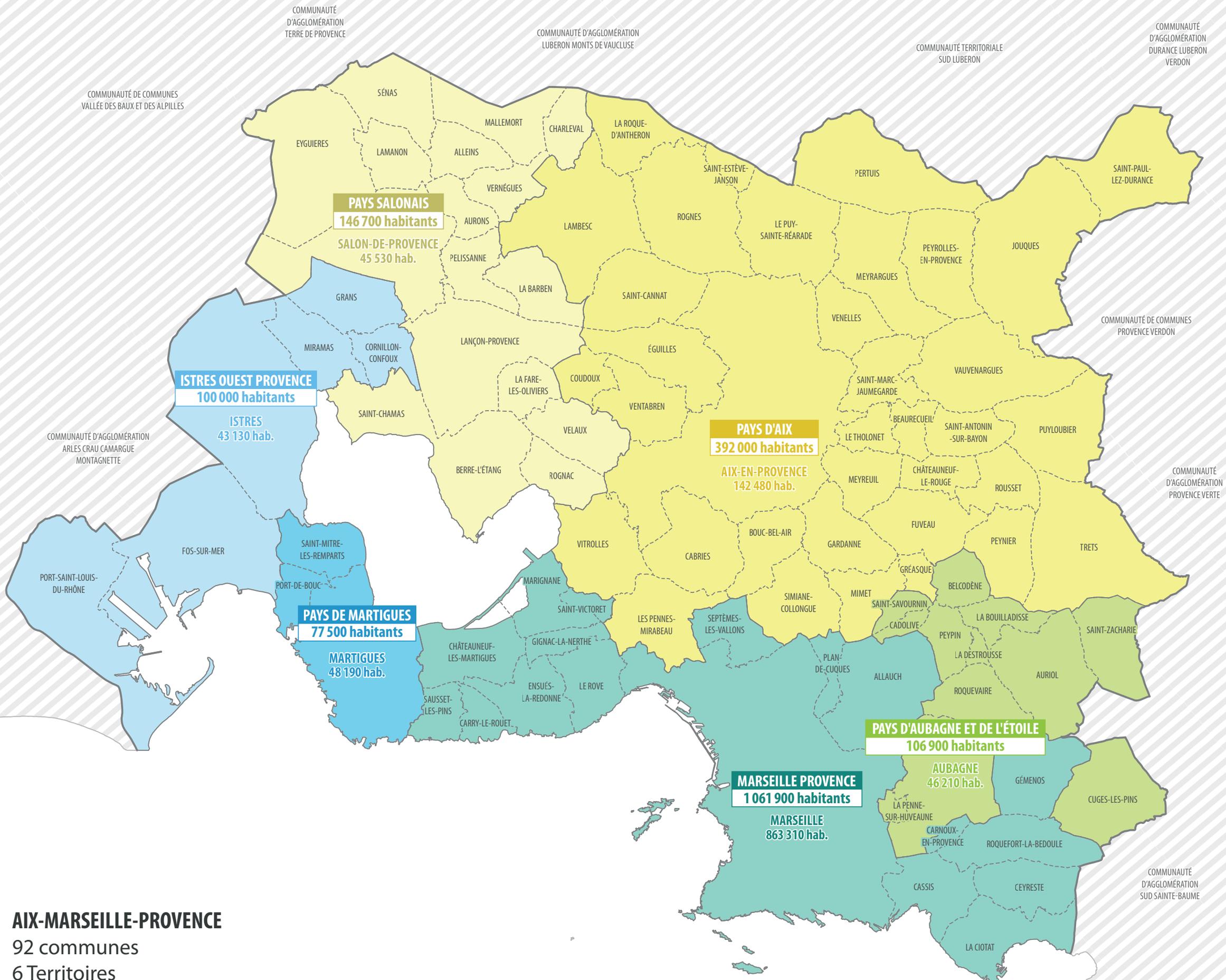




L'ATLAS MÉTROPOLITAIN

25

QUESTIONS
POUR COMPRENDRE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



AIX-MARSEILLE-PROVENCE

92 communes
6 Territoires
3 150 km²



L'ATLAS MÉTROPOLITAIN

25

QUESTIONS
POUR COMPRENDRE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

ÉDITO

Observer pour agir : c'est dans cette logique que nous avons pris l'initiative de publier en juin 2014 un premier document « Comprendre l'espace métropolitain » en pleine discussion locale sur le projet de créer un EPCI spécifique sur Aix-Marseille.

Au moment de la mise en place officielle de la Métropole Aix Marseille Provence au printemps 2016, nous avons pensé utile d'actualiser le premier document afin que les conseillers métropolitains et les conseillers territoriaux disposent d'un socle de connaissances objectif sur la réalité de ce grand territoire et sur le fait métropolitain.

Avec le troisième opus publié en fin 2020, nous avons souhaité aller au-delà d'une simple mise à jour des deux précédentes versions en faisant le choix de passer d'un atlas exclusivement cartographique à un document plus analytique et transversal en présentant le territoire par le filtre de « 25 questions pour comprendre Aix-Marseille-Provence ».

Pourquoi dit-on qu'Aix-Marseille-Provence est une Métropole « atypique » ? Ses habitants ressemblent-ils à ceux des autres métropoles ? Où vivent les plus diplômés ? Comment se déplace-t-on chaque jour et pour quelle raison ? Vit-on en bonne santé sur le territoire et à quelles pollutions s'expose-t-on ? Quels secteurs d'activités font tourner l'économie métropolitaine et avec qui échange-t-on ce que l'on y produit ? Autant de questions que peut se poser un habitant, un professionnel ou un élu du territoire.

En 6 chapitres et 25 questions, l'Atlas métropolitain décrit le territoire, ses habitants, leur quotidien (logement, déplacements, travail, loisirs). Il est aussi question de qualité de vie (services, environnement, santé) et de connexions au monde, car la Métropole est une affaire de réseaux. La Métropole est aussi une institution, en place depuis quatre ans : l'Atlas revient sur ses compétences et son fonctionnement.

Outil pour tous ceux qui s'intéressent à ce territoire, qu'ils soient élus, étudiants, citoyens intéressés par l'aménagement et les politiques publiques... la plus vaste Métropole de France se donne à voir en une centaine d'illustrations : des cartes bien sûr, mais pas seulement.

CHRISTIAN BRUNNER

Directeur Général de l'Agam

AVERTISSEMENT

Commencé au premier semestre 2020, cet Atlas tient compte des dernières données du recensement disponible (2017). Ces données ont été le plus souvent traitées sous forme de séries longues (sur 5 ou 10 ans), afin de réaliser un portrait de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur longue période. Pour ces raisons, il a été choisi de ne pas intégrer les dernières données disponibles mi-2020, intégrant l'impact de la crise économique liée au Covid-19, sur laquelle nous manquons encore de recul.

Cette crise a d'ores et déjà produit des effets importants sur la Métropole : destruction d'emplois (- 17 000 emplois privés entre fin 2019 et le 1^{er} semestre 2020, mais une reprise a été observée depuis), hausse du chômage (+ 5 000 demandeurs d'emploi au 2^e trimestre 2020, par rapport au 2^e trimestre 2019), une reprise rapide des mobilités après le confinement (retour à un niveau d'avant-crise, mais des changements de modes de transport : chute du trafic aérien, baisse de la fréquentation des transports en commun, essor du vélo...), baisse du tourisme en première partie de saison, arrêt de l'économie des congrès / événementiel... Les conséquences multiples de cette crise font l'objet de travaux spécifiques à l'Agence ; ils seront disponibles d'ici la fin de l'année 2020.

SOMMAIRE

25 QUESTIONS SUR...

LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

1	S'il fallait retenir 10 chiffres sur la Métropole... Lesquels ?	8
2	Dans quels environnements régional, européen, méditerranéen s'inscrit la Métropole ?	10
3	Pourquoi parle-t-on d'une Métropole « pas comme les autres » ? 7 caractéristiques qui la singularisent	14
4	À quoi ressemblent les espaces naturels ? Socle territorial et paysages	18
5	À quoi ressemblent les espaces agricoles ? Terroirs, productions locales et labels	20
6	À quoi ressemblent les espaces urbains ? Villes et villages, centralités et dynamique d'urbanisation	24

LES HABITANTS

7	Combien d'habitants ? Comment la population évolue-t-elle ? Dynamique démographique	32
8	Qui sont les habitants d'Aix-Marseille-Provence ? Portraits-types : âge, niveau de vie, diplôme, structure familiale	36
9	Où vivent les familles, les seniors, les plus pauvres... L'âge, les revenus, la situation familiale et professionnelle déterminent en partie le lieu de résidence	40
10	Que sait-on des parcours résidentiels ? Ceux qui arrivent, ceux qui repartent, ceux qui restent	42

LA VIE QUOTIDIENNE

11	Comment se loge-t-on et à quel prix ? L'offre et la demande de logement	46
12	Pourquoi et comment se déplace-t-on chaque jour ? Échelles de la mobilité et modes de déplacement	50

13	Où travaille-t-on ? Pôles d'emploi et déplacements domicile-travail	54
14	Où étudie-t-on ? Pôles d'enseignement-recherche et déplacements domicile-études	58
15	Où fait-on ses achats ? Pôles commerciaux et pratiques d'achat	62
16	A-t-on facilement accès aux services de base ? Administrations, commerces et réseaux numériques	64

LA QUALITÉ DE VIE, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

17	Quels espaces de loisirs ? Sport, culture, sorties, espaces de nature	68
18	À quelles pollutions et à quels risques est-on exposé ? Quel impact du changement climatique ? Climat, qualité de l'air, risques	74
19	Vit-on en bonne santé et a-t-on facilement accès aux soins ? Santé et système de soins	78
20	Les écosystèmes (terrestres et marins) sont-ils en bonne santé ? Biodiversité (terrestre et maritime) et protections	80

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LES ÉCHANGES

21	Quelle est la structure de l'économie métropolitaine ? Secteurs d'activités et évolution de l'emploi	86
22	Dans quels réseaux (européens, mondiaux) s'inscrit-on ? Connexions internationales et commerce extérieur	90
23	D'où vient l'énergie et les ressources dont la Métropole a besoin ? Production, importation et consommation d'énergies	94
24	Qui vient séjourner dans la Métropole et pour faire quoi ? Résidents occasionnels et touristes	96

L'INSTITUTION

25	Communes, Conseils de Territoire, Métropole : qui fait quoi ? Répartition des compétences et politiques engagées	100
----	--	-----

QUESTIONS

01

▶ 06

LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

- 01 S'IL FALLAIT RETENIR 10 CHIFFRES SUR LA MÉTROPOLE...
- 02 DANS QUELS ENVIRONNEMENTS RÉGIONAL, EUROPÉEN, MÉDITERRANÉEN S'INSCRIT LA MÉTROPOLE ?
- 03 POURQUOI PARLE-T-ON D'UNE MÉTROPOLE « PAS COMME LES AUTRES » ?
- 04 À QUOI RESSEMBLENT LES ESPACES NATURELS ?
- 05 À QUOI RESSEMBLENT LES ESPACES AGRICOLES ?
- 06 À QUOI RESSEMBLENT LES ESPACES URBAINS ?

01

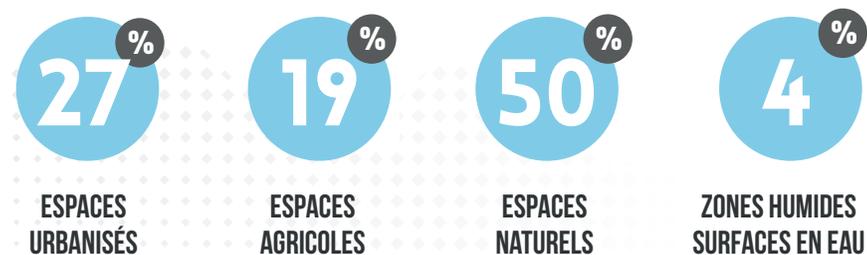
S'IL FALLAIT RETENIR 10 CHIFFRES SUR LA MÉTROPOLE... LESQUELS ?

Avec près d'1,9 million d'habitants, Aix-Marseille-Provence est la Métropole française la plus peuplée après le Grand Paris. Les chiffres ci-dessous donnent une idée du poids de la Métropole dans la Région Sud et résument ses grandes caractéristiques. Pour un portrait chiffré détaillé, se référer à la publication « La Métropole en chiffres » de l'Agam (réédition 2020).

1 SA TAILLE



2 L'OCCUPATION DU SOL

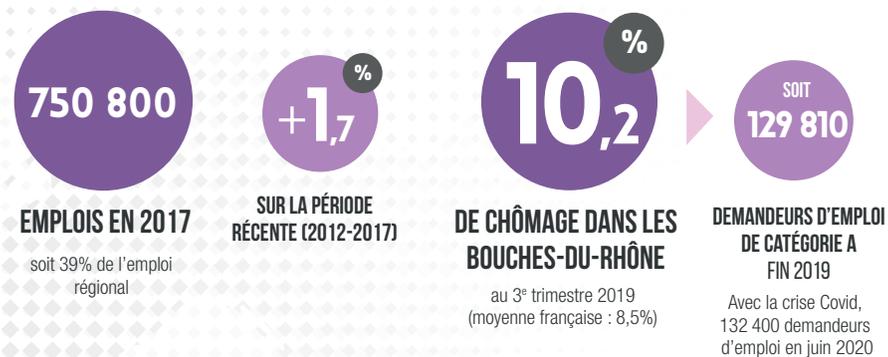


Source: OCCSOL CRIGE Paca 2014

3 LA POPULATION



4 L'EMPLOI



Source: RP 2017

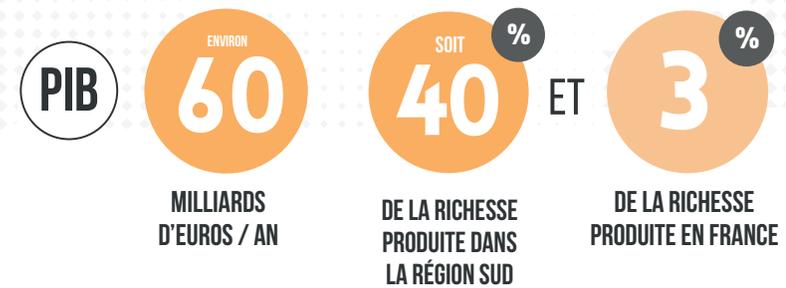
Sources: RP 2017, Insee 2020

5 LES ENTREPRISES



Source: REE 2018

6 LES RICHESSES



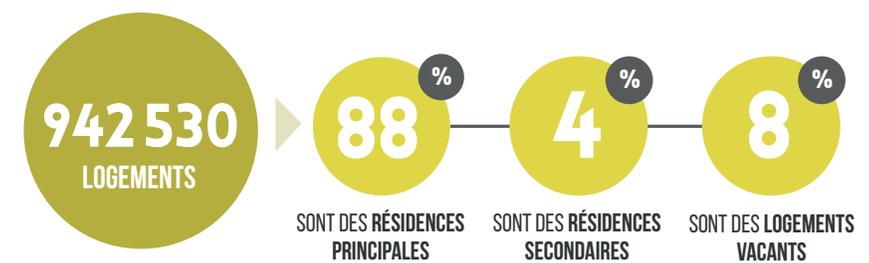
Sources: Insee, AMP

7 LES REVENUS



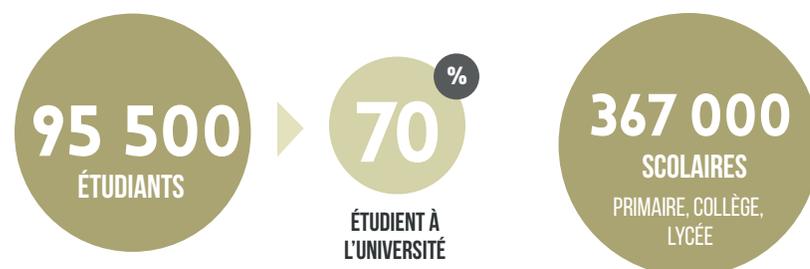
Source: RP 2017

8 LE LOGEMENT



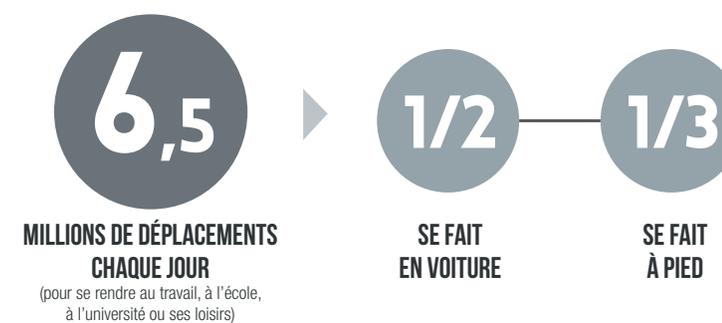
Source: RP 2017

9 LES ÉTUDIANTS



Source: Rectorat Aix-Marseille, rentrée 2017/2018

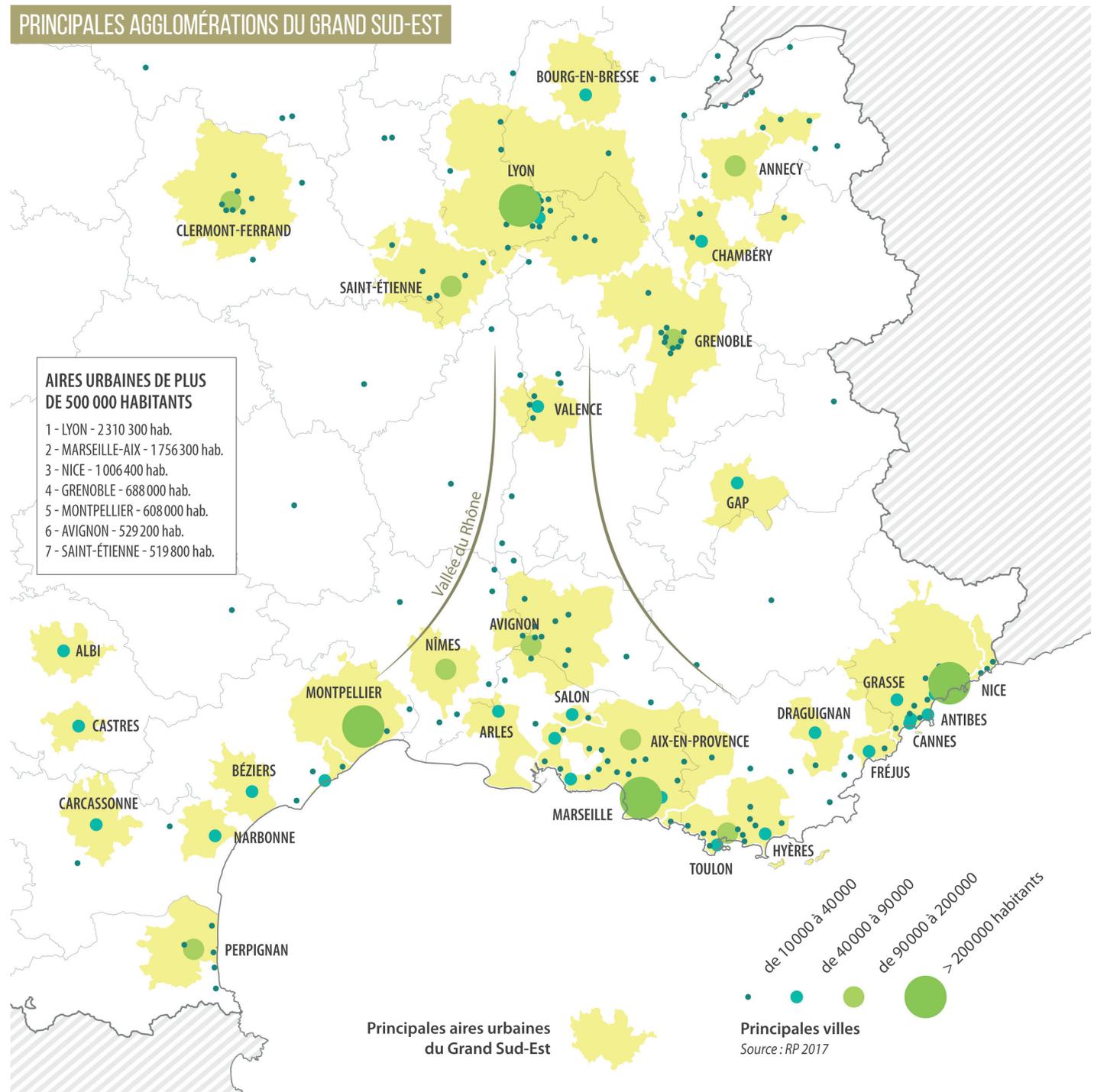
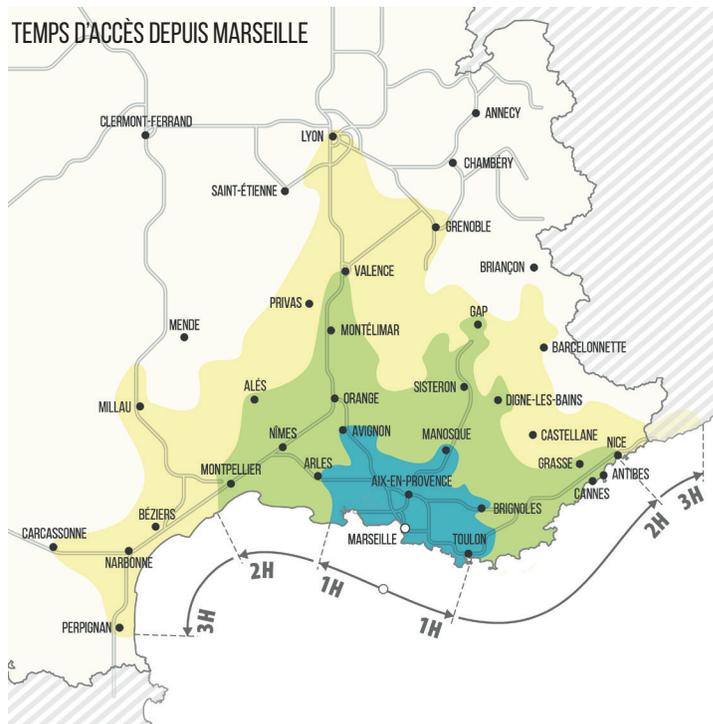
10 LES MOBILITÉS



Sources: EMD 2009, projetée en 2017, PDU AMP

02

DANS QUELS ENVIRONNEMENTS RÉGIONAL, EUROPÉEN, MÉDITERRANÉEN S'INSCRIT LA MÉTROPOLE ?



L'UNE DES AIRES URBAINES LES PLUS PEUPLÉES DU SUD-EST

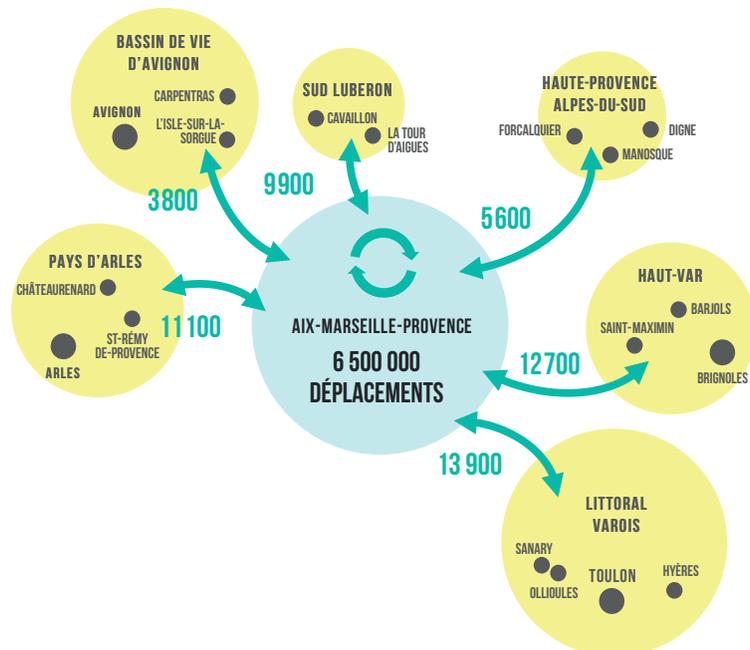
Au débouché du couloir rhodanien, la Métropole s'insère dans un réseau dense de villes. Au carrefour des voies romaines, ces villes se sont développées dès l'Antiquité. Aujourd'hui, le nombre de villes de 10 000 à 40 000 habitants est particulièrement important, tandis que de nombreuses villes moyennes (Avignon, Nîmes) polarisent de vastes aires urbaines. Grâce à un important réseau d'autoroutes, Marseille est à 1h de Toulon et d'Avignon, 2h de Nice et Montpellier, 3h de Lyon et Grenoble.

DES TERRITOIRES VOISINS PLUS DYNAMIQUES, MAIS LES EMPLOIS RESTENT MÉTROPOLITAINS

Les territoires voisins sont largement moins peuplés que la Métropole mais souvent plus dynamiques au plan démographique sur la période récente. Aux portes de la Métropole, de nombreuses intercommunalités affichent une croissance excédant 1% par an (ouest du Var, Terre de Provence / Châteaurenard, environs de Cavallion et de Manosque...), quand la Métropole a crû de +0,4% ces 10 dernières années, sa croissance étant largement portée par les petites communes (moins de 10 000 habitants, cf. p32).

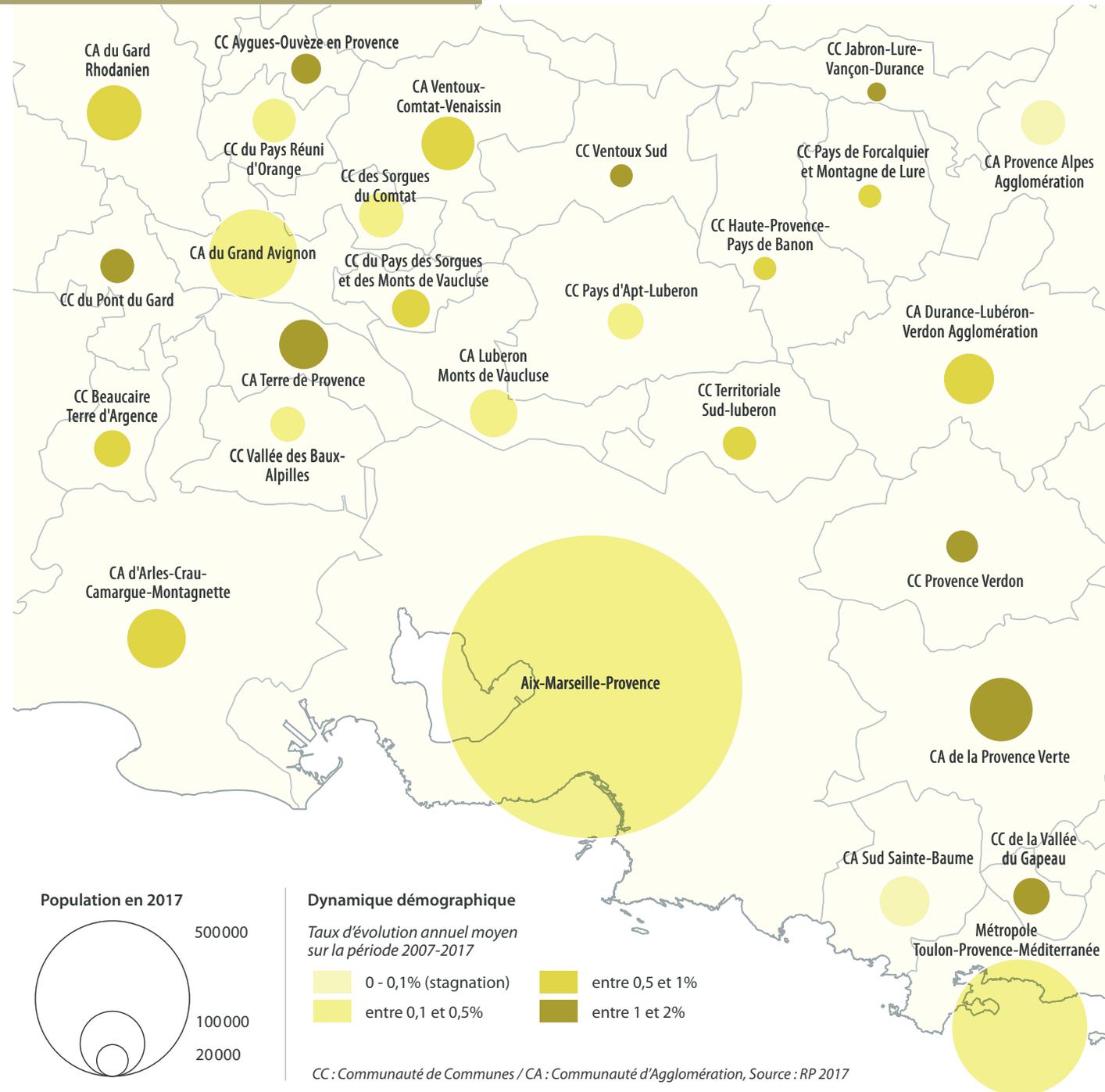
Aix-Marseille-Provence, plus dense en emplois, « attire » chaque jour une partie des actifs résidant dans les territoires autour d'elles. Plus de 60 000 déplacements ont lieu dans les deux sens, essentiellement depuis la métropole toulonnaise, le Haut-Var et le Pays d'Arles. Une relation de dépendance économique se crée : l'économie résidentielle de ces territoires dépend largement de salaires perçus dans la Métropole (jusqu'à 61% des revenus de la Communauté de communes Sud Luberon dépendent des emplois métropolitains !).

NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL ENTRE LA MÉTROPOLE ET LES TERRITOIRES VOISINS



Source : RP 2017

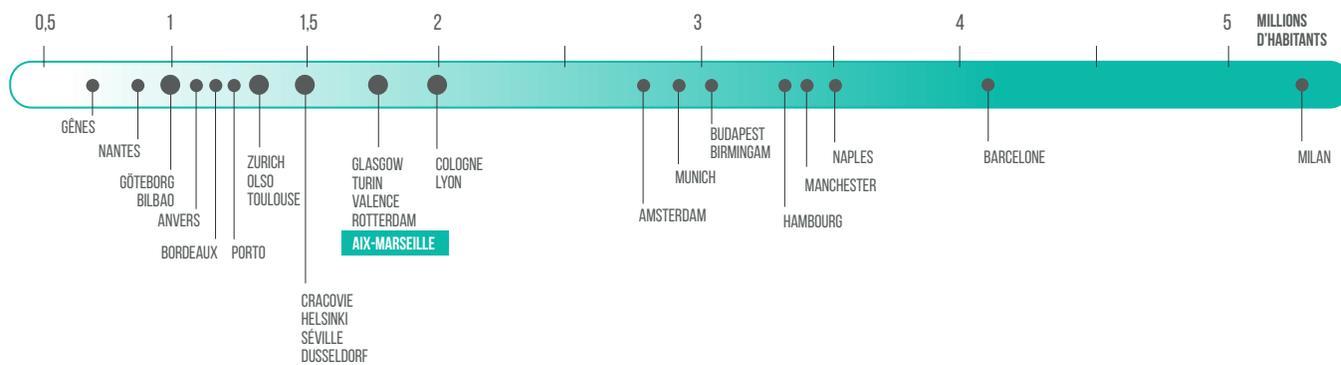
DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES VOISINS



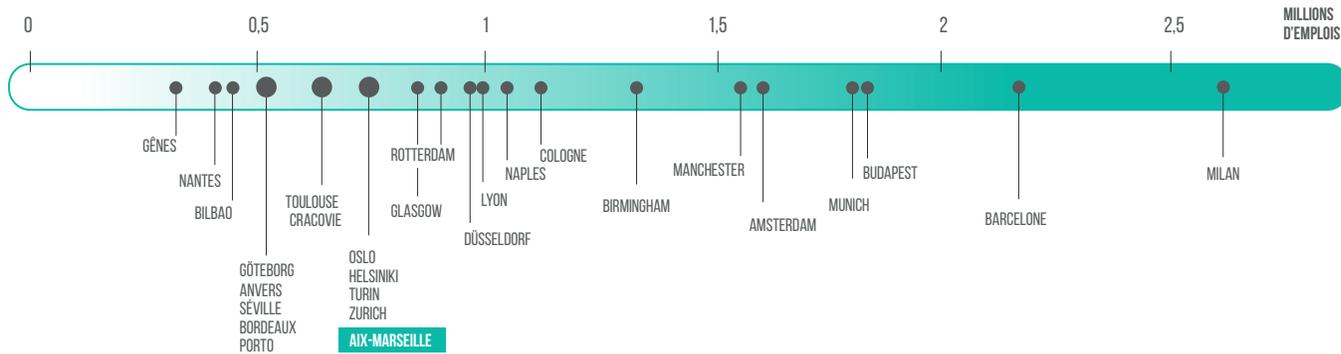
DANS QUELS ENVIRONNEMENTS RÉGIONAL, EUROPÉEN, MÉDITERRANÉEN S'INSCRIT LA MÉTROPOLE ?

AIX-MARSEILLE-PROVENCE PARI MI LES MÉTROPOLES EUROPÉENNES

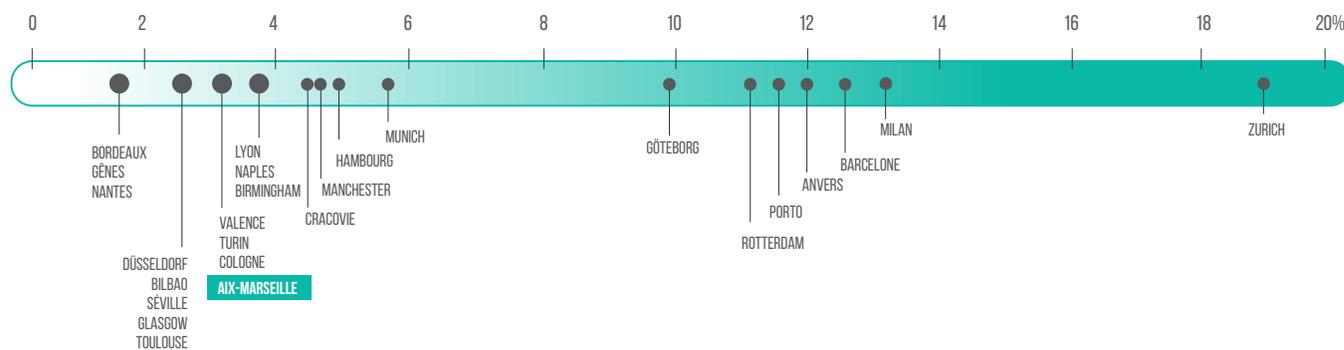
POPULATION



EMPLOI



PART DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) PRODUIT DANS LA MÉTROPOLE



UNE MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE TAILLE MOYENNE

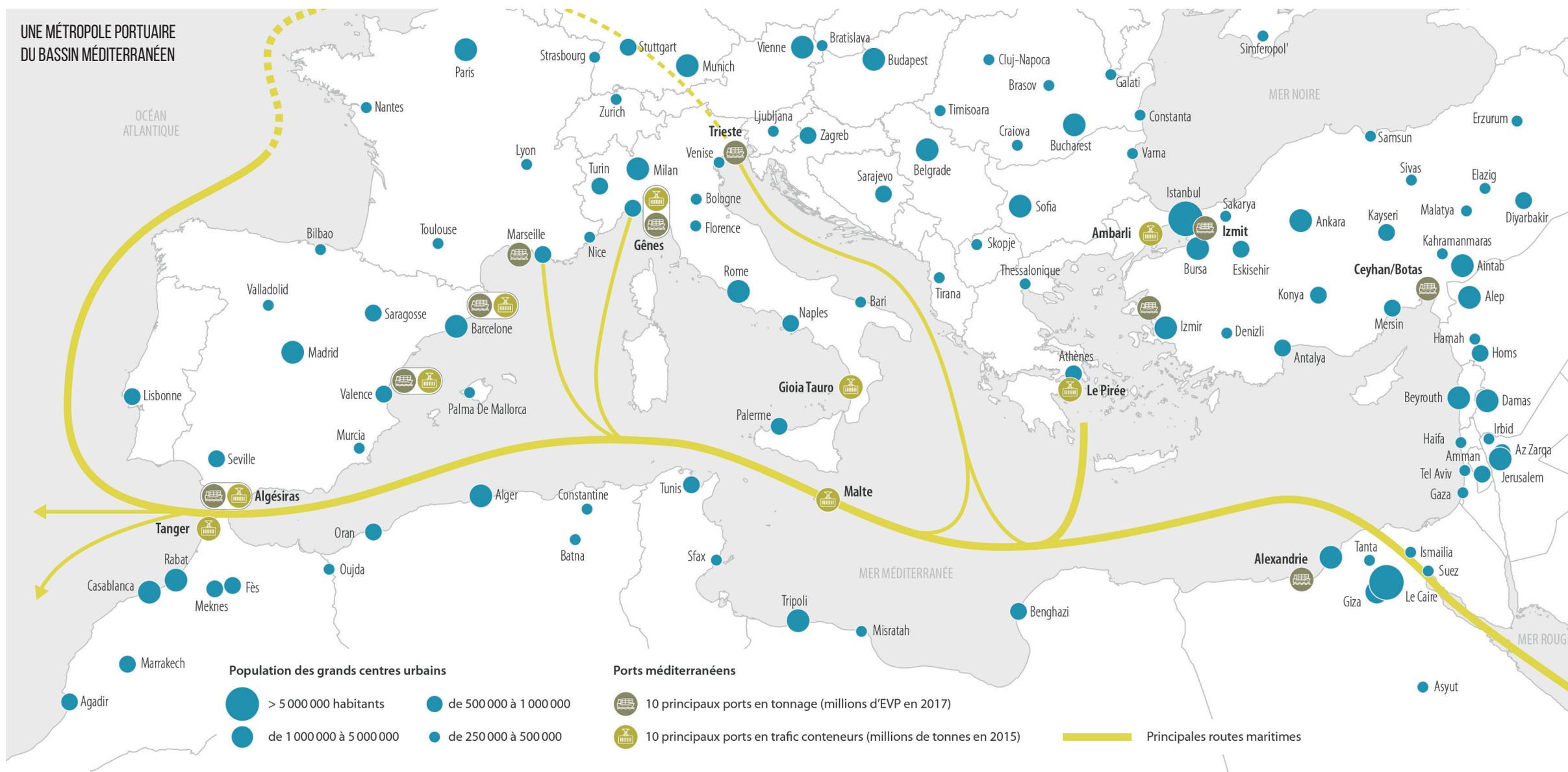
À l'échelle européenne, Aix-Marseille-Provence est une Métropole de taille moyenne : sa population la rend comparable à Turin, Rotterdam, Glasgow ou Valence (Espagne). Elle compte approximativement autant d'emplois qu'Oslo, Helsinki, Turin et Zurich et contribue à hauteur de 3% au PIB national, un chiffre semblable à celui d'autres métropoles européennes non capitales.

ENTRE L'EUROPE ET LA MÉDITERRANÉE, UNE MÉTROPOLE-PORT

Carrefour entre l'Europe et la Méditerranée, Aix-Marseille-Provence doit cette place à son port (le premier de France en termes de tonnage de marchandises, le deuxième en Méditerranée), débouché régional pour les produits arrivant depuis le Canal de Suez. Positionnée sur l'arc latin entre l'Espagne et l'Italie, elle est traversée par d'importants flux logistiques interconnectant l'ensemble de l'Europe du Sud.

Source : OCDE 2015

UNE MÉTROPOLE PORTUAIRE DU BASSIN MÉDITERRANÉEN



Population des grands centres urbains



Ports méditerranéens



Principales routes maritimes

PRINCIPAUX PORTS DE MÉDITERRANÉE (EN TONNAGE, 2015)

PORTS	PAYS	MT
1 Algésiras	Espagne	91,2
2 Marseille	France	81,9
3 Botas (Ceyhan)	Turquie	78
4 Valence	Espagne	69,6
5 Izmit	Turquie	64,4
6 Trieste	Italie	57,1
7 Gênes	Italie	51,2
8 Alexandrie	Egypte	49,7
9 Alliaga (Izmir)	Turquie	48,7
10 Barcelone	Espagne	45,9

PRINCIPAUX PORTS À CONTENEURS (EN MILLIONS D'EVP, 2017)

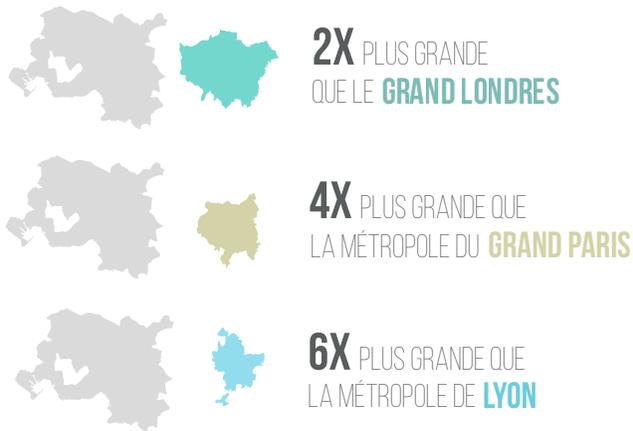
PORTS	PAYS	M EVP
1 Valence	Espagne	4,83
2 Algésiras	Espagne	4,38
3 Le Pirée	Grèce	4,14
4 Tanger Med	Maroc	3,31
5 Marsaxlorkk	Malte	3,15
6 Ambarli	Turquie	3,12
7 Barcelone	Espagne	3,01
8 Port Said	Egypte	2,97
9 Gênes	Italie	2,62
10 Gioia Tauro	Italie	2,45

03

POURQUOI PARLE-T-ON D'UNE MÉTROPOLE « PAS COMME LES AUTRES » ?

LA MÉTROPOLE EST TRÈS VASTE

La Métropole Aix-Marseille-Provence est :



ELLE CORRESPOND AU BASSIN DE VIE DES HABITANTS

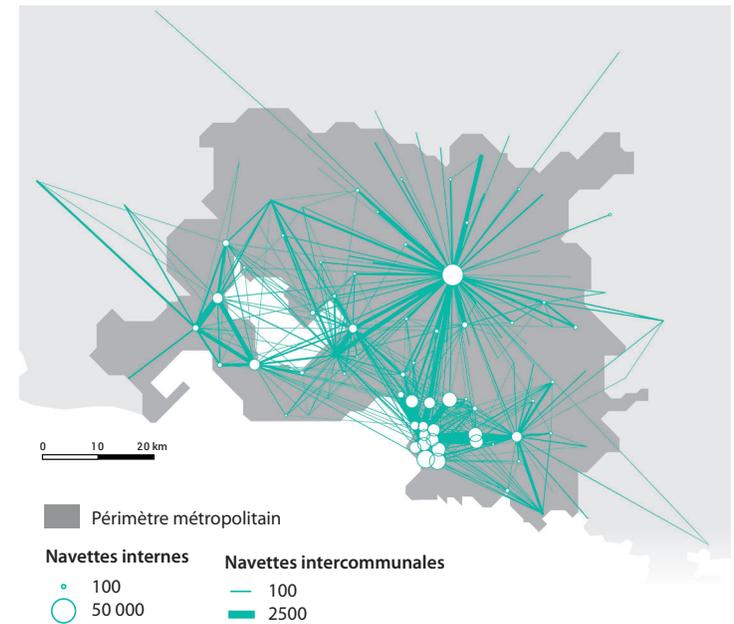
Deuxième métropole française après Paris par sa population, Aix-Marseille-Provence est la première par son étendue 3 150 km². En raison de sa taille, le périmètre de la Métropole coïncide largement avec « l'aire urbaine », le bassin de vie où résident et travaillent la plupart des Métropolitains (98% des navettes domicile-travail se font en son sein). C'est bien plus qu'à Lyon ou Toulouse, où la Métropole est plus petite que le bassin de vie des habitants. Cela signifie qu'Aix-Marseille-Provence est à la bonne échelle pour gérer notamment les enjeux de déplacements, de développement urbain/péri-urbain, de continuités agricoles et naturelles...

C'est également la seule Métropole polycentrique : loin du schéma « ville-centre / périphérie », elle s'organise autour d'une dizaine de pôles urbains structurants. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population (54%) et 2/3 des emplois (62%) sont localisés hors des centres urbains : celle-ci s'est largement périurbanisée.

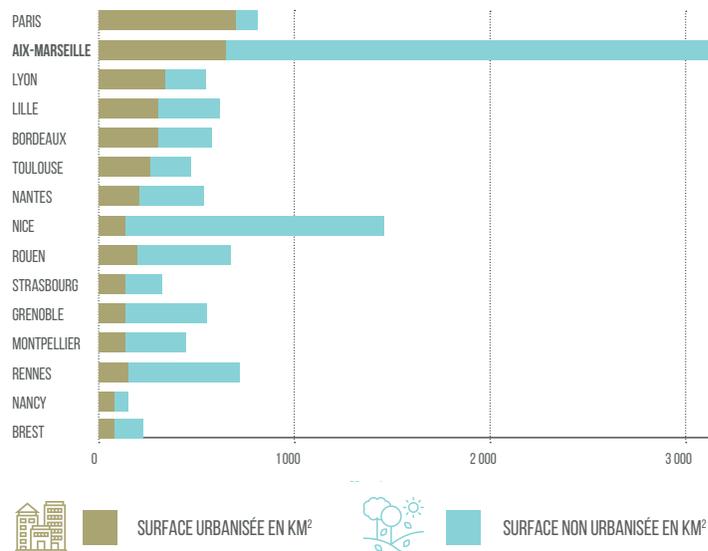
Aire urbaine : ensemble de communes contiguës, composé d'une unité urbaine de plus de 10 000 emplois et d'un ensemble de communes dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaillent au sein du pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

UNE MÉTROPOLE CALÉE SUR L'AIRES URBAINE : EXEMPLE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

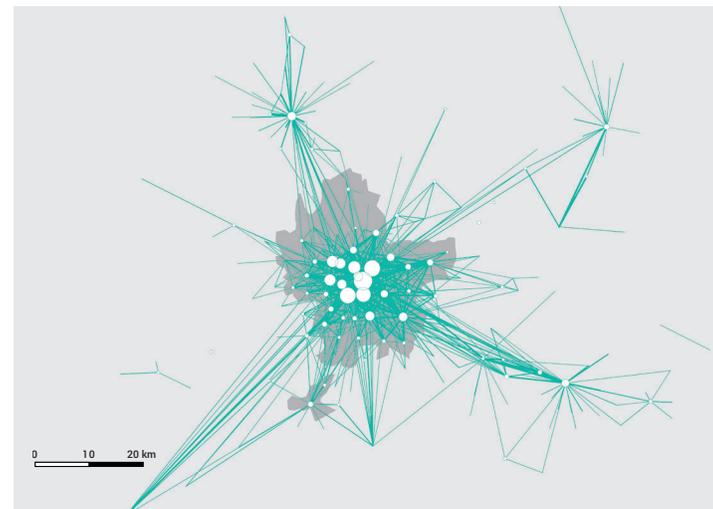
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



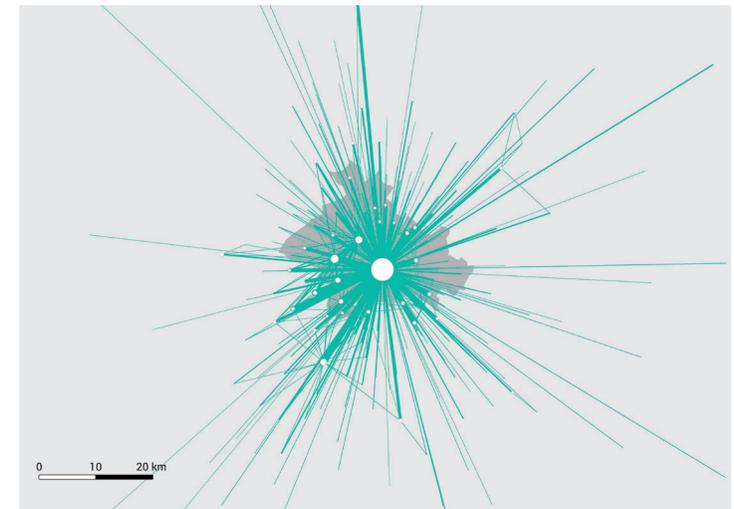
SUPERFICIE DES MÉTROPOLES FRANÇAISES : AIX-MARSEILLE-PROVENCE, UNE « MÉTROPOLE NATURE »



GRAND LYON



GRAND TOULOUSE

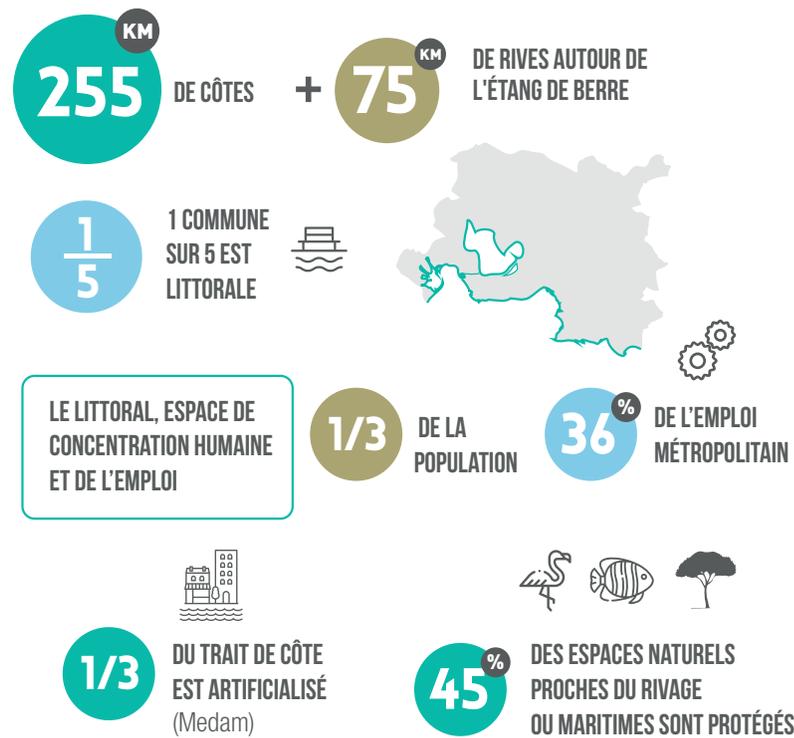


Source : Insee 2011

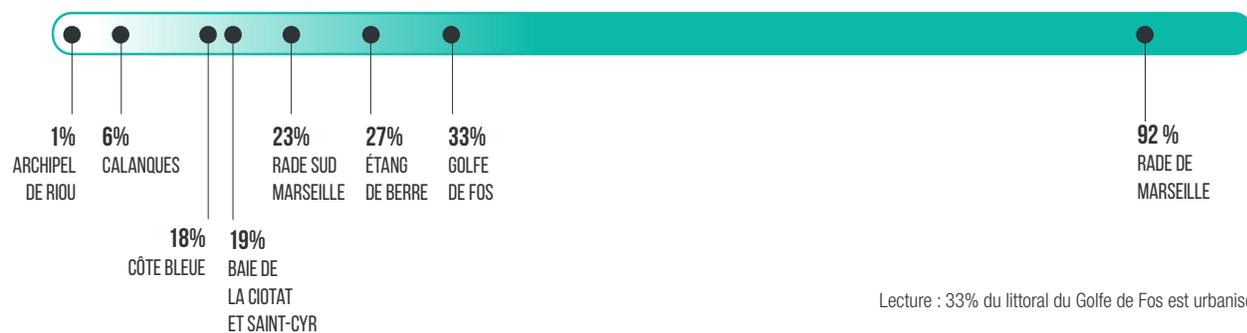


ELLE EST LITTORALE

Avec Toulon, Nice et Brest, Aix-Marseille-Provence est l'une des quatre métropoles côtières. Avec 330 km de côtes (mer et Étang de Berre), c'est celle qui a le plus long trait côtier. C'est un fort atout du cadre de vie, mais ces espaces sont aussi particulièrement fragiles et sous pression. Refuges pour la biodiversité terrestre et marine, ils ont été largement artificialisés. Les concurrences entre usages et pression de l'urbanisation y sont particulièrement vives.



DEGRÉ D'ARTIFICIALISATION DU TRAIT DE CÔTE



Lecture : 33% du littoral du Golfe de Fos est urbanisé

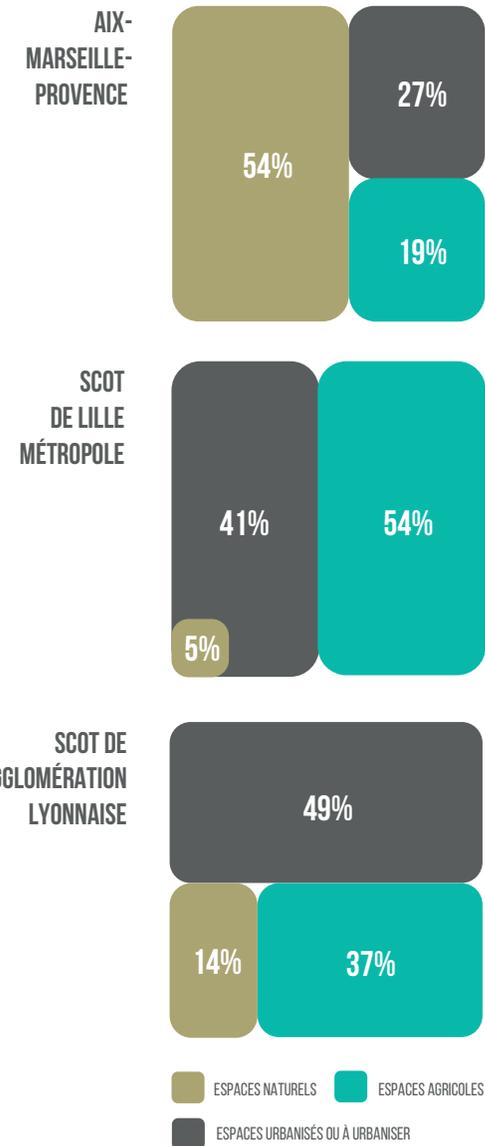
ELLE COMPTE PLUS D'ESPACES NATURELS ET AGRICOLES QUE D'ESPACES URBAINS

Dans la Métropole, les ¾ des espaces sont naturels ou agricoles. Seul ¼ est urbanisé, mais la multipolarité de l'organisation urbaine crée de nombreux points de contact entre espaces urbains, naturels, agricoles périurbains et aquatiques, ce qui constitue un enjeu de gestion. Ces espaces naturels et agricoles sont menacés en premier lieu par l'étalement urbain sous toutes ses formes : en tache d'huile à partir des centres et le long des vallées en plaine, ou par mitage.

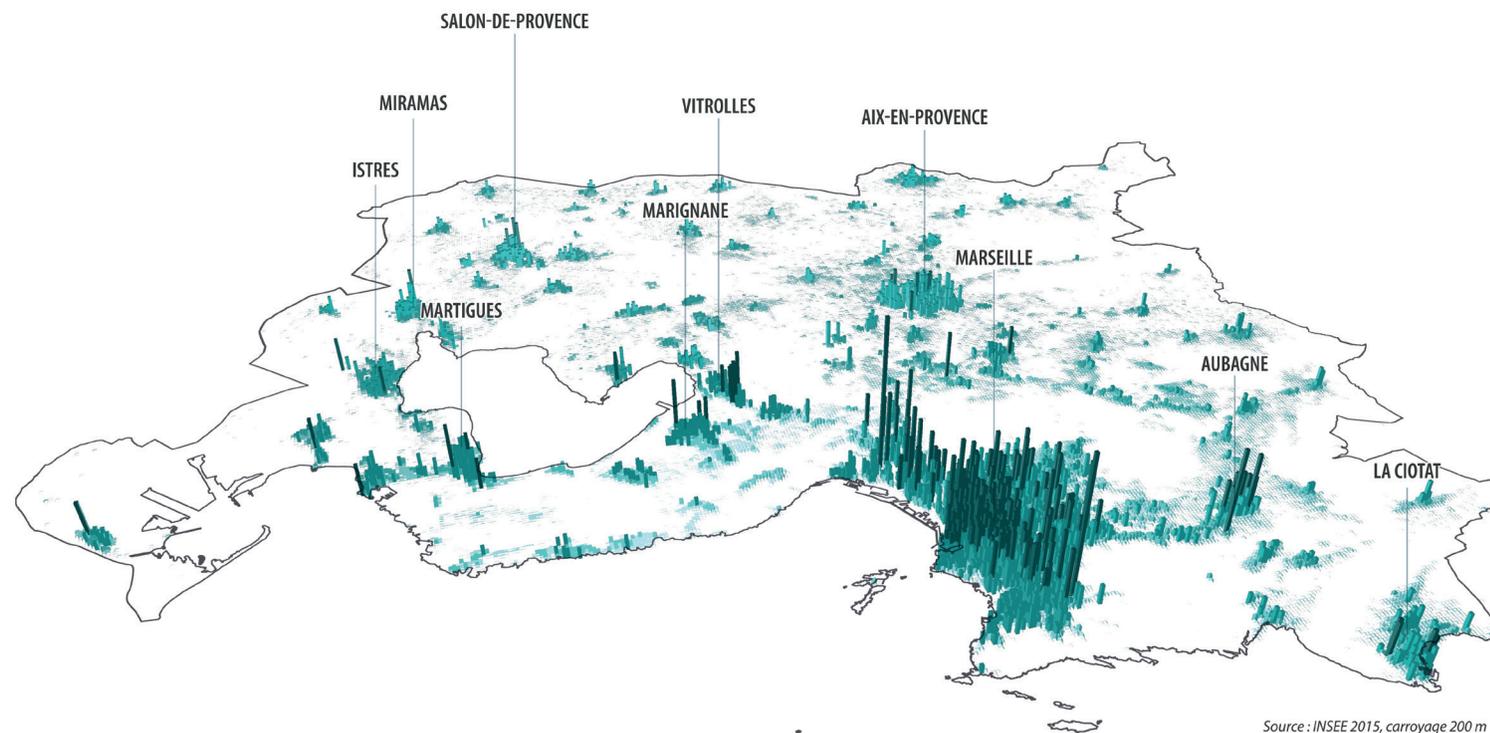
ELLE EST PEUPLÉE, MAIS INÉGALEMENT DENSE

En raison de sa taille, la densité moyenne apparaît faible (autour de 600 habitants / km²). Cette moyenne cache d'importants écarts : la partie urbanisée de la ville de Marseille est aussi dense que Madrid ou Turin (environ 6 000 habitants par km²), mais moins que Paris ou Lyon (respectivement 20 000 et 10 000 hab. / km²). En réalité, l'essentiel des espaces urbanisés de la Métropole sont peu denses (voire carte ci-contre).

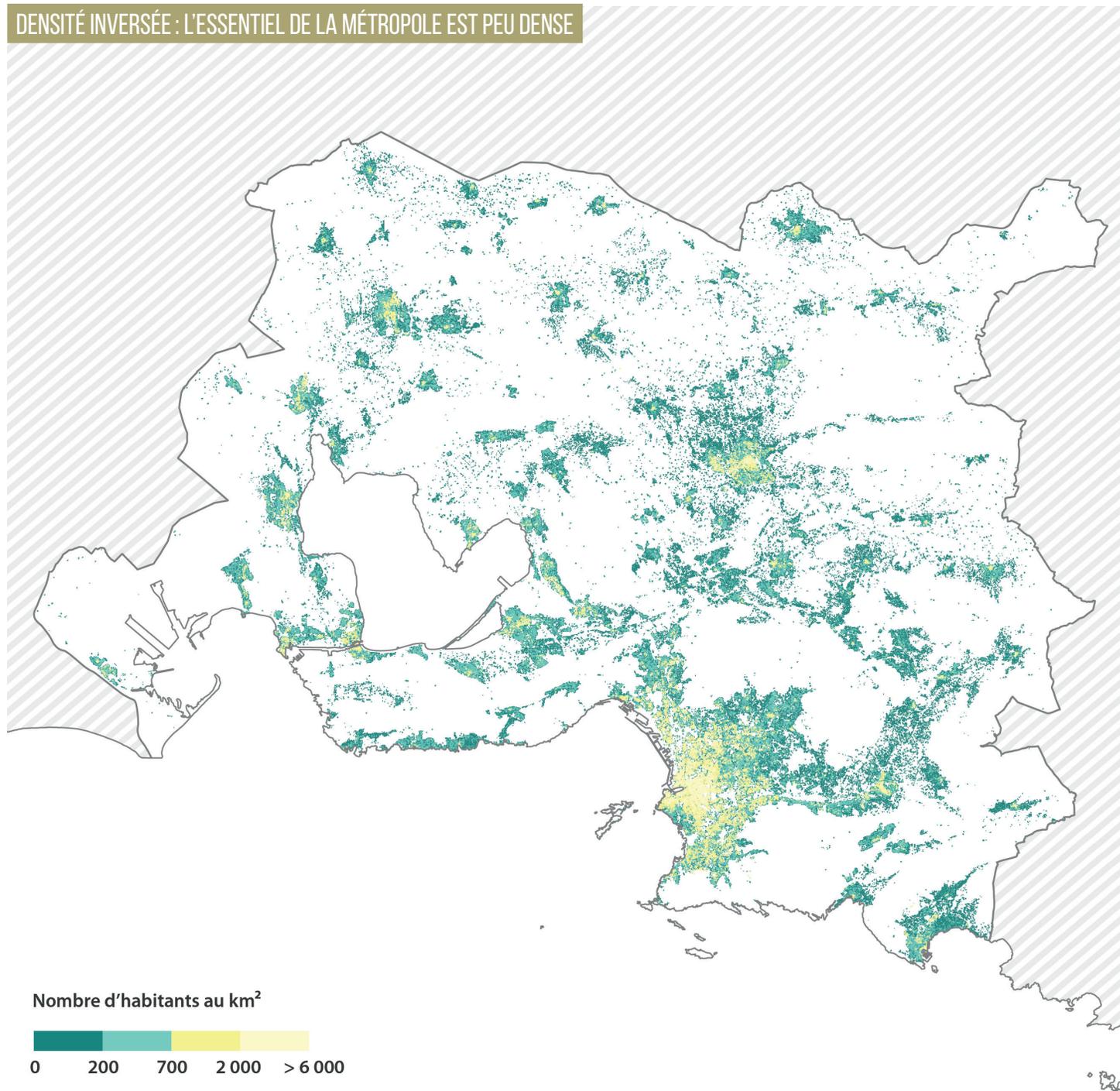
OCCUPATION DU SOL : COMPARAISON ENTRE MÉTROPOLES



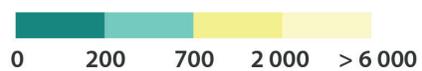
ESPACES À FORTÉ DENSITÉ : MARSEILLE, AIX-EN-PROVENCE ET LES CŒURS DES VILLES MOYENNES



DENSITÉ INVERSÉE : L'ESSENTIEL DE LA MÉTROPOLE EST PEU DENSE

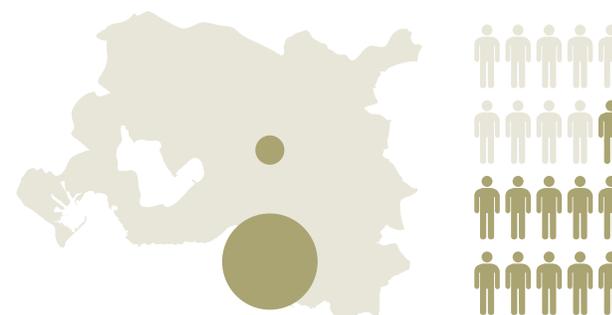


Nombre d'habitants au km²



Source : Insee 2015, carroyage 200 m

DEUX GRANDES VILLES CONCENTRENT
LA MAJORITÉ DE LA POPULATION



54 %
DE LA POPULATION EST CONCENTRÉE
DANS LES GRANDES VILLES : MARSEILLE ET AIX-EN-PROVENCE
(142 480 habitants à Aix, 863 310 à Marseille)

Source : RP 2017

**ELLE COMPTE 2 GRANDES VILLES,
AINSI QU'UNE DIZAINE DE VILLES MOYENNES**

Bien loin du schéma classique «centre-ville / périphérie», Aix-Marseille-Provence compte deux grandes villes, distantes d'à peine 30 km : Marseille, 2^e ville de France, avec 863 310 habitants et Aix-en-Provence, 142 480 habitants. Cette configuration est unique en France.

Autre spécificité métropolitaine : le nombre important de villes moyennes (entre 20 000 et 100 000 habitants) incluses dans son périmètre. Chacune de ces villes polarise son bassin de vie (emploi local, commerces et services).

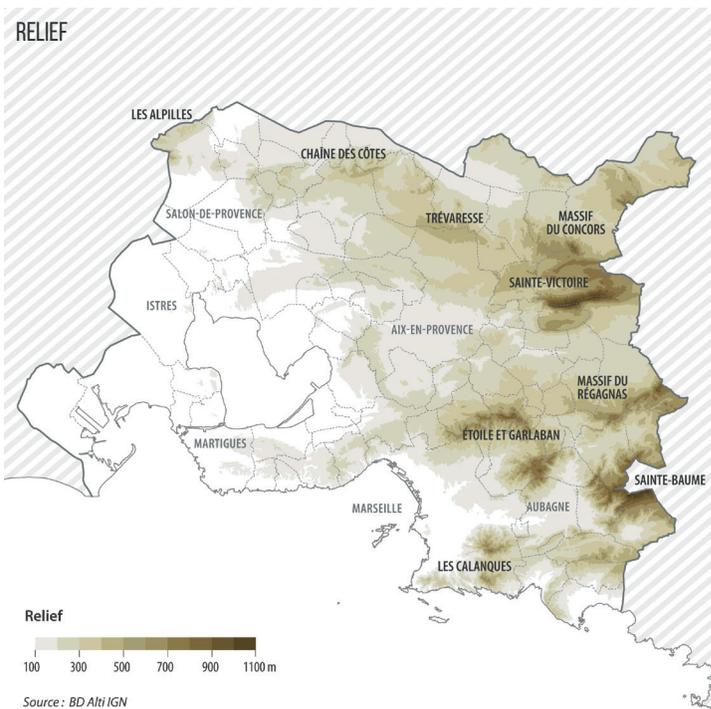
04

À QUOI RESSEMBLENT LES ESPACES NATURELS ? SOCLE TERRITORIAL ET PAYSAGES

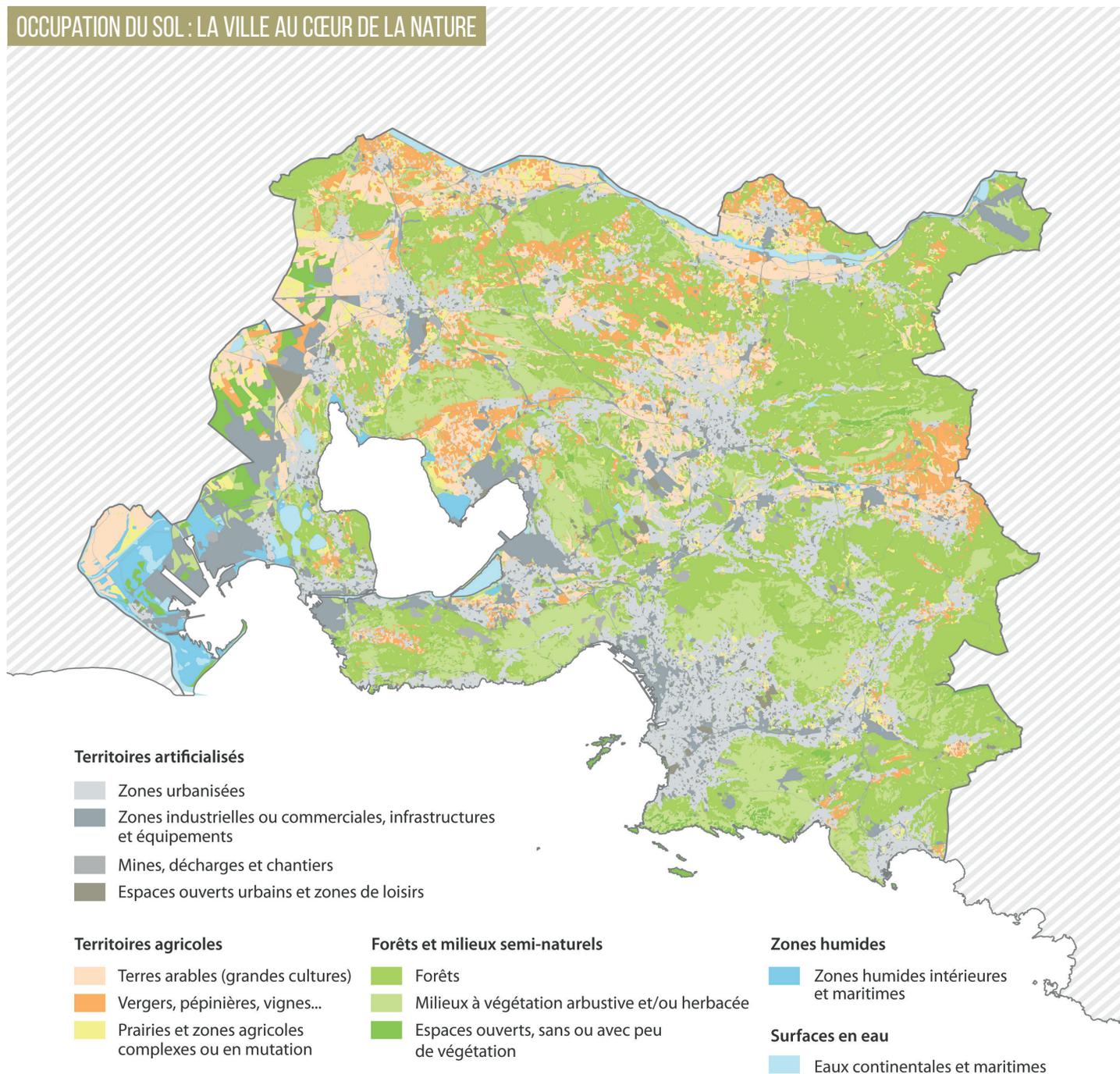
À L'EST, LES RELIEFS MARQUÉS ONT CONTRAINT LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LES VALLÉES

Plaines à l'ouest, collines et monts plus escarpés à l'est: les reliefs calcaires métropolitains (et quelques exceptions géologiques comme le Cap Canaille ou le poljé de Cuges-les-Pins) structurent le paysage. Culminant à 1042m (Pic de Bertagne dans le Massif de la Sainte-Baume) et 1011m (Pic des Mouches dans le Massif de la Sainte-Victoire), ces reliefs ont fortement contraint le développement métropolitain. Les plaines ont été rapidement urbanisées depuis les centres historiques (souvent perchés), et connectées via un important réseau routiers. Ce développement urbain en plaine continue de se faire aux dépens des terres agricoles, souvent de qualité (poljé de Cuges, plaine d'Aubagne, plateau de Puyricard, val de Durance...).

En direction de l'ouest, ces reliefs s'atténuent progressivement. L'Étang de Berre offre une seconde façade littorale, marquée par les industries. L'extrémité ouest du territoire, presque entièrement plane, s'ouvre sur la Camargue et la Plaine de la Crau (dernier habitat steppique présent en Europe).



OCCUPATION DU SOL : LA VILLE AU CŒUR DE LA NATURE



UN VASTE RÉSEAU D'EAU, UNE VÉGÉTATION TYPIQUEMENT MÉDITERRANÉENNE

La présence de l'eau structure également les paysages métropolitains : embouchure du Rhône à l'ouest, cours de la Durance au nord (à l'origine d'un vaste système d'irrigation gravitaire et d'un vaste système de transport d'eau vers les zones urbanisées), quatre rivières principales (Arc, Touloubre, Cadière et Huveaune) et de nombreux cours d'eau intermittents.

Les espaces naturels de la Métropole sont essentiellement forestiers (175 000 hectares), où domine le pin d'Alep et les essences mixtes. Les autres espaces présentent une végétation de garrigue (landes à la végétation rase, dont la flore est caractéristique des zones arides et rocheuses), des coussouls (écosystème naturel/agricole de steppe constitué de prairies bocagères dans la Crau) ou des zones humides (pelouses, prés salés). Ces espaces sont l'habitat naturel d'un grand nombre d'espèces.

33% LANDES ET FORMATIONS HERBACÉES



27% PIN D'ALEP



20% ESSENCES MIXTES



18% FEUILLUS



+DE 50% DU TERRITOIRE EST FORESTIER
Moyenne Française : 29%

19 MASSIFS FORESTIERS DANS LA MÉTROPOLE

UNE FORÊT JEUNE
(- de 150 ans, liée à la déprise agricole)

DES FORÊTS REMARQUABLES
(anciennes / à grande diversité biologique)

DES FORÊTS PRIMAIRES
Ubac de la Sainte-Baume, massif de la Sainte-Victoire

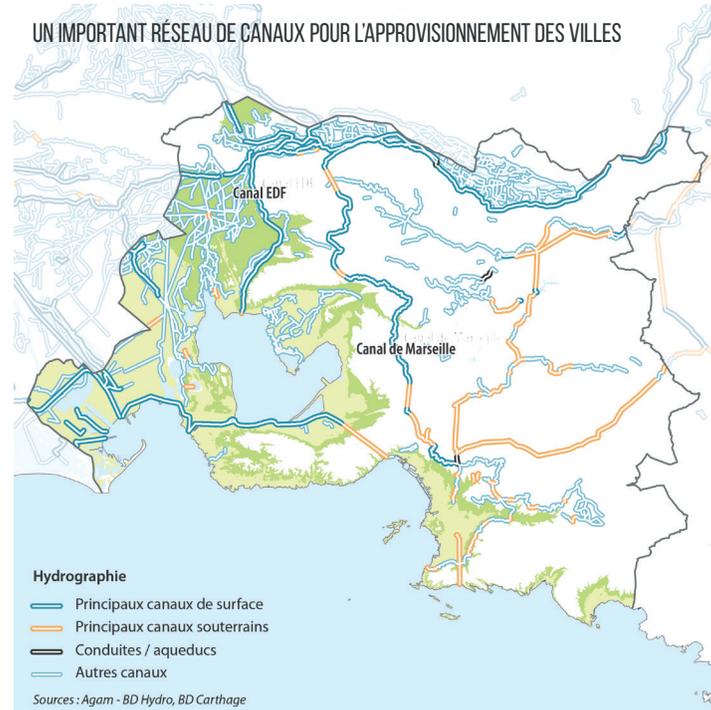
PRÈS DE 6 MILLIONS DE M³ DE BOIS EXPLOITABLES DANS LE DÉPARTEMENT

PRINCIPALES UTILISATIONS :

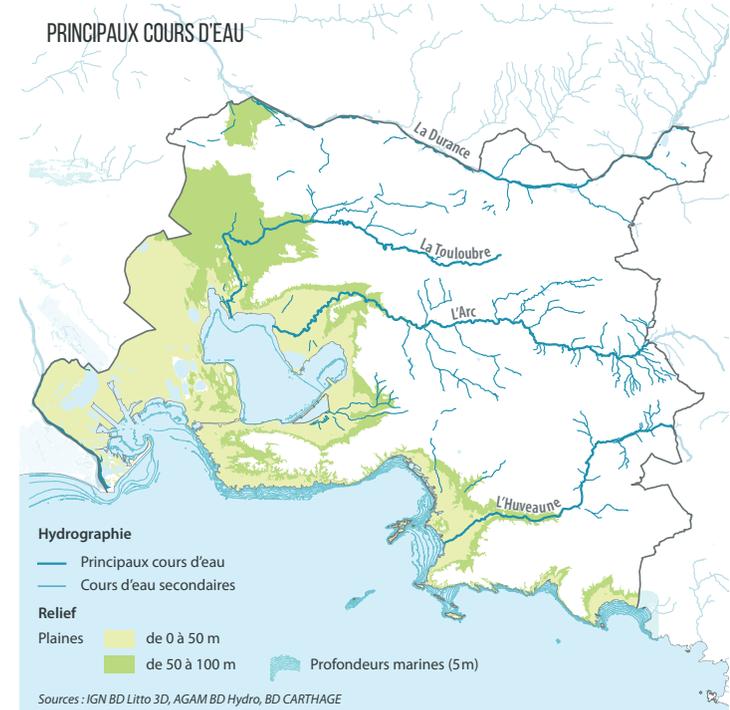
- BOIS D'ŒUVRE (construction)
- BOIS-ÉNERGIE (23 chaufferies bois, réseaux de chaleur, centrales thermiques)
- BOIS POUR L'INDUSTRIE (pâte à papier)



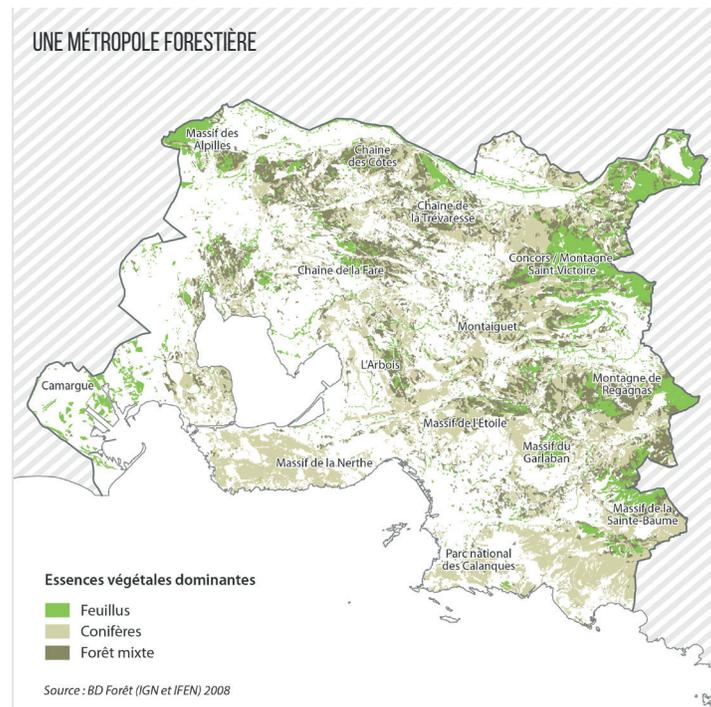
UN IMPORTANT RÉSEAU DE CANAUX POUR L'APPROVISIONNEMENT DES VILLES



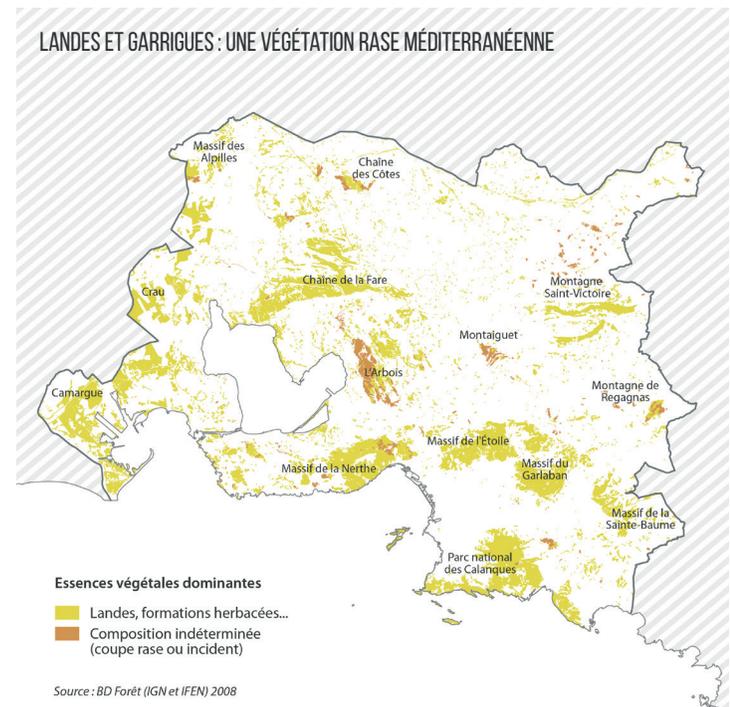
PRINCIPAUX COURS D'EAU



UNE MÉTROPOLE FORESTIÈRE



LANDES ET GARRIGUES : UNE VÉGÉTATION RASE MÉDITERRANÉENNE



05

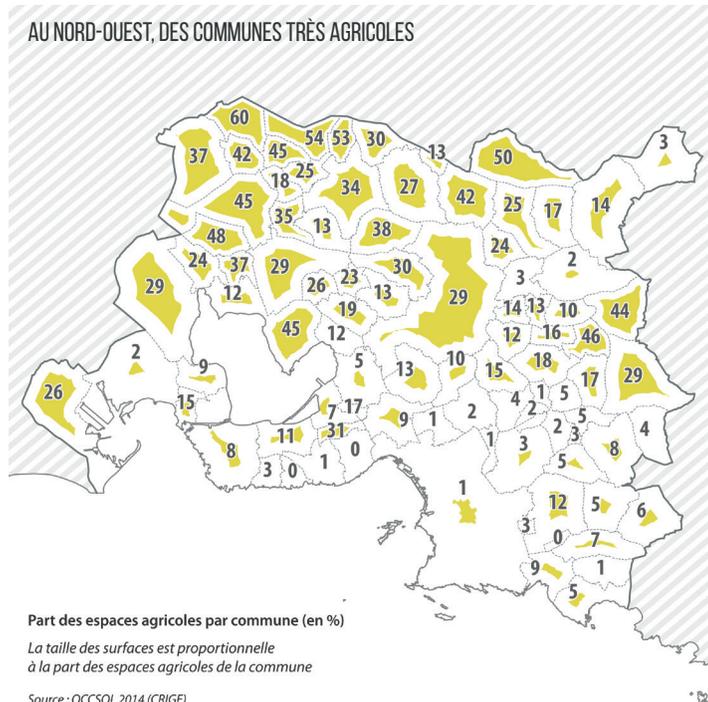
À QUOI RESSEMBLENT LES ESPACES AGRICOLES ? TERROIRS, PRODUCTIONS LOCALES ET LABELS

28 TERROIRS : PLUSIEURS BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLES

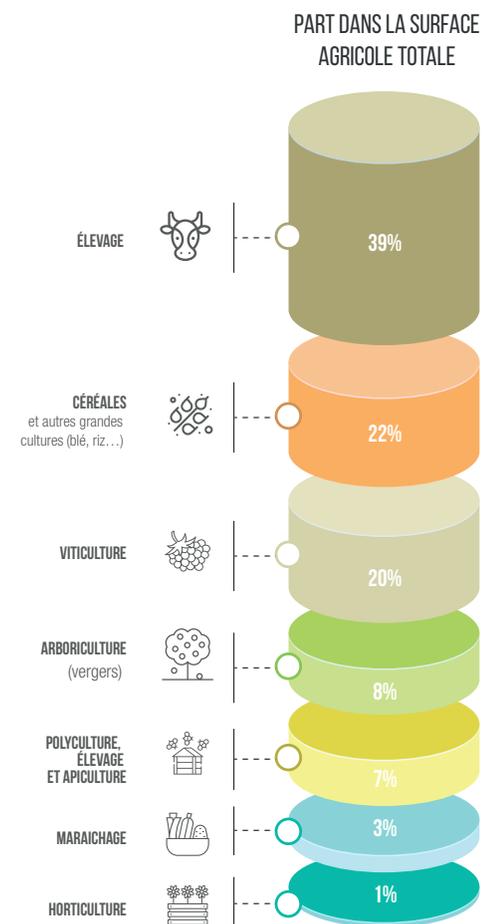
Près d'un cinquième du territoire métropolitain est agricole. Si l'on ajoute les espaces pastoraux dans les massifs, près d'un quart du territoire est alors dédié à une activité agricole. Concentrées plus spécialement au nord et à l'ouest du périmètre, les 2500 exploitations aujourd'hui en activité pourraient couvrir l'ensemble des besoins alimentaires du territoire : on y produit des céréales, de la vigne, de l'olivier, des légumes et des fruits (serres et vergers), ainsi que de la viande (élevage). Sur la façade maritime, la pêche côtière, l'aquaculture et la conchyliculture complètent ces productions.

Cette agriculture, proche d'un bassin de consommation de près de 2 millions d'habitants, part pourtant majoritairement à l'exportation. Au-delà de son rôle dans l'approvisionnement alimentaire, l'agriculture contribue également au bon fonctionnement écologique du territoire : gestion de l'eau, entretien des paysages... Elle accueille également de nombreuses espèces, certaines étant protégées et/ou endémiques.

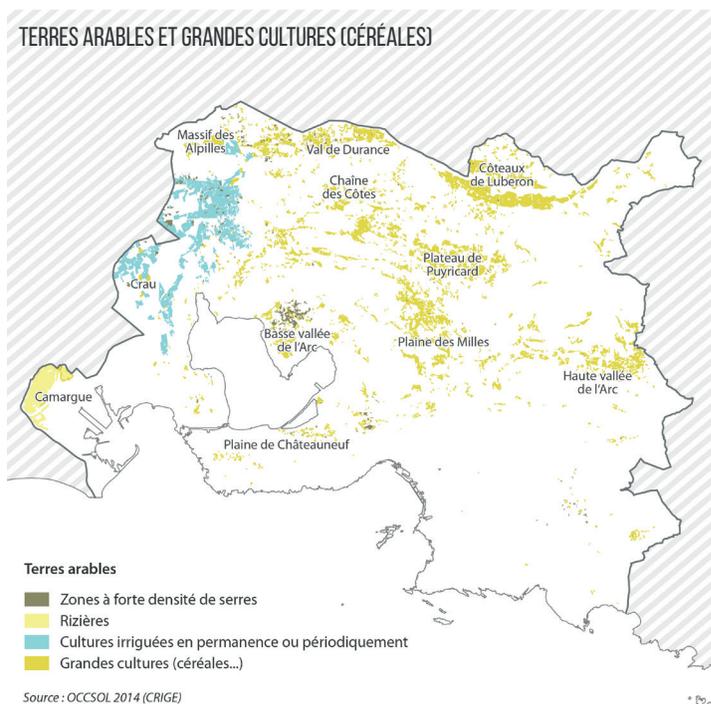
AU NORD-OUEST, DES COMMUNES TRÈS AGRICOLES



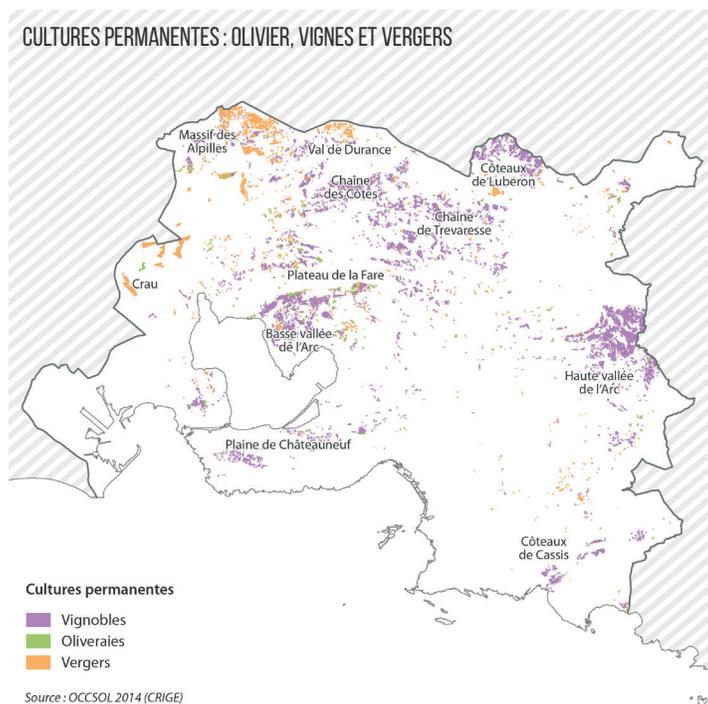
DIVERSITÉ DES PRODUCTIONS AGRICOLES



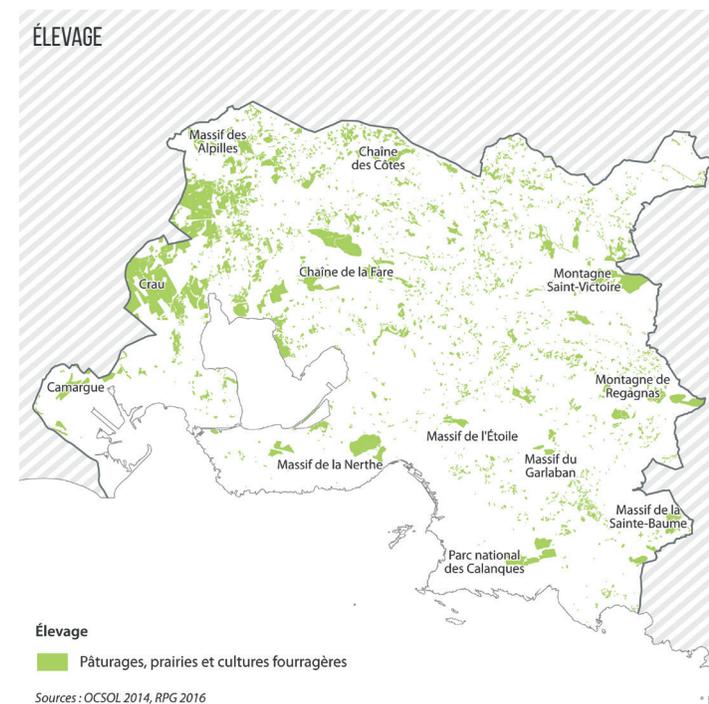
TERRES ARABLES ET GRANDES CULTURES (CÉRÉALES)



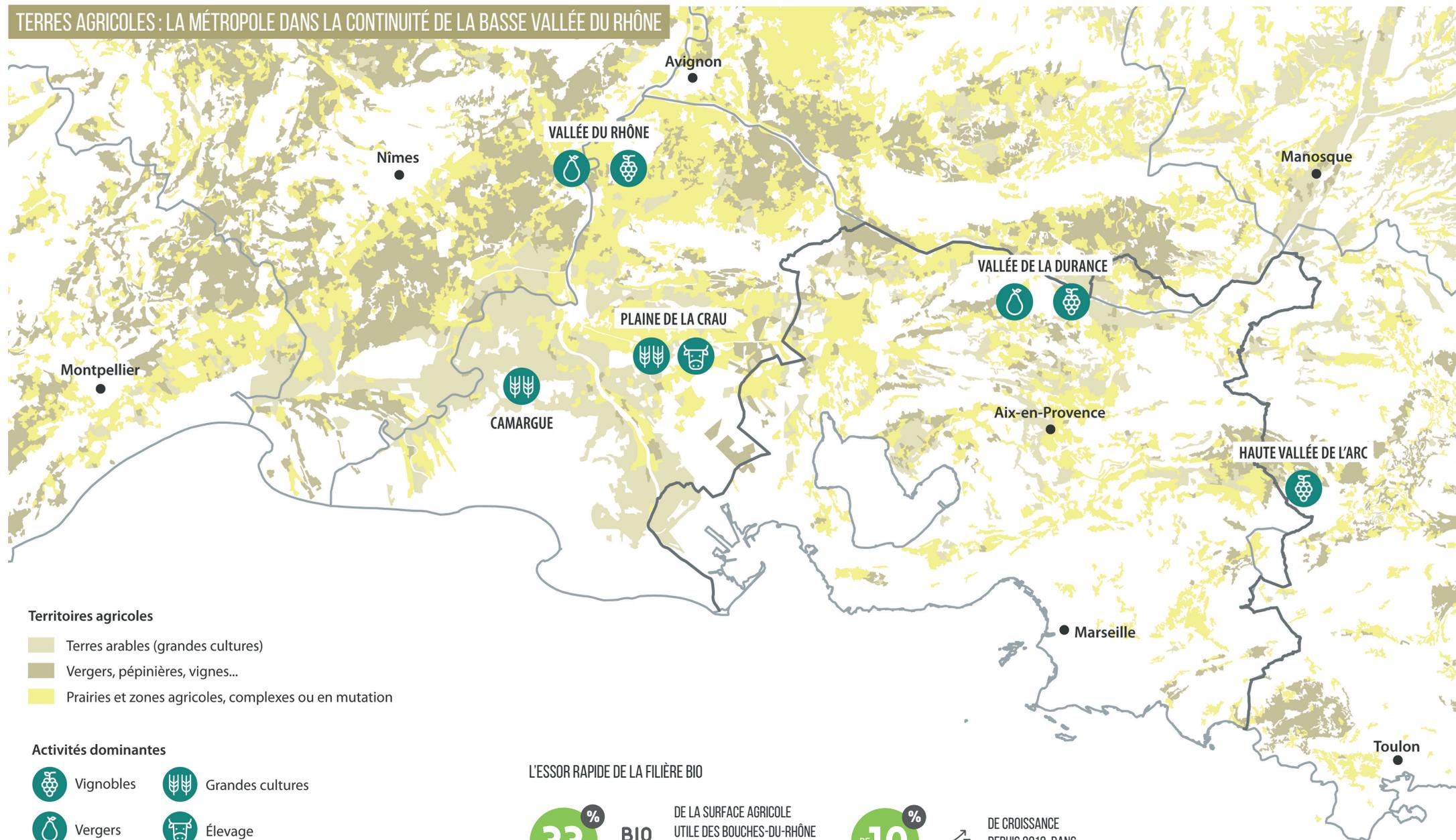
CULTURES PERMANENTES : OLIVIER, VIGNES ET VERGERS



ÉLEVAGE



TERRES AGRICOLES : LA MÉTROPOLE DANS LA CONTINUITÉ DE LA BASSE VALLÉE DU RHÔNE



Source : OCCSOL 2014 (CRIGE)

UN TERROIR AGRICOLE PLUS VASTE ENCORE, RECONNU POUR LA QUALITÉ DE SES PRODUCTIONS

L'agriculture ne s'arrête pas aux portes de la Métropole. Le Pays d'Arles et plus généralement la basse vallée du Rhône sont les « territoires-greniers » du sud-est français, proches de grands bassins de consommation (Montpellier, Avignon, Marseille). L'excellence des productions est attestée par le nombre important de labels, indications et appellations d'origine protégées (pour les vins, céréales, huiles d'olive, viandes, fromages). La filière Bio y est en forte croissance : près de 33% des surfaces agricoles sont certifiées dans le département.

L'ESSOR RAPIDE DE LA FILIÈRE BIO



SOURCES : PAT, AGENCE BIO 2019



DE NOMBREUX SIGNES ET APPELLATIONS DE QUALITÉ



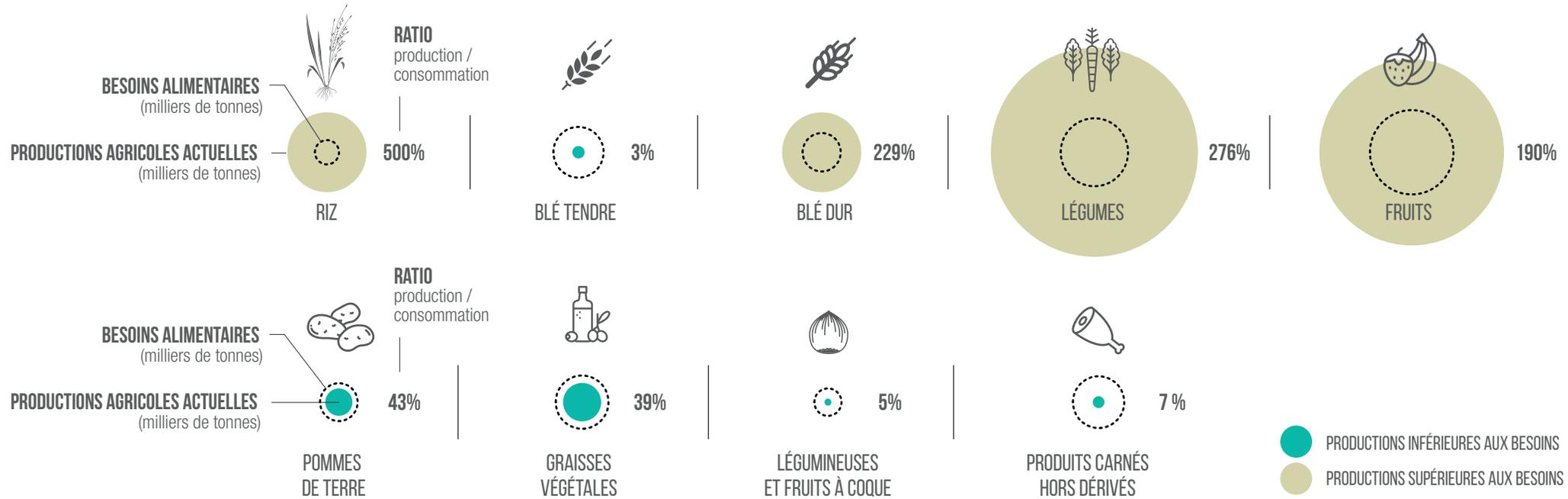
* IGP : Indication Géographique Protégée
AOP : Appellation d'Origine Protégée

AGRICILES
2 AOP HUILE D'OLIVE (AIX-EN-PROVENCE ET VALLÉE DES BAUX)
AOP FOIN DE CRAU - AOP BROUSSE DU ROVE

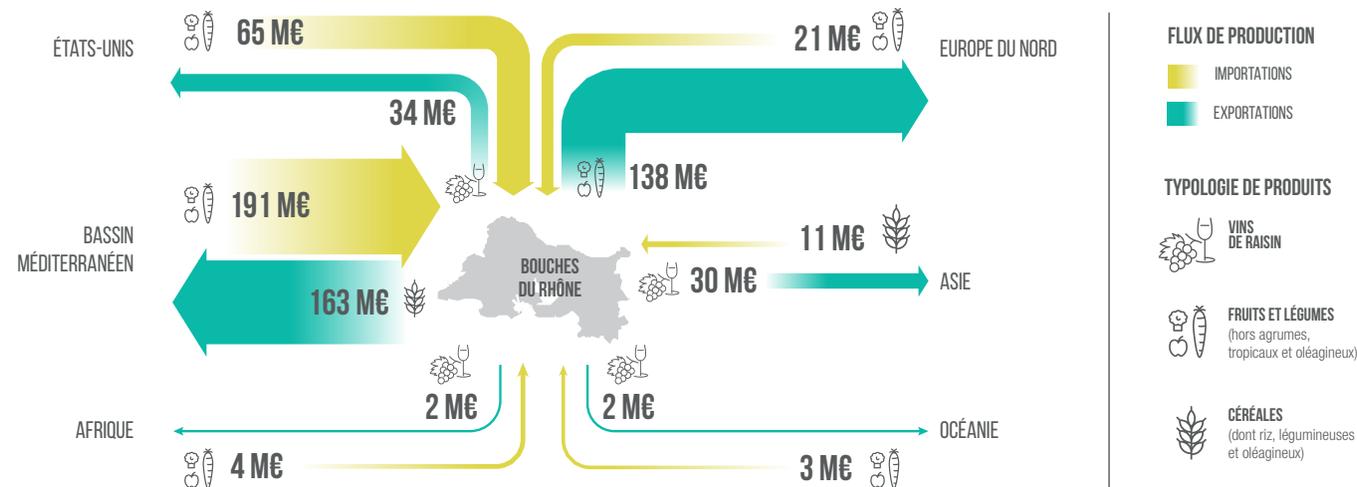
L'ESSOR DE LA VENTE EN CIRCUITS COURTS



L'AGRICULTURE MÉTROPOLITAINE PEUT-ELLE NOURRIR LES HABITANTS ?



D'OÙ VIENT CE QUE L'ON MANGE ? LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX



LE DÉPARTEMENT PRODUIT DE TOUT, MAIS ESSENTIELLEMENT POUR L'EXPORTATION

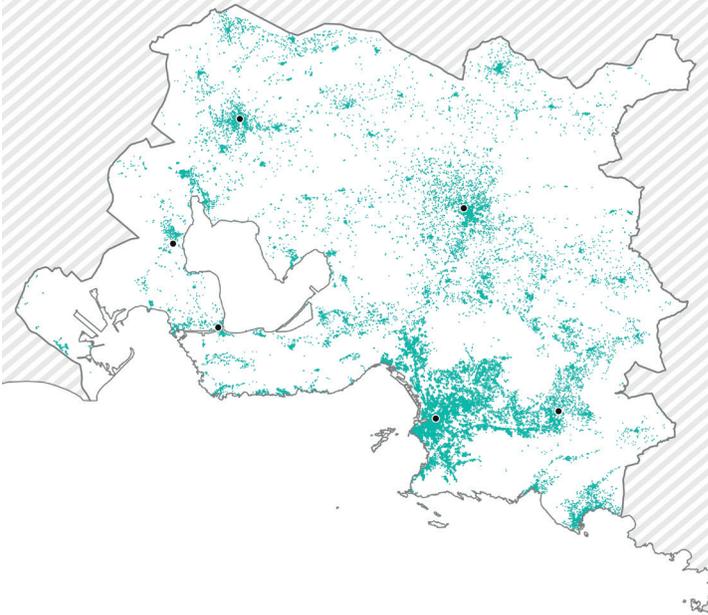
Premier producteur national de nombreux fruits et légumes (pêches, salades, tomates, poires...), le département des Bouches-du-Rhône importe davantage de produits agricoles qu'il n'en exporte. Une partie importante des échanges de produits agricoles se fait avec l'Europe du nord et le bassin méditerranéen. Cette demande locale et européenne s'oriente de plus en plus vers des produits de qualité : productions viticoles et maraîchères sont aujourd'hui fortement demandées, alors que les marchés locaux sont en attente d'approvisionnement (ils ne bénéficient que de 10% de la production locale). À l'échelle des Bouches-du-Rhône, la production locale ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins locaux, mais ces capacités sont très variables d'un produit à l'autre. Si le territoire pourrait être autonome pour certaines céréales (blé dur, riz), légumes et fruits, certaines filières « emblématiques » de la Provence comme l'olive ou les légumes secs sont sous-représentées au regard des besoins, tout comme les protéines animales (viande, lait, œufs). (Source : Agreste)



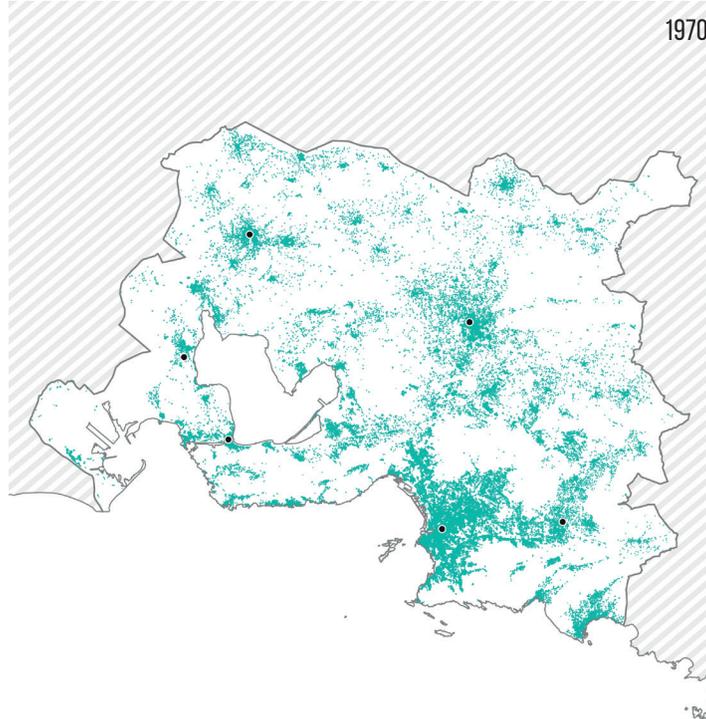
À QUOI RESSEMBLENT LES ESPACES URBAINS ? VILLES ET VILLAGES, CENTRALITÉS ET DYNAMIQUE D'URBANISATION

70 ANS DE CROISSANCE DE LA TACHE URBAINE

1950



1970

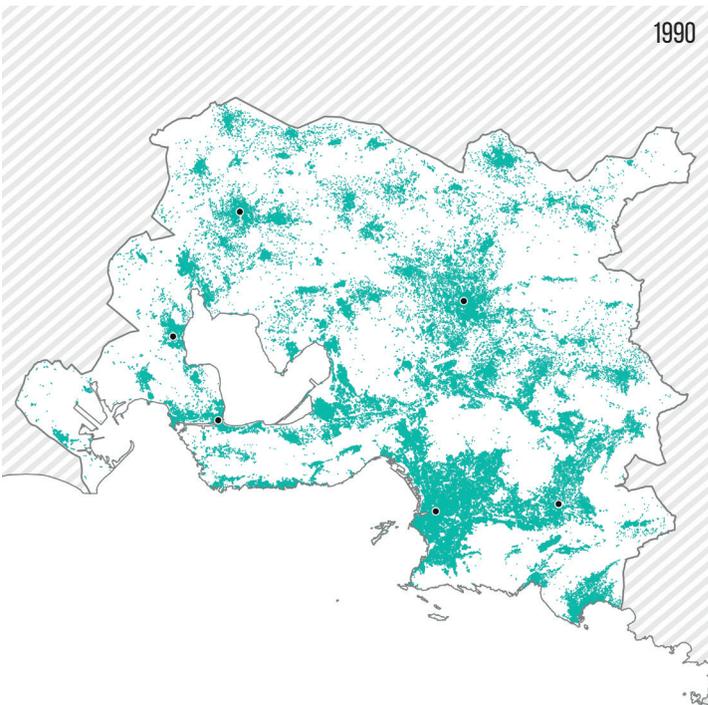


1950-2018 : COMMENT LA MÉTROPOLE S'EST PROGRESSIVEMENT URBANISÉE

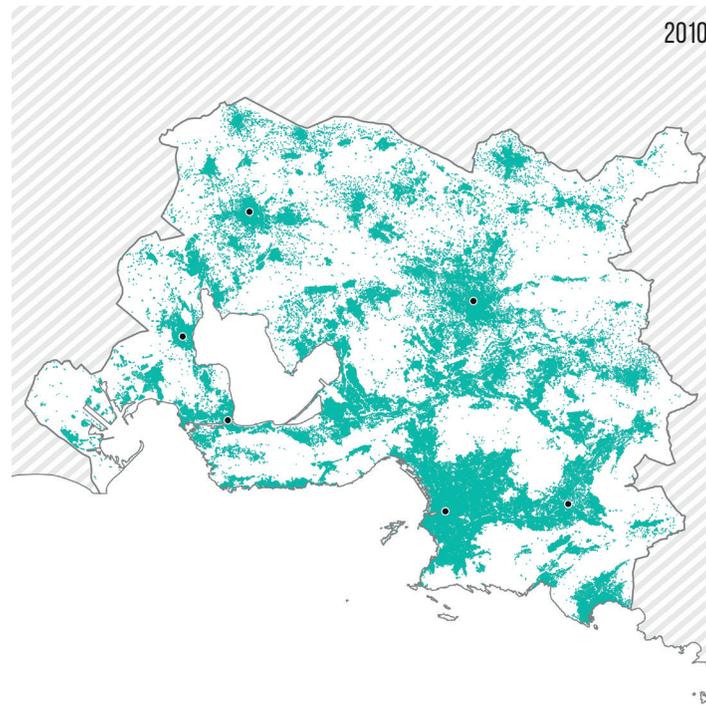
Sur longue période, le processus d'étalement urbain métropolitain est immédiatement perceptible. Entre les années 1960 et 1990, la population des Bouches-du-Rhône a augmenté à un rythme deux fois supérieur à la moyenne nationale, un rythme également supérieur à ce qu'ont connu les autres territoires industriels et/ou portuaires du pays. Cela est lié aux arrivées massives des rapatriés d'Algérie dans les années 60, ainsi qu'à la création de la zone industrialo-portuaire de Fos et des villes nouvelles sur les rives de l'Étang de Berre pour y loger la main d'œuvre.

Le rythme de consommation d'espace atteint son maximum dans les années 1990, période de l'extension pavillonnaire. Aujourd'hui, c'est l'économie (créations de zones industrielles ou commerciales) qui explique la majorité de la consommation d'espace: 55% des espaces (naturels ou agricoles) qui ont été urbanisés entre 2006 et 2014 sont devenus des zones industrielles et commerciales. La création de zones résidentielles représente 1/3 des surfaces consommées.

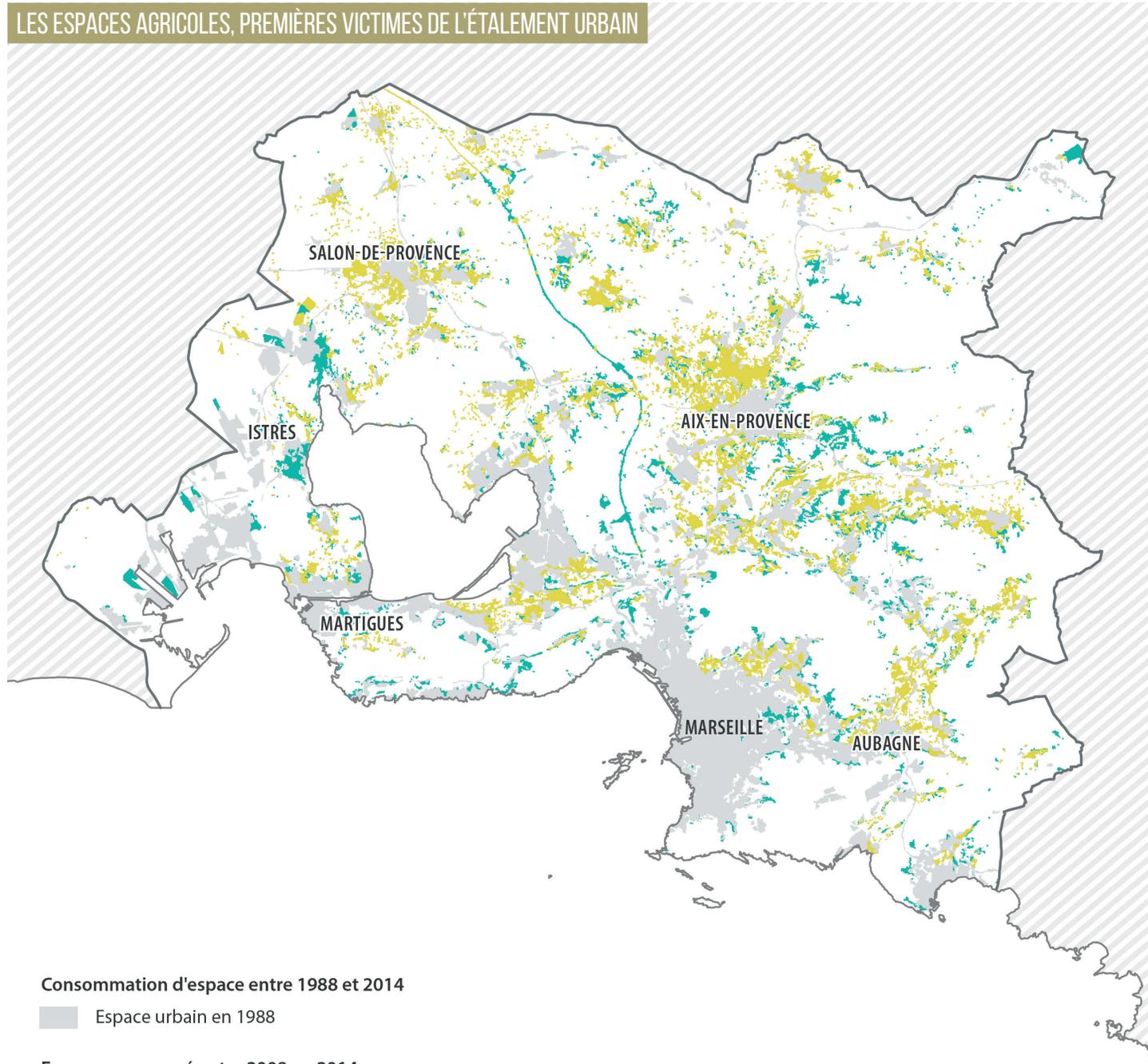
1990



2010



LES ESPACES AGRICOLES, PREMIÈRES VICTIMES DE L'ÉTALEMENT URBAIN



Consommation d'espace entre 1988 et 2014

■ Espace urbain en 1988

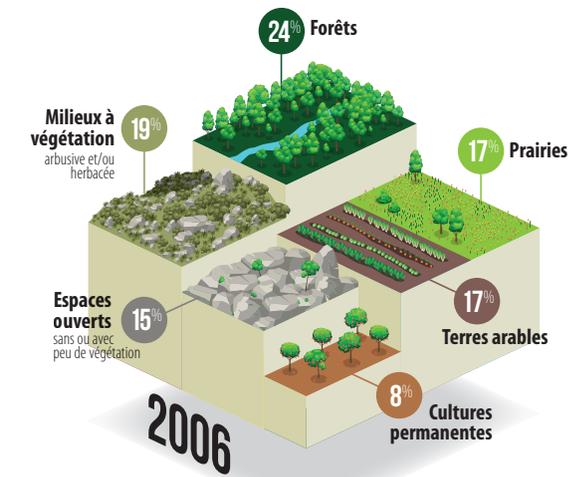
Espace consommé entre 2008 et 2014

■ Sur milieu agricole

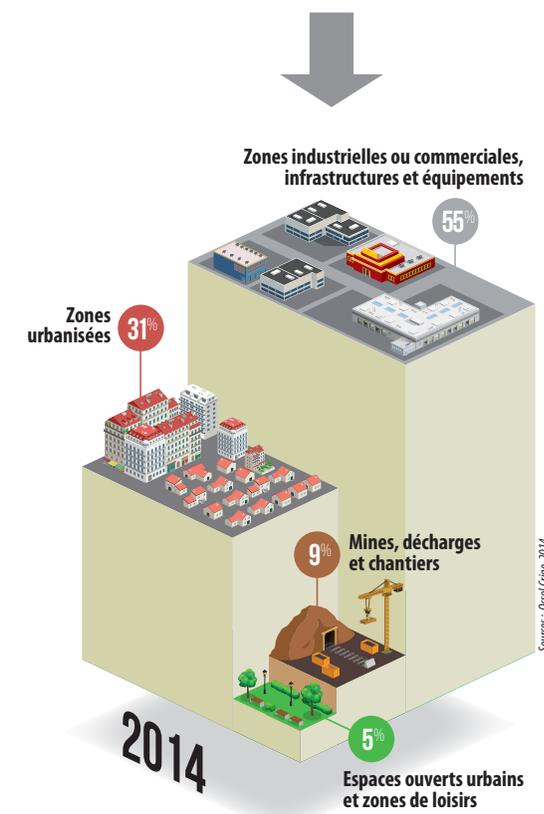
■ Sur milieu naturel

Sources : OCCSOL 2014 (CRIGE)

10 000 HECTARES D'ESPACES NATURELS/AGRICILES PERDUS DEPUIS 1990



Une variété d'espaces agricoles et naturels perdus

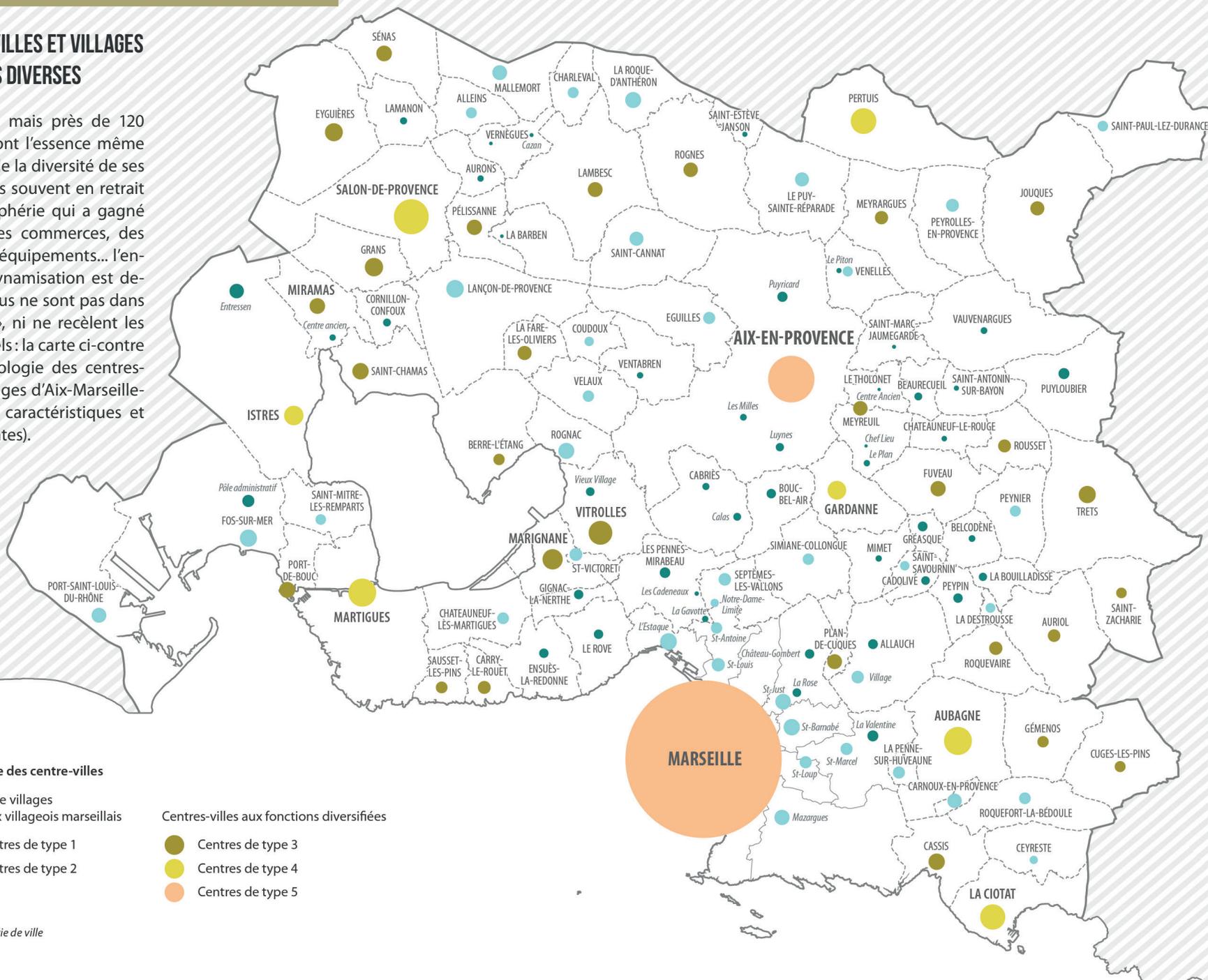


Une majorité de zones d'activités créées

LES CENTRES DES VILLES ET DES VILLAGES DE LA MÉTROPOLE

120 CENTRES-VILLES ET VILLAGES AUX FONCTIONS DIVERSES

92 communes... mais près de 120 «centres»: ils sont l'essence même de l'urbain et de la diversité de ses fonctions. Restés souvent en retrait face à une périphérie qui a gagné des emplois, des commerces, des logements, des équipements... l'enjeu de leur redynamisation est devenu majeur. Tous ne sont pas dans le même «état», ni ne recèlent les mêmes potentiels: la carte ci-contre dresse une typologie des centres-villes et des villages d'Aix-Marseille-Provence (leurs caractéristiques et tendances récentes).



TYPE 1

44 centres de villages ou noyaux villageois d'une commune à plusieurs centres. De petits centres à vocation essentiellement résidentielle, avec peu de fonctions.

CARACTÉRISTIQUES

- Proches des pôles d'emplois
- Peu de services et peu de diversité d'équipements
- Mauvaise connexion centre / périphérie
- Peu d'habitants
- Peu de diversité d'habitat

TENDANCES

- Fort développement commercial périphérique
- Peu de potentiel d'évolution
- Faible potentiel de clientèle
- Vieillesse

TYPE 2

38 petits centres de villages et noyaux villageois marseillais, à vocation essentiellement résidentielle, mais accueillant également quelques commerces et services répondant à des besoins de proximité.

CARACTÉRISTIQUES

- Traversés par des flux de transit
- Bonne connexion à la périphérie
- Place importante de la voiture
- Présence d'espaces verts
- Faible densité commerciale mais réponse aux besoins du quotidien
- Génèrent de l'animation (écoles, bibliothèques)
- Offre résidentielle plus diversifiée qu'en périphérie
- Attractifs pour les jeunes

TENDANCES

- Risque de fragilisation du tissu commercial sous l'effet du développement périphérique
- Besoin de maintenir les équipements publics
- Risques de fragilisation du rôle résidentiel

TYPE 3

28 centres plus importants aux fonctions diversifiées et attractives pour les habitants vivants dans les communes alentour. Ils ont un rôle de centralité pour leur bassin de vie.

CARACTÉRISTIQUES

- Localisation stratégique: développement commercial en entrée de ville
- Offre de commerces, services, large gamme d'équipements (au-delà des besoins du quotidien)
- Bonne qualité de vie et haut niveau d'animation
- Diversité de l'offre de logements, présence de jeunes, dynamique de peuplement fragile et concurrence résidentielle périphérique

TENDANCES

- Centres-locomotives pour leur bassin de vie: dynamique économique avérée et souvent en croissance, mais rôle résidentiel fragilisé (vieillesse, départ des familles)

TYPE 4

7 centres-villes de villes moyennes, atteignant 1 km de diamètre. Jouant certaines fonctions métropolitaines, ils accueillent un nombre important d'emplois et de commerces. Leur rôle résidentiel est plus diversifié.

CARACTÉRISTIQUES

- Centres « attracteurs »: gamme de commerces / services rayonnante, pôles d'emplois importants
- Centres bien connectés et desservis en transports
- Offre commerciale parfois vieillissante, offre de bureau obsolète
- Environnement favorable: parcs et jardins
- Se sont étendus: diversification des tissus
- Population jeune, offre résidentielle inadaptée aux familles
- Forte densité

TENDANCES

- Des centres qui deviennent plus attractifs
- Des potentiels d'évolution dans les tissus de faubourg
- Des centres patrimoniaux difficiles à faire muter: parc de logements qui spécialise le peuplement, poches de pauvreté et d'habitat dégradé

TYPE 5

2 centres-villes de rayonnement métropolitain (voire au-delà). Bien desservis en transports en commun, ils ont une dynamique économique de premier plan et jouent des fonctions résidentielles variées, contribuant à la dynamique métropolitaine.

CARACTÉRISTIQUES

- Centres au poids majeur dans le fonctionnement métropolitain: gamme de commerces / services diversifiés, bonne connexion aux grands axes et aux transports, importants pôles d'emplois
- Centres pluriels: plusieurs quartiers, ambiances, dynamiques
- Centres « de passage » où les habitants ne restent pas longtemps: prévalence de petits logements à louer, habitat parfois vétuste (Aix) et dégradé (Marseille)
- Peu de nature en ville

TENDANCES

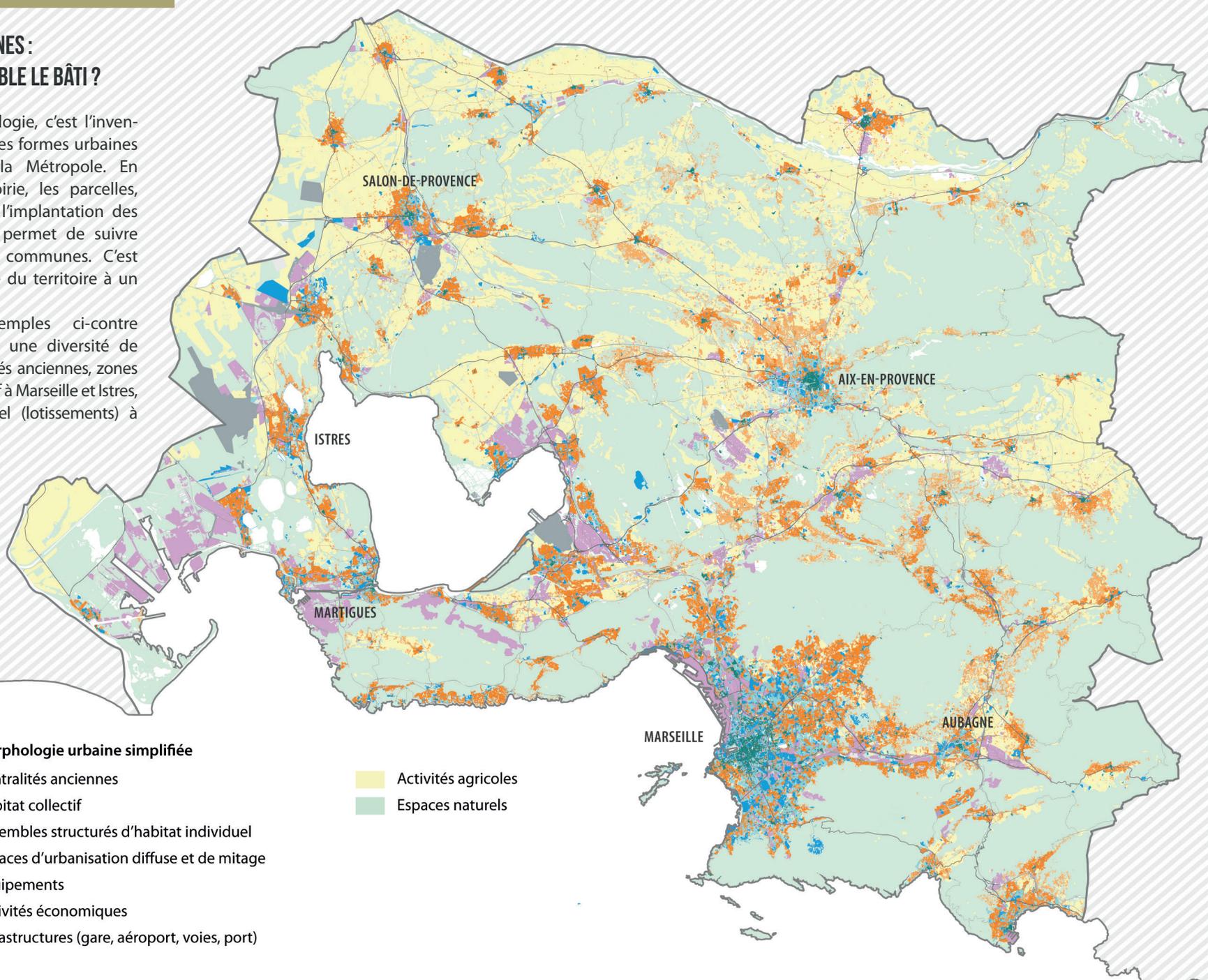
- Centres générateurs de flux mais dont le poids diminue
- Des concurrences entre fonctions qui réduisent l'attractivité
- Un confort peu propice à stabiliser les habitants
- Parc de logements qui tend à spécialiser le peuplement

120 CENTRES DE VILLES ET DE VILLAGES

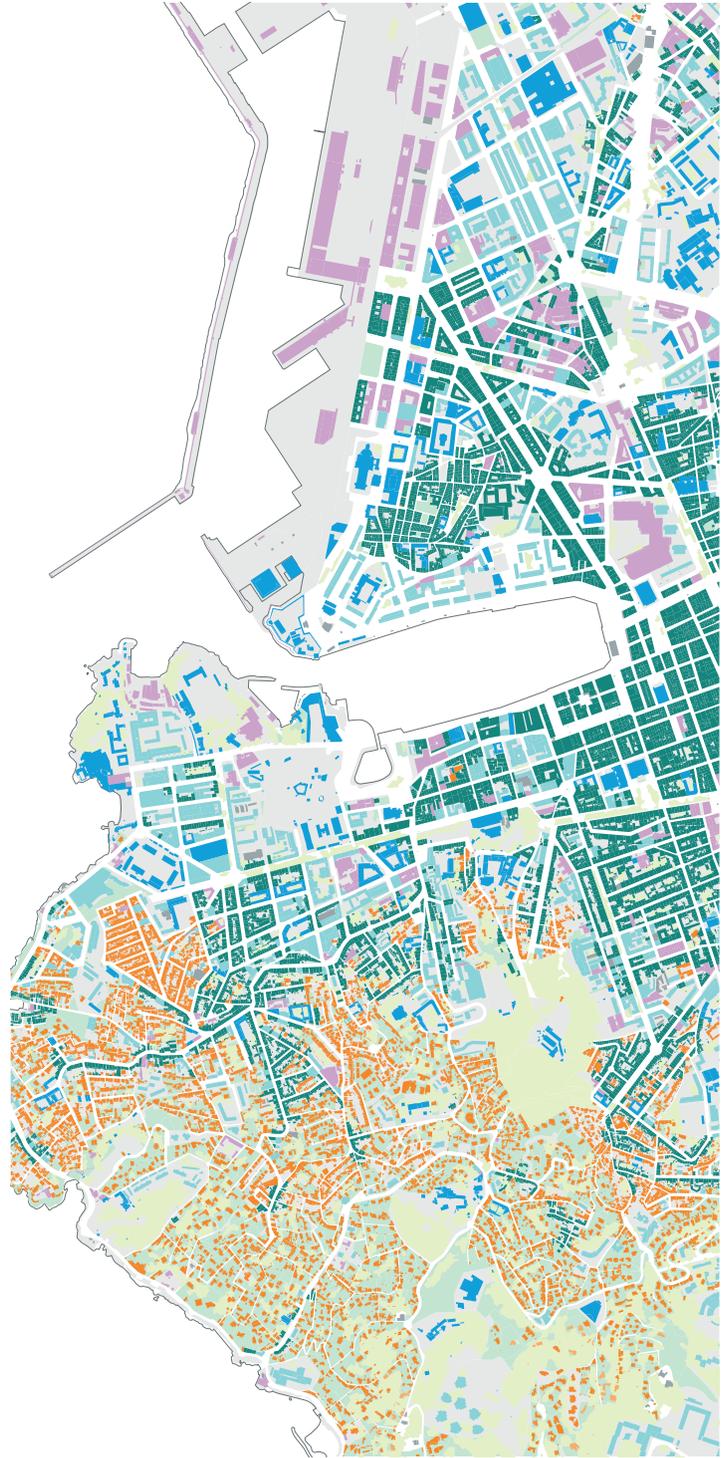
FORMES URBAINES : À QUOI RESSEMBLE LE BÂTI ?

La typomorphologie, c'est l'inventaire de toutes les formes urbaines existant dans la Métropole. En analysant la voirie, les parcelles, les volumes et l'implantation des bâtiments, elle permet de suivre l'évolution des communes. C'est la photographie du territoire à un temps T.

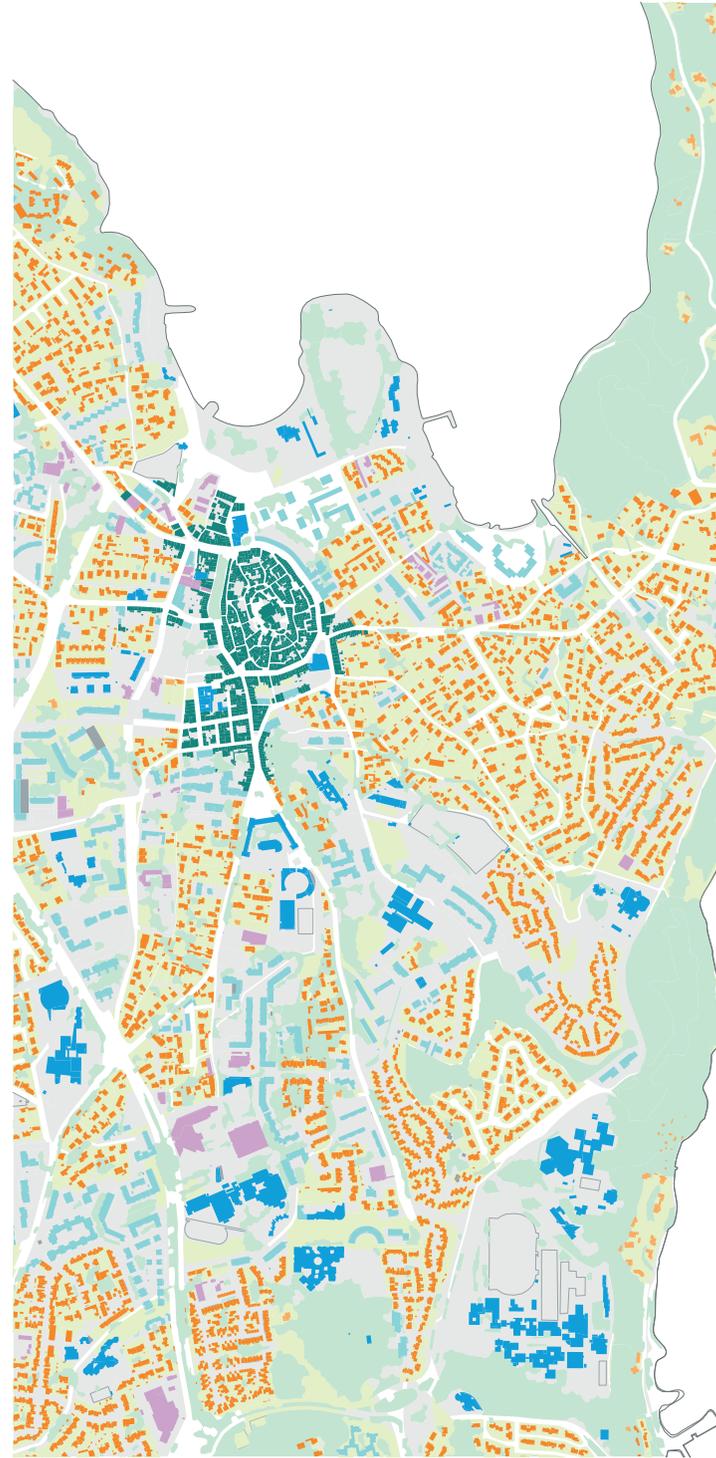
Les trois exemples ci-contre donnent à voir une diversité de formes: centralités anciennes, zones d'habitat collectif à Marseille et Istres, habitat individuel (lotissements) à Velaux.



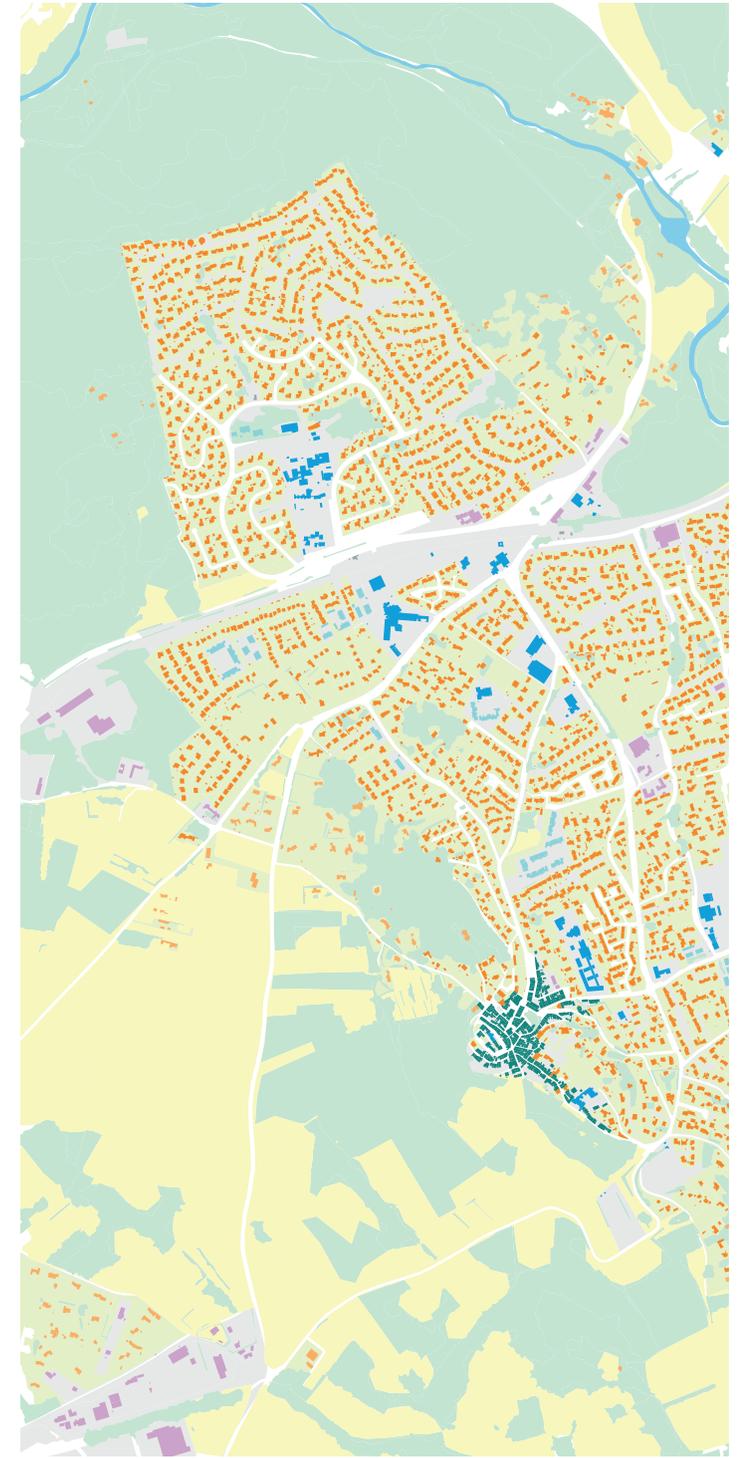
MARSEILLE



ISTRES



VELAUX



QUESTIONS

07

▶ 10

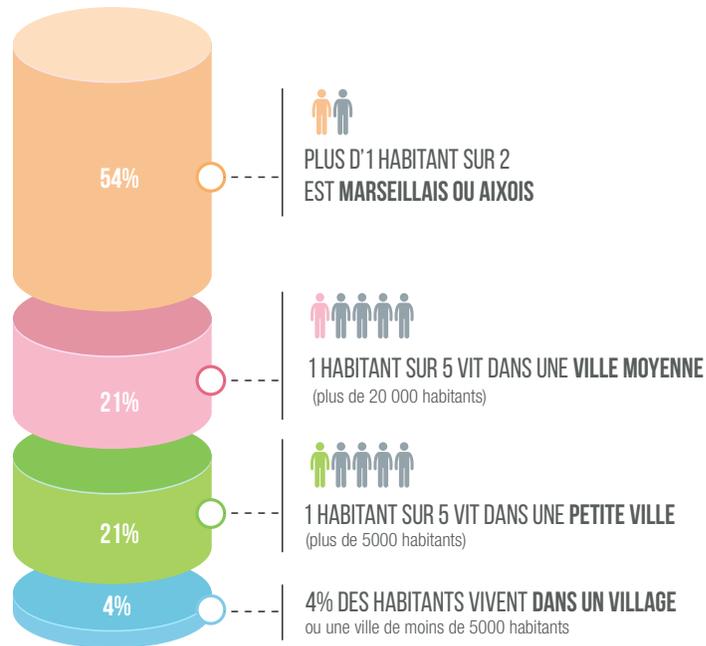
LES HABITANTS

- 07 COMBIEN D'HABITANTS ? COMMENT LA POPULATION ÉVOLUE-T-ELLE ?
- 03 QUI SONT LES HABITANTS D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE ?
- 09 OÙ VIVENT EN PARTICULIER... ?
- 10 CEUX QUI ARRIVENT, CEUX QUI REPARTENT, CEUX QUI RESTENT :
QUE SAIT-ON DES PARCOURS RÉSIDENIELS ?

C7

COMBIEN D'HABITANTS ? COMMENT LA POPULATION ÉVOLUE-T-ELLE ?

3 HABITANTS SUR 4 VIVENT DANS UNE GRANDE VILLE OU UNE VILLE MOYENNE

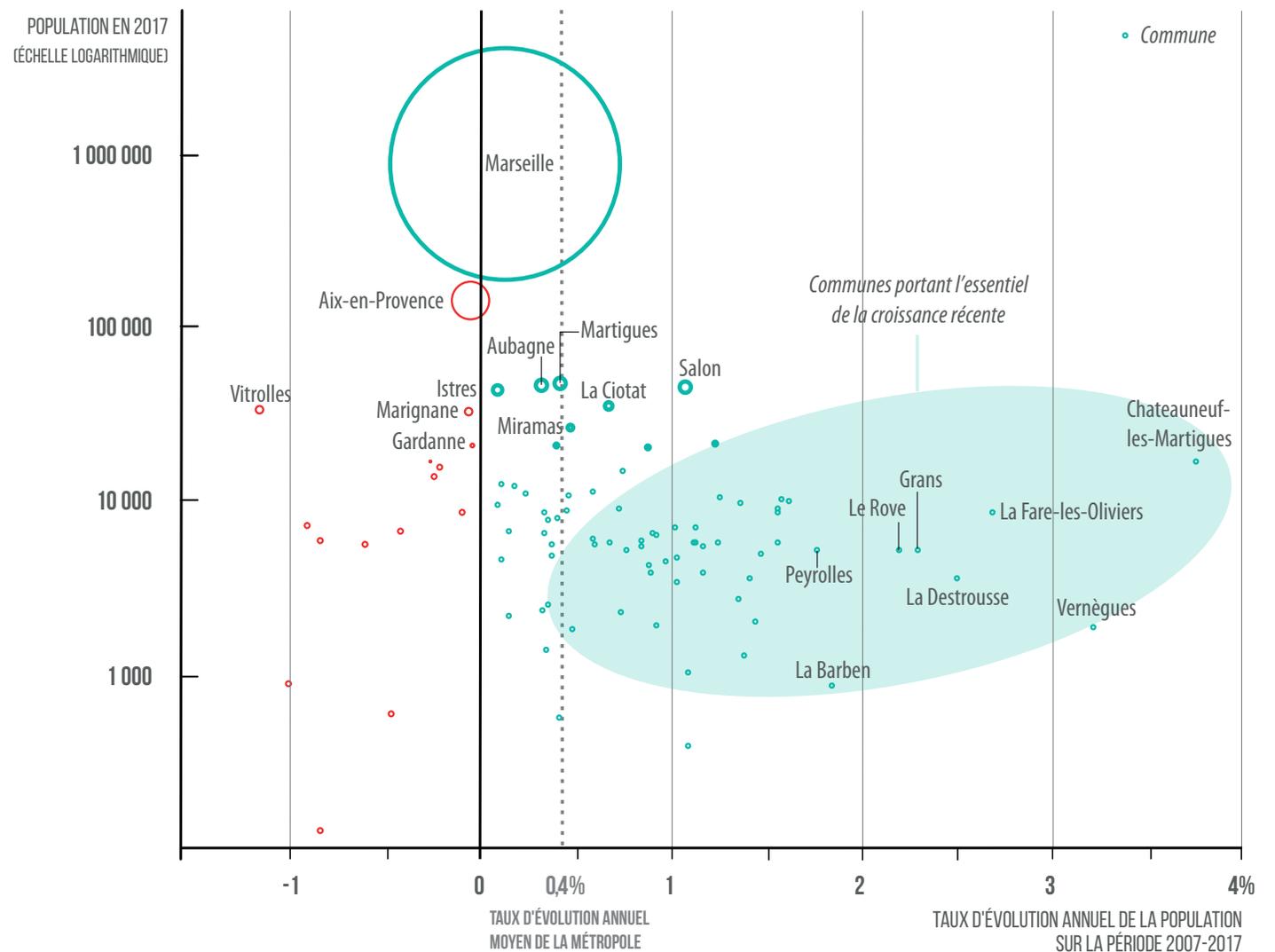


LES GRANDES VILLES CONCENTRENT LA POPULATION, MAIS LA DYNAMIQUE EST DU CÔTÉ DES PLUS PETITES

Si Marseille et Aix-en-Provence concentrent plus de la moitié de la population métropolitaine (et les villes moyennes un cinquième), ce sont les petites villes (moins de 20 000 habitants) et les villages qui connaissent la plus forte croissance sur la période récente. Desserrement des ménages, attrait pour la maison individuelle en accession et foncier moins cher sont les principaux facteurs expliquant cette dynamique.

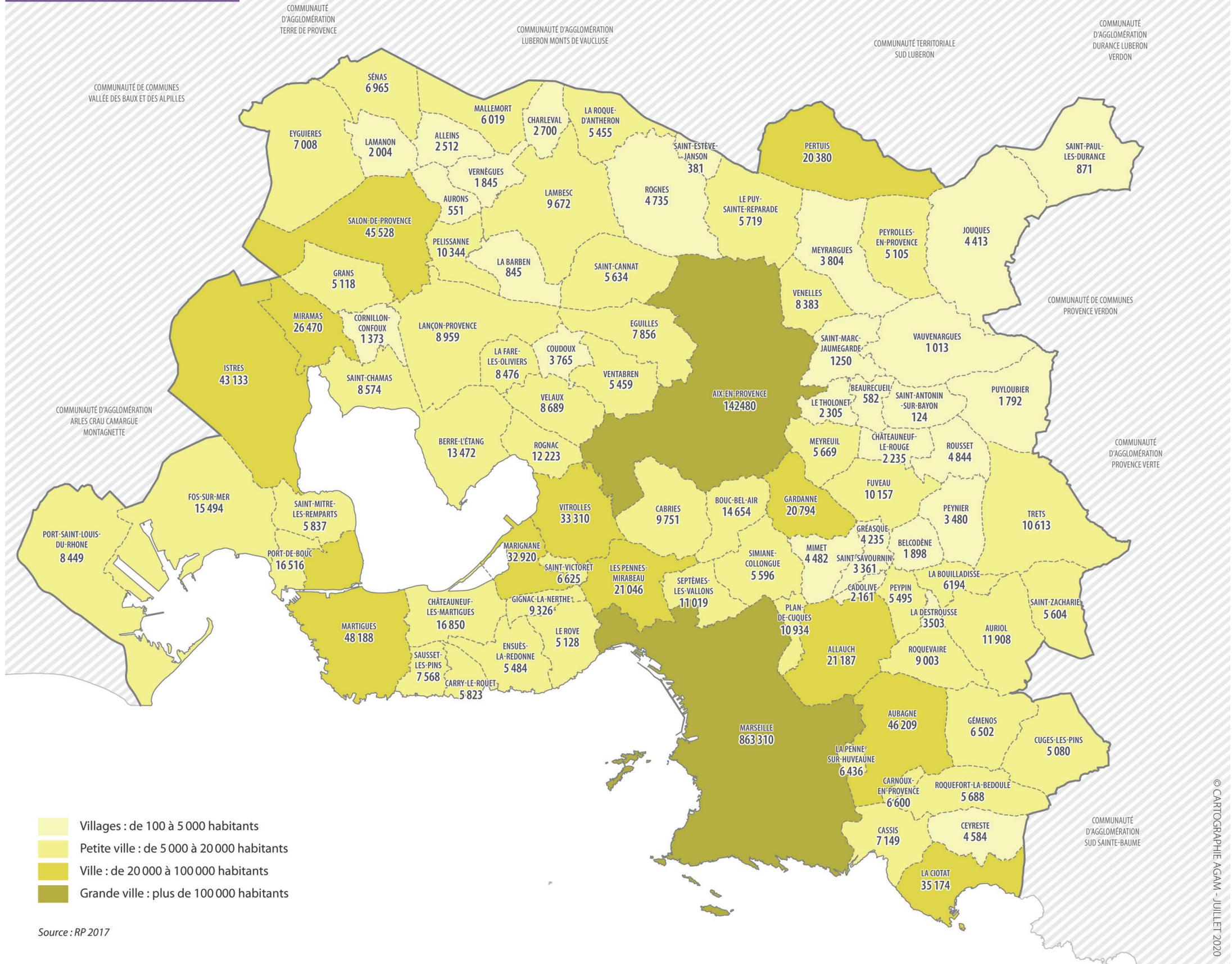
Si l'on observe les communes par «strate démographique», l'on constate que le ralentissement démographique constaté depuis maintenant une dizaine d'années (croissance de +0,8% / an entre 1999 et 2007, tombant à +0,2% entre 2007 et 2012 et +0,4% entre 2012 et 2017) est quasiment exclusivement dû à la perte d'attractivité des plus grandes villes (+ de 30 000 habitants). Les petites villes portent aujourd'hui l'attractivité d'Aix-Marseille-Provence: 1/3 des communes affichent des taux de croissance excédant 1% chaque année, alimentant la mécanique de périurbanisation (cf. carte p.47).

LES PETITES COMMUNES PORTENT LA CROISSANCE MÉTROPOLITAINE

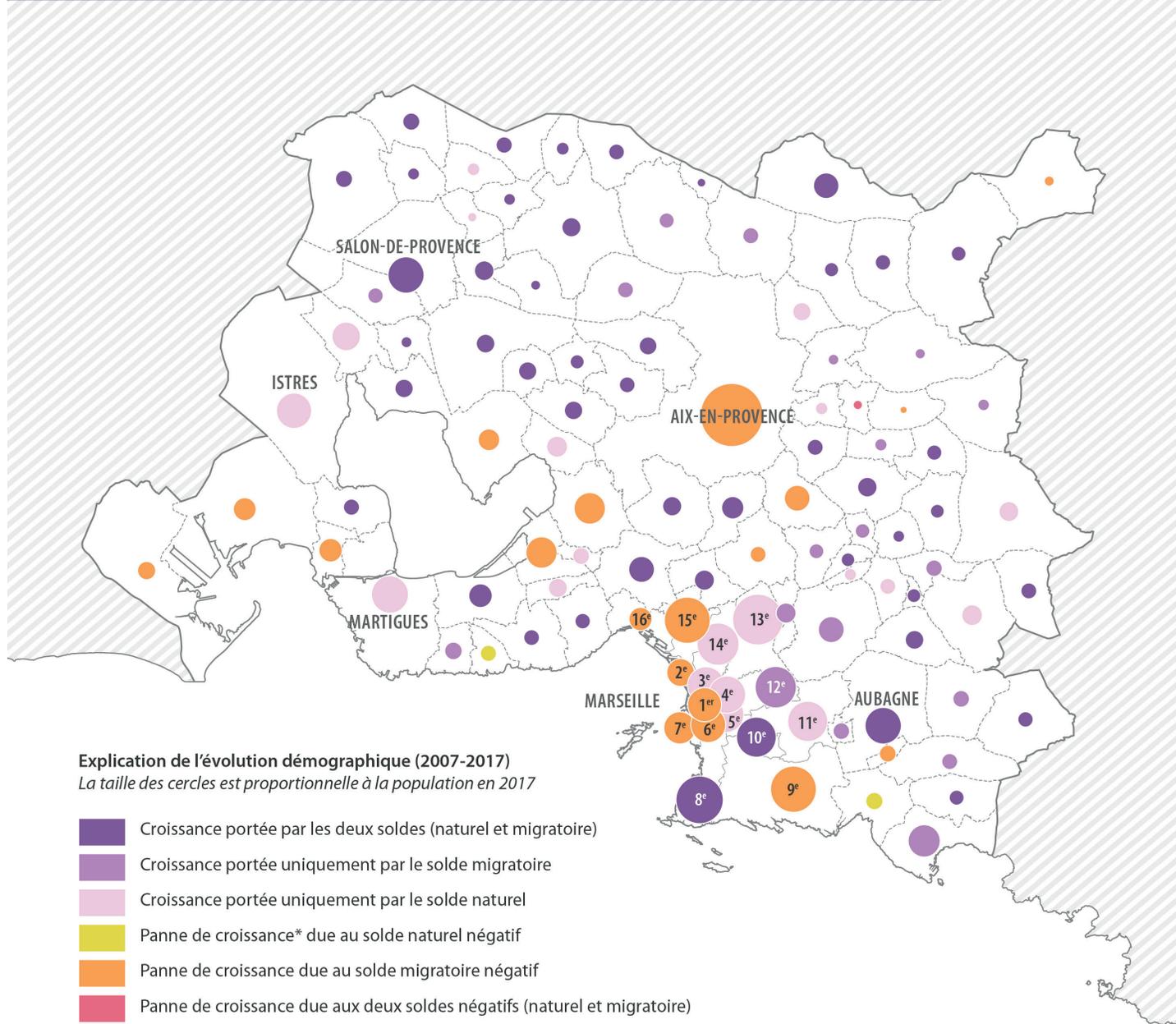


Sources : RP 2007, RP 2017

POPULATION PAR COMMUNE EN 2017



NAISSANCES OU ARRIVÉES DE NOUVEAUX HABITANTS ? LES FACTEURS DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE



Explication de l'évolution démographique (2007-2017)
La taille des cercles est proportionnelle à la population en 2017

- Croissance portée par les deux soldes (naturel et migratoire)
- Croissance portée uniquement par le solde migratoire
- Croissance portée uniquement par le solde naturel
- Panne de croissance* due au solde naturel négatif
- Panne de croissance due au solde migratoire négatif
- Panne de croissance due aux deux soldes négatifs (naturel et migratoire)

* Panne de croissance : la population de la commune a baissé entre 2007 et 2017

Source : RP 2007, RP 2017

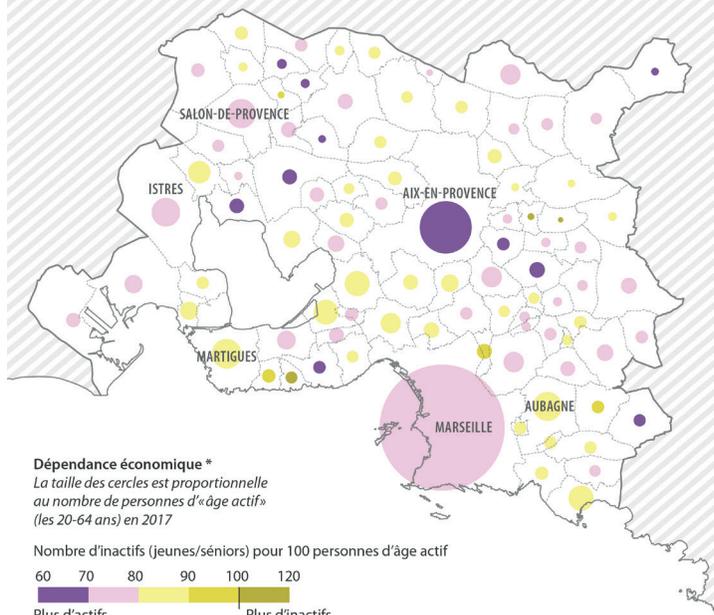
UNE CROISSANCE PORTÉE PAR LES NAISSANCES, MAIS UNE MÉTROPOLE EN PANNE D'ATTRACTIVITÉ VIS-À-VIS DE L'EXTÉRIEUR

Gagnant en moyenne 5 700 habitants/an entre 2007 et 2017 (ce qui représente une croissance d'environ 0,4%/an), la croissance métropolitaine est uniquement portée par le solde naturel (88 000 naissances sur la période). Le solde migratoire (la différence entre les arrivées et les départs) est, quant à lui, négatif : la Métropole a « perdu » plus de 31 000 habitants, signe d'une panne d'attractivité.

UNE MÉTROPOLE PLUS ÂGÉE QUE LES AUTRES, CONFRONTÉE À UN VIEILLISSEMENT RAPIDE

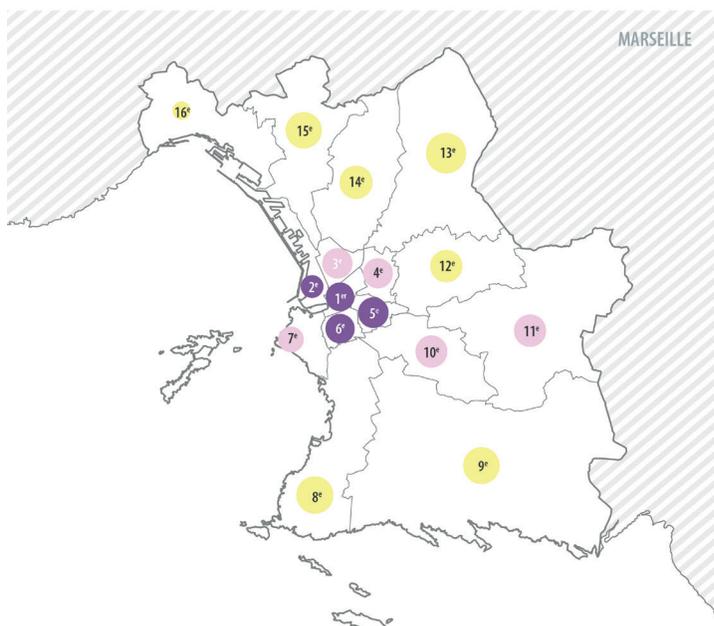
Au regard des autres grandes métropoles françaises, la Métropole compte davantage de personnes âgées (1 personne sur 5 a plus de 65 ans) et moins de personnes jeunes (moins de 20 ans). Elle « vieillit » aussi vite que les autres. Quelques communes d'Aix-Marseille-Provence comptent déjà plus de personnes âgées que de jeunes ; de nombreuses autres communes seront dans le même cas d'ici 2030. Par ailleurs, on compte en moyenne 80 personnes inactives (jeunes + seniors) pour 100 personnes dans la classe d'âge active (15-64 ans). Dans certaines communes, les personnes inactives sont déjà plus nombreuses qu'elles.

DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE : LES JEUNES / SÉNIORS PAR RAPPORT AUX ACTIFS

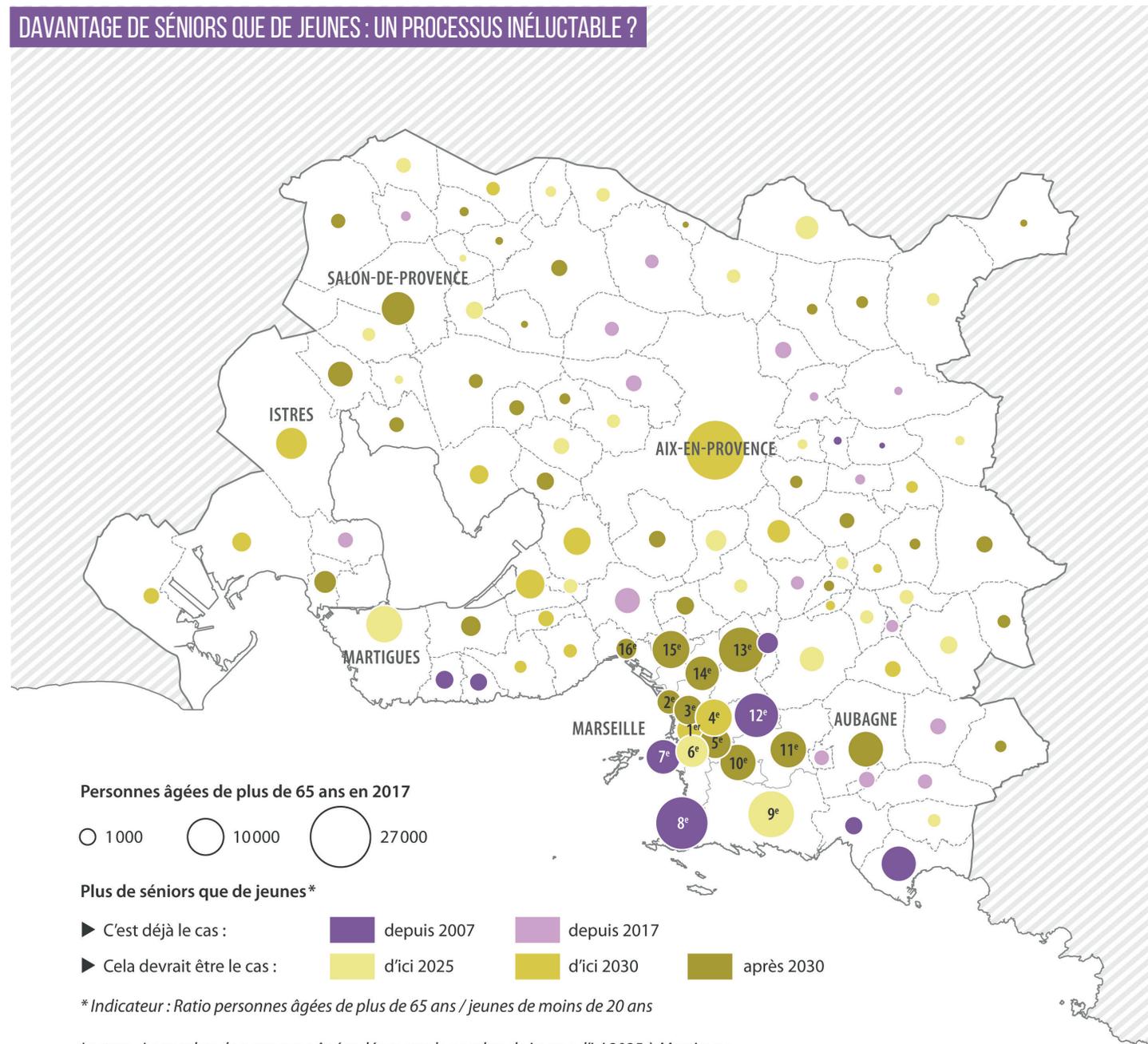


Source : RP 2017

Lecture : Aix-en-Provence compte 68 jeunes et séniors pour 100 personnes d'âge actif (20-64 ans).



DAVANTAGE DE SÉNIORS QUE DE JEUNES : UN PROCESSUS INÉLUCTABLE ?



* Indicateur : Ratio personnes âgées de plus de 65 ans / jeunes de moins de 20 ans

Lecture : Le nombre de personnes âgées dépassera le nombre de jeunes d'ici 2025 à Martigues, d'ici 2030 à Aix et après 2030 dans la majorité des arrondissements de Marseille

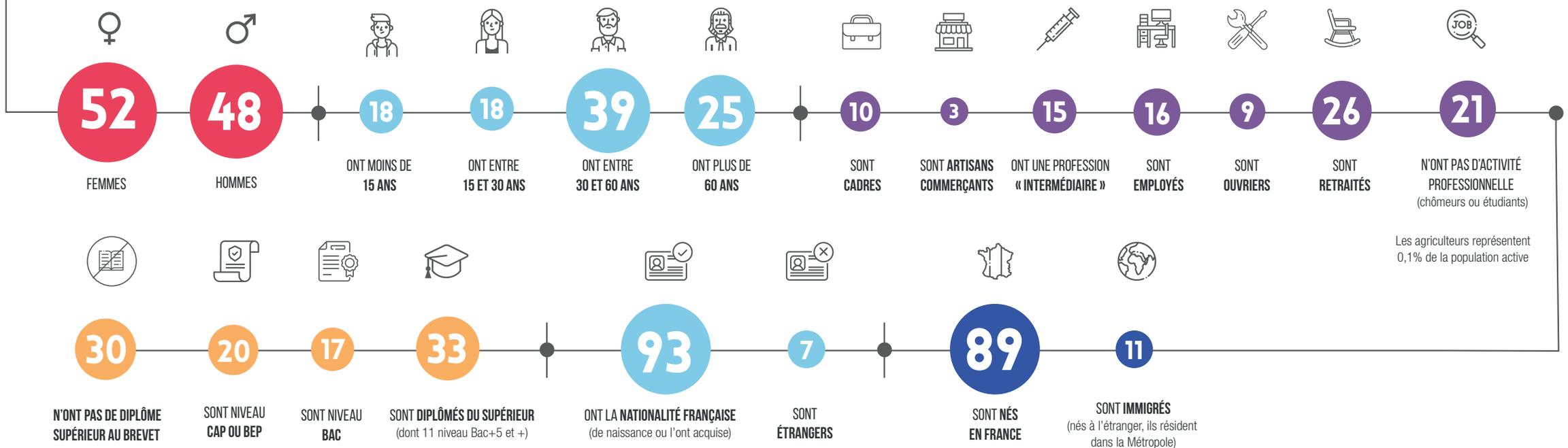
Source : INSEE 2017, prolongement de tendance à partir de l'évolution observée entre 2007 et 2017



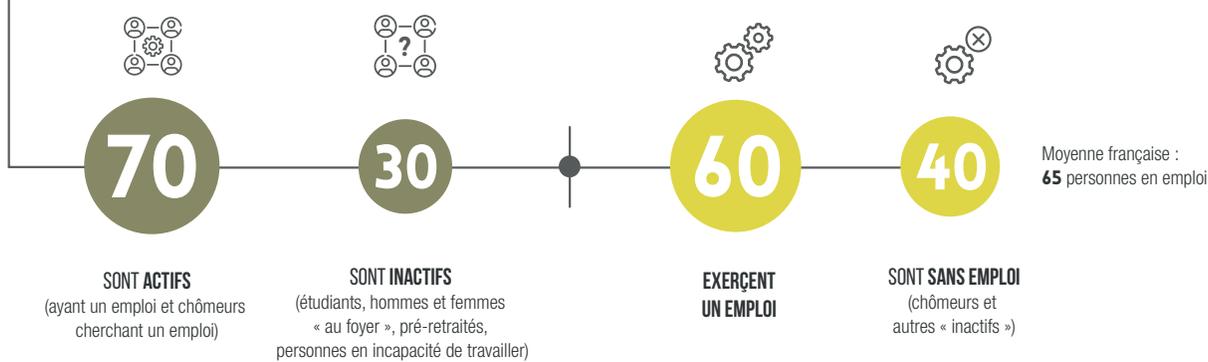
QUI SONT LES HABITANTS D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE ?

PORTRAITS-TYPES : ÂGE, GENRE, NIVEAU DE VIE...

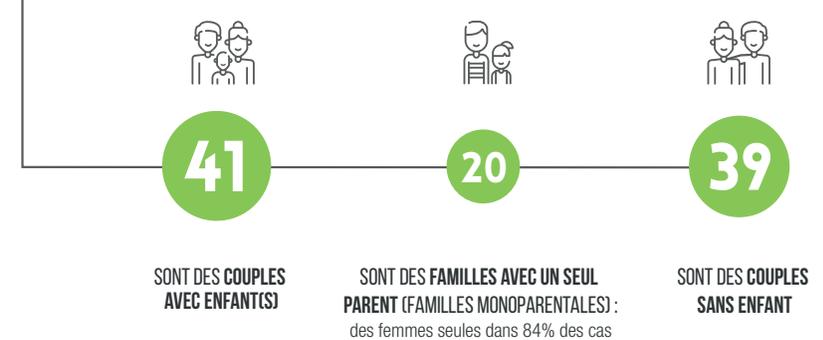
SI LA MÉTROPOLE COMPTAIT 100 HABITANTS, IL Y AURAIT...



SI LA MÉTROPOLE COMPTAIT 100 PERSONNES EN ÂGE DE TRAVAILLER (15-64 ANS)



SI LA MÉTROPOLE COMPTAIT 100 FAMILLES



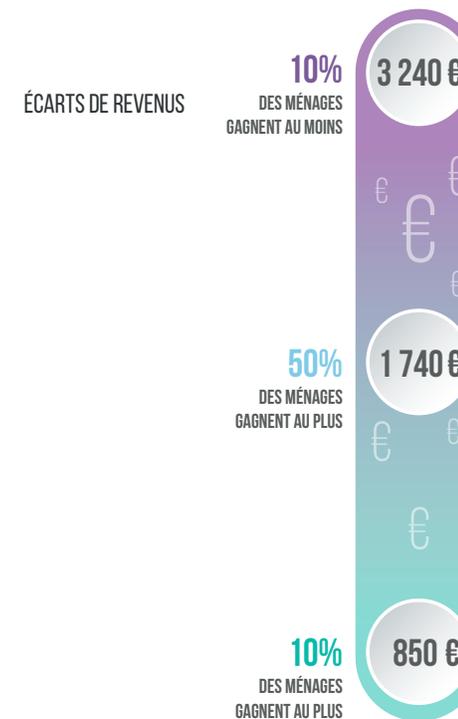
CE QUI DISTINGUE LA POPULATION MÉTROPOLITAINE (PAR RAPPORT À CELLE DES AUTRES MÉTROPOLIS)

Si la structure de la population métropolitaine ressemble en partie à celle des autres grandes villes françaises (ex: ratio hommes / femmes, nombre d'ouvriers...), Aix-Marseille-Provence se distingue car elle compte :

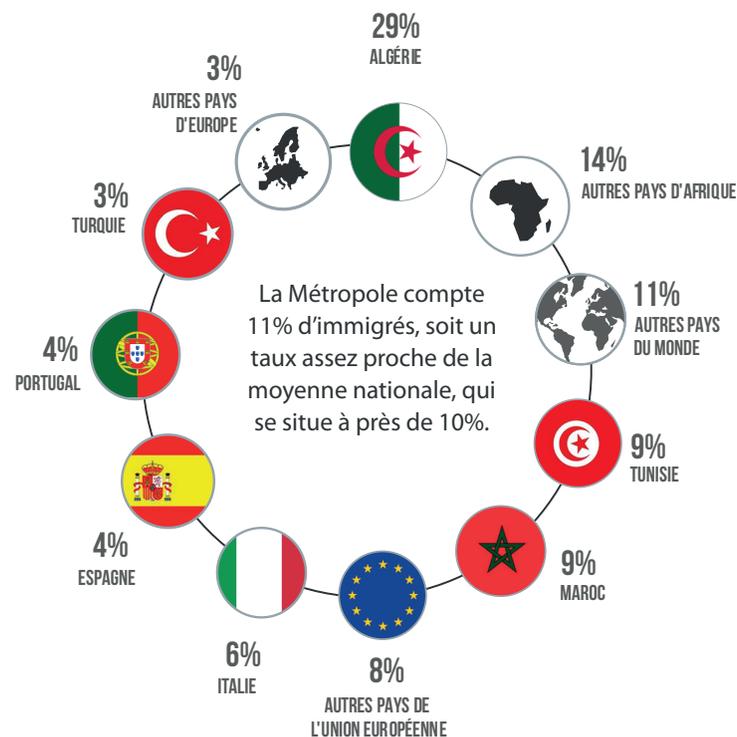
- moins de personnes jeunes (-20 ans)
- davantage de personnes âgées (65 ans et +)
- moins de cadres et de professions intellectuelles supérieures
- moins de population étrangère (n'ayant pas la nationalité française) et légèrement moins d'immigrés, une moindre diversité d'origines
- plus de familles monoparentales
- plus de personnes pauvres
- moins de diplômés du Supérieur et davantage de personnes sans aucun diplôme supérieur au brevet
- moins d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et moins d'actifs ayant un emploi.

DES HABITANTS AUX PLUS FAIBLES REVENUS (PAR RAPPORT AUX AUTRES MÉTROPOLIS), DES INÉGALITÉS PLUS MARQUÉES

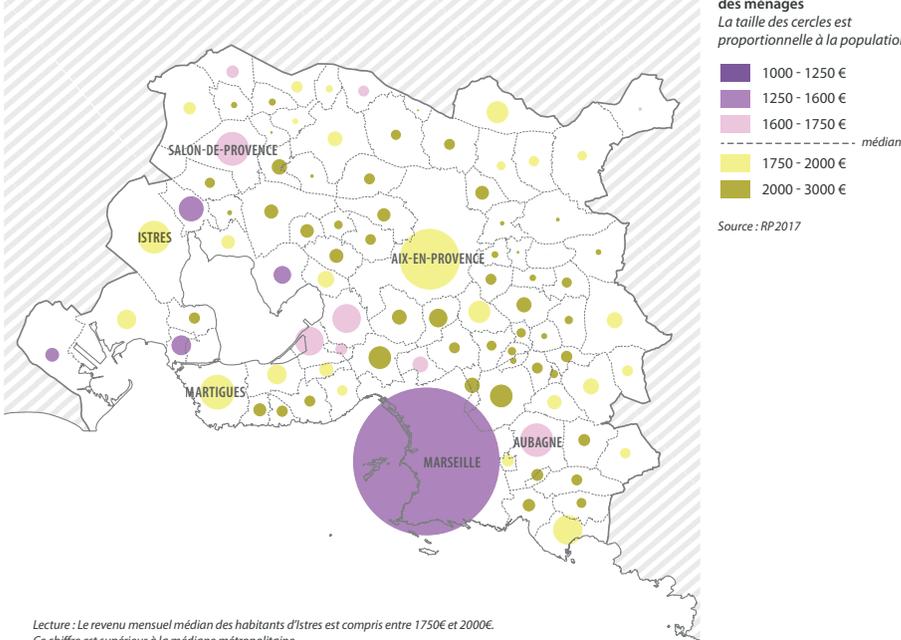
Le rapport inter-décile (l'écart de revenus entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres) y est plus marqué que dans les autres grandes métropoles françaises (Paris excepté). Par rapport à la moyenne française, la grande pauvreté apparaît exacerbée dans les métropoles (les 10% les plus modestes ont un niveau de vie particulièrement bas), tout comme les revenus les plus élevés. Aix-Marseille-Provence ne fait pas exception, abritant des quartiers parmi les plus pauvres d'Europe, mais également des communes périurbaines au revenu médian très élevé, avoisinant 3 000€ / mois.



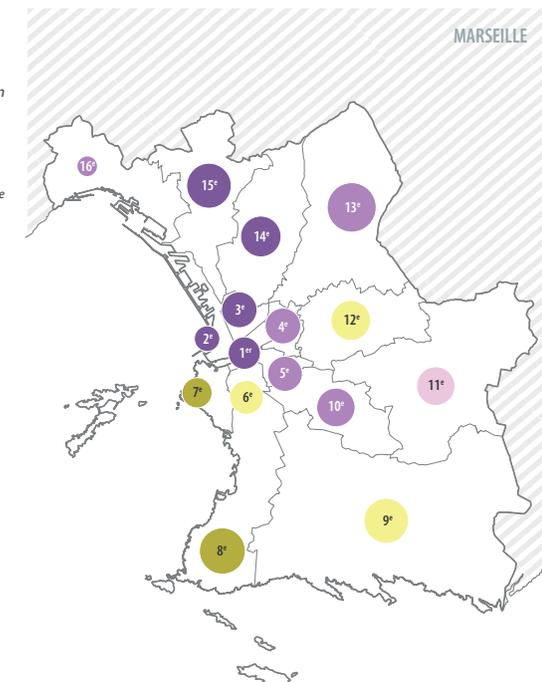
ORIGINE DES POPULATIONS IMMIGRÉES VIVANT DANS LA MÉTROPOLIS



REVENU MÉDIAN : LES COMMUNES PÉRIURBAINES SONT LES PLUS FAVORISÉES



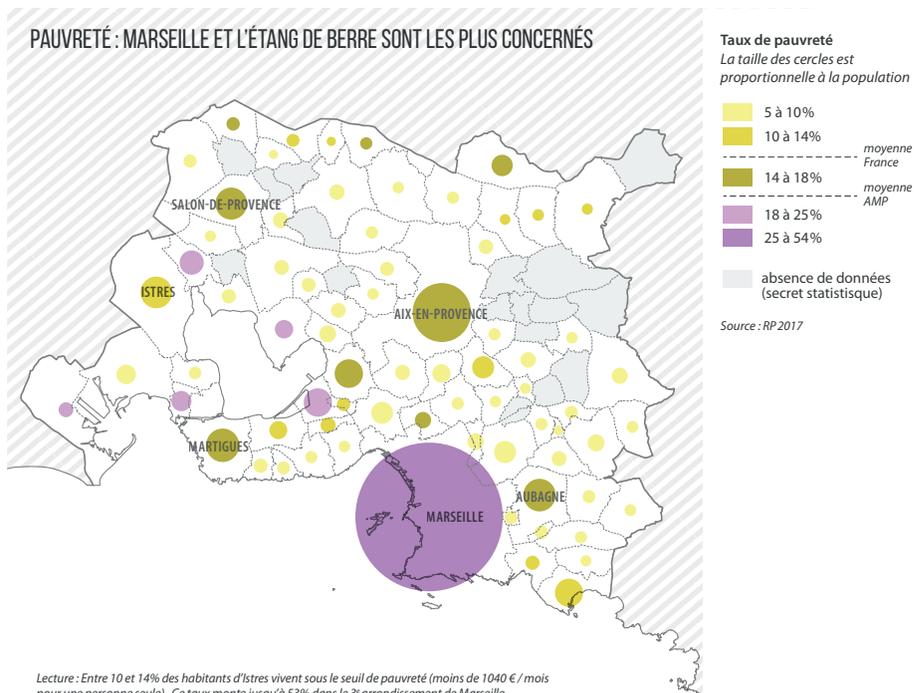
Lecture : Le revenu mensuel médian des habitants d'Istres est compris entre 1750€ et 2000€. Ce chiffre est supérieur à la médiane métropolitaine





QUI SONT LES HABITANTS D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE ? PORTRAITS-TYPES : ÂGE, GENRE, NIVEAU DE VIE...

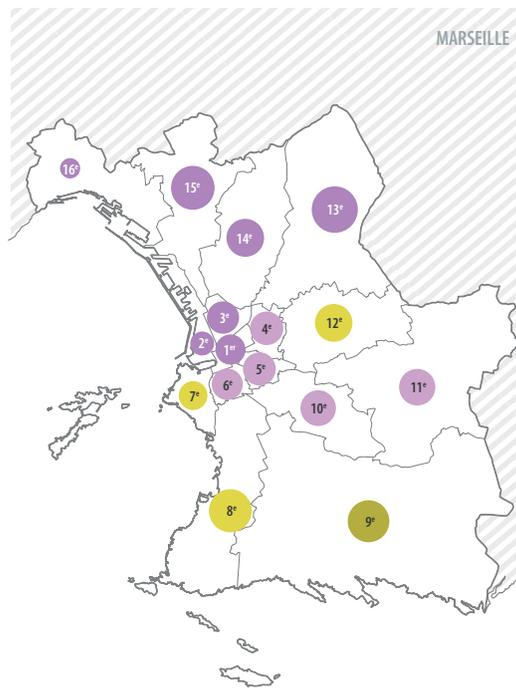
PAUVRETÉ : MARSEILLE ET L'ÉTANG DE BERRE SONT LES PLUS CONCERNÉS



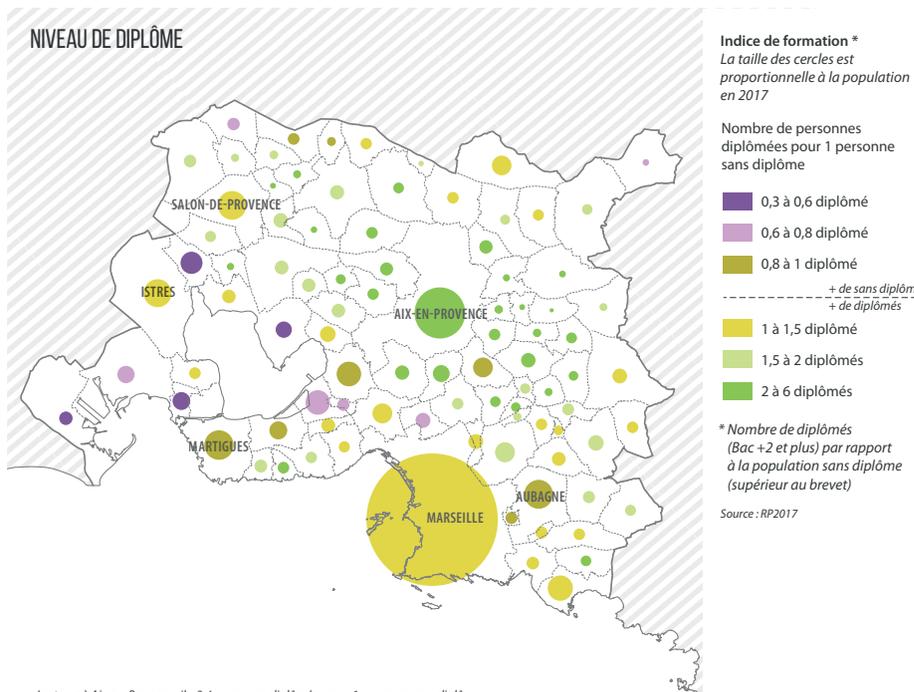
Lecture : Entre 10 et 14% des habitants d'Istres vivent sous le seuil de pauvreté (moins de 1040 € / mois pour une personne seule). Ce taux monte jusqu'à 53% dans le 3^e arrondissement de Marseille

CERTAINES COMMUNES CUMULENT LES FRAGILITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Forte présence de personnes pauvres, de non diplômés, de personnes recevant les minima sociaux... : l'indice de fragilité cumule huit indicateurs révélant les territoires les plus défavorisés au regard de la moyenne nationale. Dans la Métropole, les écarts de revenus ou de niveau de diplôme, sont particulièrement prégnants d'une commune à l'autre. 300 000 habitants vivent dans 59 quartiers prioritaires, ciblés par la politique de la ville : dans ces quartiers, près de la moitié des ménages vit sous le seuil de pauvreté. Les fragilités sont également diffuses et présentes dans certains espaces moins urbains.

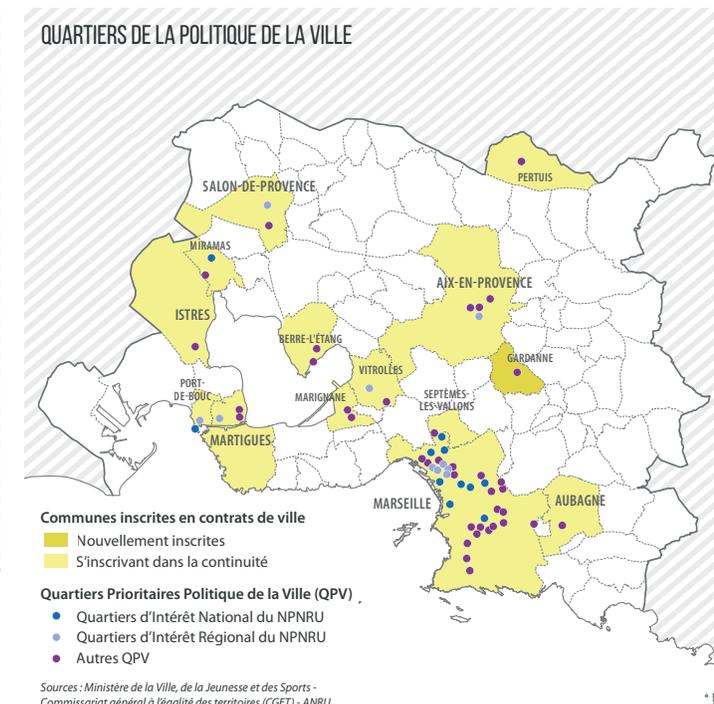


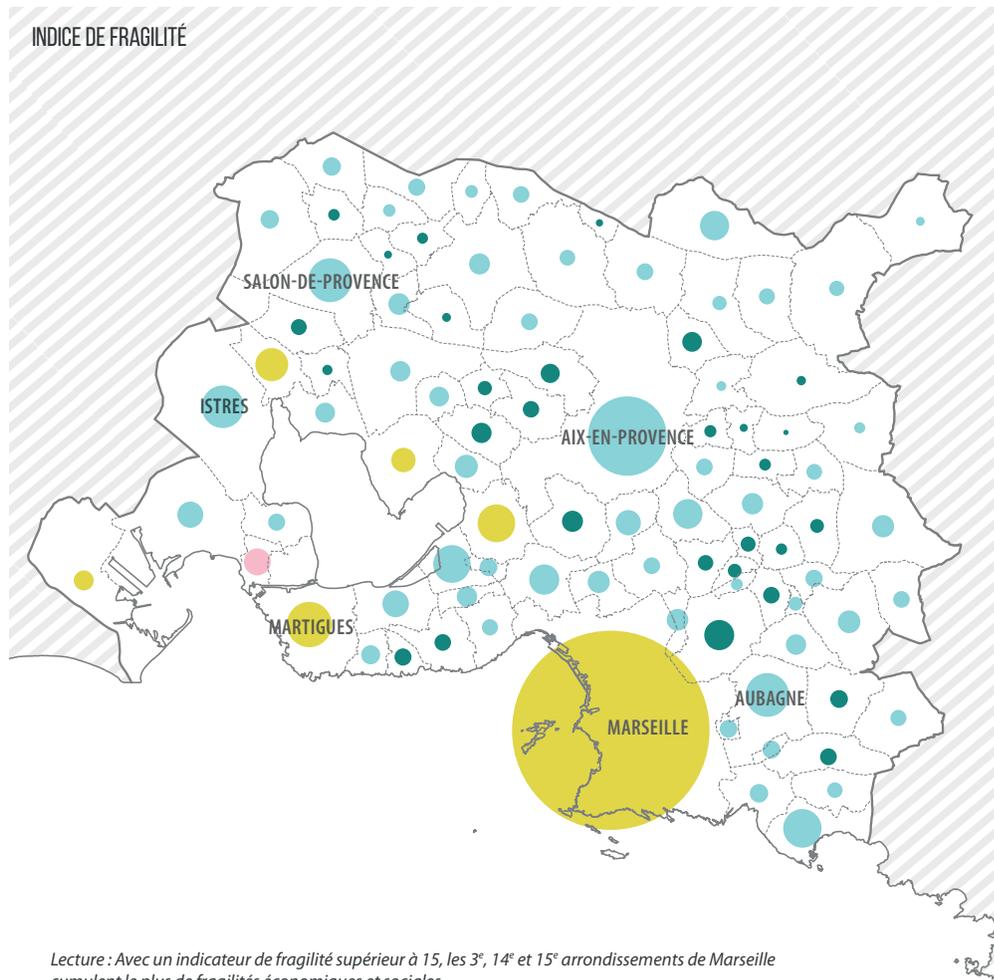
NIVEAU DE DIPLÔME



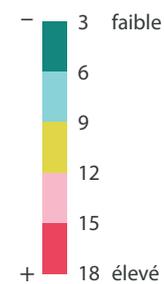
Lecture : à Aix-en-Provence, il y a 2,4 personnes diplômées pour 1 personne sans diplôme

QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE





Indice de fragilité *
La taille des cercles est proportionnelle à la population

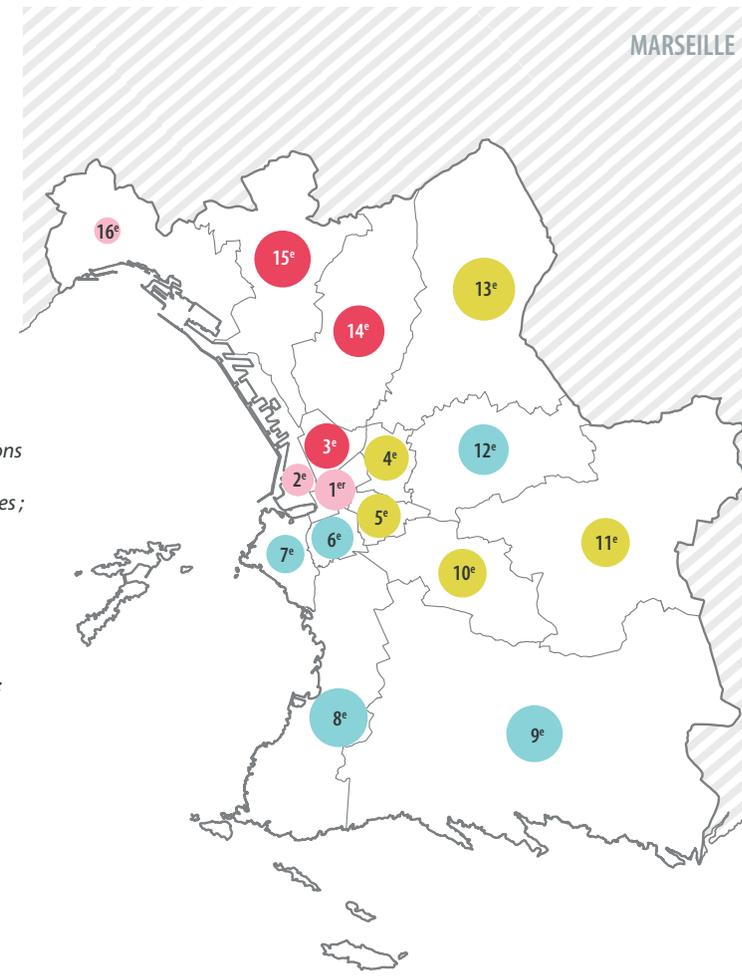


* Indicateur de cumul des situations de fragilité sociale :

- part des familles monoparentales ;
- part des familles nombreuses ;
- part des non diplômés ;
- part des emplois précaires ;
- part des chômeurs de longue durée ;
- taux d'activité ;
- part des ménages au chômage ;
- part des allocataires RSA

Source : INSEE 2017, Traitement AGAM

Lecture : Avec un indicateur de fragilité supérieur à 15, les 3^e, 14^e et 15^e arrondissements de Marseille cumulent le plus de fragilités économiques et sociales



59

QUARTIERS « PRIORITAIRES »
AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE,
CUMULANT DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS



300 000

HABITANTS VIVENT
DANS DES QUARTIERS
PAUPÉRISÉS

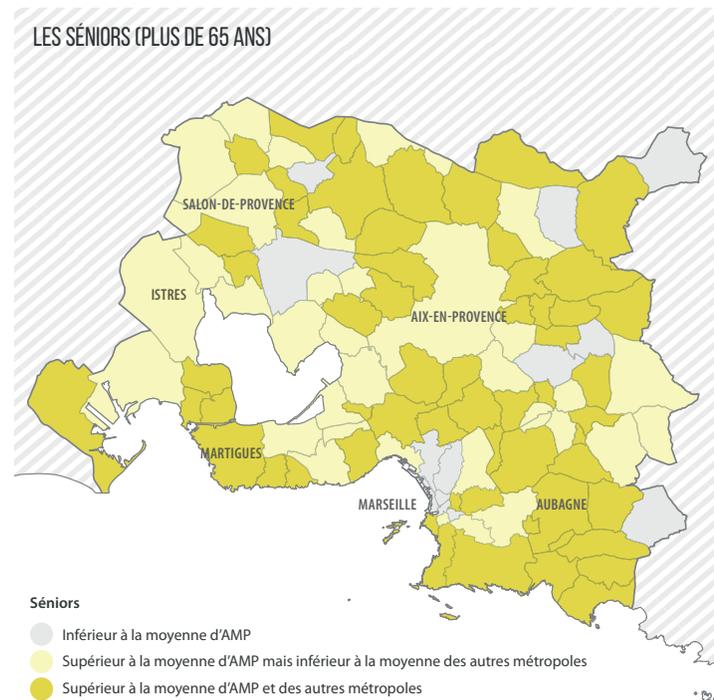
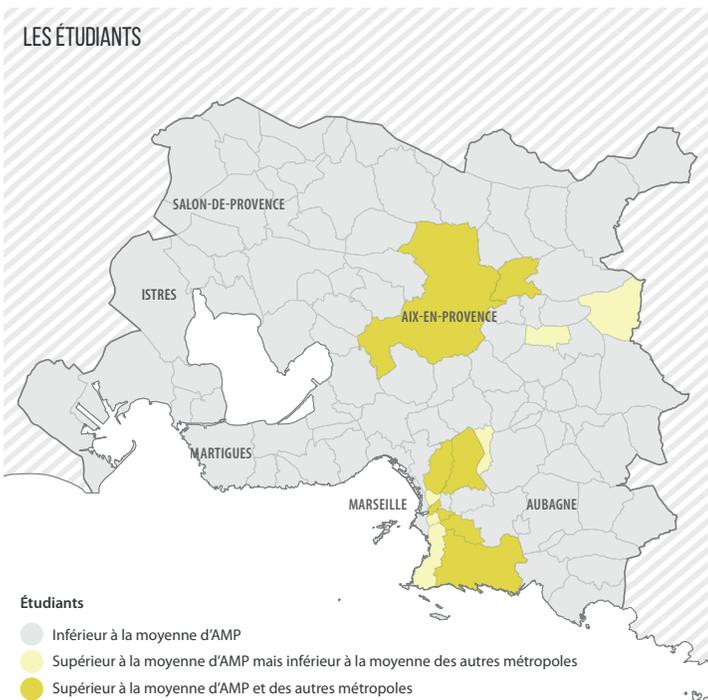
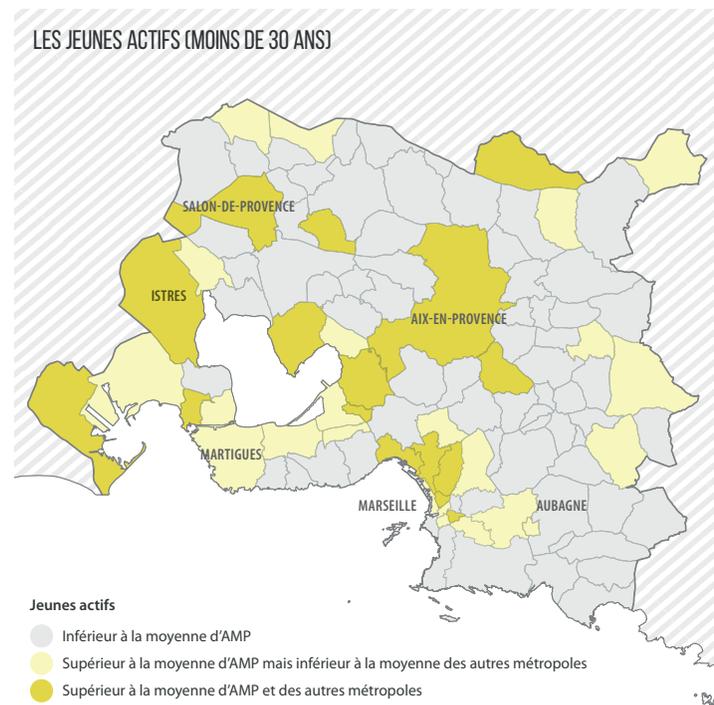
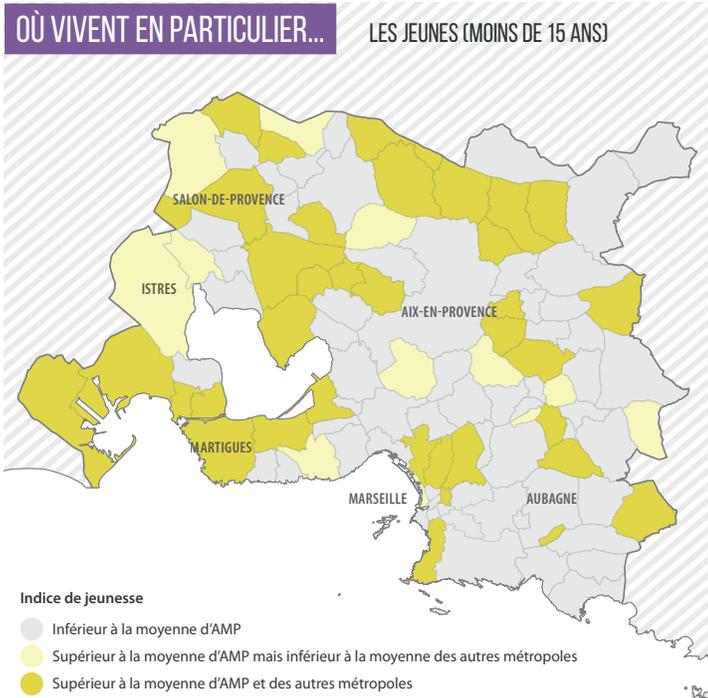
OÙ VIVENT EN PARTICULIER...? L'ÂGE, LES REVENUS, LA SITUATION FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE ONT UN IMPACT SUR LE LIEU DE RÉSIDENCE

LE PRIX DE L'IMMOBILIER ET L'OFFRE URBAINE JOUENT SUR LA SOCIOLOGIE DES POPULATIONS RÉSIDENTES

La population métropolitaine, dans toute sa diversité, n'est pas répartie uniformément sur le territoire. Certaines communes comptent proportionnellement plus de jeunes, d'autres davantage de familles, de retraités, de cadres... Les cartes ci-contre montrent là où telle ou telle « catégorie » de population est surreprésentée (par rapport à la moyenne métropolitaine et celles des 22 autres métropoles). L'offre urbaine (logements individuels ou collectifs, niveau d'équipements et services, pôles d'emplois à proximité) et les prix du logement (loyers ou prix à l'achat) déterminent largement cette répartition.

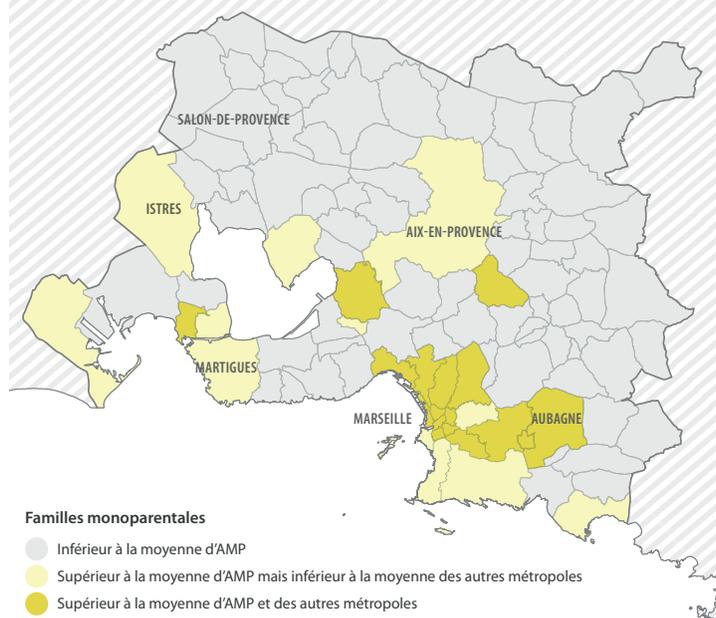
Ainsi observe-t-on :

- une surreprésentation des jeunes de moins de 15 ans dans les communes périurbaines de la Métropole, ainsi que dans les territoires de l'ouest;
- une concentration de jeunes actifs dans le centre et le nord de Marseille, à Aix-en-Provence et dans la plupart des villes moyennes;
- une concentration des populations étudiantes dans les deux grandes villes;
- une concentration des familles monoparentales au nord et à l'est de Marseille, ainsi que dans les principales communes historiquement industrielles (Gardanne, Port-de-Bouc...);
- une surreprésentation des familles avec enfants dans le périurbain;
- une tendance à la polarisation des cadres et professions intellectuelles supérieures autour d'Aix-en-Provence, et dans les arrondissements sud de Marseille;
- une présence des ouvriers nettement plus marquée à l'ouest et aux franges nord de la Métropole.

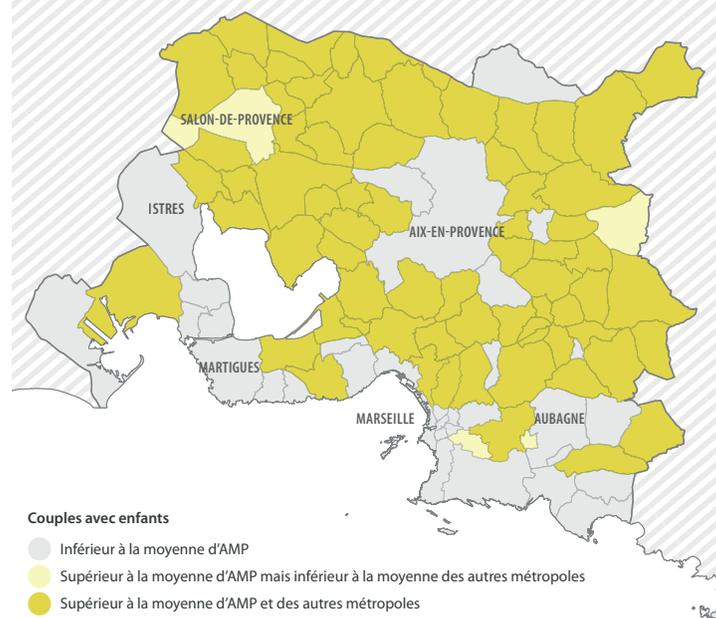


Source : RP 2017 >

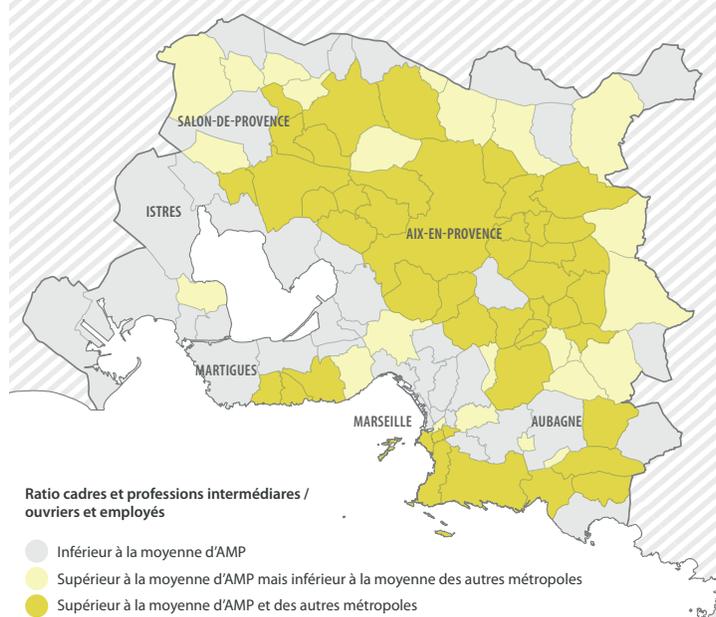
LES FAMILLES MONOPARENTALES



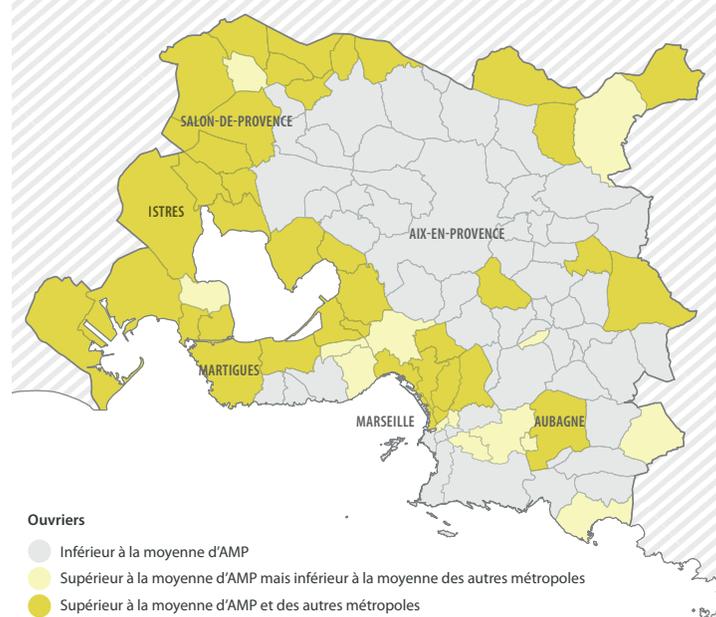
LES COUPLES AVEC ENFANTS



LES CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES



LES OUVRIERS



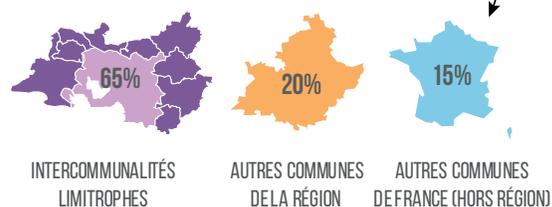
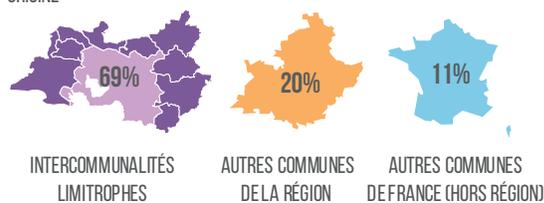
QUE SAIT-ON DES PARCOURS RÉSIDENTIELS ? CEUX QUI ARRIVENT, CEUX QUI REPARTENT, CEUX QUI RESTENT

AIX-MARSEILLE-PROVENCE « ATTIRE » DES POPULATIONS VENUES DE LOIN, MAIS « REPOUSSE » SES HABITANTS VERS SES FRANGES

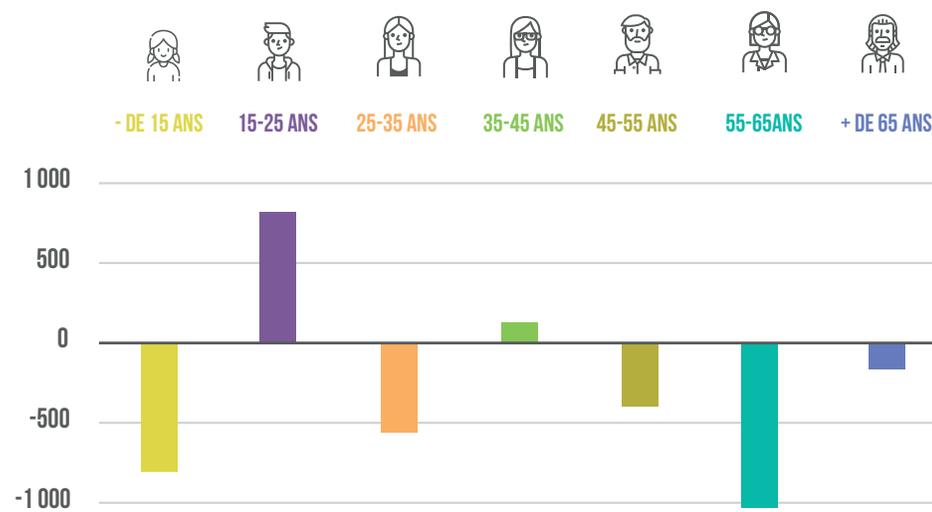
Chaque année, 2000 habitants de plus quittent la Métropole par rapport à ceux qui viennent y vivre :

- **la Métropole « gagne » des habitants vis-à-vis de régions lointaines, venus souvent du nord et de l'est de la France.** Ces nouveaux arrivants sont plutôt jeunes (étudiants), cadres... mais le territoire ne parvient pas toujours à les retenir ;
- **elle « perd » des habitants vis-à-vis des régions françaises les plus dynamiques** (arc atlantique et Occitanie), mais surtout vis-à-vis des territoires voisins : jeunes actifs (25-35 ans), familles, ouvriers, employés, artisans-commerçants (« classes moyennes »), personnes âgées... sont attirés par des logements moins chers hors de la Métropole. Certains continuent parfois à travailler au sein d'Aix-Marseille-Provence, au prix de trajets domicile-travail sans cesse plus longs.

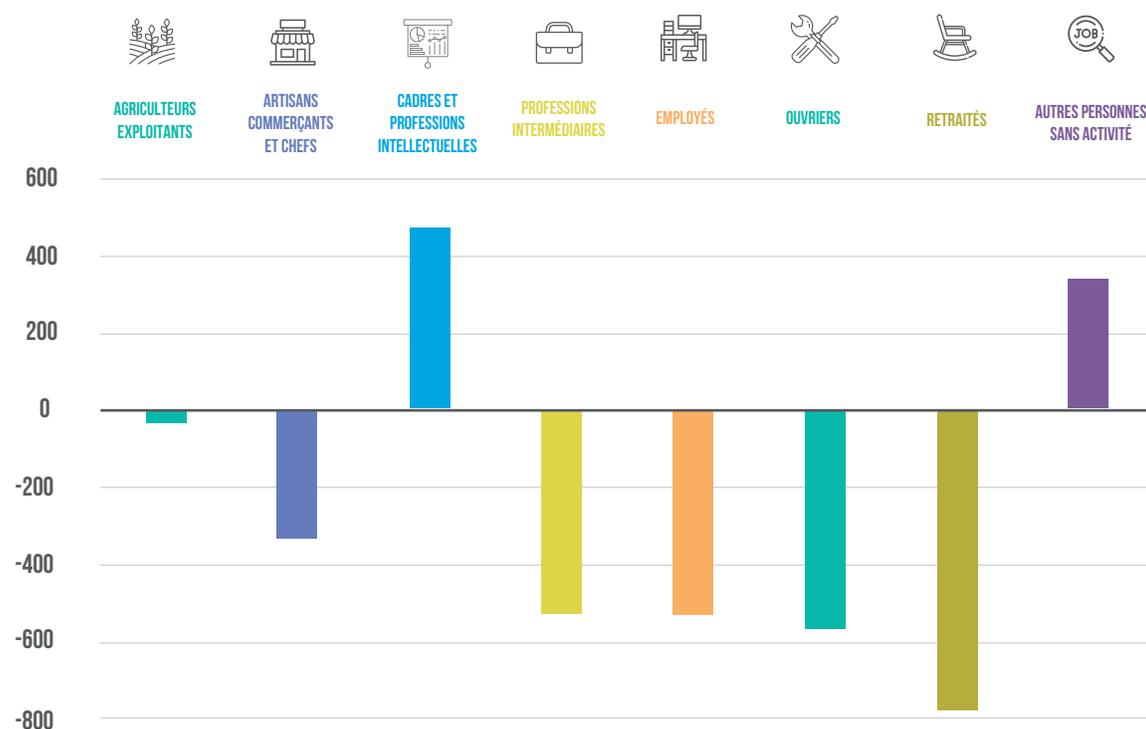
ORIGINE



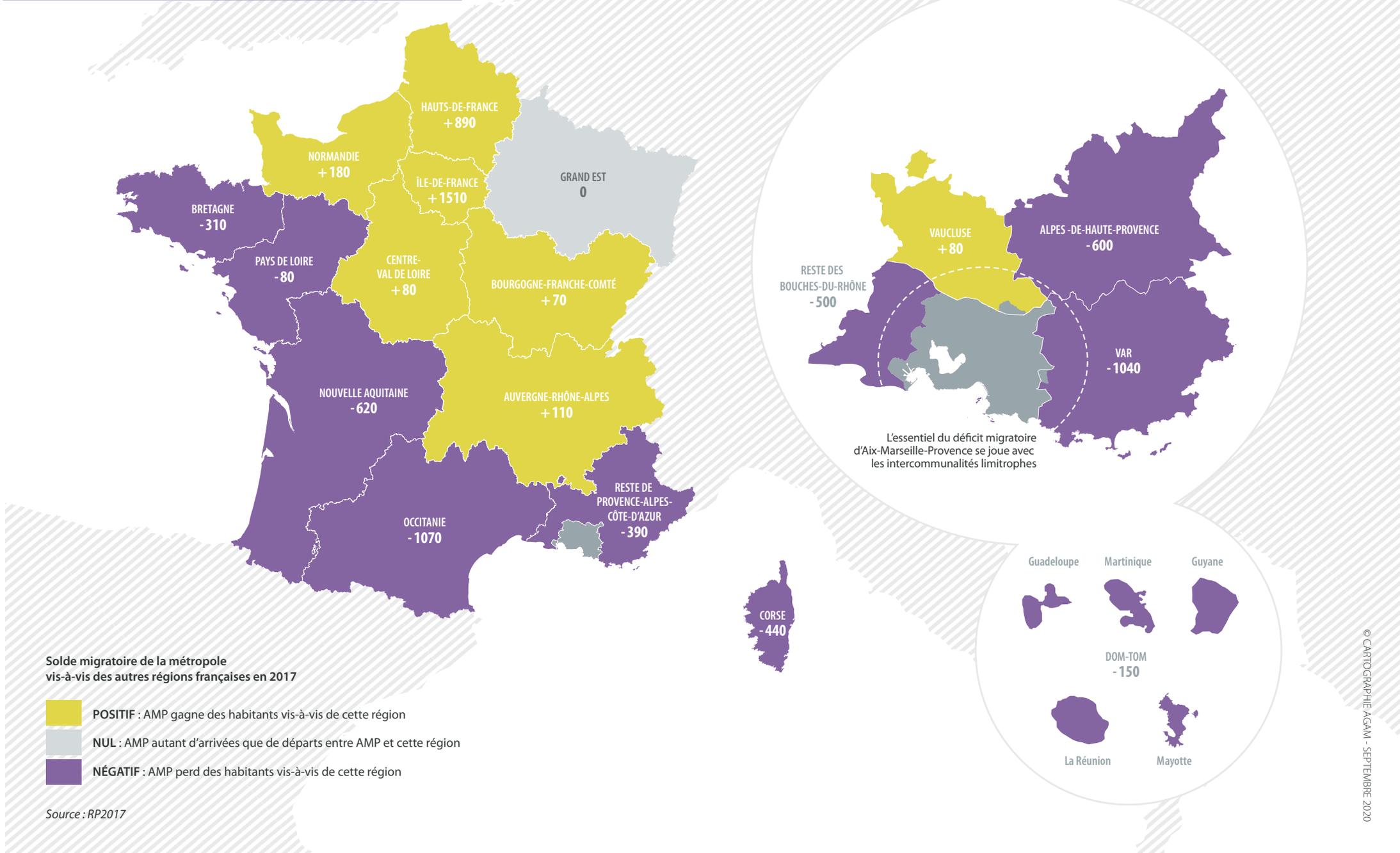
SOLDE MIGRATOIRE DE LA MÉTROPOLIS VIS-À-VIS DU RESTE DE LA FRANCE PAR CLASSE D'ÂGE



SOLDE MIGRATOIRE DE LA MÉTROPOLIS VIS-À-VIS DU RESTE DE LA FRANCE PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE



LA MÉTROPOLE ATTIRE DES HABITANTS VENUS DU NORD ET DE L'EST, MAIS PERD DES HABITANTS AU PROFIT DES RÉGIONS DE L'OUEST ET DES TERRITOIRES VOISINS



Solde migratoire de la métropole vis-à-vis des autres régions françaises en 2017

- POSITIF** : AMP gagne des habitants vis-à-vis de cette région
- NUL** : AMP autant d'arrivées que de départs entre AMP et cette région
- NÉGATIF** : AMP perd des habitants vis-à-vis de cette région

Source : RP2017

QUESTIONS

11

▶ 16

LA VIE QUOTIDIENNE

- 11 COMMENT SE LOGE-T-ON ET À QUEL PRIX ?
- 12 POURQUOI ET COMMENT SE DÉPLACE-T-ON CHAQUE JOUR ?
- 13 OÙ TRAVAILLE-T-ON ?
- 14 OÙ ÉTUDIE-T-ON ?
- 15 OÙ FAIT-ON SES ACHATS ?
- 16 À-T-ON FACILEMENT ACCÈS AUX SERVICES DE BASE ?



COMMENT SE LOGE-T-ON ET À QUEL PRIX ? L'OFFRE ET LA DEMANDE DE LOGEMENT

UN PARC DE LOGEMENT SOUS TENSION, UNE PROBLÉMATIQUE COMMUNE AUX MÉTROPOLIS

Au regard des autres métropoles, le parc de logement d'Aix-Marseille-Provence se distingue par :

- le nombre légèrement plus important de résidences secondaires (4,2%, contre 3-4% en moyenne);
- son ancienneté: la moitié des logements a plus de 50 ans;
- un taux de construction neuve en-deçà de la plupart des autres métropoles;
- le plus faible nombre de ménages ayant emménagé récemment dans leur logement (36% vivent dans leur logement depuis moins de 5 ans, contre 40% en moyenne ailleurs);
- sa plus forte sur-occupation (près de 9% des logements sont concernés);
- le nombre de jeunes non-décohabitants (plus d'1/3 des jeunes de 20-29 ans vit encore chez ses parents);
- sa déconnexion entre les prix proposés et le revenu médian des habitants.

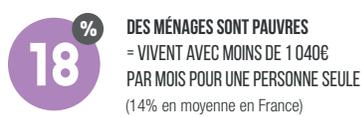
Ces signes témoignent du niveau de tension élevé sur le marché du logement: offre et demande coïncident mal. Le nombre de logements vacants apparaît quant à lui dans la moyenne des autres métropoles (autour de 7%).

OCCUPATION DES LOGEMENTS



LES MÉNAGES DÉ-COHOBITENT

PARMI LES RÉSIDENCES PRINCIPALES :



Source: RP 2017

LE MARCHÉ DE L'ANCIEN, PRINCIPAL MOTEUR DES PARCOURS RÉSIDENTIELS DES MÉNAGES DANS LA MÉTROPOLE

31 000 transactions immobilières ont été réalisées en 2017, un chiffre en hausse de 17% par rapport à 2011. Le marché de l'ancien est le principal moteur, représentant plus de la moitié des achats-ventes. En moyenne dans la Métropole, un appartement ancien se vend 2 721€ le m², une maison de 95 m² s'achète au prix de 3 350€ le m². Mais ces prix moyens cachent de fortes disparités du marché selon la localisation des biens et les prix du neuf sont plus élevés : en moyenne 4 000€ au m² pour les appartements.

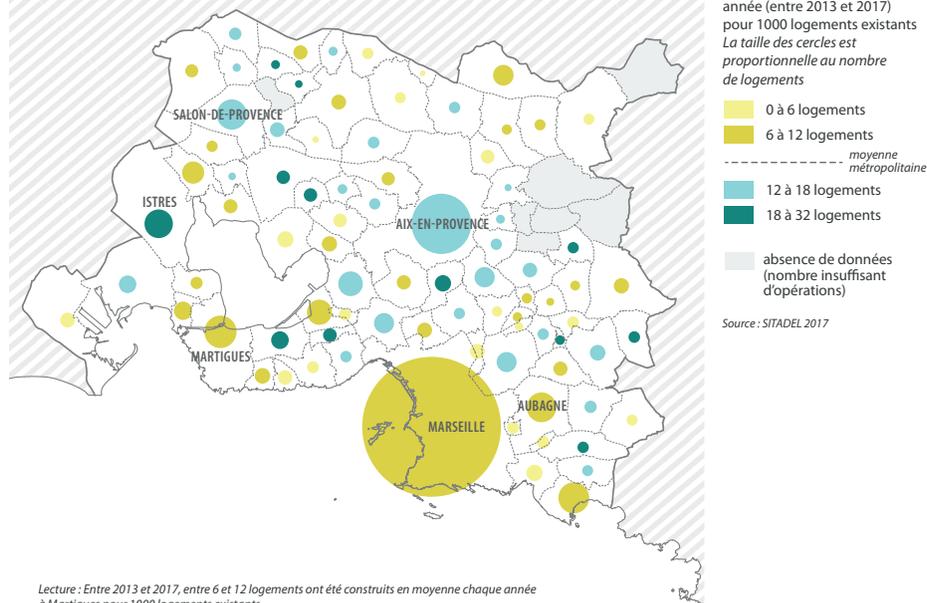
Ces dernières années, le marché immobilier s'est dynamisé partout dans la Métropole: les arrondissements du sud et de l'est marseillais, Aix-en-Provence et Cabriès, les communes périurbaines du Pays Salonais, Istres, La Ciotat, Allauch et Plan-de-Cuques, ou encore le secteur Marignane-Vitrolles apparaissent les plus dynamiques.

SI LA MÉTROPOLE COMPTAIT 100 LOGEMENTS, IL Y AURAIT...



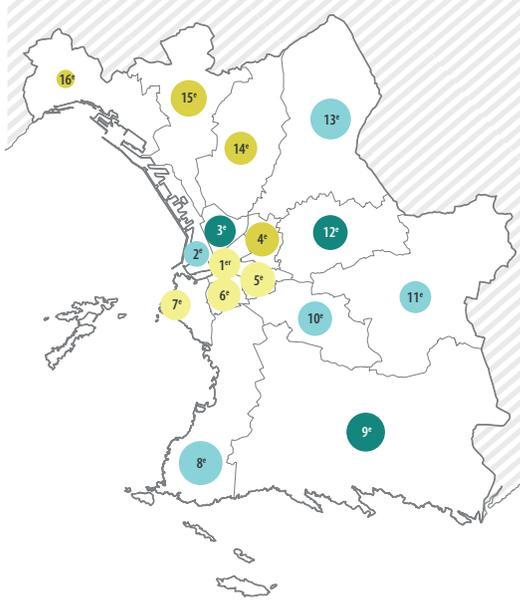
Source: RP 2017

CONSTRUCTION : LES COMMUNES PÉRIURBAINES « DE L'INTÉRIEUR » CONSTRUISENT LE PLUS



Lecture : Entre 2013 et 2017, entre 6 et 12 logements ont été construits en moyenne chaque année à Martigues pour 1000 logements existants

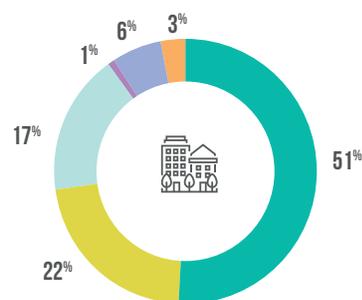
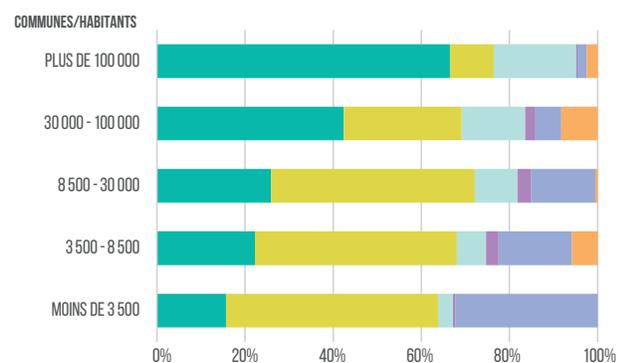
MARSEILLE



MALGRÉ LA CONSTRUCTION NEUVE, TOUJOURS LES MÊMES TYPES DE LOGEMENTS, AUX MÊMES ENDROITS

Le territoire offre tous les types de logements et une diversité de modes de vie (ville, village, campagne, littoral...) : c'est un atout majeur. Mais les communes, suivant leur taille, offrent finalement une assez faible diversité de produits. Des maisons individuelles en accession et des terrains à bâtir dans les petites communes, des logements collectifs anciens (et neufs, dans une moindre mesure) dans les grandes villes. Une situation que la dynamique de construction neuve ne parvient pas à équilibrer : globalement chers, les 12 000 logements réalisés chaque année ne correspondent pas toujours à ce que recherchent les habitants (taille, caractéristiques du logement...).

LES TYPES DE LOGEMENTS SUIVANT LA TAILLE DES COMMUNES



DES STRUCTURES DE MARCHÉS DIFFÉRENTES SELON LES ESPACES MÉTROPOLITAINS

- Appartements Ancien
- Maisons individuelles Ancien
- Appartements Neuf (Vefa)
- Maisons individuelles Neuf
- Terrain à bâtir
- Marché «Social» - ventes en bloc



3/4

DES LOGEMENTS À LOUER
DES LOGEMENTS SOCIAUX

SONT DANS LES GRANDES VILLES
MARSEILLE, AIX, SALON, AUBAGNE, ISTRES,
MARTIGUES, VITROLLES, MARIGNANE, MIRAMAS...



2/3

DES LOGEMENTS EN ACCESSION
À LA PROPRIÉTÉ SONT DANS
LES PETITES VILLES ET LES VILLAGES

Sources : DVF, Observatoire Immobilier de Provence, Sitedel, Insee, Filocom

COMMENT SE LOGE-T-ON ET À QUEL PRIX ? L'OFFRE ET LA DEMANDE DE LOGEMENT

TENSION SUR LE LOGEMENT SOCIAL, REPORT SUR LE PARC PRIVÉ : LES PRIX DU LOGEMENT SONT TROP ÉLEVÉS AU REGARD DES CAPACITÉS FINANCIÈRES DES MÉNAGES

Dans la Métropole, les difficultés d'accès au logement sont réelles : logements privés trop chers, logements sociaux insuffisants (plus de 7 demandes pour 1 logement social, contre en moyenne 3,9 demandes dans les autres métropoles). Dans l'attente, c'est le parc privé qui joue le rôle de parc social. Avec des loyers trop élevés (le coût du logement représente 1/3 du budget des ménages), les habitants doivent consentir à accepter des logements trop petits, sur-occupés, parfois indignes. Dans plus d'un tiers des communes (et dans plusieurs arrondissements marseillais au sud de la ville), une famille de 4 personnes au revenu médian ne peut acquérir de bien au-dessus de 85m². Ces familles sont alors tentées de quitter la Métropole pour les territoires environnants, afin de s'y loger à moindre coût.

DES PRIX DU LOGEMENT DÉCONNECTÉS DES CAPACITÉS DES MÉNAGES

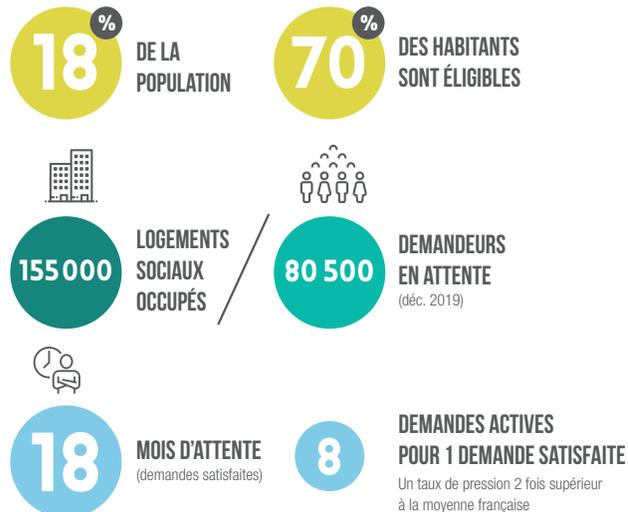


LOGEMENTS INDIGNES

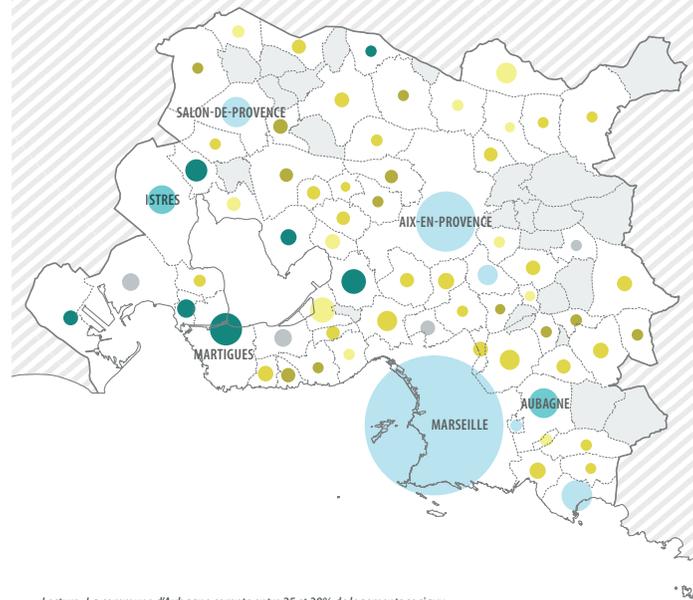


UN PARC SOCIAL INSUFFISANT

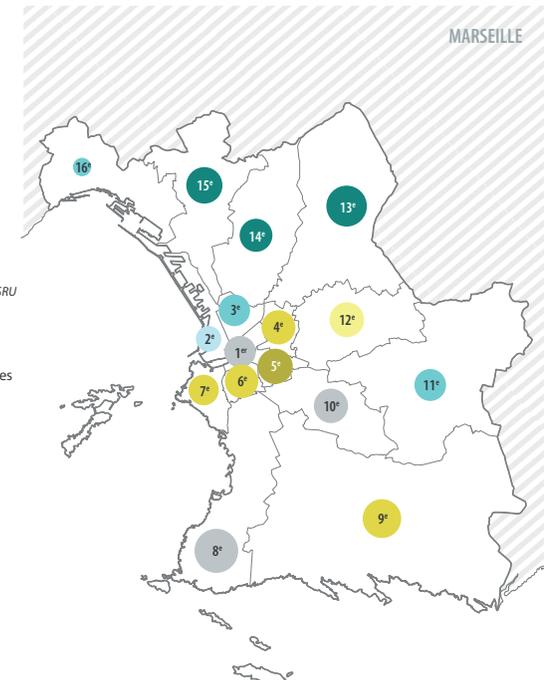
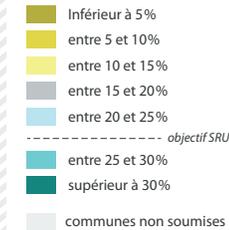
LE PARC SOCIAL LOGE :



LOGEMENTS SOCIAUX : DE NOMBREUSES COMMUNES CARENCÉES

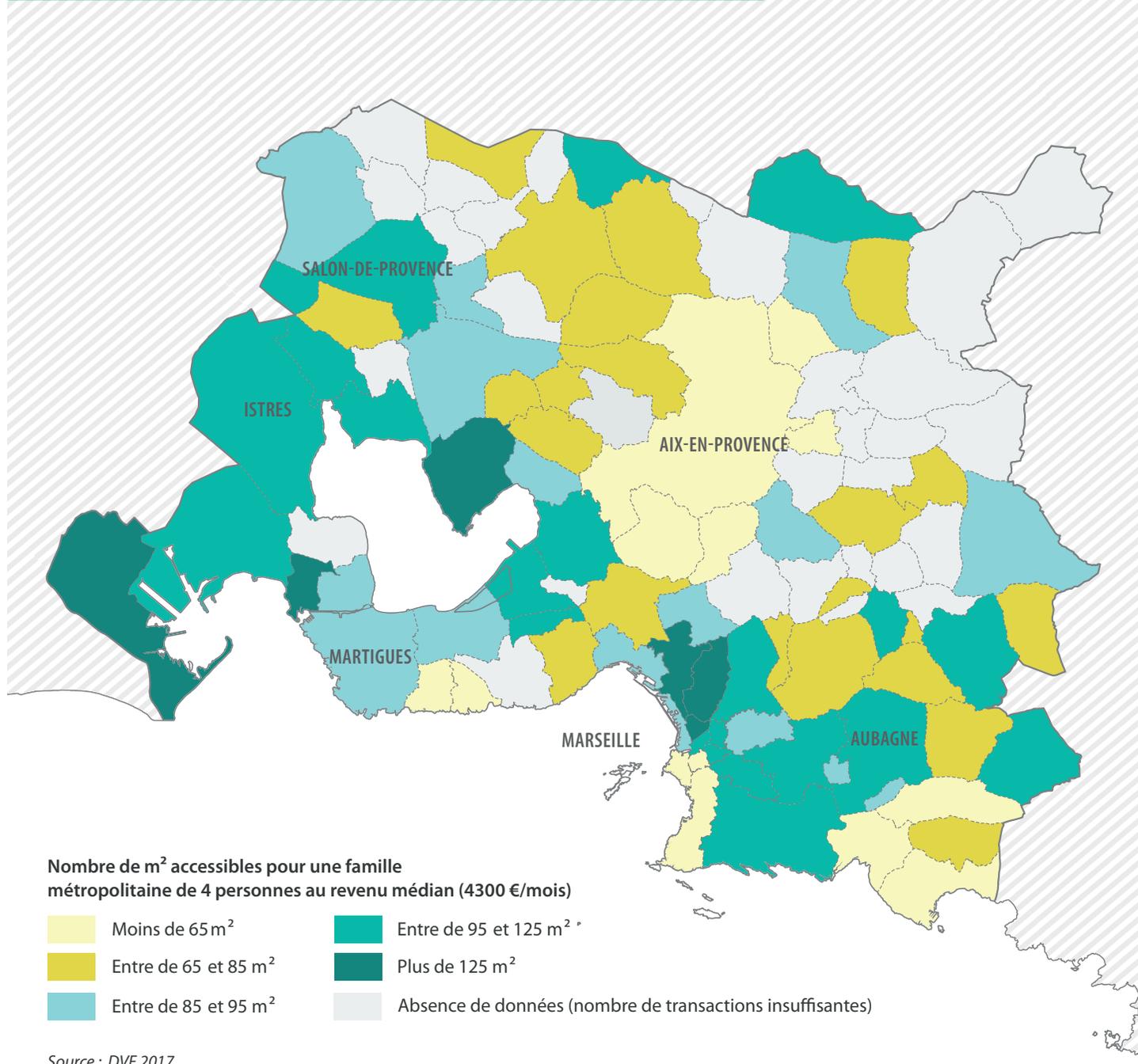


Taux de logements sociaux dans les communes soumises à la loi SRU
La taille des cercles est proportionnelle au nombre de logements

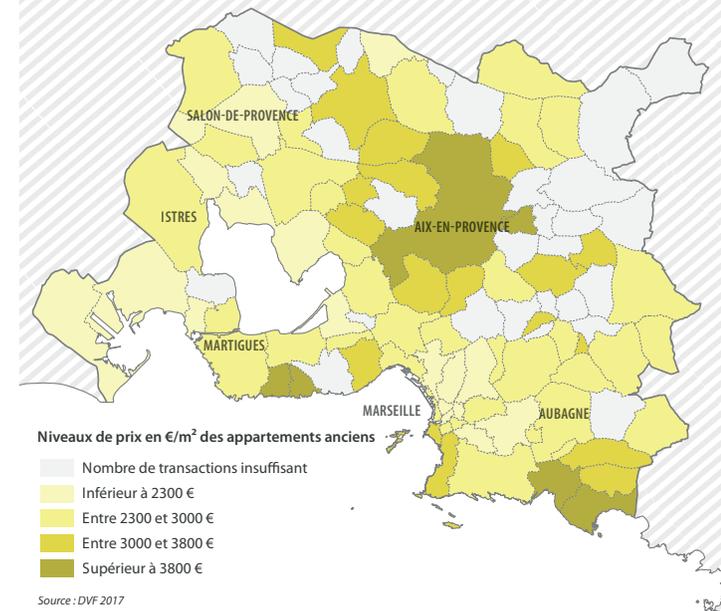


Lecture : La commune d'Aubagne compte entre 25 et 30% de logements sociaux

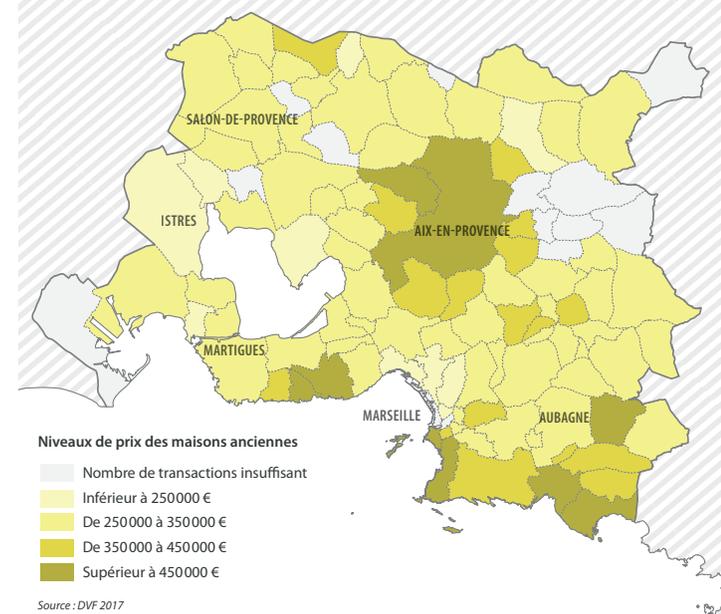
PRIX DU LOGEMENT : COMBIEN DE M² PEUT-ON S'OFFRIR EN FONCTION DES COMMUNES ?



PRIX DES LOGEMENTS ANCIENS • APPARTEMENTS



PRIX DES LOGEMENTS ANCIENS • MAISONS



12

COMMENT SE DÉPLACE-T-ON CHAQUE JOUR ? ÉCHELLES DE LA MOBILITÉ ET MODES DE DÉPLACEMENT

DE LONGS DÉPLACEMENTS D'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE, MAIS 90% DES MOBILITÉS ONT LIEU DANS LA PROXIMITÉ

À chaque échelle de mobilité correspond ses modes de transport: les mobilités métropolitaines, très visibles (du fait des congestions routières qu'elles occasionnent), représentent l'essentiel des kilomètres parcourus. Mais ces déplacements de longue distance ne représentent que 10% du nombre total de déplacements: l'essentiel des trajets se fait dans la proximité (à l'échelle du bassin de vie ou du quartier), souvent même à pied.

ÉCHELLE DE MOBILITÉ	NOMBRE DE DÉPLACEMENTS CONCERNÉS	PRINCIPAUX MODES UTILISÉS
 RÉGIONALE	Plus de 60 000 déplacements avec les territoires voisins (navetteurs): Toulon/Hyères, le Haut-Var, le Sud Luberon / Val de Durance et le Pays d'Arles en premier lieu (cf. question n°2)	<ul style="list-style-type: none"> • Voiture • TER
 MÉTROPOLITAINE	650 000 déplacements , représentant 50% des km parcourus 3 principaux corridors (cumulant 50% des déplacements): • Marseille / Aubagne • Marseille / Aix en-Provence • Marseille / Est Étang de Berre	<ul style="list-style-type: none"> • Voiture (96% des déplacements) • Transports en commun interurbain (TER, car)
BASSIN DE MOBILITÉ (3-10 KM)	90% des déplacements se font à cette échelle ou à celle de la proximité 42% des km parcourus	<ul style="list-style-type: none"> • Voiture (environ 80% des déplacements) • Transports en commun urbains (Métro, Tramway, Bus...: 20%)
PROXIMITÉ (< 3 KM)	8% des km parcourus	<ul style="list-style-type: none"> • Bus, vélo, marche (55%) • Voiture (environ 45% des déplacements)

10% DES DÉPLACEMENTS SONT D'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE...



Sources : Enquêtes Ménages Déplacements des Bouches-du-Rhône 2009 et du Var 2008, flux redressés à 2017 suivant l'évolution de la population

... MAIS LA PLUPART DES MOBILITÉS S'EFFECTUENT DANS LA PROXIMITÉ



Sources : PDU AMP, EMD 2009

DES TRANSPORTS À LA MOBILITÉ : DIFFÉRENTS MODES FORMENT UN SERVICE GLOBAL

La voiture demeure utilisée dans plus de la moitié des déplacements (une proportion supérieure à celle des autres grandes métropoles) : la raison tient en partie à la taille du territoire (intégrant des zones périurbaines et rurales, relativement peu peuplées) et à l'éloignement domicile-travail... mais pas seulement. Le manque d'infrastructures cyclables et de transports en commun à haut niveau de service explique cette hégémonie de la voiture. Aujourd'hui, 1,3 million de métropolitains ont accès à un transport en commun (vivent à moins de 200m d'un arrêt de bus ou moins de 500m d'un métro/tramway).

Comme ailleurs, il faut désormais penser dans la Métropole à la combinaison des « solutions de mobilité », au-delà des seuls transports en commun : de nouveaux modes de déplacement progressent rapidement (véhicules en libre-service, trottinettes, autopartage...). Les 93 pôles d'échanges du territoire, hiérarchisés suivant leur niveau d'offre de services et leur degré d'insertion urbaine, sont les lieux pour organiser l'intermodalité. Leur déploiement / renforcement au plus près des zones d'habitat et d'emplois doit permettre d'offrir des alternatives efficaces à la voiture et viser une augmentation significative de l'usage des modes de transport partagés.

PART DES DÉPLACEMENTS PAR MODE DE TRANSPORT



LA MÉTROPOLE DES « MODES DOUX »

67 000



DÉPLACEMENTS À VÉLO

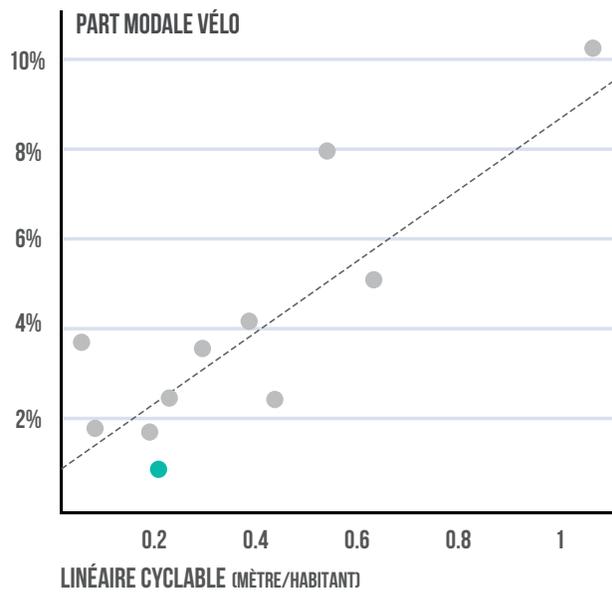
LE VÉLO REPRÉSENTE MOINS DE 2% DES DÉPLACEMENTS (très inférieur aux autres métropoles françaises)

2

MILLIONS DE DÉPLACEMENTS À PIED



LE NOMBRE DE DÉPLACEMENTS EN VÉLO DÉPEND LARGEMENT DU NOMBRE D'INFRASTRUCTURES CYCLABLES

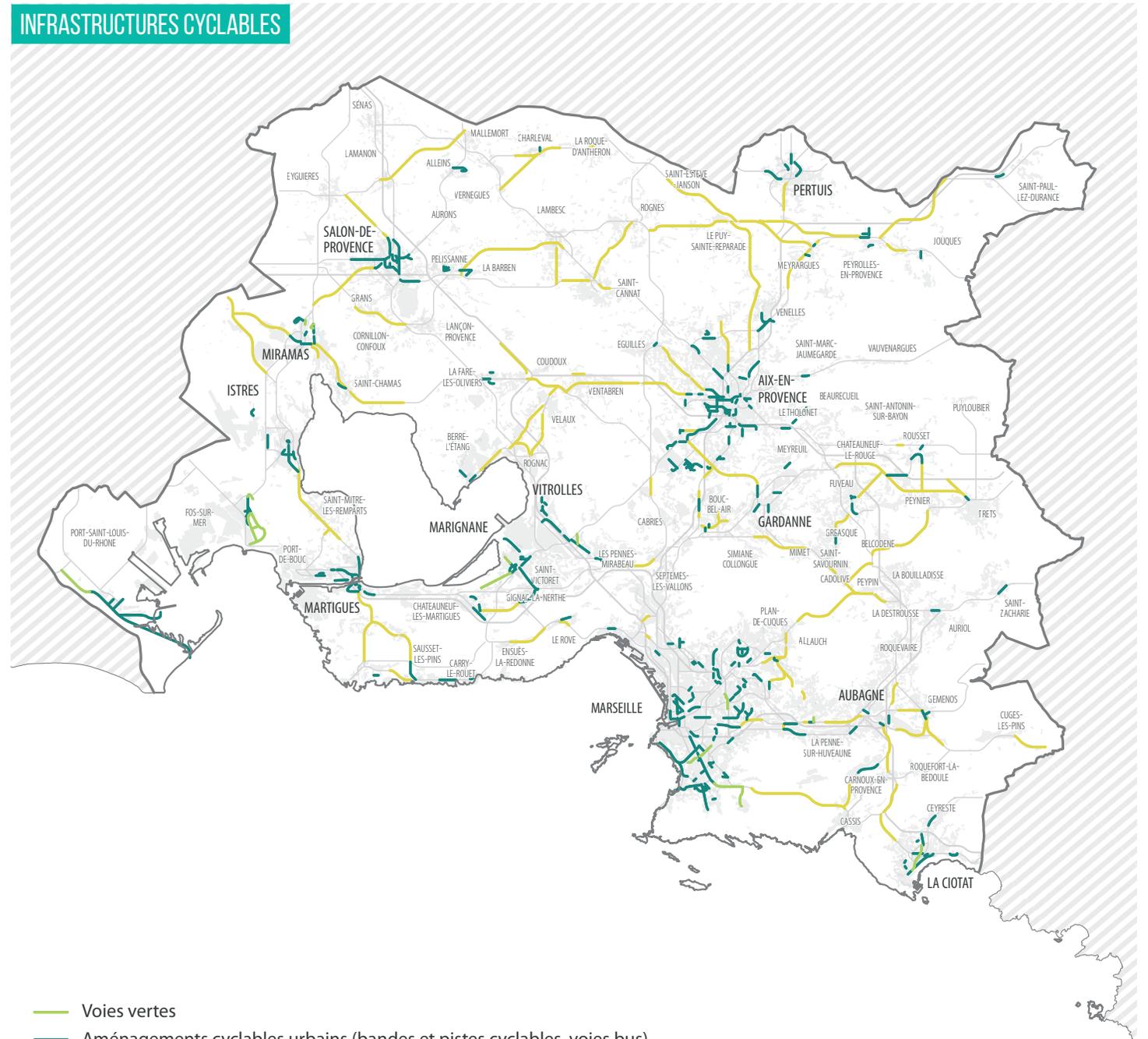


● MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE (0.20 M/HAB)

● AUTRES AGGLOMÉRATIONS

Source : Cerema 2014
 Traitement Agam - Enquête Ménages Déplacements 2009
 (Seuls les aménagements urbains ont été pris en compte dans le linéaire cyclable, hors voies vertes et sur largeurs départementales)

INFRASTRUCTURES CYCLABLES



— Voies vertes

— Aménagements cyclables urbains (bandes et pistes cyclables, voies bus)

— Aménagements cyclables interurbains, sur voiries départementales

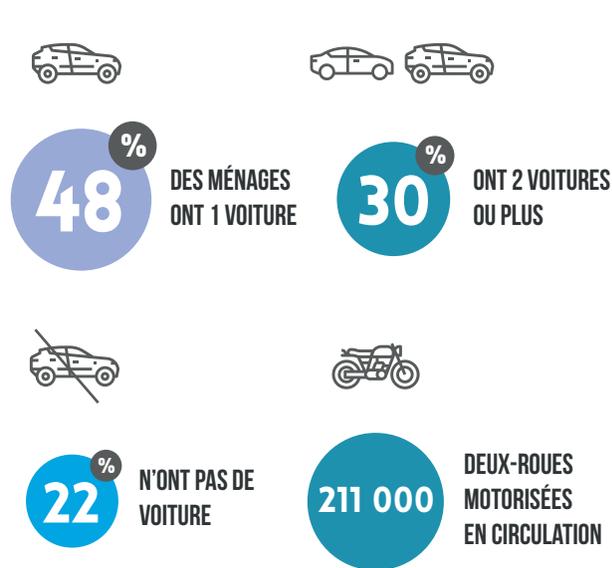
Source : PDU AMP

LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

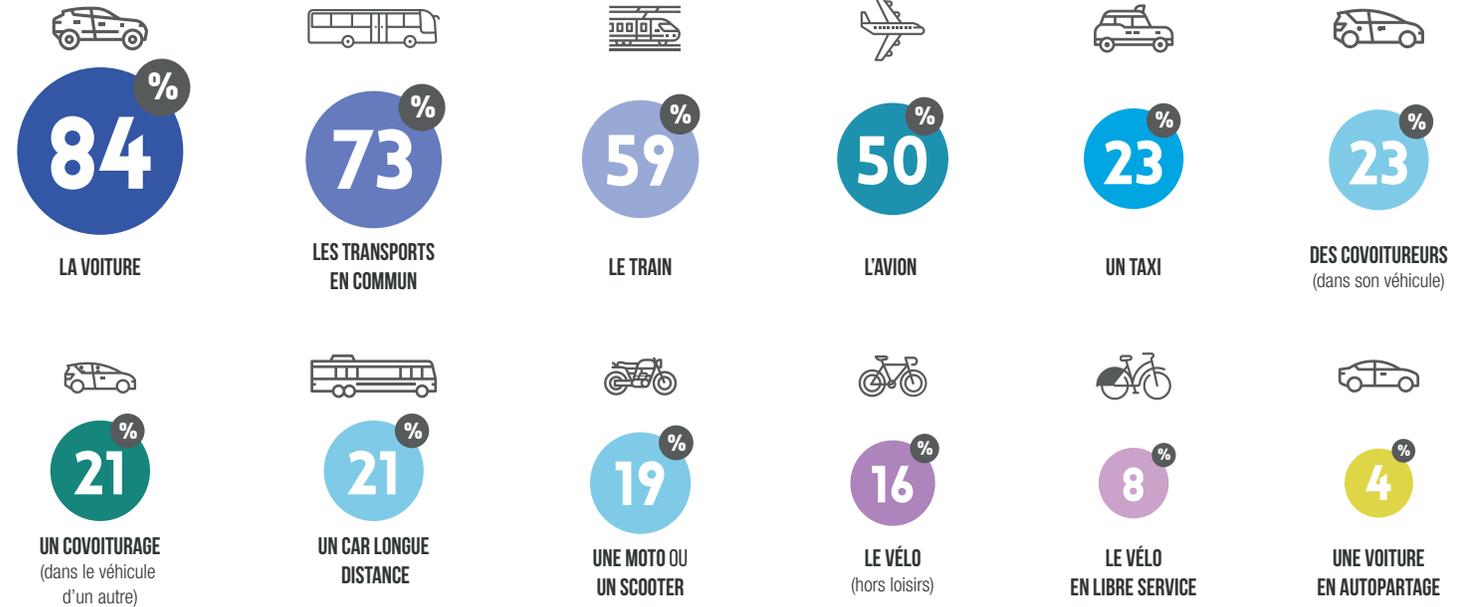
À la mobilité des personnes s'ajoutent celles des marchandises : la 2^e Métropole de France génère des besoins considérables de logistique pour sa propre distribution, avec l'importance croissante de la logistique du dernier kilomètre et de la croissance continue du e-com-

merce. Essentiellement routière, cette logistique contribue à la saturation des grands axes (auto)routiers métropolitains : A7/A54 autour de Salon-de-Provence, A7 entre Rognac et Marseille, rocade de Marseille, A51 Aix-Marseille... sur tous ces axes, entre 6000 et 10000 poids lourds et véhicules utilitaires légers transitent quotidiennement (voir également p.92 pour la logistique extra-métropolitaine).

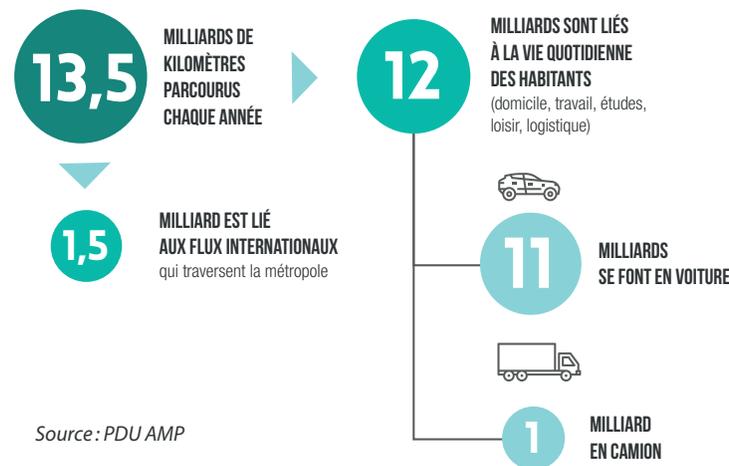
UNE MÉTROPOLE (AUTO)ROUTIÈRE : PLUS D'AUTOROUTES ET DAVANTAGE DE DÉPLACEMENTS EN VOITURE QU'AILLEURS



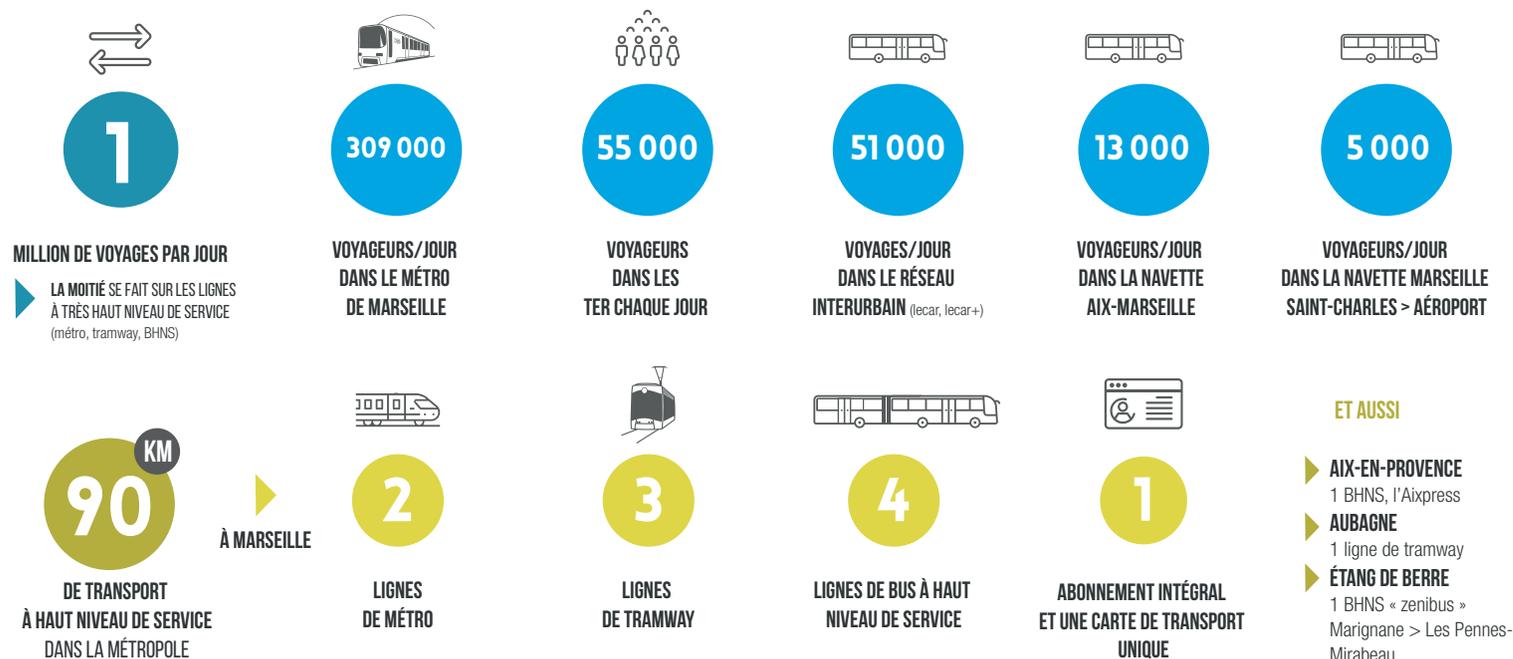
AU COURS DE L'ANNÉE 2018, PART DES HABITANTS AYANT UTILISÉ...



HOMMES ET MARCHANDISES : 13,5 MILLIONS DE DÉPLACEMENTS CHAQUE JOUR DANS LA MÉTROPOLE



TRANSPORTS EN COMMUN MÉTROPOLITAINS



Source: PDU AMP

Source: PDU AMP

13

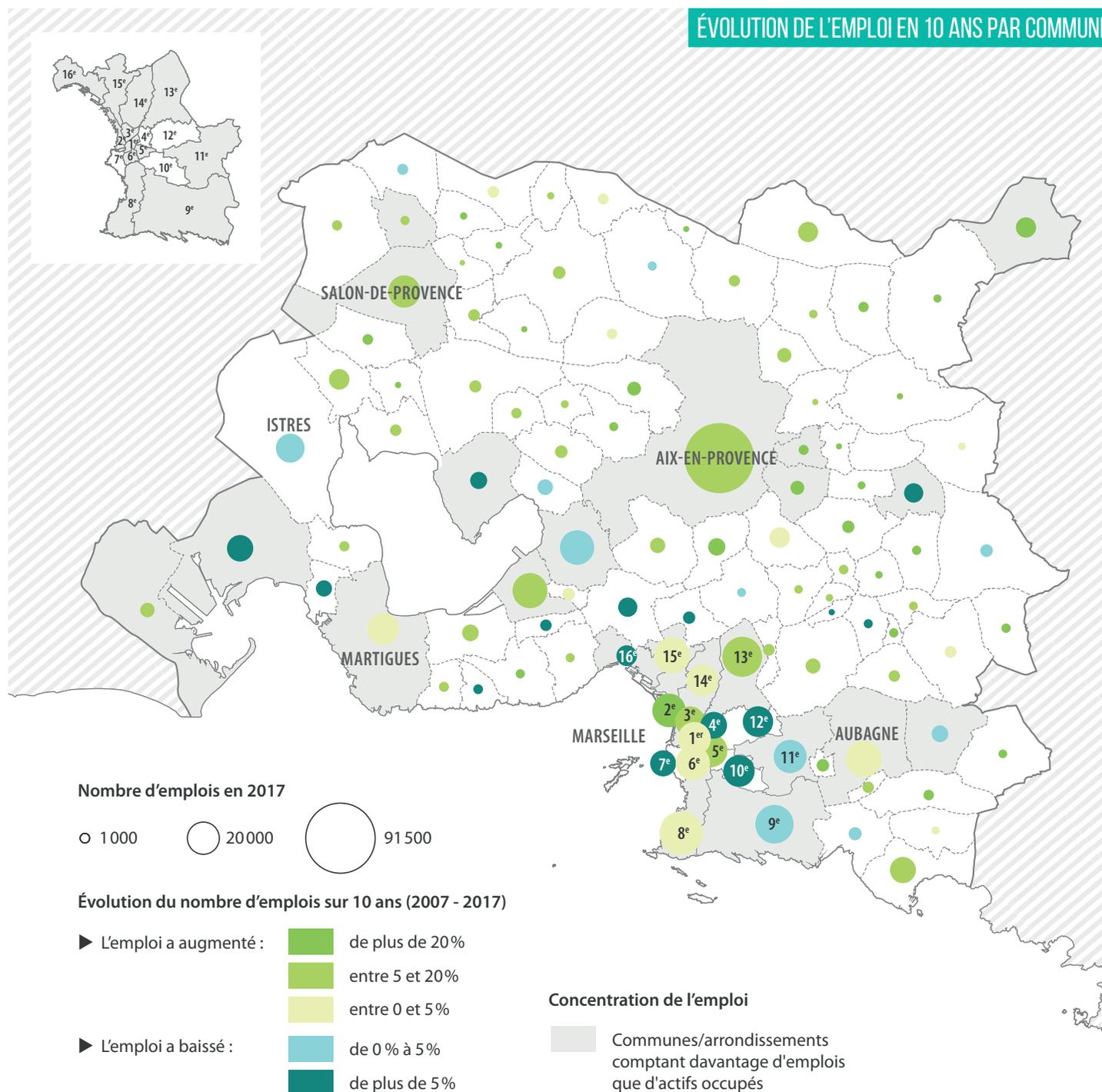
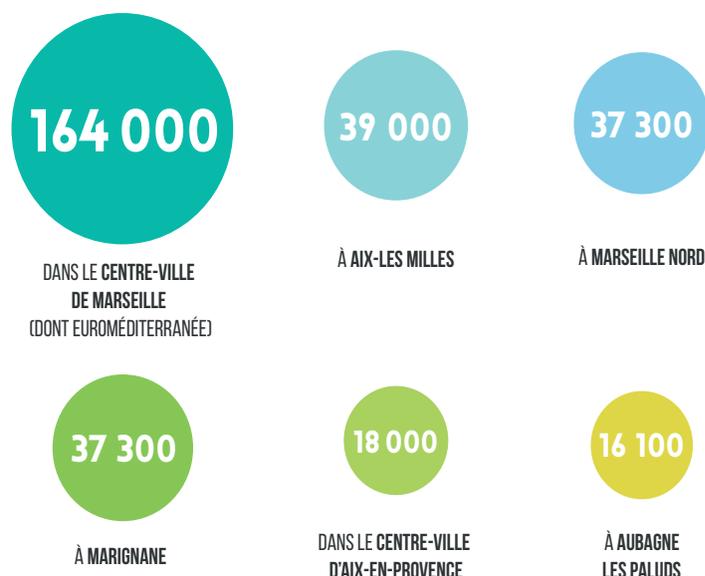
OÙ TRAVAILLE-T-ON ? PÔLES D'EMPLOI ET DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

(PRESQUE) PARTOUT, L'EMPLOI A PROGRESSÉ SUR LA PÉRIODE RÉCENTE

Si l'emploi reste concentré dans les grandes villes et dans les villes moyennes (celles-ci comptent presque toutes davantage d'emplois que d'actifs occupés), il s'est largement périurbanisé. Quittant progressivement les centres-villes, l'emploi s'est développé dans les zones d'activités et pôles tertiaires périphériques depuis les années 1980.

80% des communes métropolitaines (et la moitié des arrondissements marseillais) ont créé des emplois ces dix dernières années. Celui-ci régresse essentiellement dans les bassins industriels, essentiellement autour de l'Étang de Berre ainsi que dans certains arrondissements marseillais.

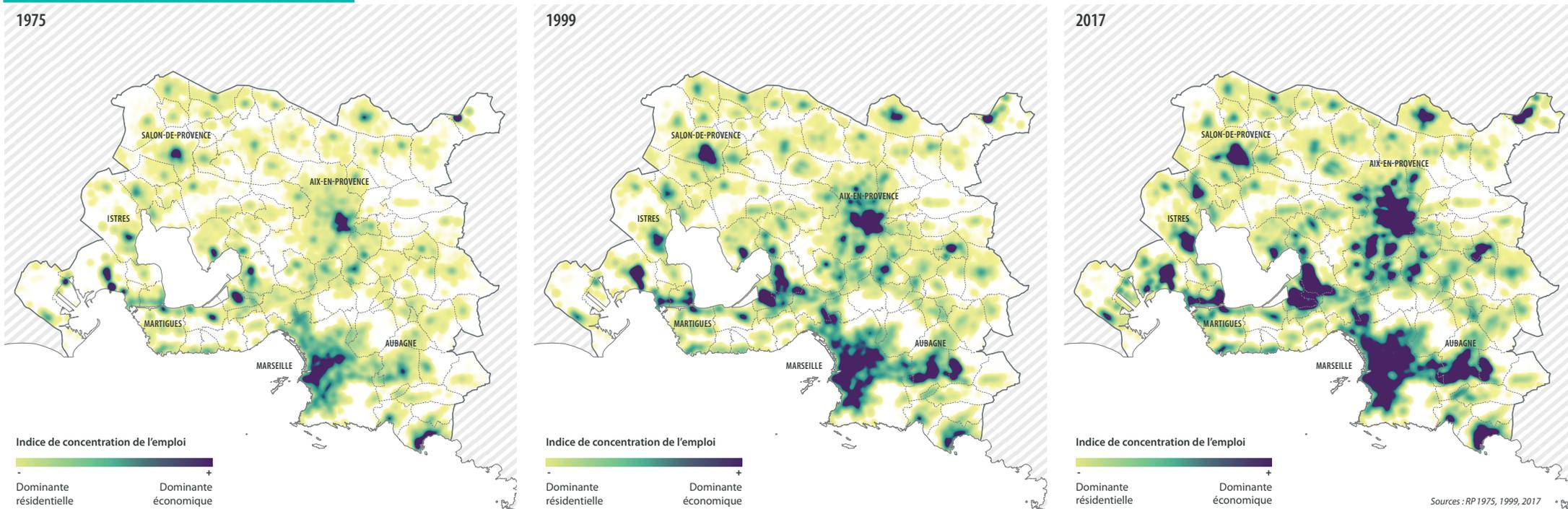
PRINCIPAUX PÔLES D'EMPLOI



Sources : RP 2017, PDU AMP

Source : INSEE 2017

DES EMPLOIS TOUJOURS PLUS CONCENTRÉS



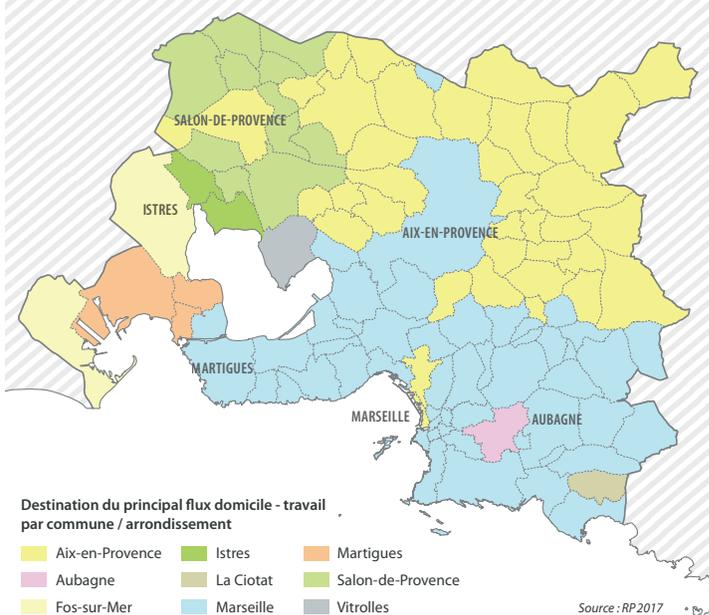
LIEUX DE VIE, LIEUX DE TRAVAIL : TOUJOURS PLUS ÉLOIGNÉS ?

Les territoires se sont spécialisés : les territoires résidentiels sont toujours plus résidentiels, les territoires économiques concentrent sans cesse plus d'emplois. L'indice de concentration de l'emploi (nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs occupés) progresse continuellement depuis plus de 50 ans. Ce « zoning » habitat-emploi à grande échelle est à l'origine de vastes déplacements domicile-travail. Plus de la moitié des communes métropolitaines, dites périurbaines, envoient au moins les $\frac{3}{4}$ de leurs actifs vers un pôle d'emploi d'une autre commune. Marseille, Aix et les villes moyennes polarisent largement leurs « bassins de vie » lorsqu'il s'agit d'emplois.

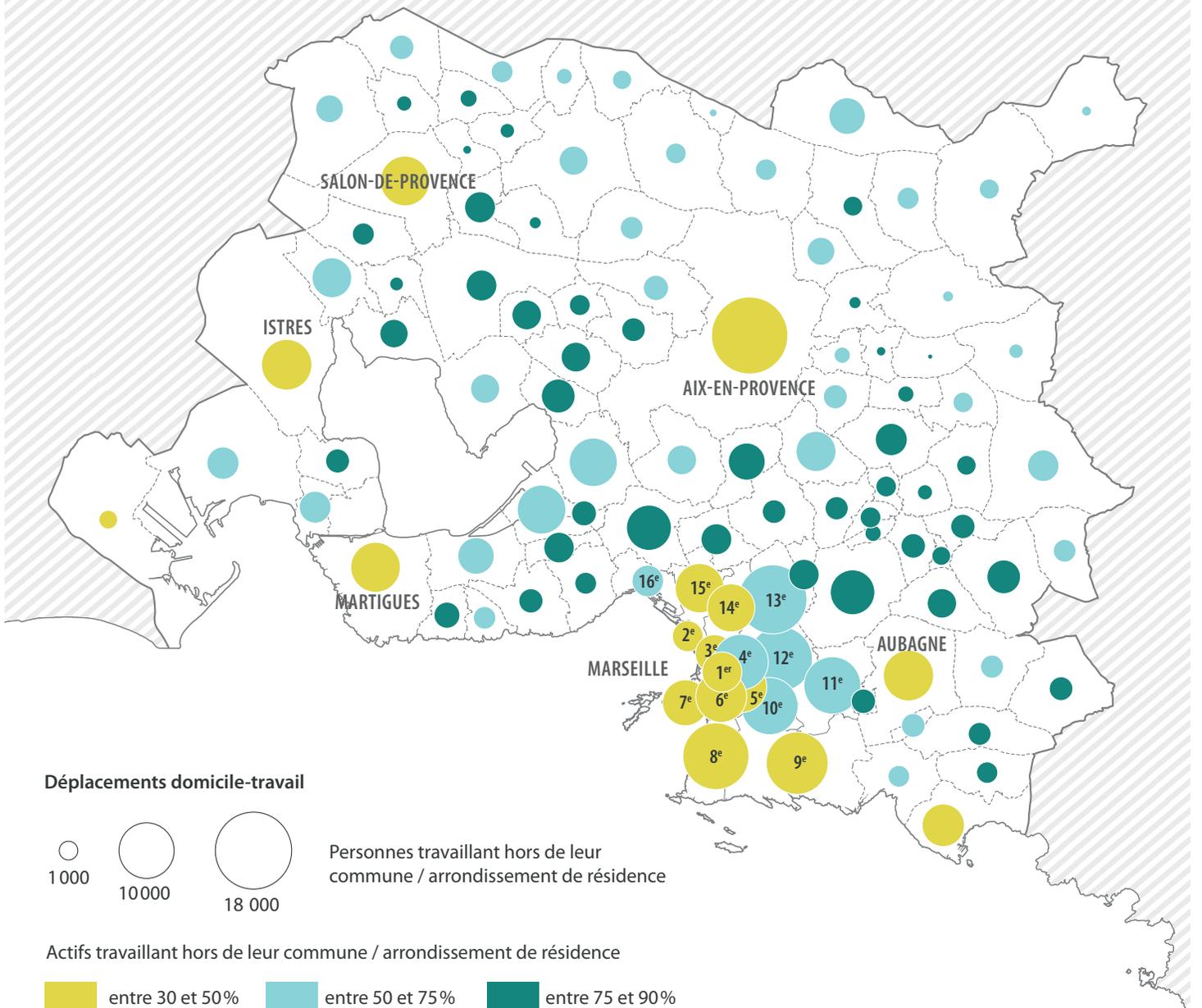
ÉLOIGNEMENT DOMICILE-TRAVAIL + ORGANISATION TERRITORIALE MULTIPOLAIRE = LA VOITURE, MODE DE TRANSPORT DOMINANT

La périurbanisation économique (l'emploi quittant les centres pour des zones d'activités périphériques) a également eu comme effet la multiplication de petites zones, non desservies (ou mal desservies) par les transports en commun. L'organisation multipolaire du territoire rend aujourd'hui leur desserte difficile; la voiture individuelle est la seule à pouvoir les relier, occasionnant d'importantes congestions. Deuxième métropole la plus embouteillée de France, les temps de déplacement domicile-travail sont aussi les plus longs, après la région parisienne.

DESTINATION DU PRINCIPAL FLUX DOMICILE-TRAVAIL PAR COMMUNE

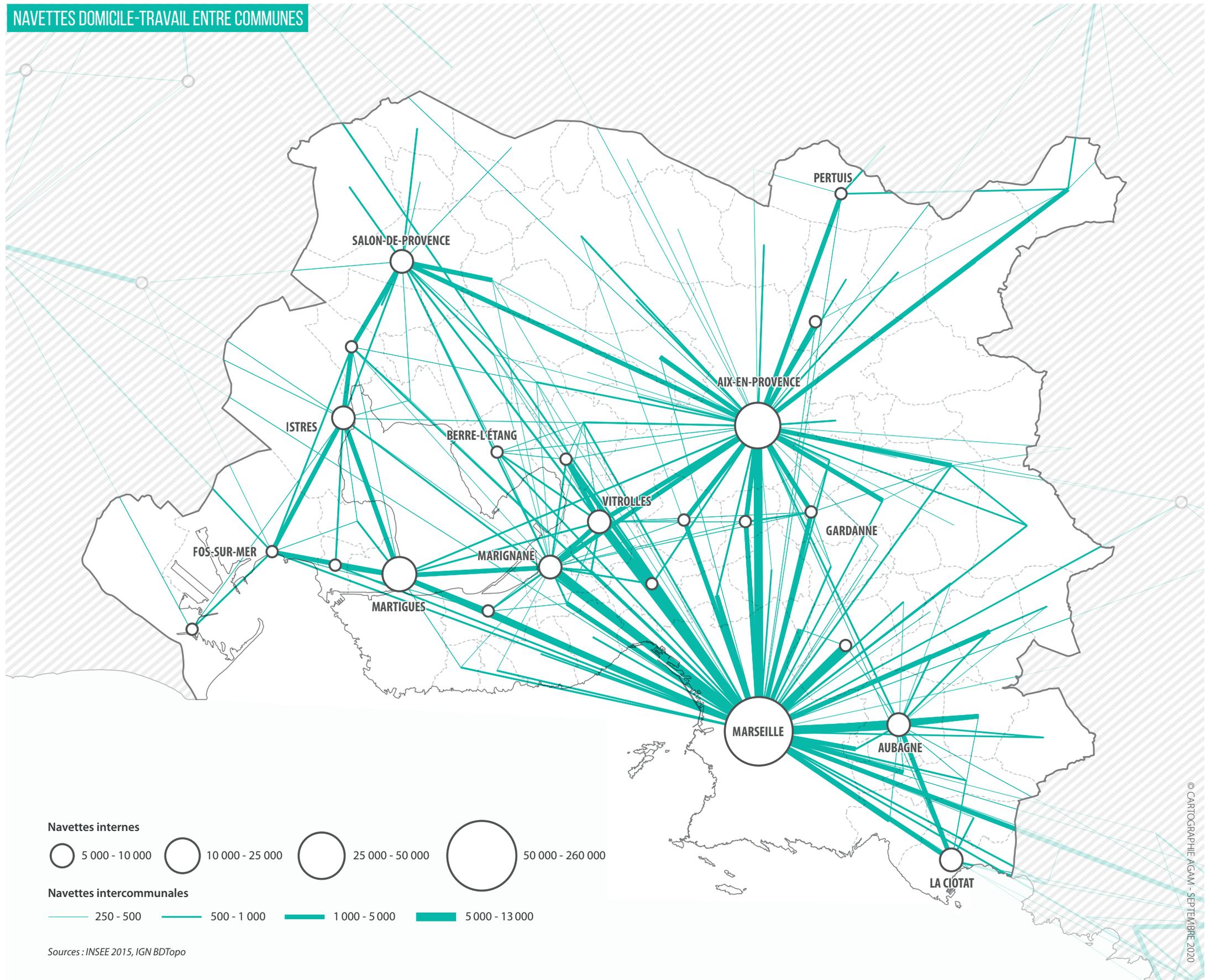


LES COMMUNES PÉRIURBAINES ENVOIENT LA QUASI-TOTALITÉ DE LEURS ACTIFS VERS LES GRANDS PÔLES D'EMPLOI



Source : RP 2017

NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL ENTRE COMMUNES



14

OÙ ÉTUDIE-T-ON ? PÔLES D'ENSEIGNEMENT / RECHERCHE ET DÉPLACEMENTS DOMICILE-ÉTUDES

94 000 ÉTUDIANTS À AIX ET MARSEILLE, PESANT ASSEZ PEU PARMIS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE

Si Aix-Marseille Université (AMU) est la première université de France, la Métropole compte proportionnellement peu d'étudiants par rapport à sa population (5%), malgré la croissance récente du nombre d'étudiants. L'offre d'enseignement supérieur apparaît moins attractive, dans une Métropole globalement moins diplômée que la moyenne. C'est d'ailleurs le profil « étudiant » qui impacte régulièrement l'attractivité d'Aix-Marseille, expliquant certaines années une partie de son solde migratoire négatif: quand les autres métropoles gagnent plus d'étudiants qu'elles n'en perdent vis-à-vis des autres villes, ce n'est pas toujours le cas d'Aix-Marseille suivant les années.

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE FORMATION ET UNE RECHERCHE DE POINTE

L'offre de formation est diversifiée, se concentrant essentiellement à Marseille et à Aix-en-Provence. Les activités de recherche se faisant également dans ces villes, ainsi que dans quelques pôles de R&D publics ou privés implantés au sein de pôles tertiaires / scientifiques périphériques. Avec 8 000 personnes se consacrant à la recherche publique (tous établissements et tous statuts confondus), Aix-Marseille a une « force de frappe » en la matière autour d'AMU principalement, mais également du CNRS, l'Inserm, le CEA, l'IRD, l'IRSTEA... En volume, elle se place toutefois derrière Toulouse, Lyon ou Grenoble. Sa recherche est bien classée à l'international dans de nombreuses disciplines.

ÉTUDIANTS : UNE ATTRACTIVITÉ PLUS FAIBLE, UN RECRUTEMENT PLUS LOCAL QU'AILLEURS

AIX-MARSEILLE

93 933 ÉTUDIANTS

ORIGINE DES ÉTUDIANTS



46%

DES ÉTUDIANTS D'AMP ORIGINAIRES DU MÊME DÉPARTEMENT

CONTRE 37% À LYON OU 31% À BORDEAUX

POURQUOI ?

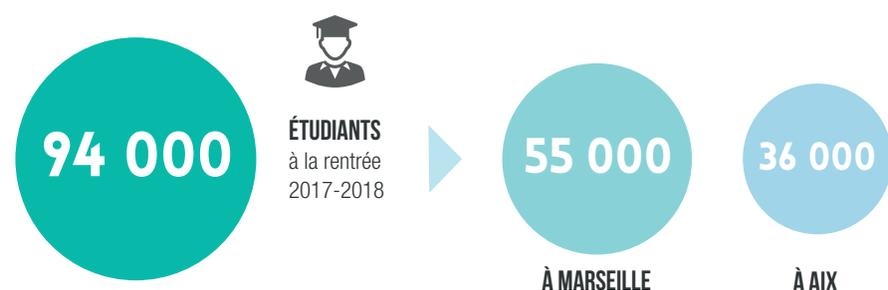


MOINS DE DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR (BAC+2 ET PLUS) QUE DANS LES AUTRES MÉTROPOLIS



MOINS DE GRANDES ÉCOLES, D'AVANTAGE DE FORMATIONS COURTES STS et assimilés, formation paramédicales et sociales...

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS



ILS REPRÉSENTENT

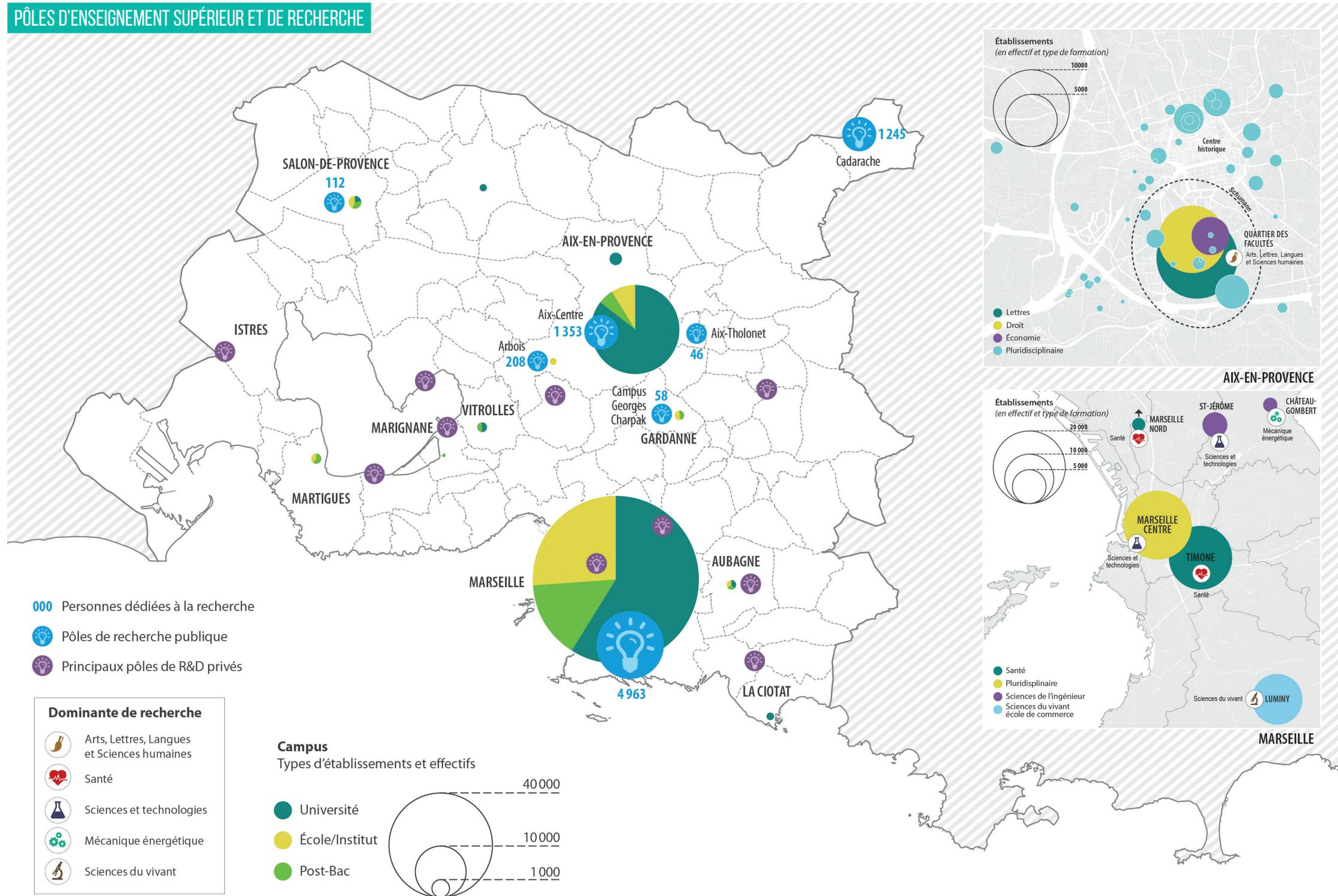
5% DE LA POPULATION MÉTROPOLITAINE (contre 20% à Montpellier, 15% à Rennes et Toulouse, 12% à Lyon, 8% à Paris)

OFFRE DE FORMATION : PART DES ÉTUDIANTS PAR GRANDE FILIÈRE



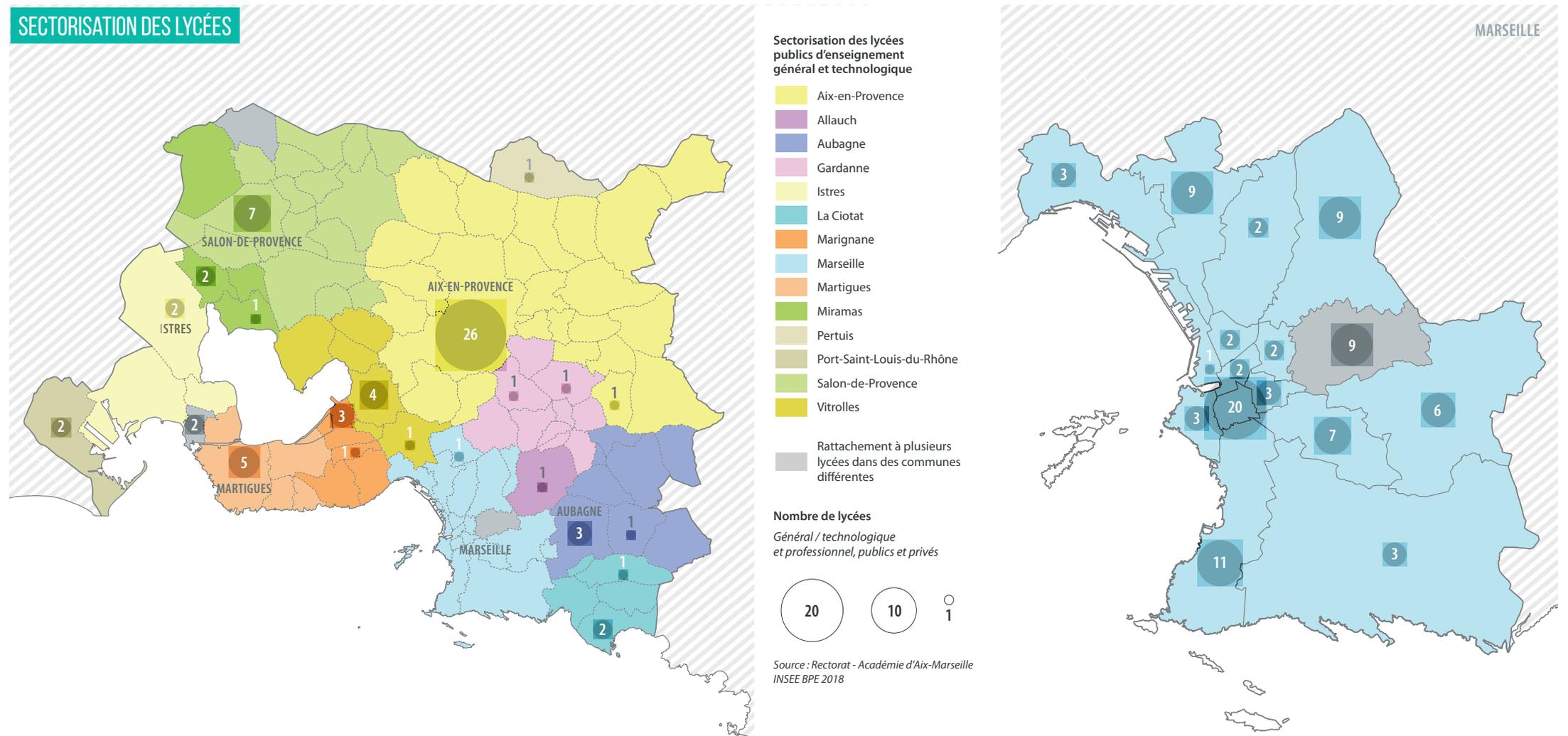
Source : Diagnostic Schéma ESR AMP, données 2017

PÔLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

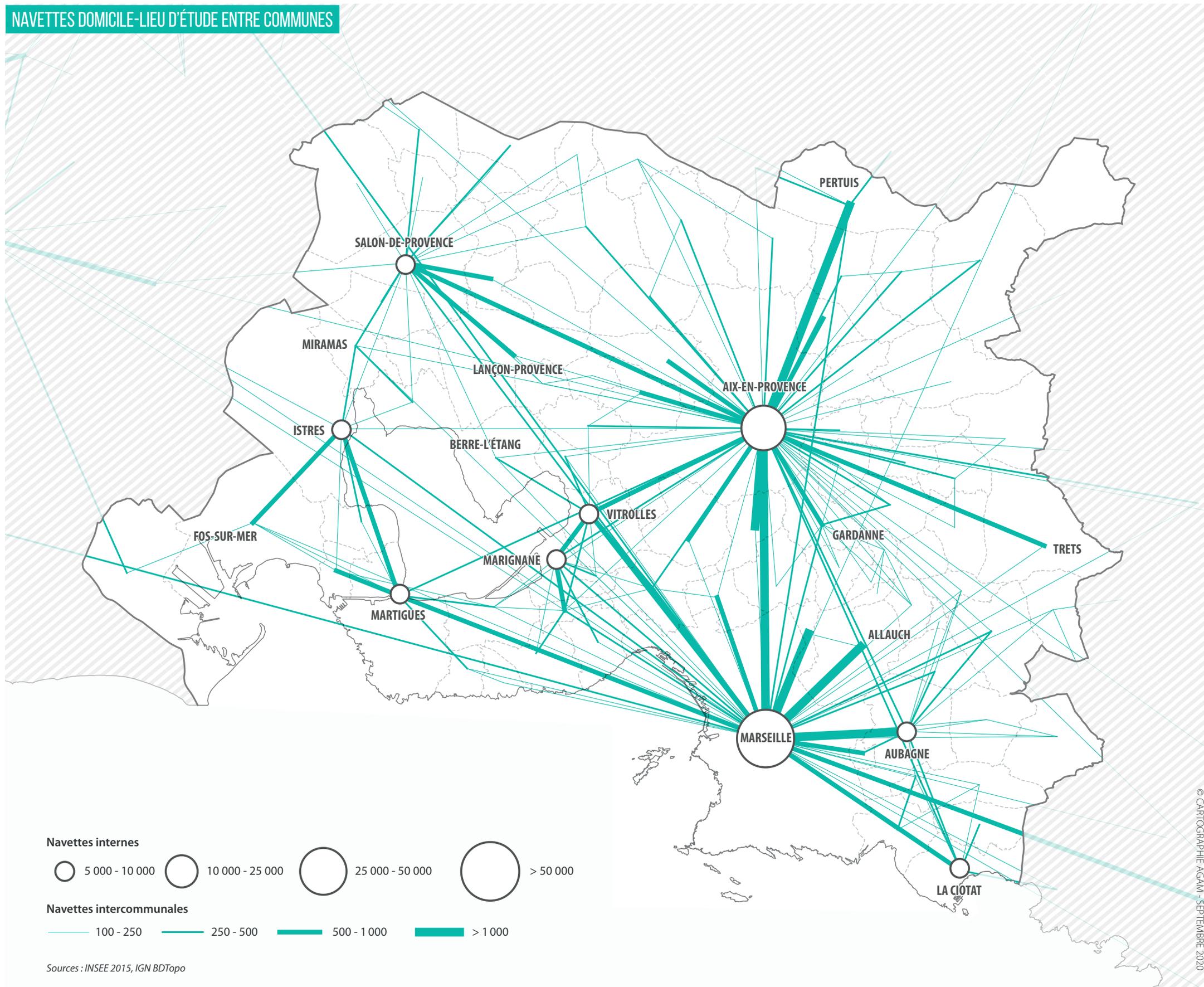


COLLÈGES, LYCÉES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DE NOMBREUX DÉPLACEMENTS POUR LES ÉTUDES

La géographie des collèges et des lycées métropolitains explique les principaux flux de scolaires et d'étudiants observés. Ils consacrent l'influence des principaux pôles urbains sur leur bassin de vie. Dans les territoires périurbains, la sectorisation des lycées fait apparaître de vastes zones polarisées par Aix ou Salon-de-Provence, à l'origine de longues mobilités quotidiennes pour les études. Dans l'enseignement supérieur, les flux entre Aix et Marseille sont les plus importants (environ 8 000 par jour).



NAVETTES DOMICILE-LIEU D'ÉTUDE ENTRE COMMUNES



Navettes internes



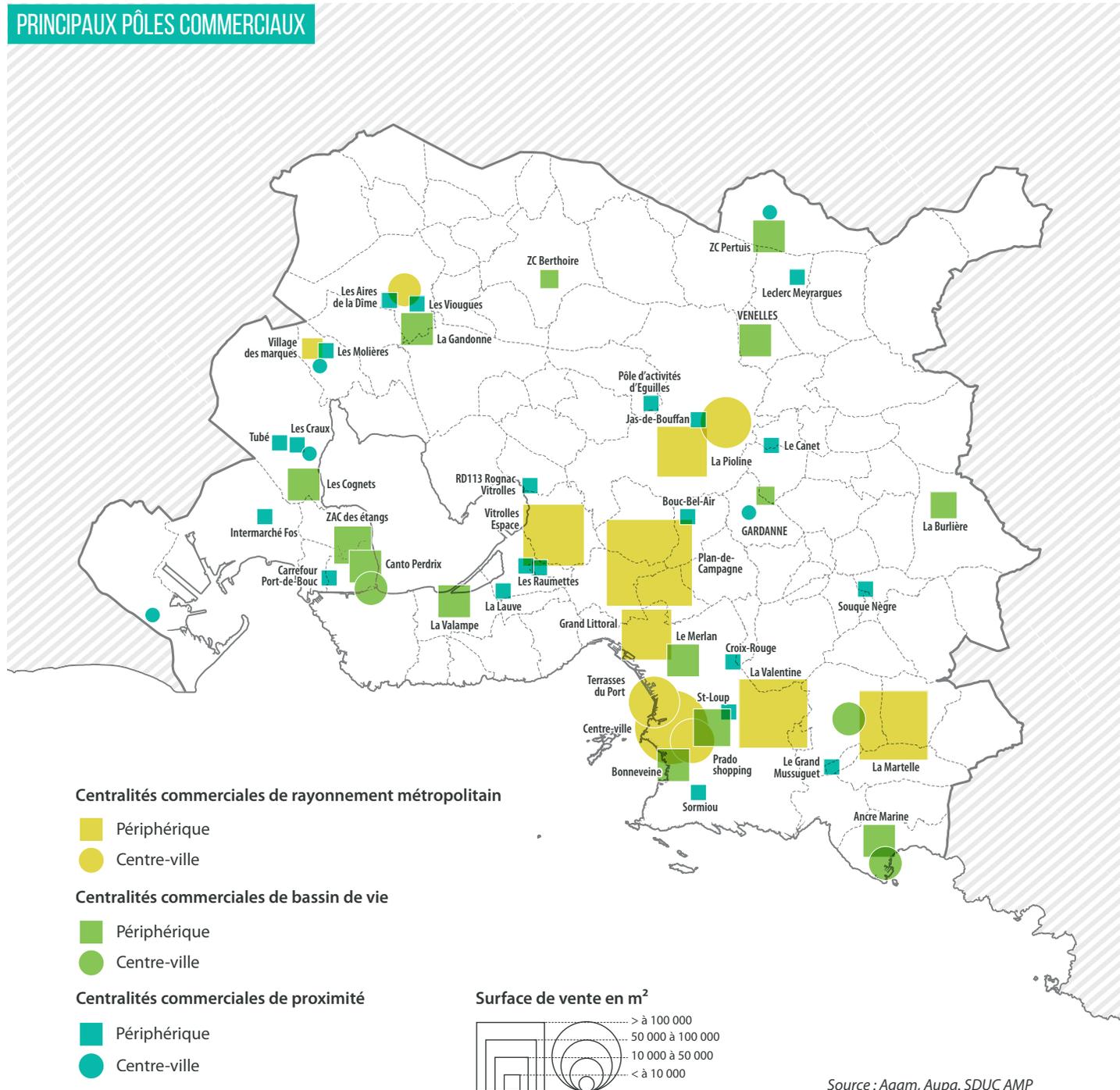
Navettes intercommunales



Sources : INSEE 2015, IGN BDTopo

OÙ FAIT-ON SES ACHATS ? PÔLES COMMERCIAUX ET PRATIQUES D'ACHAT

PRINCIPAUX PÔLES COMMERCIAUX



UNE MÉTROPOLE (TRÈS) BIEN DOTÉE EN SURFACES COMMERCIALES

Avec 59 000 établissements commerciaux, de restauration et de services, la Métropole est particulièrement dotée – par rapport à Lyon ou Lille – en commerces alimentaires, services commerciaux et cafés/hôtels/restaurants. Ces secteurs ont porté la croissance du tissu commercial métropolitain, celle-ci se faisant encore essentiellement en périphérie des villes. Quelques projets d'envergure réalisés en centre-ville (Marseille, Salon-de-Provence) amorcent un rééquilibrage : ils font désormais partie des principaux pôles marchands. Si les nouveaux projets autorisés ont globalement tendance à diminuer (les autorisations étant données par les commissions départementales d'aménagement commercial – CDAC), les territoires à l'ouest de l'Étang de Berre sont ceux qui ont le plus de projet d'accroissement de plus leur surface commerciale.

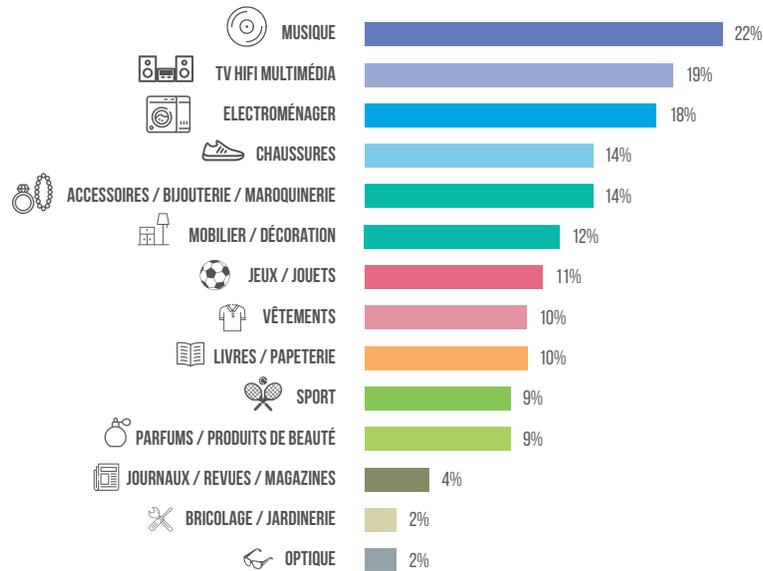
LA CONSOMMATION SE FAIT SOUVENT À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE

Les habitants consomment généralement près de chez eux, ou près de leur lieu de travail. Cela explique pourquoi plus de 90% des achats (alimentaires et non-alimentaires) se font au sein du Conseil de Territoire au sein duquel les habitants vivent. Néanmoins, les territoires de l'ouest-Étang de Berre (Istres-Ouest Provence et Pays de Martigues) et le Pays Salonais affichent une plus grande dépendance commerciale, avec de fortes mobilités liées aux achats entre ces bassins de vie et avec l'extérieur. Depuis dix ans, la consommation est en effet devenue le premier motif de déplacement, avant le travail.

LES PRATIQUES DE CONSOMMATION ÉVOLUENT : DAVANTAGE EN LIGNE, PLUS LOCALES, AU SEIN DE COMMERCES PLUS PETITS...

Avec 10% d'achats effectués en ligne (toutes catégories confondues), Aix-Marseille-Provence se situe dans la moyenne nationale ; ses habitants consomment en revanche davantage dans les « petites surfaces » (moins de 300 m²) que la moyenne. Ces dernières années, on note la hausse de la fréquence d'achat de produits alimentaires locaux (essentiellement dans les marchés et dans les petits commerces) et la hausse des pratiques de revente / achat d'occasion.

VENTE EN LIGNE PAR CATÉGORIE DE PRODUITS

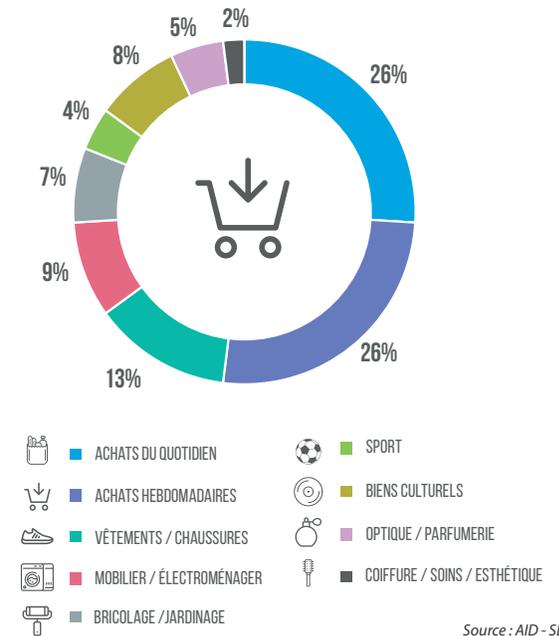


Lecture : dans la Métropole 22% des disques sont achetés sur internet

ÉVOLUTION DES PRATIQUES D'ACHAT

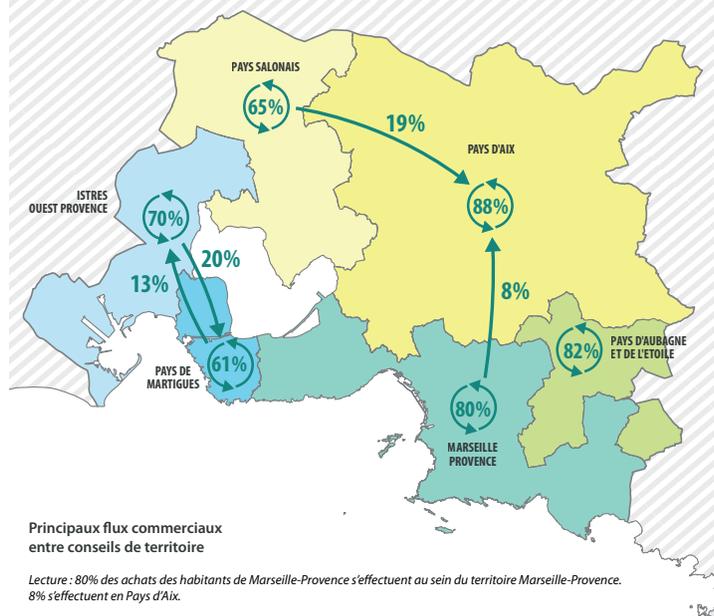


DÉPENSES ANNUELLES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES PAR FAMILLE DE PRODUITS

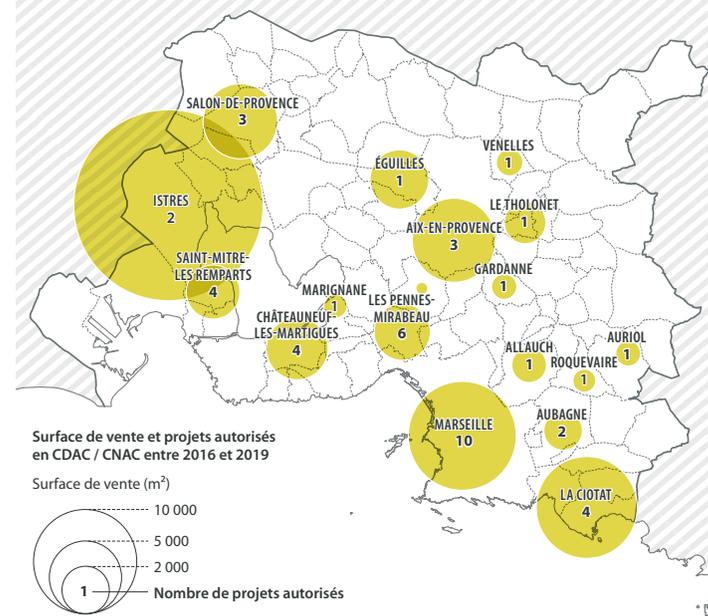


Source : AID - SDUC AMP

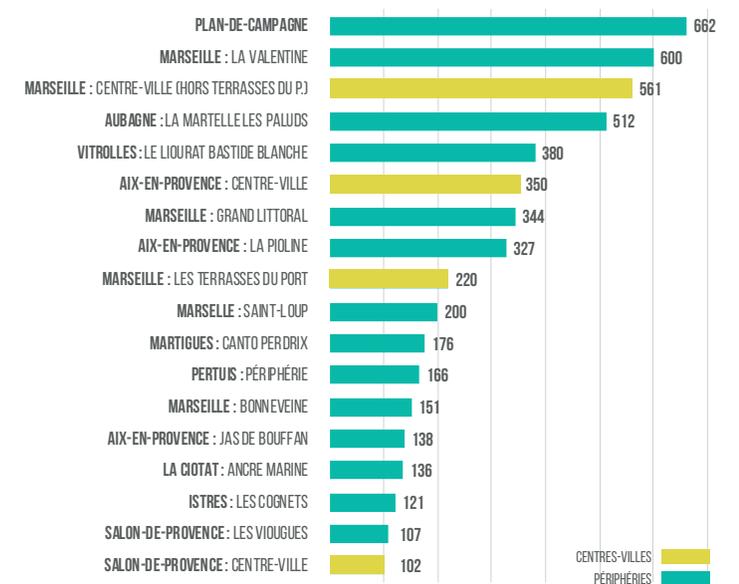
GÉOGRAPHIE DES ACTES D'ACHATS



PROJETS COMMERCIAUX AUTORISÉS



CHIFFRE D'AFFAIRES DES PRINCIPAUX PÔLES MARCHANDS (EN M€)



Source : AID - SDUC AMP

A-T-ON FACILEMENT ACCÈS AUX SERVICES DE BASE ? ADMINISTRATIONS, COMMERCES ET ACCÈS AU RÉSEAU NUMÉRIQUE

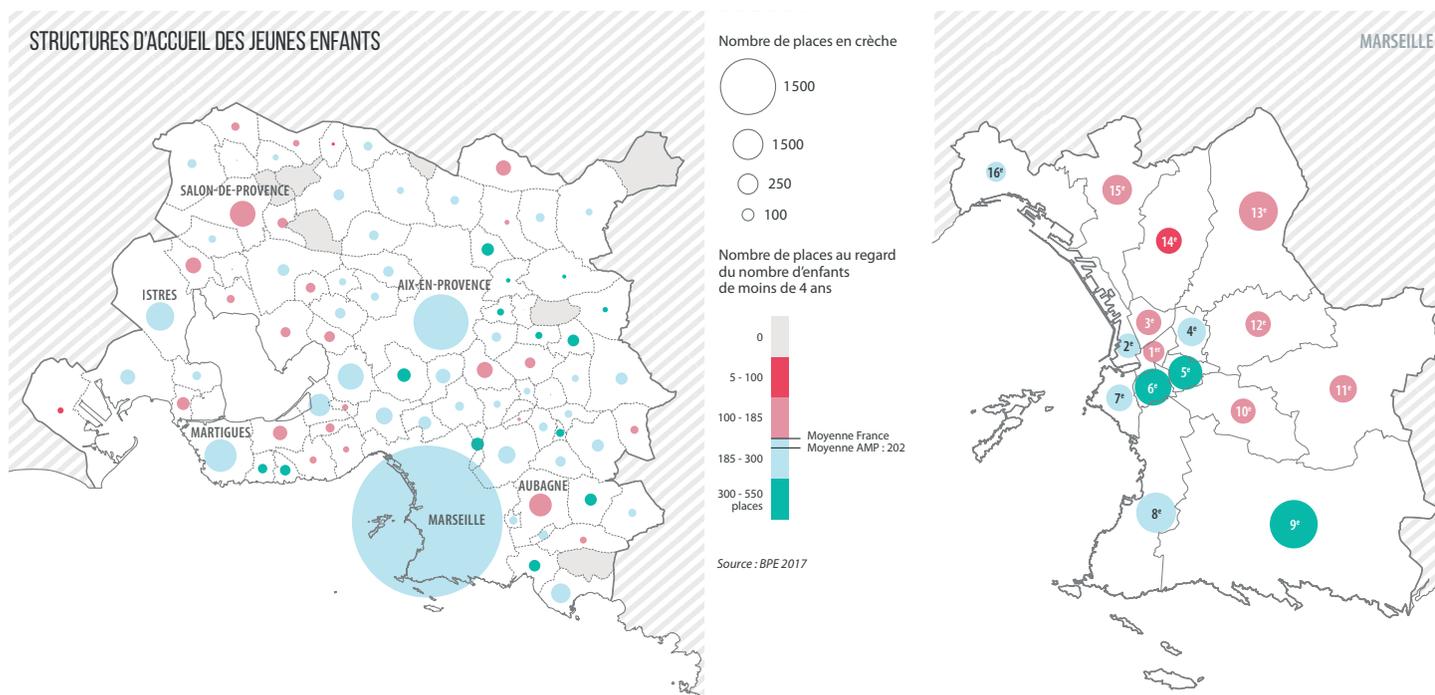
SERVICES PUBLICS : LES ADMINISTRATIONS SE REGROUPENT PROGRESSIVEMENT

Suivant la tendance nationale, les administrations (police/gendarmerie, centre des impôts, agences Pôle emploi, bureaux de poste) ont tendance à se regrouper dans quelques communes, les plus peuplées. Une quinzaine de communes de la Métropole se détachent, formant des « pôles de services publics » couvrant l'ensemble des bassins de vie.

S'agissant de la petite enfance, la Métropole offre 17 500 places en crèche, soit un ratio de 202 places pour 1 000 enfants de moins de 4 ans (une offre supérieure à la moyenne française). Cette offre n'est cependant pas également répartie.

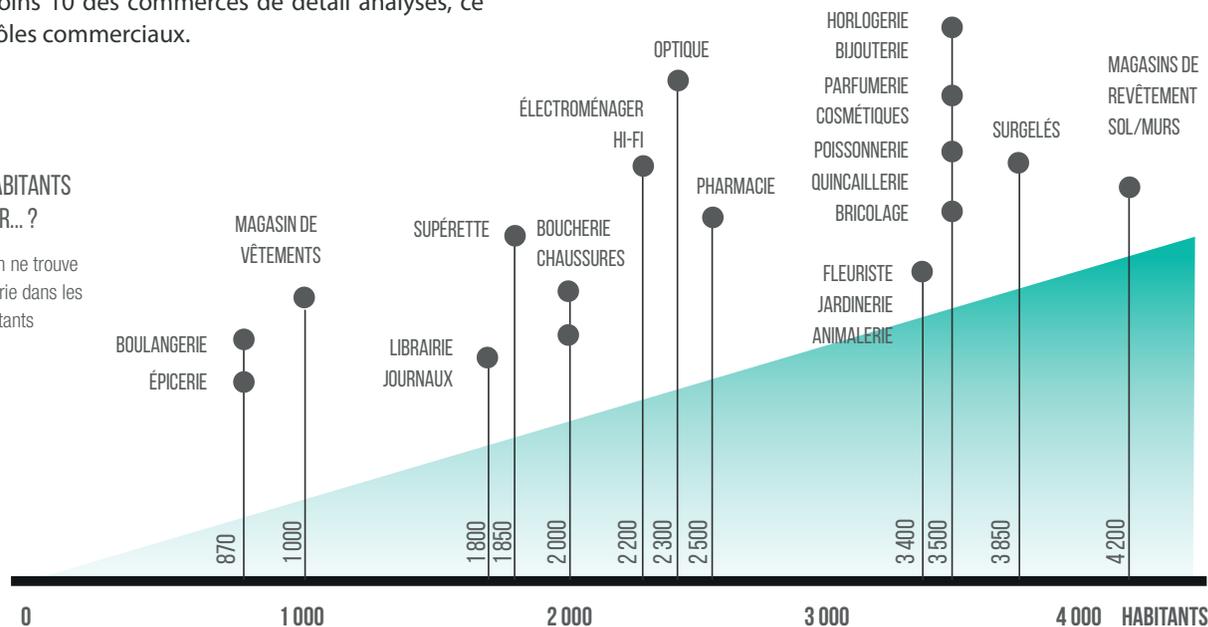
COMMERCES : TOUTES LES VILLES DE PLUS DE 2 000 HABITANTS AFFICHENT UN BON NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS « DU QUOTIDIEN »

Qu'elles soient urbaines ou périurbaines, les communes de la Métropole disposent d'un bon tissu commercial. Seules 11 communes possèdent moins de 5 commerces de la liste ci-contre, 3 d'entre elles n'en ayant aucun (ce sont des villages de moins de 1 250 habitants). Dès lors qu'elles comptent au moins 2 000 habitants, toutes les communes métropolitaines possèdent un panier de commerce de première nécessité satisfaisant. À partir de 6 000 habitants, toutes les communes ont au moins 10 des commerces de détail analysés, ce qui en fait de petits pôles commerciaux.



COMMERCES COMBIEN D'HABITANTS POUR TROUVER... ?

Lecture : dans la Métropole, on ne trouve pas de boulangerie ou d'épicerie dans les villages de moins de 870 habitants

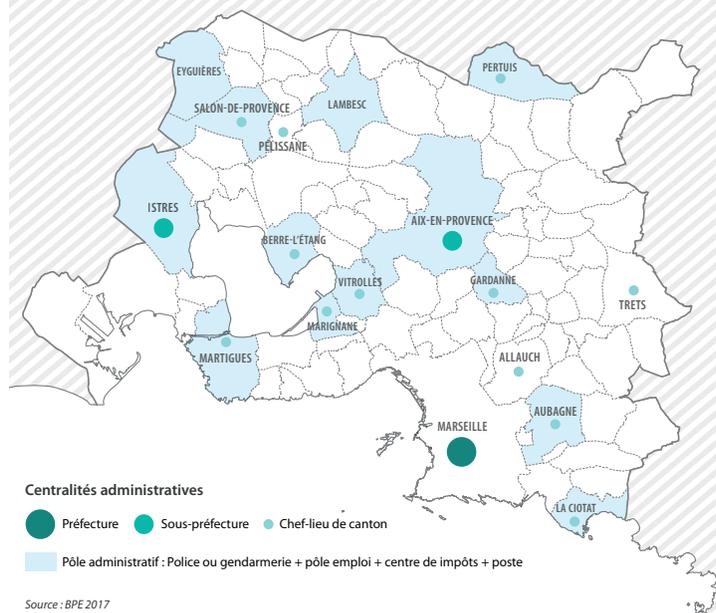


20 COMMERCES DE DÉTAIL ANALYSÉS (CARTE CI-CONTRE)

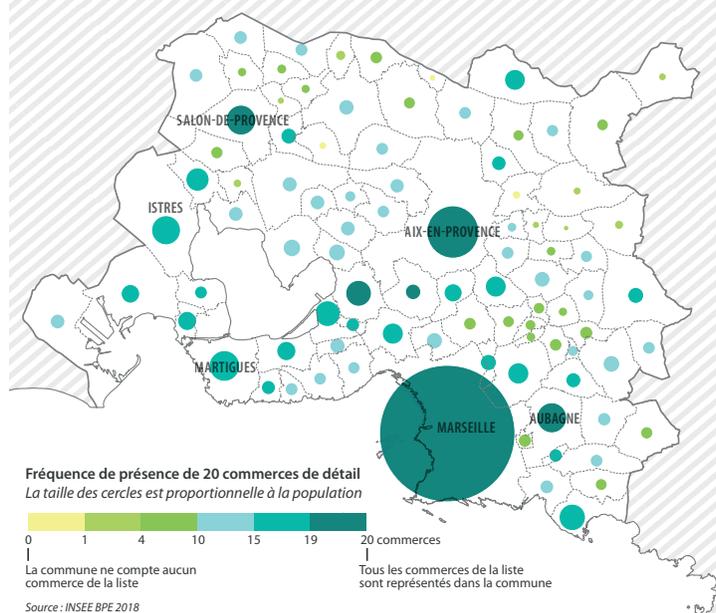
Épicerie	Magasin d'électroménager / Hi-fi
Boulangerie	Magasin d'optique (opticien)
Magasin de vêtements	Pharmacie
Librairie / papeterie / presse	Fleuriste / jardinerie / animalerie
Supérette	Poissonnerie
Magasin d'équipement de la maison	Quincaillerie / bricolage
Magasin de meubles	Parfumerie / cosmétique
Magasin de sport / loisirs	Bijouterie / horlogerie
Boucherie-charcuterie	Magasin de produits surgelés
Magasin de chaussures	Magasin de revêtements murs et sols

Source : BPE 2018

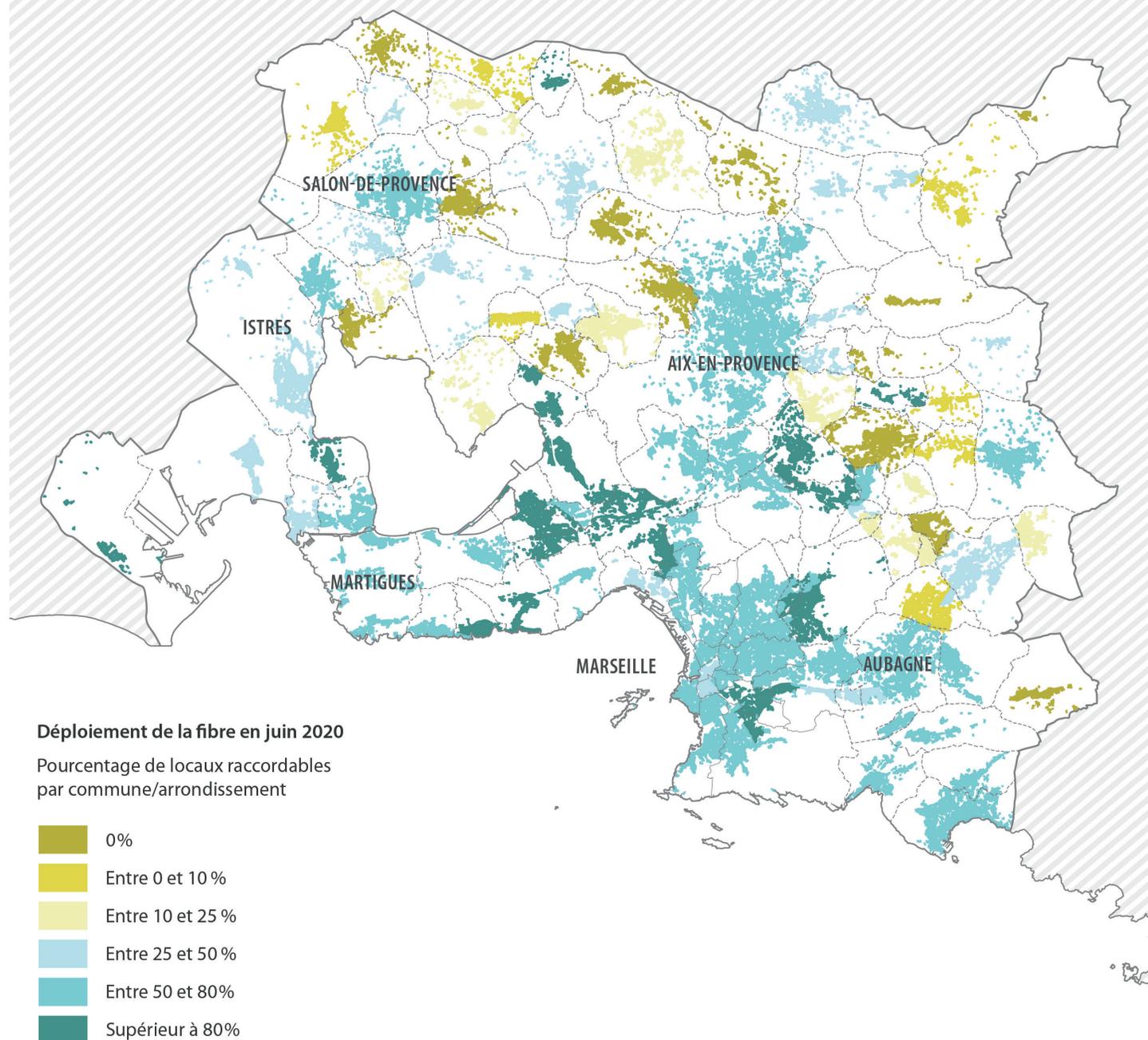
PÔLES ADMINISTRATIFS



OFFRE DE COMMERCES DE DÉTAIL



ACCÈS AU NUMÉRIQUE : DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE PAR COMMUNE



Attention : cette donnée ne renseigne pas le nombre de foyers réellement équipés de la fibre, mais de l'arrivée de la fibre dans les communes (moment à partir duquel les particuliers peuvent s'équiper s'ils le souhaitent)

Source : Arcep

QUESTIONS

17

▶ 20

QUALITÉ DE VIE, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

- 17 QUELS ESPACES DE LOISIRS ?
- 18 À QUELLES POLLUTIONS ET À QUELS RISQUES EST-ON EXPOSÉ ?
- 19 VIT-ON EN BONNE SANTÉ ET A-T-ON FACILEMENT ACCÈS AUX SOINS ?
- 20 LES ÉCOSYSTÈMES (TERRESTRES ET MARINS) SONT-ILS EN BONNE SANTÉ ?

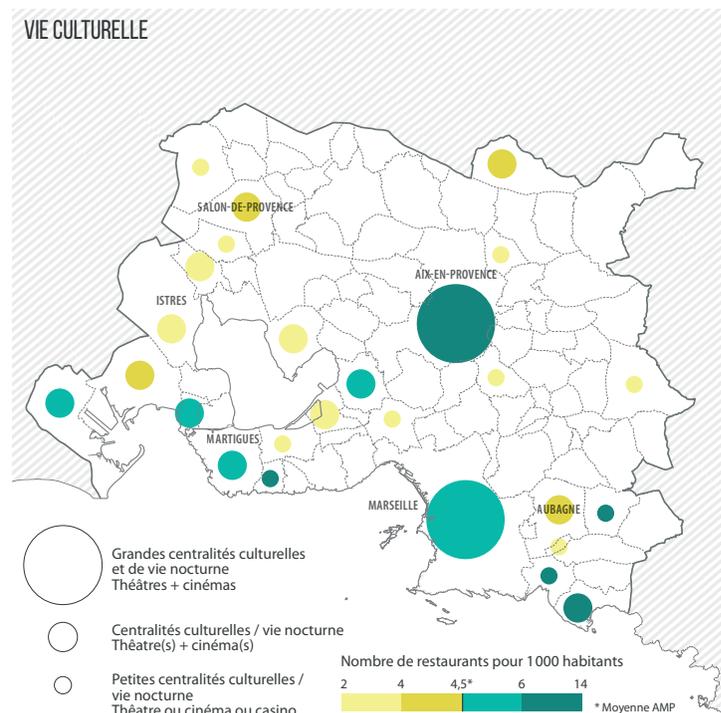
17

QUELS ESPACES DE LOISIRS ? SPORT, CULTURE, SORTIES, ESPACES DE NATURE...

AIX ET MARSEILLE : 2 CENTRALITÉS CULTURELLES, UNE MULTITUDE DE PLUS PETITS LIEUX CULTURELS DANS LA MÉTROPOLE

La Métropole peut compter sur un dense réseau de lecture publique (toutes les villes moyennes sont équipées de médiathèques, la quasi-totalité des communes ont une bibliothèque municipale), mais relativement peu d'inscrits au regard de la population. L'offre métropolitaine, parfois vieillissante, s'est améliorée ces dernières années avec l'achèvement de plusieurs équipements. L'offre de cinémas, en-deçà de la moyenne nationale, est également en amélioration, avec l'ouverture ces dernières années de plusieurs grandes salles.

La Métropole peut également compter sur plusieurs petites salles de concert et théâtres dans des communes d'environ 10 000 habitants, mais l'essentiel des structures sont marseillaises ou aixoises. Les conservatoires (musique, danse) sont également dans ces villes. Les villes moyennes accueillent également une ou plusieurs écoles de musique, souvent associatives. Enfin, la culture sur le territoire se vit au gré des festivals, particulièrement nombreux au printemps et à l'été (voir question n°25).



ÉTABLISSEMENTS CULTURELS DU TERRITOIRE

CINÉMAS

Marseille: 13 cinémas, 68 salles
 Plan-de-Campagne (Les Pennes-Mirabeau): 1 multiplex, 18 salles
 Aix-en-Provence: 4 cinémas, 16 salles
 Vitrolles: 1 cinéma, 11 salles
 Martigues: 1 multiplex, 11 salles
 Aubagne: 2 cinémas, 9 salles
 Salon-de-Provence: 2 cinémas, 8 salles
 La Ciotat: 2 cinémas, 4 salles
 Istres: 1 cinéma, 4 salles
 Port-de-Bouc: 1 cinéma, 3 salles
 Pertuis: 1 cinéma, 3 salles
 Fos-sur-Mer: 1 cinéma, 2 salles
 Marignane: 1 cinéma, 1 salle
 Miramas: 1 cinéma, 1 salle
 Port-Saint-Louis-du-Rhône: 1 cinéma, 1 salle
 Berre-l'Étang: 1 cinéma municipal, 1 salle

PRINCIPAUX THÉÂTRES / SALLES DE SPECTACLE

Marseille: 4 salles de spectacle > 1 000 places: Le Silo, Le Dôme, La Criée, L'Odéon + nombreuses autres scènes: Le Gymnase, Les Bernardines, Théâtre Joliette, Toursky, Argonautes, Gare Franche, Friche Belle-de-Mai...

Aix-en-Provence: 4 salles de spectacle > 1 000 places: Jeu de Paume, Grand Théâtre de Provence, Casino (Pasino) + nombreuses autres scènes: Comédie d'Aix

Martigues: La Halle de Martigues, 9 000 places

Vitrolles: Salle Obino, 1 000 places

Fos-sur-Mer: Théâtre Marcel Pagnol, 630 places

Marignane: Théâtre Molière, 600 places

Istres: Théâtre de l'Olivier, 600 places

La Ciotat: Espace La Chaudronnerie, 500 places

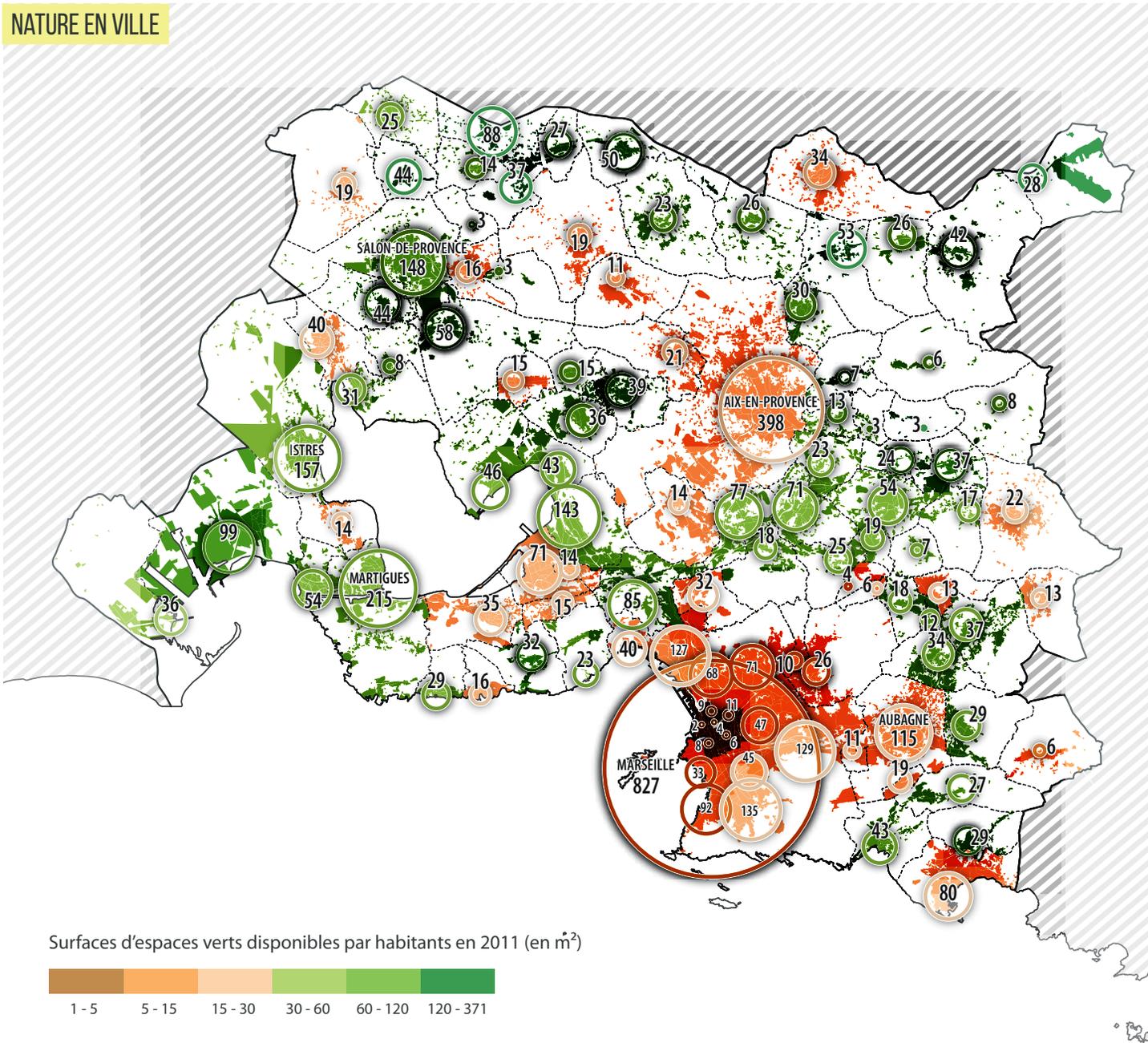
Miramas: Théâtre la Colonne, 750 places

Aubagne: Théâtre Comœdia, 500 places

Port-de-Bouc: Théâtre Méliès, 270 places



NATURE EN VILLE



Sources : BD Topo IGN (données végétation 2011), INSEE 2011, Ocsol Crige, 2014

LES ESPACES NATURELS ACCUEILLENT LES PRATIQUES SPORTIVES, UNE PRÉSENCE INÉGALE D'ESPACES DE NATURE EN VILLE

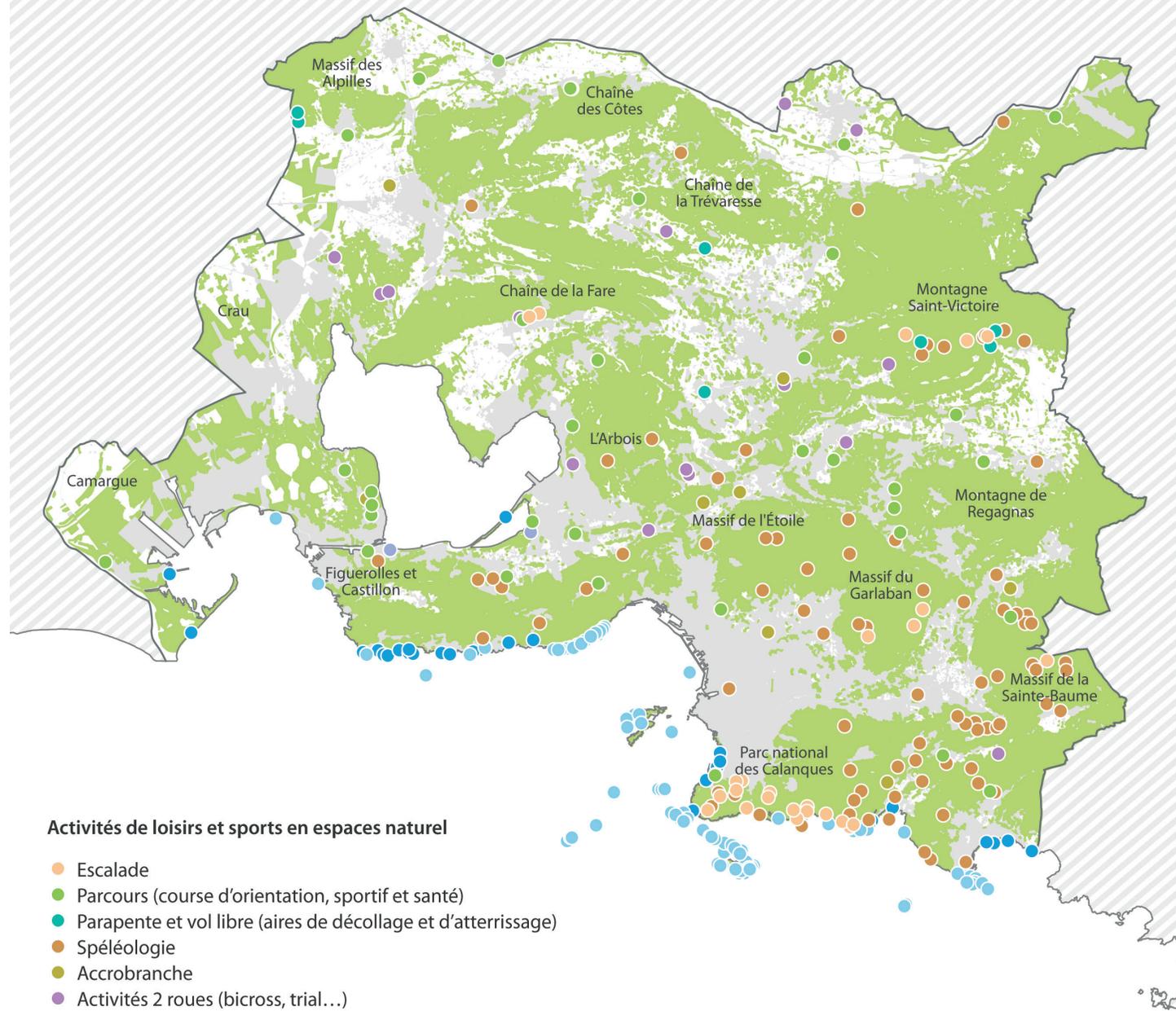
La Métropole compte plus de 800 parcs et jardins ouverts au public, mais les inégalités d'accès sont très fortes d'un territoire à l'autre. 65% des habitants vivent à moins de 300m d'un parc public, mais dans les centres-villes, on compte en moyenne seulement 3 m² de verdure disponible par habitant. Ces espaces urbains sont le support d'activités sportives, en plus de jouer un rôle fondamental dans la régulation de la température ou l'accueil de la biodiversité. Les loisirs et pratiques sportives se font aussi largement en nature, dans les vastes espaces naturels environnant les villes (massifs et littoral) : les massifs métropolitains accueillent six millions de visiteurs chaque année, résidents et touristes.

En analysant pendant un mois les parcours des sportifs connectés* sur le territoire métropolitain les itinéraires de running les plus empruntés ressortent dans les grandes villes : moitié sud de Marseille (Prado, Huveaune, corniche), Aix-en-Provence (parc de la Torse). Plusieurs portions du littoral métropolitain attirent les coureurs, autour de La Ciotat et sur la Côte Bleue notamment (entre Carry-le-Rouet et Sausset-les-Pins), ainsi que les étangs intérieurs (Lavalduc, Citis) autour de Fos-sur-Mer et Saint-Mitre les Remparts. Enfin, les itinéraires d'accès aux grands espaces de nature (Calanques, Sainte-Victoire, Etoile, Garlaban, vallon de St-Pons vers la Sainte-Baume) sont parmi les plus fréquentés.

Le suivi des parcours des cyclistes métropolitains révèle des usagers quotidiens (parcours de 5km environ, en semaine sur un trajet domicile-travail, notamment sur l'axe du Prado à Marseille), mais également des usages loisirs, essentiellement le week-end, sur longue distance (boucles de plus de 50 km). Les routes départementales du département apparaissent comme les circuits de prédilection des cyclistes, ainsi que certaines routes forestières traversant les massifs. La plupart de ces itinéraires ne sont pas sécurisés pour les vélos, cohabitant avec la circulation automobile (parfois importante, comme sur la D559 entre Marseille et Cassis).

* Usagers de l'application Strava, application de suivi des performances sportives, connue pour être principalement utilisée pour un usage de type loisir. L'application identifie également les trajets du quotidien. D'après plusieurs études, les cyclistes connectés sont représentatifs de la population générale, les données étant confirmées dans plusieurs villes par des compteurs routiers. Plus d'informations sur <https://metro.strava.com/faq#the-metro-product>

PRINCIPAUX SPOTS DE LOISIRS EN NATURE



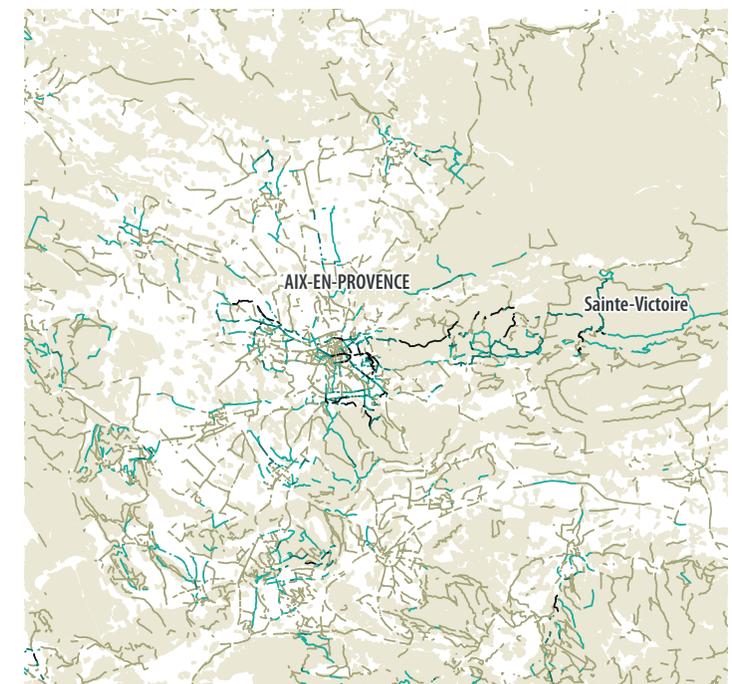
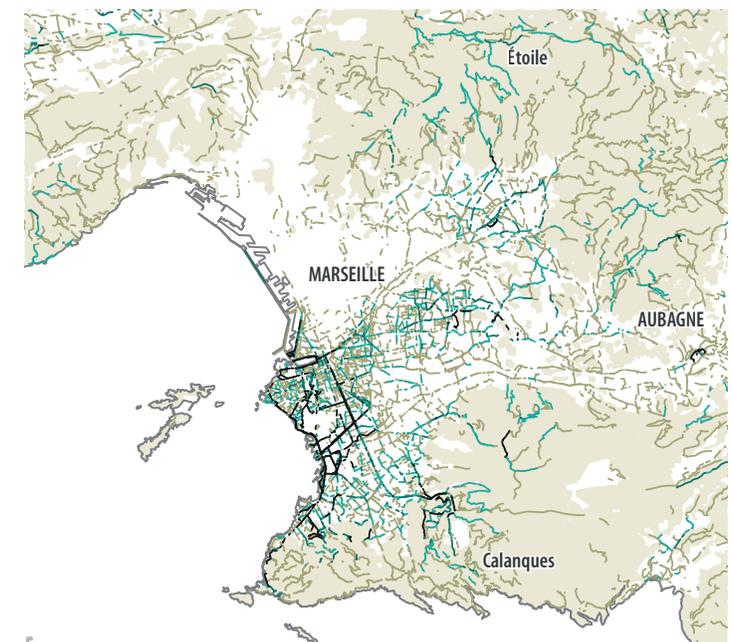
Activités de loisirs et sports en espaces naturel

- Escalade
- Parcours (course d'orientation, sportif et santé)
- Parapente et vol libre (aires de décollage et d'atterrissage)
- Spéléologie
- Accrobranche
- Activités 2 roues (bicross, trial...)
- Site de plongée
- Sports d'eau (surf, paddle, kite-surf...)
- Aviron

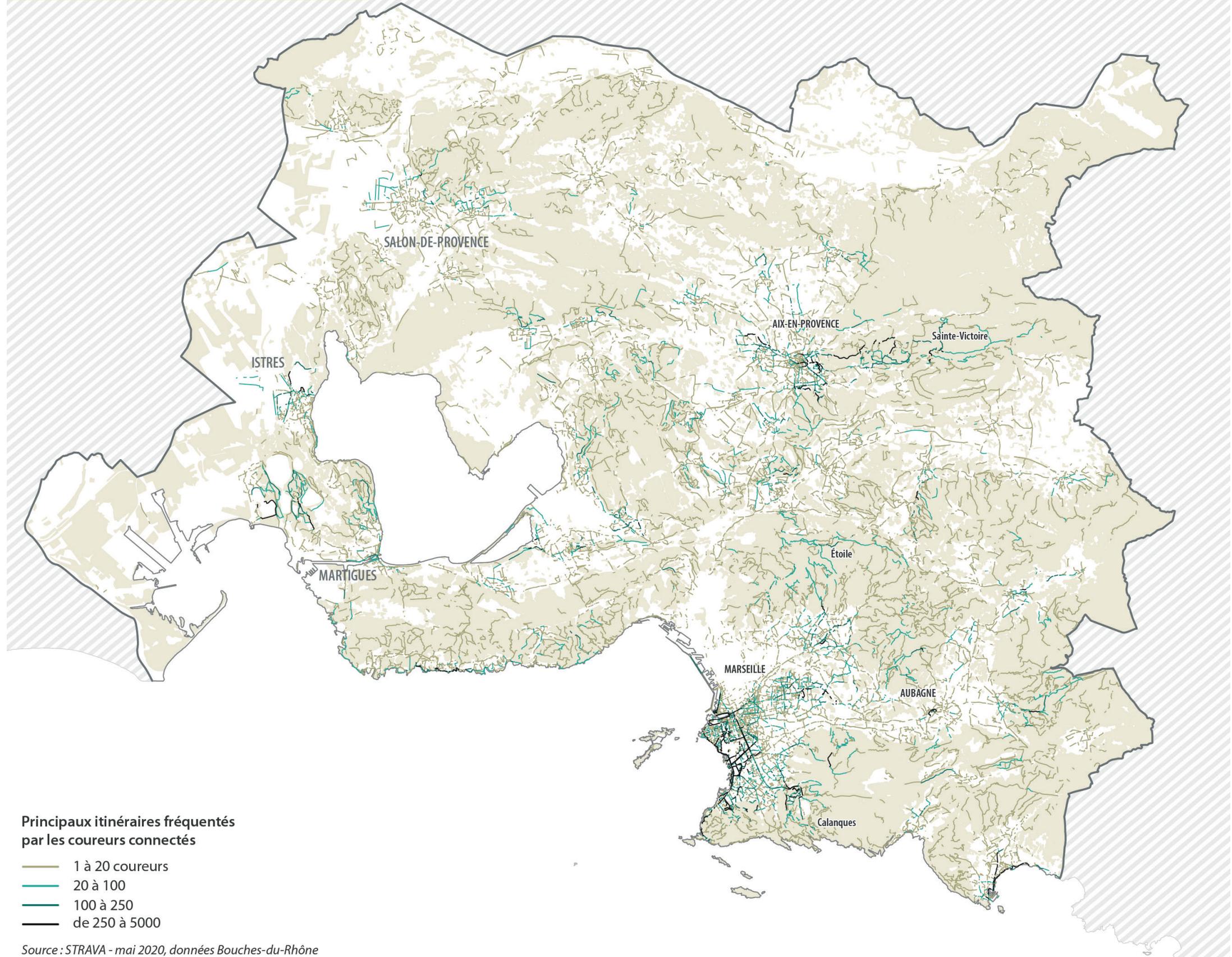
Source : Base équipements

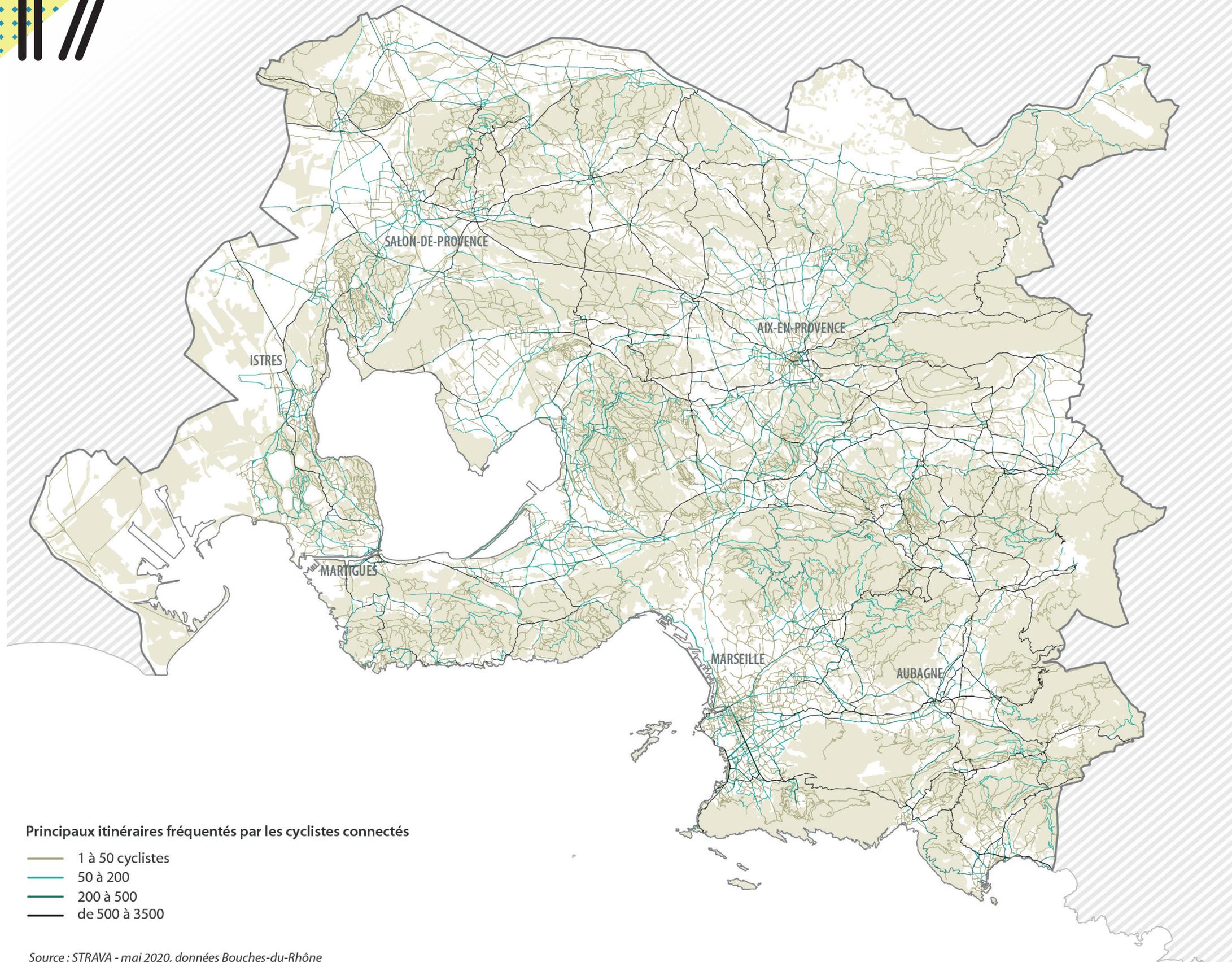
PRINCIPAUX ITINÉRAIRES EMPRUNTÉS PAR LES COUREURS

ZOOMS SUR MARSEILLE ET AIX-EN-PROVENCE



PRINCIPAUX ITINÉRAIRES EMPRUNTÉS PAR LES COUREURS





ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Où peut-on... ?		% de communes qui offrent l'équipement		En moyenne, dans la Métropole (pour 10 000 habitants)		Taille de la plus petite commune offrant l'équipement
PRATIQUER LE TENNIS		96%	COURTS DE TENNIS PUBLICS	4,5	COURTS	380 hab.
JOUER AU FOOTBALL / RUGBY		93%	TERRAINS DE GRANDS JEUX	2,4	TERRAINS	550 hab.
FAIRE UN SPORT DE COMBAT		80%	AIRES DE PRATIQUE	1,1	AIRE	870 hab.
JOUER À LA PÉTANQUE		78%	BOULODROMES	1,1	BOULODROME	400 hab.
JOUER AU BASKETBALL VOLLEYBALL/HANDBALL		68%	SALLES SPÉCIALISÉES	1,7	SALLE	1 400 hab.
FAIRE DE L'ÉQUITATION		59%	MANÈGES, CARRIÈRES (LIEUX CLOS EN PLEIN AIR)	1,5	AIRE	850 hab.
FAIRE DU SKATEBOARD ROLLER / FREE-STYLE		59%	PISTES, SKATEPARKS	0,3	PISTE	1 400 hab.
FAIRE DE L'ATHLÉTISME		41%	AIRES DE PRATIQUE	0,5	AIRE	4 000 hab.
NAGER EN PISCINE		40%	BASSINS DE NATATION	0,7	BASSIN	1 900 hab.
PRATIQUER UN SPORT NAUTIQUE		17%	AIRES DE PRATIQUE	0,1	AIRE	5 100 hab.
JOUER AU GOLF		11%	AIRES DE PRATIQUE	0,2	GOLF	6 000 hab.
FAIRE DU CYCLISME SUR PISTE		4%	PISTES	0,02	PISTE	17 000 hab.



À QUELLES POLLUTIONS ET À QUELS RISQUES EST-ON EXPOSÉ ? QUEL IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

6 MOIS DE VIE PERDUS À CAUSE DE LA QUALITÉ DE L'AIR : L'INDUSTRIE ET LES TRANSPORTS, PREMIERS « POLLUEURS »

Dans la Métropole comme ailleurs, les niveaux de pollution atmosphérique sont plus importants autour des grands axes routiers, dans les grands centres urbains et autour des carrières. Cependant, l'ensemble du territoire est concerné par la pollution à l'ozone et aux particules fines. Malgré une amélioration de la qualité de l'air ces dernières années, les habitants perdent environ six mois d'espérance de vie du fait de la pollution (par rapport à d'autres communes de taille et d'urbanisation comparable). L'industrie en général (et celle servant à la production d'énergie en particulier) est la plus polluante, ainsi que les transports routiers (voiture individuelle et logistique s'effectuant par camion). En 2021, une Zone à faible émission (ZFE) sera opérationnelle au cœur de Marseille, afin de limiter la circulation de certaines catégories de véhicules.

L'ENJEU DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA MÉTROPOLE

L'UNE DES MÉTROPOLES EUROPÉENNES
LES PLUS POLLUÉES (après Sofia, Milan et Cracovie)



71 000

PERSONNES ONT ÉTÉ RÉGULIÈREMENT
EXPOSÉES À DES DÉPASSEMENTS
DES SEUILS DE POLLUTION EN 2016



95%

VIVENT DANS LES
GRANDS CENTRES URBAINS



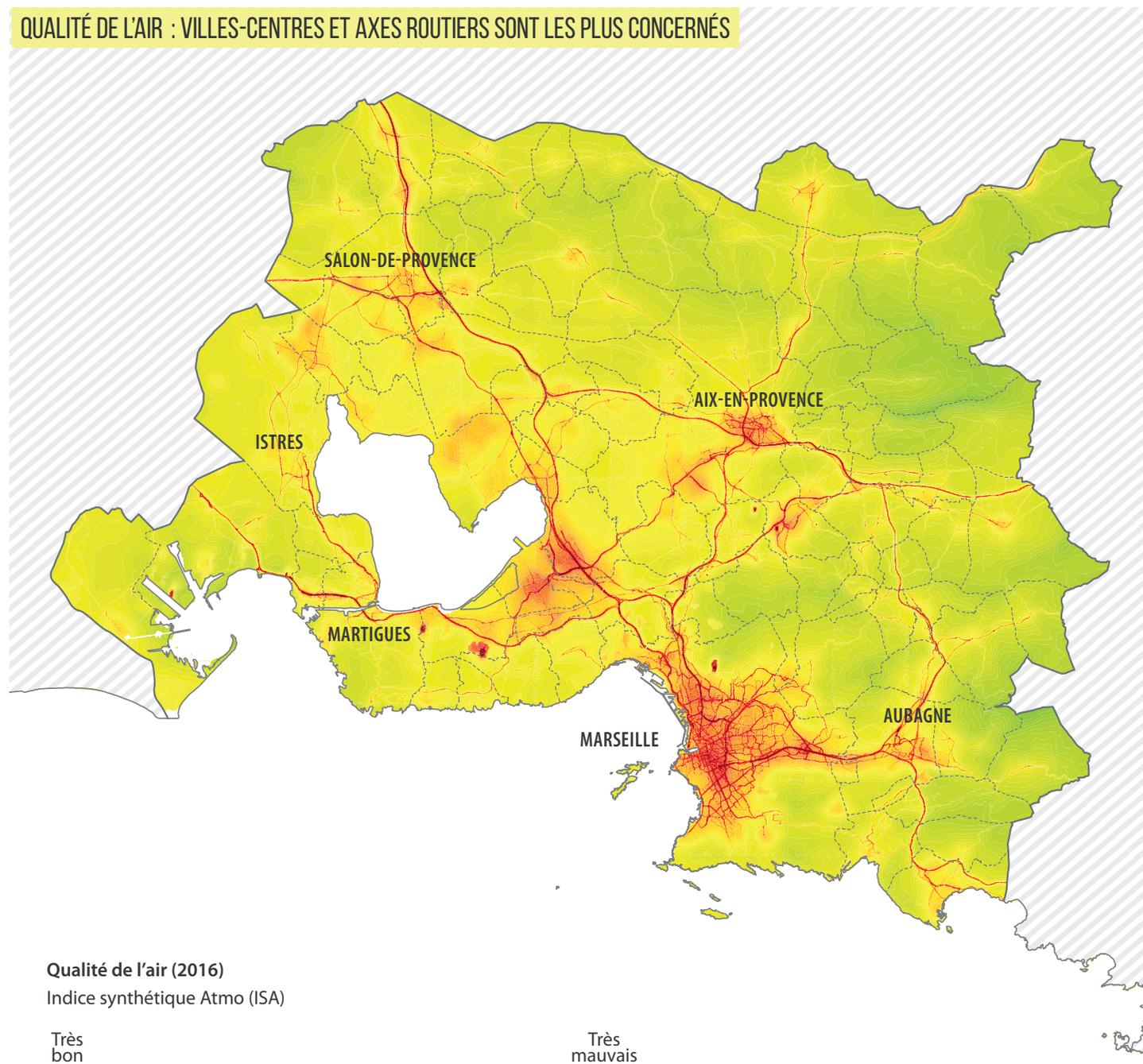
LA POLLUTION LIÉE AUX TRANSPORTS
EST CELLE QUI TOUCHE LE
PLUS GRAND NOMBRE D'HABITANTS

28

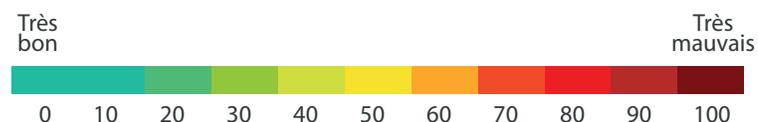
ÉPISODES DE PICS DE POLLUTION
AU COURS DE L'ANNÉE 2019
DANS LE DÉPARTEMENT
(ozone et particules fines)

Source : Diagnostic PCAEM

QUALITÉ DE L'AIR : VILLES-CENTRES ET AXES ROUTIERS SONT LES PLUS CONCERNÉS

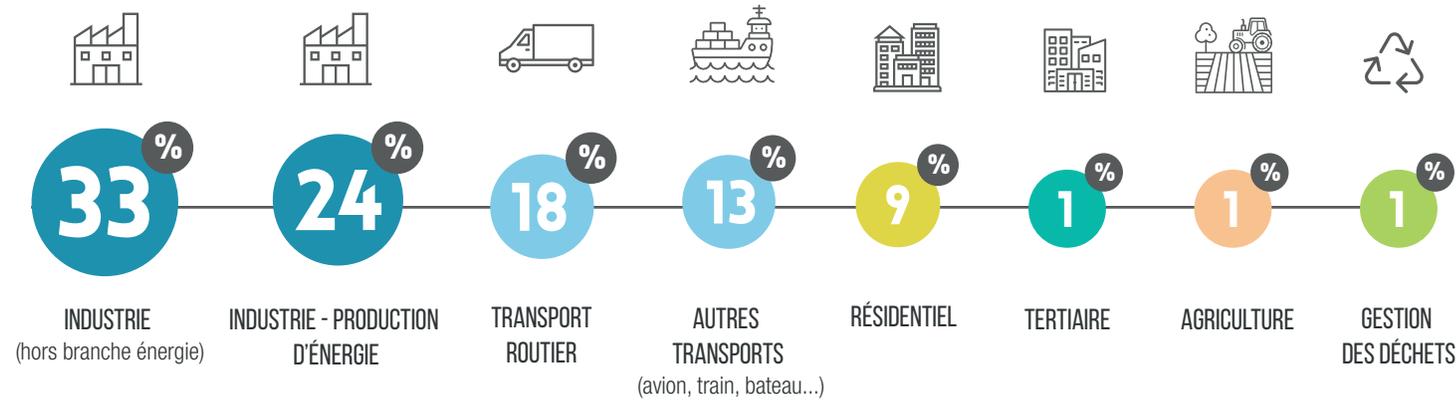


Qualité de l'air (2016)
Indice synthétique Atmo (ISA)



Sources : Air PACA 2016, PDU Métropole AMP, Agam

ORIGINE DES POLLUTIONS (ÉMISSIONS CARBONES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ)



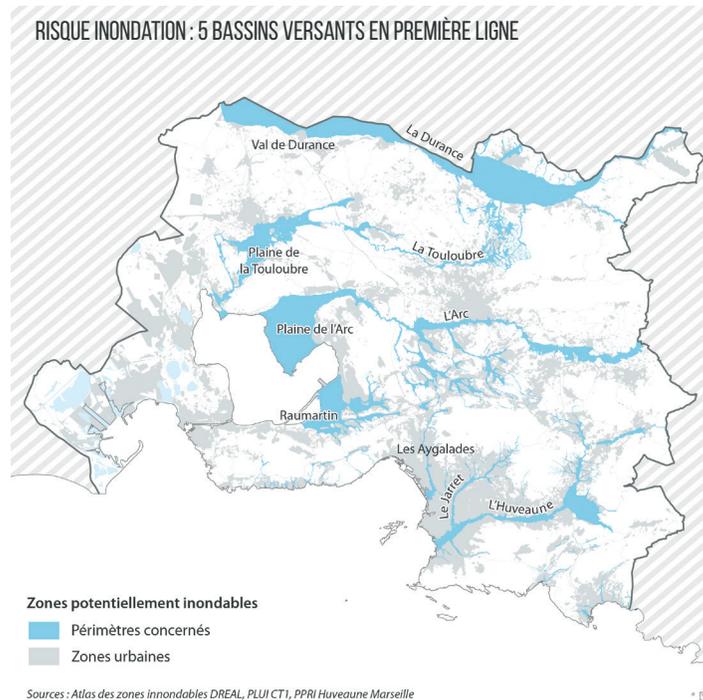
Source : diagnostic PCAEM

UN TERRITOIRE TRÈS EXPOSÉ AUX INCENDIES, AINSI QU'AU RISQUE D'INONDATION

Le nombre important de garrigues et de forêts, composées essentiellement de Pin d'Alep (essence très inflammable) et la proximité des habitations avec celles-ci rend la Métropole extrêmement sensible aux incendies en période estivale. La quasi-totalité des massifs et des collines est concernée par ce risque, d'origine humaine dans 90% des cas.

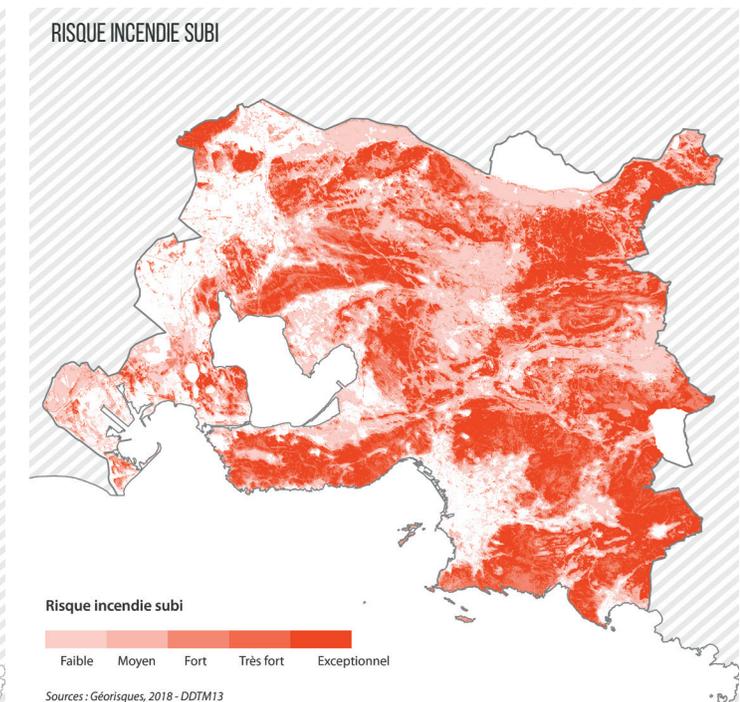
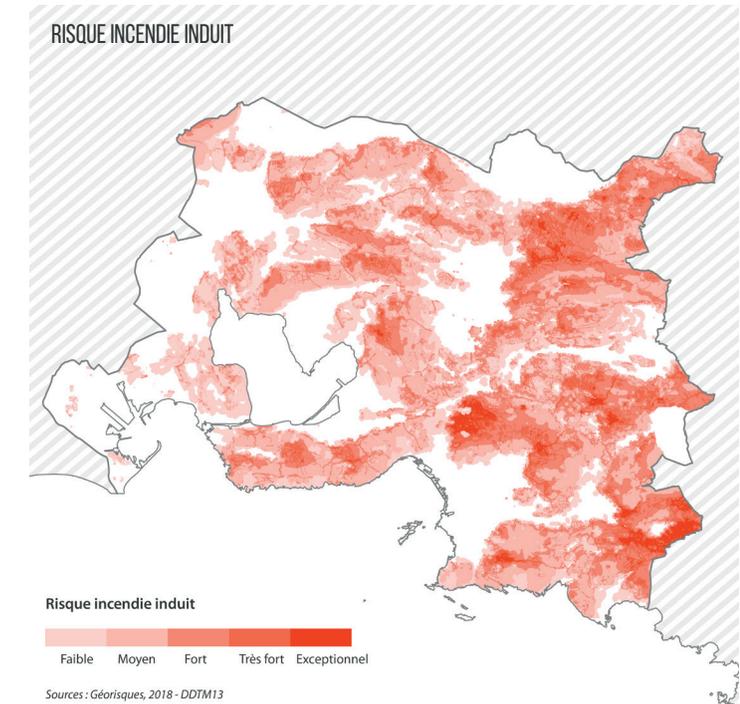
La Métropole est également exposée aux crues torrentielles potentielles de l'Huveaune, de la Touloubre, des Aygalades, du Jarret, de la Cadière et du Raumarin, ainsi qu'à des inondations de plaine (Durance, Arc, Rhône). Le risque lié au ruissellement des eaux de pluie est présent dans de nombreuses communes, du fait de l'imperméabilisation (bétonisation) des sols. Le risque de submersion marine reste, pour l'heure, exceptionnel.

En croisant les zones de risques (incendie et inondation) et la poursuite de l'urbanisation, on s'aperçoit que sans cesse plus d'habitants sont menacés par des risques naturels. Plus de 120 000 personnes vivent dans les bassins versants des principales rivières de la Métropole et 460 000 sont exposés aux incendies. Entre 2010 et 2015, la population exposée au risque inondation a augmenté de 4% et celle aux incendies de 6% (source État).



Risque incendie induit : conséquences prévisibles d'un incendie se déclarant en un point du massif.

Risque subi : probabilité que ce point du massif forestier, pris isolément, soit affecté par un incendie.



À QUELLES POLLUTIONS ET À QUELS RISQUES EST-ON EXPOSÉ ? QUEL IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

DES RISQUES TECHNOLOGIQUES, ESSENTIELLEMENT SUR LES TERRITOIRES DE L'OUEST

L'ensemble de la Métropole est concerné par les risques liés au transport de matières dangereuses; le Pays Salonais, Istres Ouest-Provence et le Pays de Martigues en tout premier lieu. Les territoires industriels sont exposés aux risques technologiques, avec une soixantaine d'installations classées de type Seveso (du fait de la production, des quantités ou des types de produits dangereux qu'ils traitent). L'ouest de la Métropole constitue la seconde concentration française de sites Seveso: première plateforme pétrochimique du sud de l'Europe, le Golfe de Fos/Lavera jusqu'à Berre l'Étang concentre les établissements à risque dans plusieurs domaines (raffinage, pétrochimie, chimie, explosifs, gaz et liquides inflammables...). Ces sites sont tous couverts par des plans de prévention du risque technologique (PPRT).

DEMAIN, DES (NOUVEAUX) RISQUES AMPLIFIÉS PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

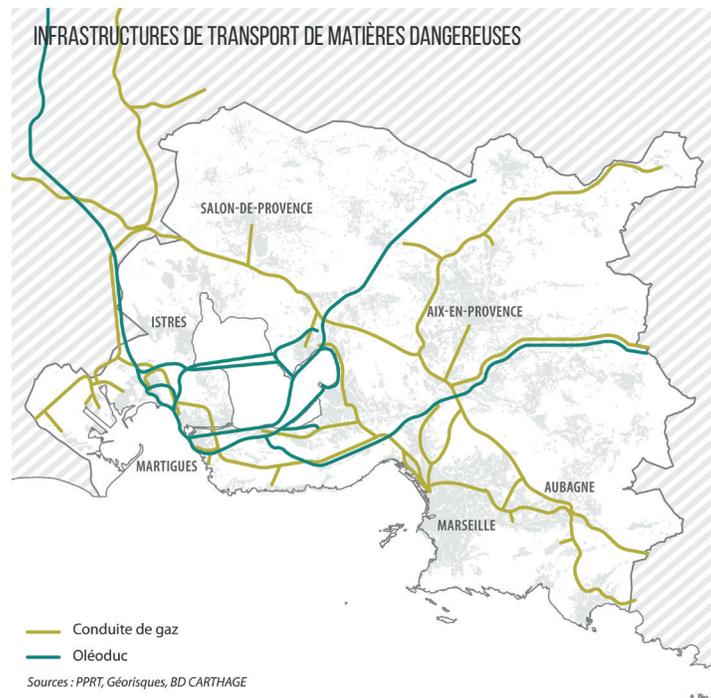
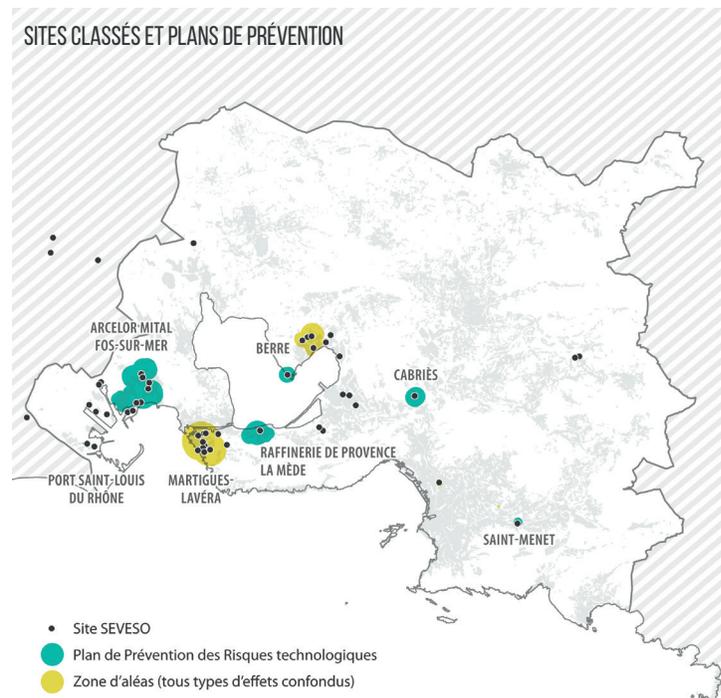
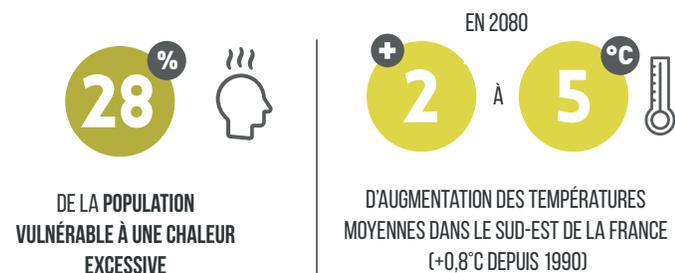
Le changement climatique (et le réchauffement des températures qu'il induit) fait peser des risques majeurs sur la Métropole, ses habitants et ses ressources. La hausse des températures est ici plus rapide qu'ailleurs en France (+0,3°C tous les 10 ans depuis 1959).

Principales vulnérabilités liées:

- augmentation de la chaleur et de la sécheresse estivale (hausse du risque incendie);
- submersion des côtes;
- acidification des océans;
- perturbation des écosystèmes;
- diminution des stocks d'eau douce;
- augmentation de la fréquence / sévérité des épisodes de canicule;
- extension des zones arides, réduction des terres arables.

La carte page suivante «territorialise» schématiquement les risques encourus.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET HAUSSE DES TEMPÉRATURES

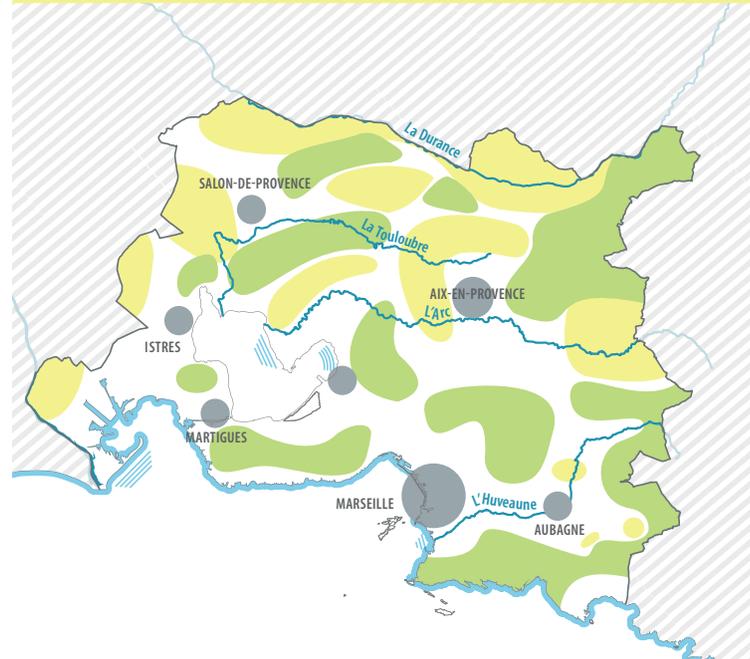


CHANGEMENT CLIMATIQUE ET HAUSSE DU RISQUE DE SUBMERSION CÔTIÈRE



SECTEURS PRINCIPALEMENT CONCERNÉS ▶ CAMARGUE, BERRE L'ÉTANG, PLAGES DE VITROLLES, LIDO DU JAÏ, PETITE CAMARGUE, PARC BALNÉAIRE DU PRADO, PLAGES DE LA CIOTAT

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE DANS LA MÉTROPOLE : QUELLES VULNÉRABILITÉS ?



Agriculture

- Diminution des stocks d'eau douce
- Extensions des zones arides, réduction des terres arables
- « Remontée vers le nord » des productions agricoles / viticoles
- Perte de biodiversité

Littoral

- Augmentation du niveau de la mer (quelques secteurs particulièrement touchés)
- Risque accru de submersion des côtes
- Acidification de la mer (perturbation des écosystèmes) : conséquences sur la pêche et l'aquaculture
- Érosion du trait de côte (dynamique propre)

Forêts et garrigues

- Augmentation du risque incendie

Principaux cours d'eau

- Fortes précipitations estivales et automnales : risque de crue en ville et d'inondation en plaines

Principales villes et activités humaines

- Augmentation de la fréquence / sévérité des épisodes de canicule
- Effet des îlots de chaleur urbains
- Impacts économiques du changement climatique : agriculture, pêche, production d'énergie (besoin de refroidissement...)
- Fortes précipitations estivales / automnales : crue des cours d'eau (Arc, Cadière, Raumartin, Huveaune, Aygalades, Jarret, Touloubre) et des inondations de plaine (débordement de la Durance)
- Impacts socio-économiques en cascade : secteur de la pêche, aquaculture, tourisme et énergie, agriculture

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET HAUSSE DU NIVEAU DE LA MER

HAUSSE
DU NIVEAU
DE LA MER

+
15
cm



CES 30 DERNIÈRES
ANNÉES

CONSÉQUENCES

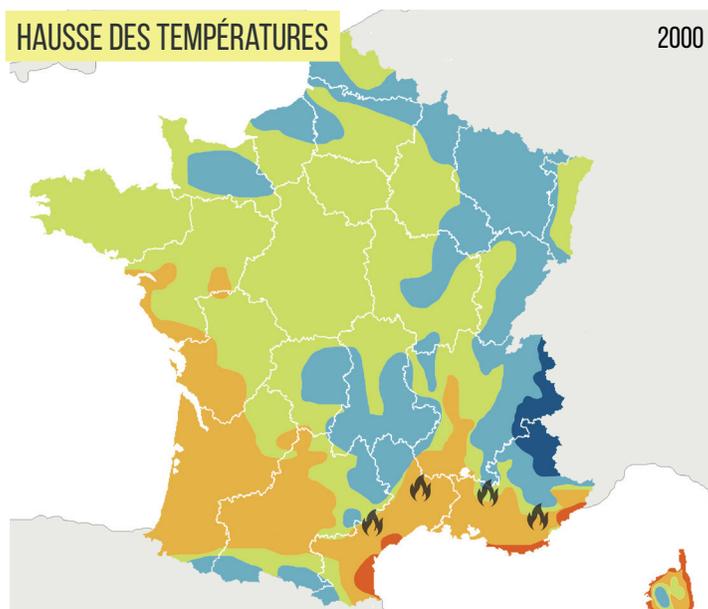
- MISE EN PÉRIL DES ZONES BASSES
- AGGRAVATION DU RISQUE INONDATION PAR SUBMERSION
- INTRUSIONS SALINES : RISQUE DE CONTAMINATION DE LA NAPPE DE LA CRAU ET DES MASSIFS CALCAIRES DE LA SAINTE-BAUME, CALANQUES, BASSIN DU BEAUSSET (menace pour l'approvisionnement en eau potable des communes de l'ouest de l'Étang)

SECTEURS
LES PLUS
CONCERNÉS



Camargue, étangs intérieurs (Lavalduc, Citis, Engrenier...), Lavéra/Chenal de Caronte, bassins est du GPMM, Vieux-Port de Marseille, pôle de haute plaisance de La Ciotat

HAUSSE DES TEMPÉRATURES

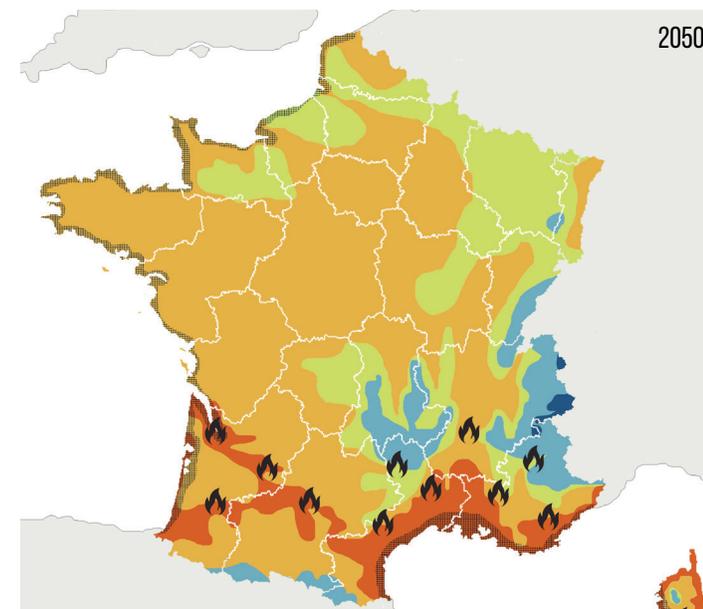


2000

Température annuelle moyenne (en °C)



Extention du risque de feu de forêt vers le nord



2050

Risque de submersion



Sources : DATAR/Météo France, CDC Climat, Recherche 2015 d'après GIEC (2011), MEDDE (2014 et 2015), ONERC et Météo France

VIT-ON EN BONNE SANTÉ ET A-T-ON FACILEMENT ACCÈS AUX SOINS ? SANTÉ ET SYSTÈME DE SOINS

L'offre médicale d'un territoire est composée à la fois de l'offre hospitalière (publique et privée) et de l'offre de médecine de ville, en libéral. Dans les deux cas, la Métropole dispose d'un haut niveau d'équipement.

MÉDECINE DE VILLE : GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES BIEN IMPLANTÉS EN CENTRE-VILLE

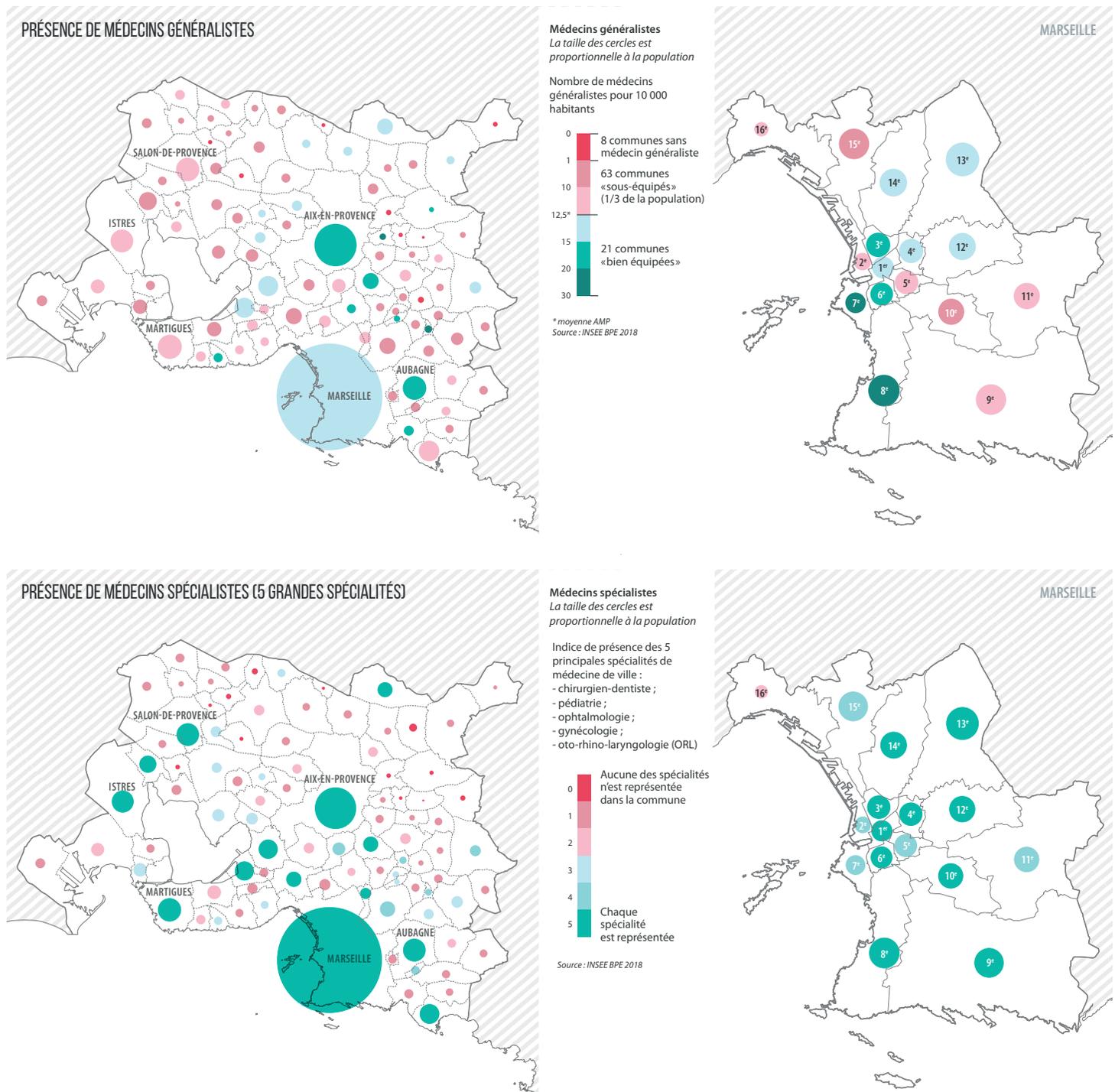
Avec 12,5 médecins généralistes pour 10 000 habitants, Aix-Marseille-Provence est mieux pourvue en médecins que les autres métropoles (11,6 médecins en moyenne). Ce bon chiffre masque certaines inégalités : 50 communes comptent moins de 10 médecins pour 10 000 habitants (et 8 n'en ont aucun). Les plus fortes inégalités s'observent néanmoins à l'échelle infra-communale à Marseille, Aix ou Aubagne, avec une baisse de la densité de praticiens à mesure que l'on s'éloigne du centre-ville.

Avec 20 spécialistes pour 10 000 habitants (toutes spécialisations confondues) et 12,8 spécialistes exerçant les cinq spécialisations les plus couramment recherchées*, le niveau d'offre métropolitain est également supérieur aux autres métropoles (19,1 en moyenne). Les dentistes sont présents dans 87% des communes, quand les pédiatres, ophtalmologistes et gynécologues ne sont implantés que dans 1 commune sur 3.

HÔPITAUX : UNE OFFRE DE QUALITÉ EN VILLE

La Métropole dispose d'une des meilleures offres de santé au niveau national (en termes de praticiens et d'équipements de pointe) : 3 400 lits d'hôpitaux dans les 4 principaux hôpitaux marseillais et de nombreux établissements de soins privés. Les villes moyennes sont également bien pourvues : Aix-en-Provence, Martigues/Port-de-Bouc, Salon-de-Provence.

*Dentiste • Pédiatre • Ophtalmologiste • Gynécologue • ORL





ESPÉRANCE DE VIE

+1 AN

DANS LA MÉTROPOLE PAR RAPPORT À LA MOYENNE FRANÇAISE

80 ANS

POUR LES HOMMES

86 ANS

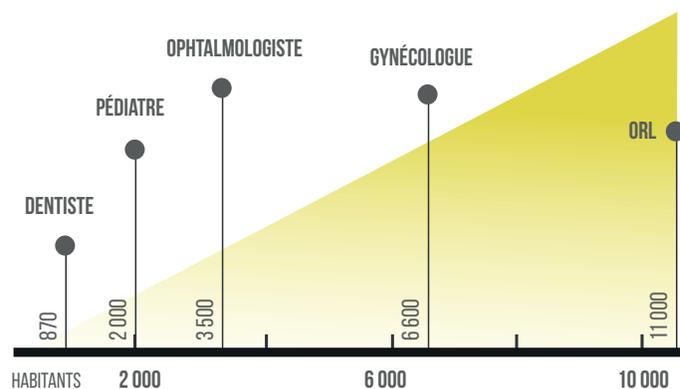
POUR LES FEMMES

EHPAD : UN BON NIVEAU D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES ÂGÉES, LE LITTORAL MANQUE DE PLACES

La Métropole compte près de 180 000 personnes âgées de plus de 75 ans: cela représente près d'une personne sur 10. Près de 10 000 d'entre elles vivent dans des communes sans structure d'accueil. Au regard de la population âgée, les communes du Pays d'Aix et du Pays Salonais affichent les meilleurs taux d'équipement de la Métropole: les places en maison de retraite (Ehpad) sont beaucoup plus rares sur le littoral au regard du nombre de personnes âgées qui y résident. Au global, la Métropole offre 82 places en Ehpad pour 1 000 personnes âgées, un chiffre en-deçà de la moyenne française (100 places d'accueil).

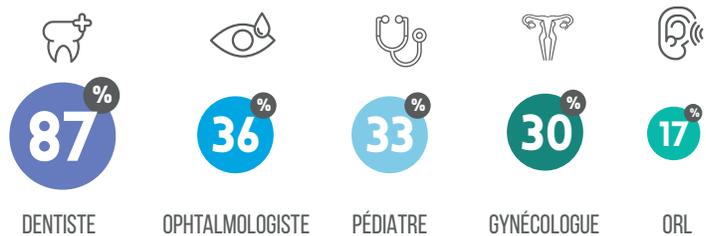


MÉDECINS SPÉCIALISTES
COMBIEN D'HABITANTS POUR TROUVER... ?

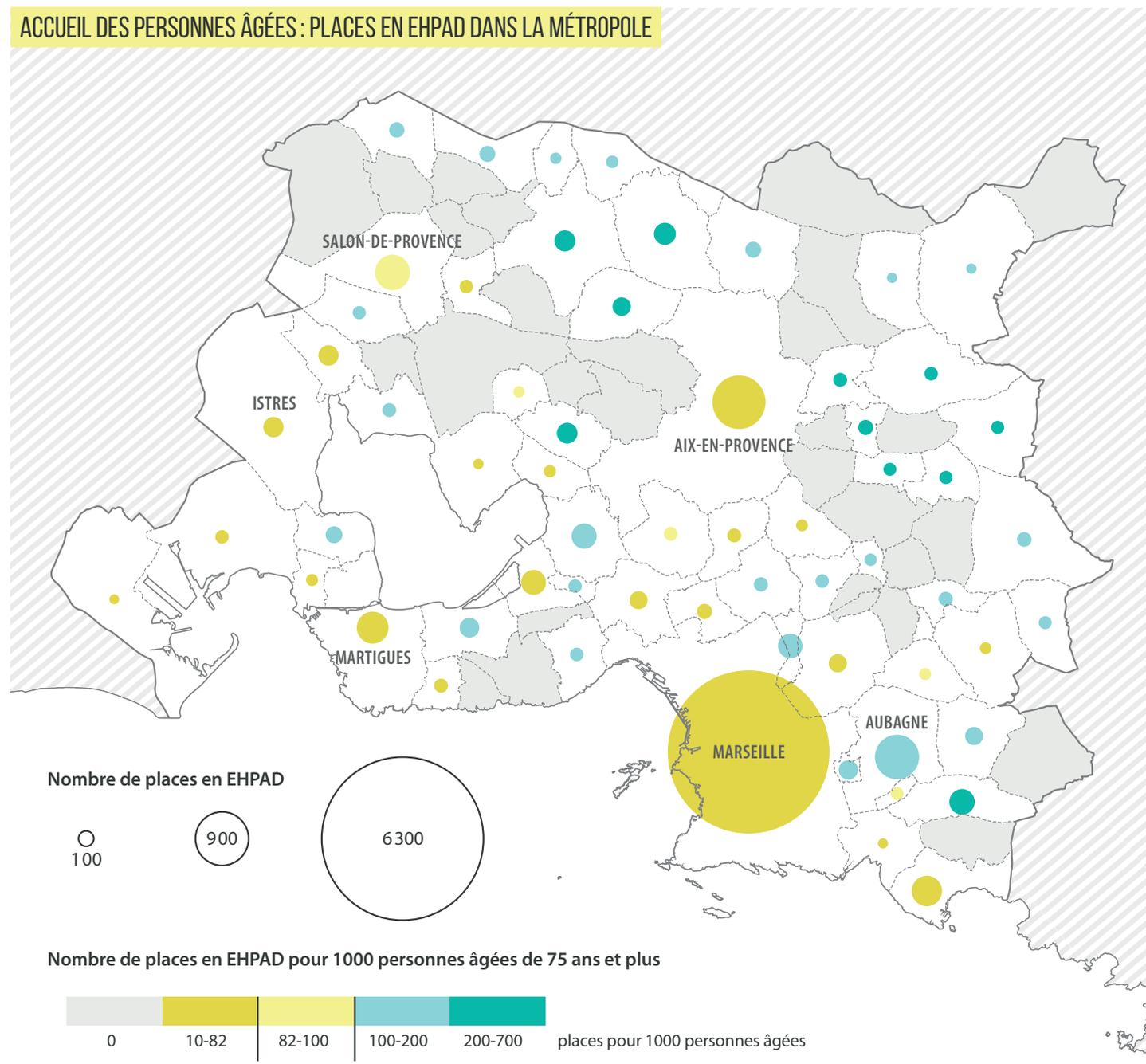


Lecture : dans la Métropole, on ne trouve pas de pédiatre dans les communes de moins de 2 000 habitants

% DE COMMUNES OÙ LE SPÉCIALISTE EST PRÉSENT



ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES : PLACES EN EHPAD DANS LA MÉTROPOLE



Source : BPE 2017

20

LES ÉCOSYSTÈMES SONT-ILS EN BONNE SANTÉ ? BIODIVERSITÉ (TERRESTRE ET MARINE) ET PROTECTIONS

UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ESPÈCES, MAIS LA BIODIVERSITÉ « ORDINAIRE » RÉGRESSE

La Métropole jouit d'une biodiversité remarquable et stable sur la période récente: les espèces protégées progressent, celles qui ne le sont pas ont tendance à décliner. Néanmoins, les connaissances précises à l'échelle métropolitaine font encore défaut, à l'exception de quelques espèces remarquables. Les espèces se concentrent dans certains milieux naturels, souvent vulnérables (hausse du niveau de la mer, incendies...) et/ou fréquentés (petits fonds marins).

LES GRANDS RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA MÉTROPOLE



MASSIFS ET ESPACES NATURELS LITTORAUX : LA NERTHE, LES CALANQUES, LA FARE...



ÎLES ET ARCHIPELS : RIOU, FRIOUL, ÎLE VERTE



PETITS FONDS MARINS (MOINS DE 20 M DE PROFONDEUR)



ZONES HUMIDES DES BERGES BASSES DE L'ÉTANG DE BERRE, DES THEYS DE PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE

RÉSERVOIRS ET CORRIDORS DE BIODIVERSITÉ

TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ (43% DE LA SUPERFICIE D'AMP)



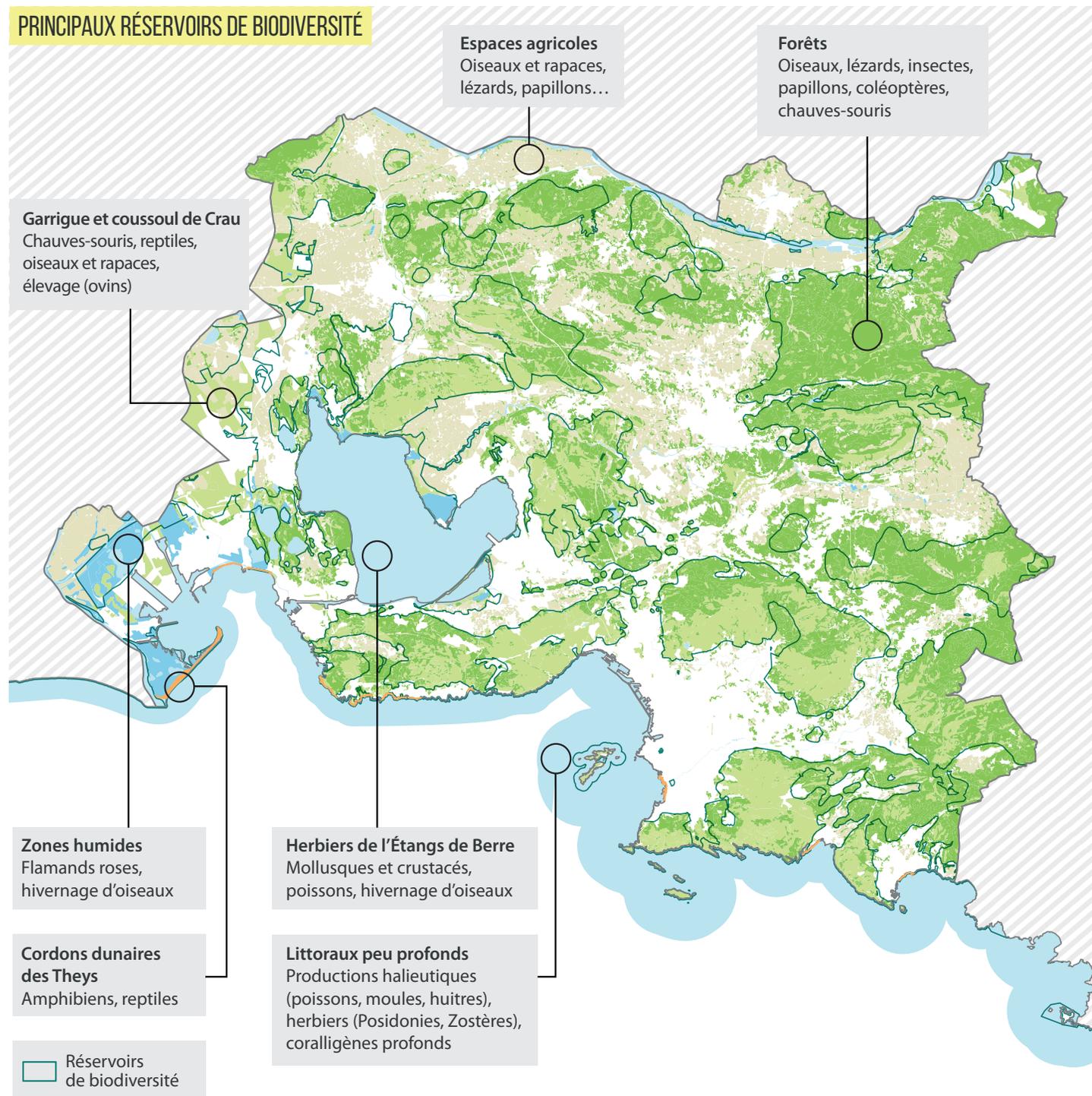
CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES (5% DE LA SUPERFICIE)

ENVIRON 2/3 SONT EN BON ÉTAT / À PRÉSERVER

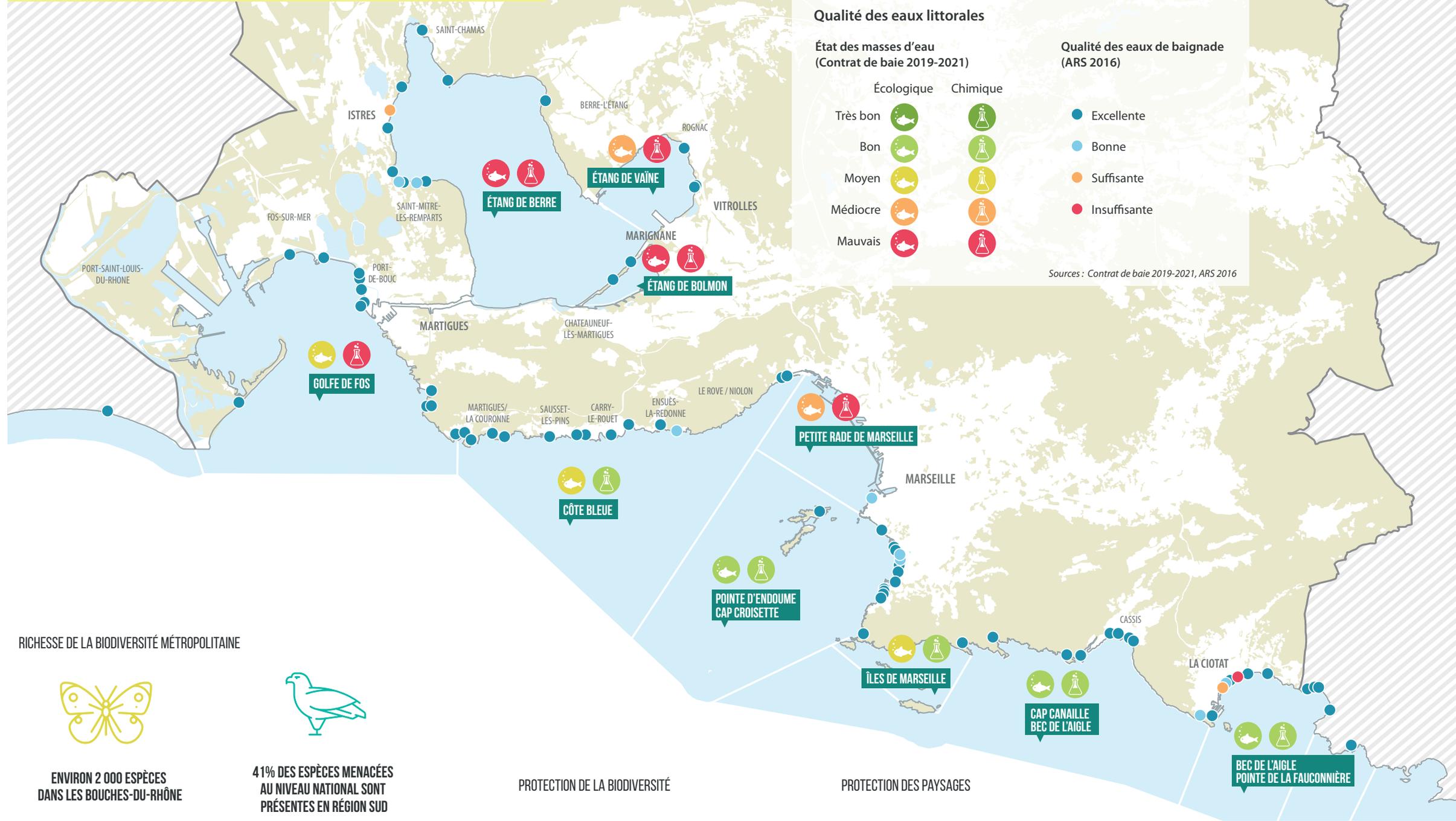
ENVIRON 1/3 À REMETTRE EN ÉTAT

(FRAGMENTATION PAR LES INFRASTRUCTURES, FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES DES COURS D'EAU DÉGRADÉE...)

PRINCIPAUX RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ



QUALITÉ DES EAUX LITTORALES : UN ENJEU POUR LA BIODIVERSITÉ ET LES LOISIRS



RICHESSE DE LA BIODIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE



ENVIRON 2 000 ESPÈCES
DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE



41% DES ESPÈCES MENACÉES
AU NIVEAU NATIONAL SONT
PRÉSENTES EN RÉGION SUD



LE SECTEUR LITTORAL PRÉSENTE
LA PLUS IMPORTANTE CONCENTRATION
D'ESPÈCES MENACÉS



ESPÈCES ENDÉMIQUES :
SABLINE DE PROVENCE,
ASTRAGALE DE MARSEILLE...

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

15 ARRÊTÉS DE PROTECTION DU BIOTOPE
(6% DE LA SUPERFICIE D'AMP)

29 SITES NATURA 2000
(DIRECTIVE OISEAUX
/ HABITAT-FAUNE-FLORE)

PROTECTION DES PAYSAGES

30 SITES CLASSÉS
(13% DE LA SUPERFICIE D'AMP) :
CONCORS / SAINTE-VICTOIRE, ARBOIS, CALANQUES, NERTHE...

1 GRAND SITE DE FRANCE :
LA MONTAGNE SAINTE-VICTOIRE

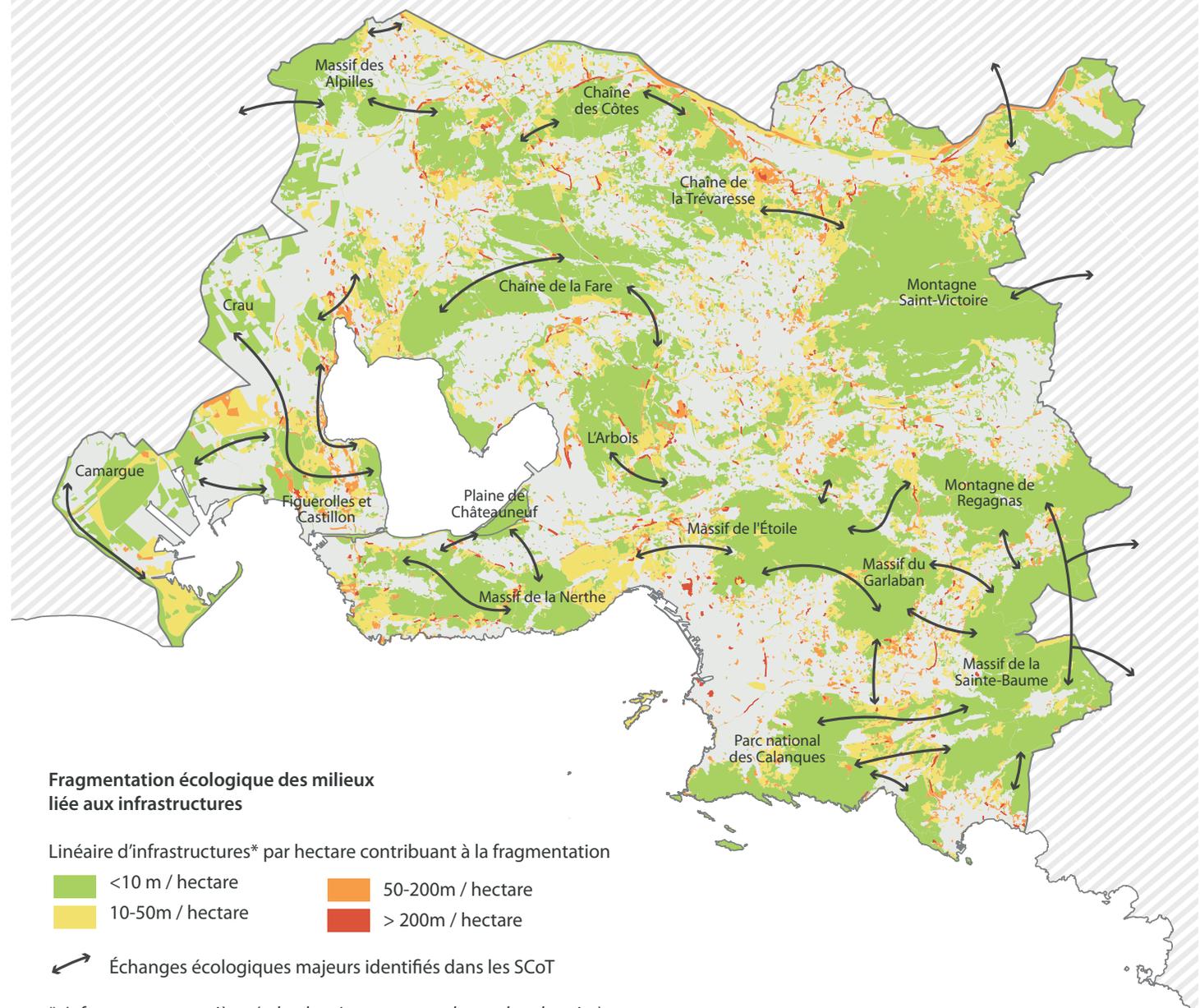
UN QUART DES ESPACES SONT FORTEMENT PROTÉGÉS, MAIS TOUS LES ESPACES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE NE SONT PAS CONCERNÉS

Habitats naturels d'une biodiversité rare, les espaces naturels métropolitains sont protégés : un quart du territoire bénéficie d'une protection renforcée (règlement spécifique comme le Parc national des Calanques, réserves naturelles régionales ou nationales, arrêtés de protection de biotope...). Mais d'autres espaces naturels, pour certains connus pour leur richesse écologique, ne sont pas (totalement) protégés : Trévaresse, massifs de Rognes, Montaignet, chaîne de l'Estaque, zones humides de l'Étang de Berre, plateau de l'Arbois... Souvent en périphérie des villes et en bordure des grands espaces naturels, ces espaces sont largement fracturés par des infrastructures, ce qui nuit à la circulation des espèces. L'absence de protection concerne également certains espaces maritimes (They de la Gracieuse, Banc de l'Esquive, Baie du Prado...).

MESURES DE PROTECTION



FRAGMENTATION DES MILIEUX NATURELS DU FAIT DES INFRASTRUCTURES



Fragmentation écologique des milieux liée aux infrastructures

Linéaire d'infrastructures* par hectare contribuant à la fragmentation

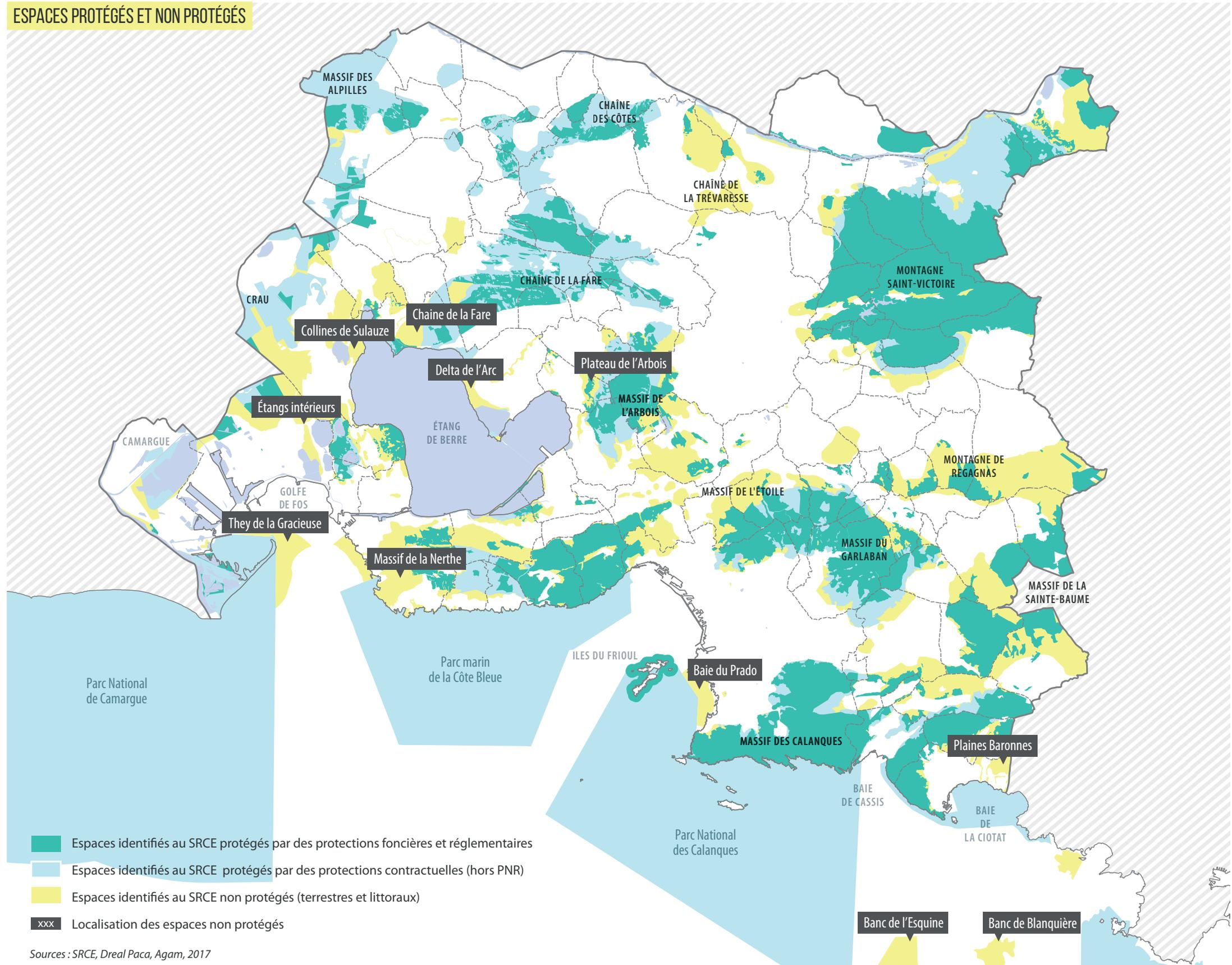


↔ Échanges écologiques majeurs identifiés dans les SCoT

* Infrastructures routières (selon leur importance et le nombre de voies), infrastructures ferroviaires (selon leur importance) et ouvrages d'origine humaine (talus, murs...)

Sources : Dreal, Crige, Agam

ESPACES PROTÉGÉS ET NON PROTÉGÉS



Sources : SRCE, Dreal Paca, Agam, 2017

QUESTIONS

21

▶ 24

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LES ÉCHANGES

- 21 QUELLE EST LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE ?
- 22 DANS QUELS RÉSEAUX (EUROPÉENS, MONDIAUX) S'INSCRIT-ON ?
- 23 D'OÙ VIENT L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES DONT LA MÉTROPOLE A BESOIN ?
- 24 QUI VIENT SÉJOURNER DANS LA MÉTROPOLE ET POUR FAIRE QUOI ?

21

QUELLE EST LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE ? SECTEURS D'ACTIVITÉS ET ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

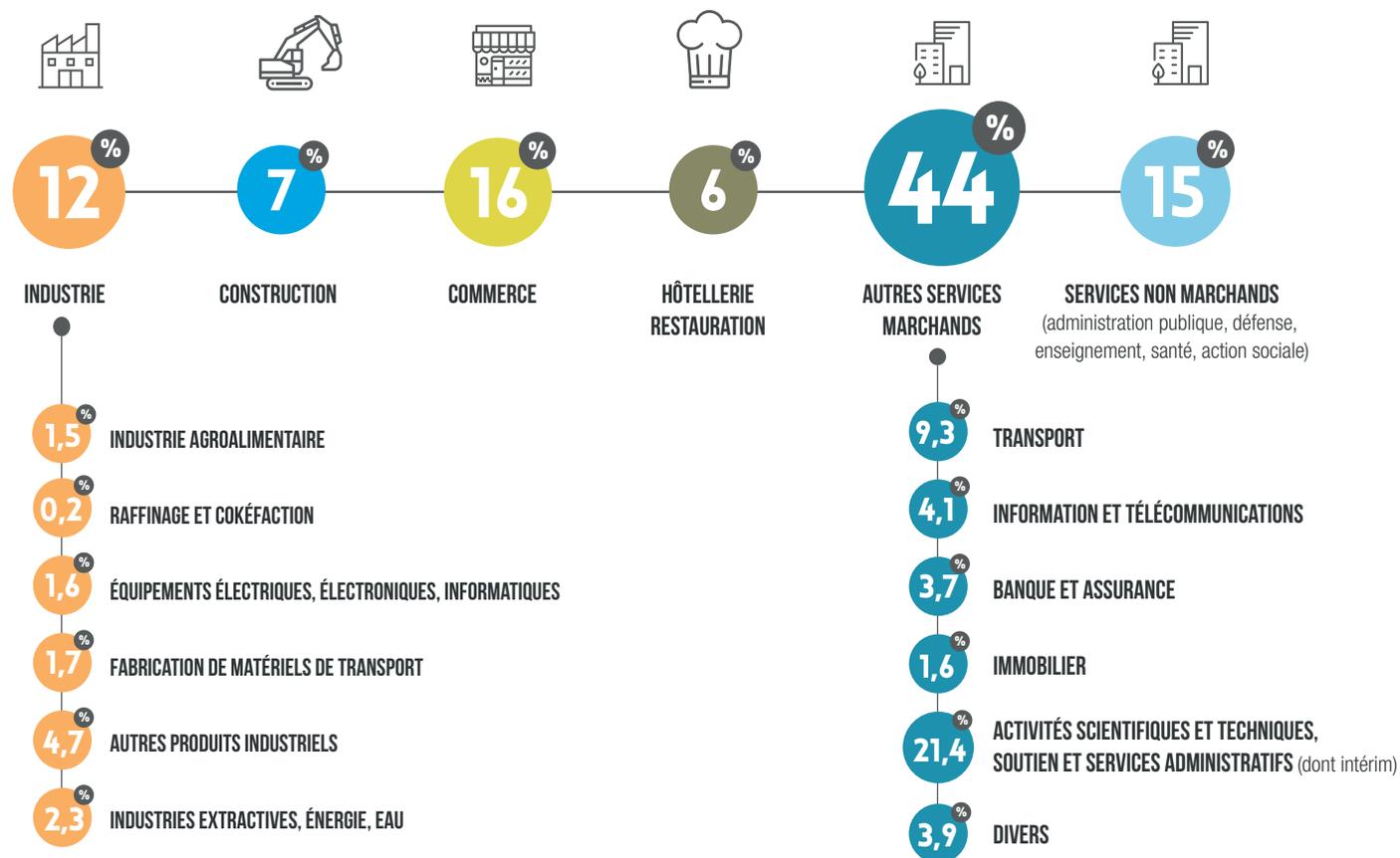
UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ, MOINS DE CADRES EXERÇANT DES « FONCTIONS SUPÉRIEURES » ET PLUS DE « DÉCLASSÉS »

La Métropole peut se prévaloir d'un tissu économique diversifié, mieux capable d'encaisser les chocs conjoncturels. S'agissant des secteurs d'activités, elle compte proportionnellement plus d'emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale que dans les autres grandes métropoles françaises et moins d'emplois dans les secteurs du commerce / transport / services. Au niveau industriel, elle se situe dans la moyenne dans les autres métropoles. Comme ailleurs, l'emploi agricole est très faible (moins de 1%).

S'agissant de certains emplois dits « supérieurs », la Métropole compte également moins de cadres exerçant des « fonctions métropolitaines » (emploi tertiaire supérieur dans les domaines de la conception-recherche, le conseil, le commerce inter-entreprises, la gestion, la culture et les loisirs) que dans les autres grandes métropoles françaises : 11,3% dans la Métropole contre plus de 15% à Paris, Lyon ou Toulouse.

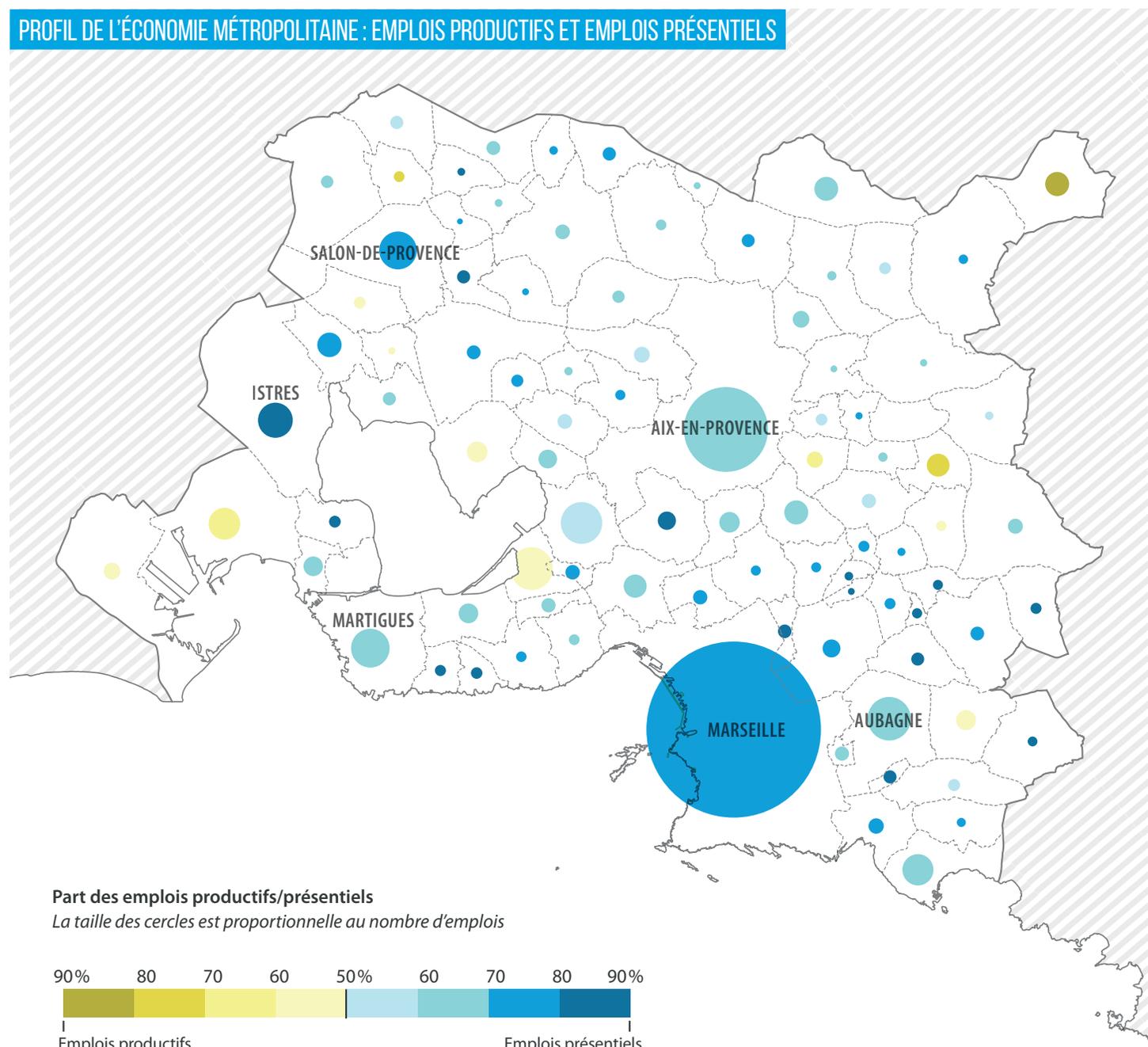
Le « déclassement » dans l'emploi est plus marqué qu'ailleurs : 1 diplômé du Supérieur sur 4 n'exerce pas un emploi à la hauteur de ses qualifications (1 sur 5 en moyenne dans les autres métropoles). Les jeunes diplômés font face à un marché du travail plus étroit et avec une forte dimension précaire / touristique, ne proposant pas toujours d'emplois en phase avec leurs diplômes. Cette situation participe largement du départ des jeunes diplômés de la Métropole après leurs études.

STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE : EMPLOIS PRIVÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Source : ACOSS 2020

PROFIL DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE : EMPLOIS PRODUCTIFS ET EMPLOIS PRÉSENTIELS



Lecture : À Saint-Paul-lez-Durance, il y a plus de 80% d'emplois productifs et moins de 20% d'emplois présents

Source : INSEE 2017

UNE ÉCONOMIE ESSENTIELLEMENT PRÉSENTIELLE, LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DOMINANTES SUR LES TERRITOIRES DE L'OUEST

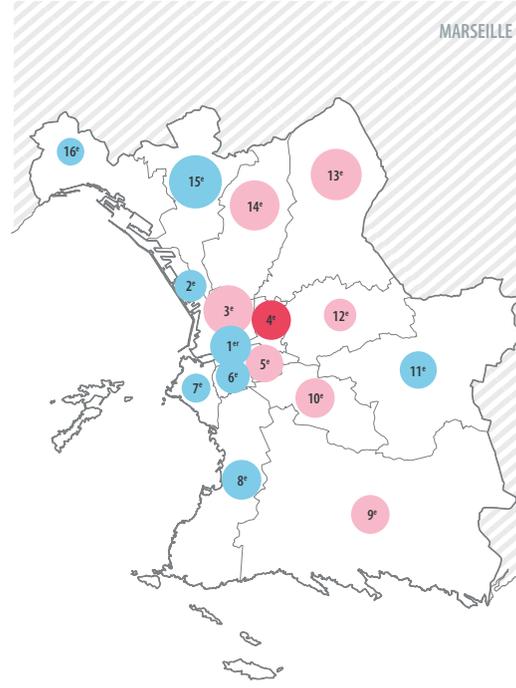
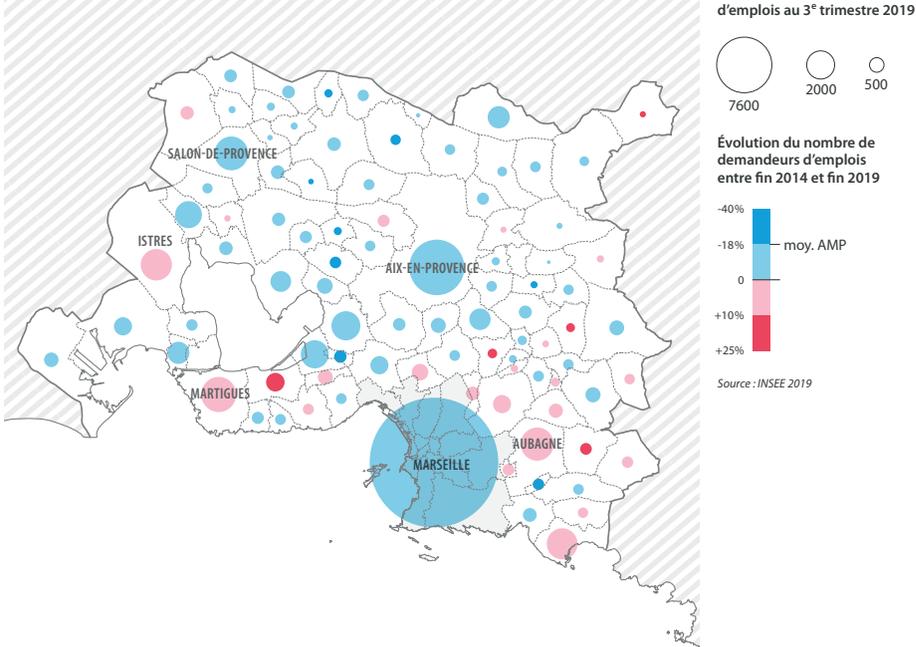
Avec 68% d'emplois présents et 32% d'emplois productifs, la Métropole Aix-Marseille-Provence compte légèrement moins d'activités productives que les autres grandes métropoles françaises (Paris, Lyon et Lille en particulier). L'emploi présentiel a fortement progressé ces 40 dernières années, dans la France entière comme dans la Métropole.

Ces emplois ont l'avantage de se répartir de manière plus homogène sur les territoires. L'économie présentielle intègre mieux les publics peu qualifiés sur le marché du travail et a l'avantage d'être peu délocalisable. Cependant, les crises affectent aussi les territoires dont l'économie est fortement présentielle : l'immobilier et la construction sont alors les premiers touchés. Cette économie est aussi génératrice de précarités : les secteurs d'activités domestiques privilégient souvent le recours aux contrats courts et/ou à temps partiel.

Activités ou emplois présentsiels : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services pour satisfaire les besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (services de proximité, santé et action sociale, administration, distribution, éducation, formation...)

Activités ou emplois productifs : activités qui produisent des biens majoritairement exportés hors de la zone et les activités de services tournées principalement vers les entreprises de la sphère productive (agriculture, BTP, fabrication, transport, logistique...)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOIS SUR 5 ANS



MALGRÉ LA DYNAMIQUE DE CRÉATION D'EMPLOIS, UN TAUX DE CHÔMAGE QUI RESTE ÉLEVÉ

En dix ans (2008-2018), le nombre d'emplois au lieu de travail a progressé de 0,4%/an (+30 000 emplois) et l'emploi salarié privé de 0,7%/an (+46 000 emplois sur la période): cette dynamique positive reste toutefois inférieure aux métropoles françaises de l'arc atlantique (Rennes, Nantes, Bordeaux), Toulouse, Lyon et Montpellier. Aix-Marseille-Provence a en revanche un autre retard à combler: seulement 63% des personnes d'âge actif (les 15-64 ans) occupent un emploi (contre 65,5% en moyenne en France). Cela signifie qu'il y a davantage de chômeurs, étudiants et autres personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle. Le taux de chômage, en baisse ces dernières années, atteint 10,2% fin 2019 dans le département (soit 1,5 point de plus que la moyenne française). Avec la pandémie mondiale de Covid-19, ce taux est fortement reparti à la hausse début 2020.

S'agissant des emplois salariés privés créés, ils l'ont été essentiellement:

- dans le secteur des services (+48 000 emplois) et du commerce (+1 300 emplois); le BTP et l'industrie ayant davantage supprimé d'emplois qu'ils n'en ont créé
- dans le secteur d'Aix-Gardanne (+19%) et dans l'ouest de la Métropole (+13,5%); la zone de Marseille-Aubagne (+4,6%) affiche une croissance plus modeste.

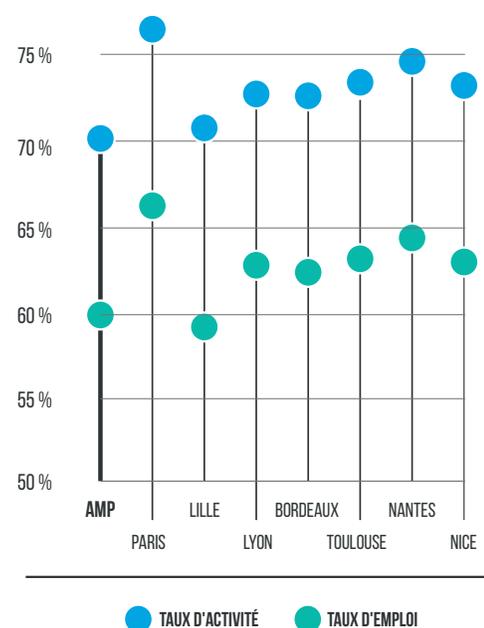
MOINS DE PERSONNES EN EMPLOI QU'AILLEURS

Avec un taux d'activité et un taux d'emploi inférieur de 5 points aux autres grandes métropoles françaises, la Métropole Aix-Marseille-Provence a un retard à combler, malgré sa dynamique récente. On note également le plus fort écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes (6 points d'écart), ce qui renvoie aux fragilités sociales de la population: davantage de familles monoparentales, souvent des femmes seules avec enfants. 16% des actifs de 15-64 ans sont à temps partiel (un chiffre semblable aux autres métropoles).

Taux d'activité: Part des actifs parmi la population en âge de travailler (15-64 ans). La population active comprend la population active ayant un emploi et les chômeurs.

Taux d'emploi: Part de personnes disposant d'un emploi (dite « occupée ») parmi la population en âge de travailler (les 15-64 ans). Le taux d'emploi rend compte de la capacité des structures productives à mobiliser les ressources humaines présentes sur le territoire.

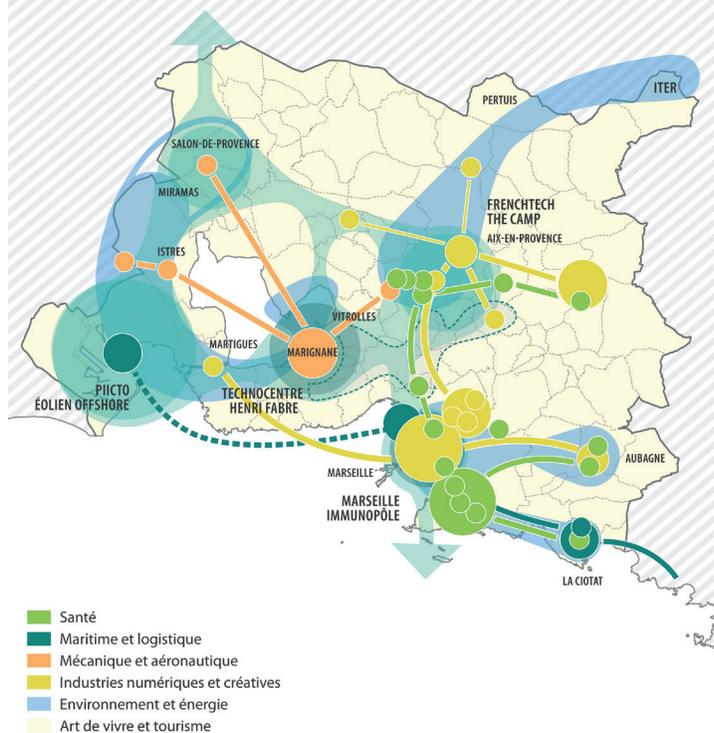
TAUX D'ACTIVITÉ ET TAUX D'EMPLOI D'UNE MÉTROPOLE À L'AUTRE



Autour du bassin méditerranéen, cette situation de croissance de l'emploi relativement importante mais d'un chômage élevé est courante. Les raisons de ce découplage sont multiples: l'arrivée de nouveaux actifs dont le conjoint ne trouve pas de travail, le cumul d'emplois par une même personne (situations de fragilité, temps partiel), les chômeurs découragés, les inactifs en formation...

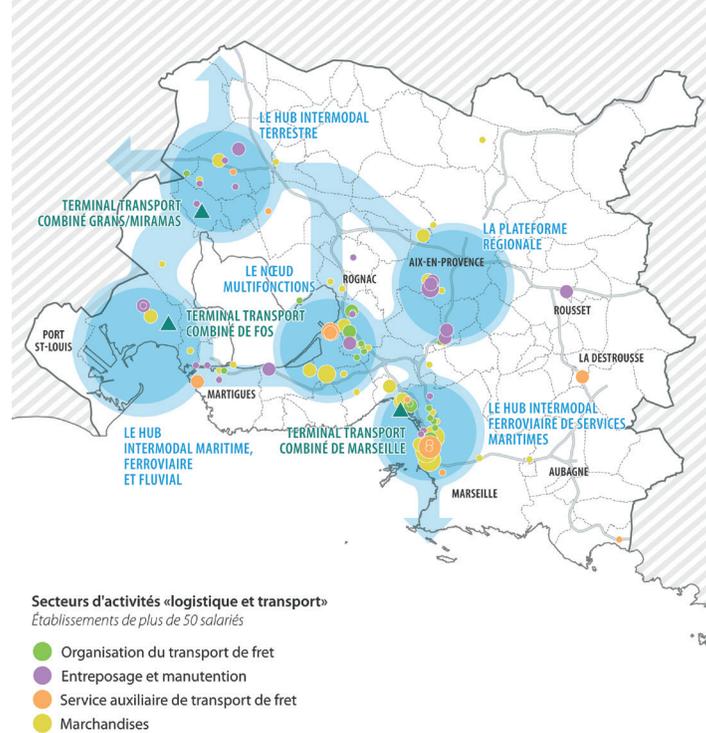
Source: Insee 2017

LES 6 FILIÈRES D'EXCELLENCE DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE



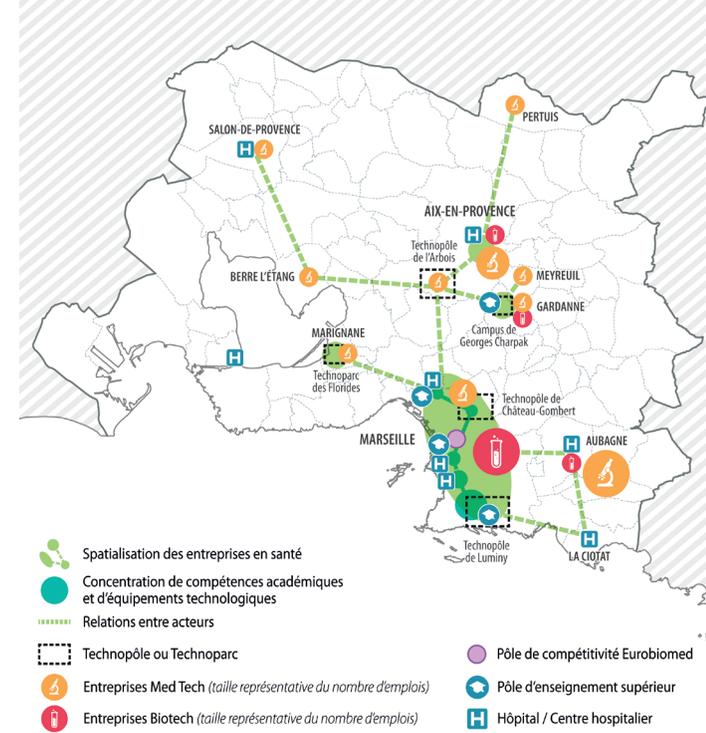
Source : La Métropole des archipels interactifs, Mission Interministérielle pour le projet métropolitain

FILIÈRE MARITIME ET LOGISTIQUE



Source : Sirene 2013

ENTREPRISES DE LA FILIÈRE SANTÉ



Source : Agam

SIX FILIÈRES D'EXCELLENCE

Identifiées dans l'Agenda du développement économique, ces filières représentent environ 330 000 emplois (salariés privés) : la santé, le maritime et la logistique, l'aéronautique et la mécanique, les industries numériques et créatives, l'environnement et l'énergie, l'art de vivre et le tourisme... Elle sont comme porteuses d'emplois et s'incarnent au travers de projets structurants (Henri Fabre, PICTO, French Tech, Marseille Immunopôle, Dirigeables, Iter...).

Parmi les « filières d'excellence », les secteurs de la santé et de l'aéronautique affichent tous deux une dynamique de croissance très positive sur 10 ans (+19% d'emplois salariés privés), comme le tourisme (+32%). Les secteurs de l'énergie/eau/environnement et portuaire/logistique ont davantage détruit des emplois ces 10 dernières années qu'ils n'en ont créé.

LA FILIÈRE MARITIME/LOGISTIQUE

Le secteur portuaire/logistique représente 9,3% des emplois métropolitains (contre 10,3% il y a 10 ans). Il doit son existence avant tout à la présence du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, sur deux bassins :

- un hub pétrolier à l'ouest, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer et Martigues-Lavera, accessible aux plus grands navires et dédié aux grands flux intercontinentaux et à l'industrie
- un hub de services maritimes dans la rade nord de Marseille, port de proximité en Méditerranée pour les marchandises et les terminaux passagers.

À terre, se superposent plusieurs systèmes logistiques : un hub intermodal terrestre à Salon-de-Provence/Miramas, un hub grande distribution autour d'Aix/Les Milles (organisation de la logistique de proximité) et un hub multifonctions autour de Vitrolles/Berre/Marignane. Ces systèmes se matérialisent par une concentration importante d'espaces logistiques (aires d'entrepôts, chantiers de transport combinés...), générant d'importants flux de poids lourds.

LA FILIÈRE SANTÉ

Le secteur de la santé représente 11,1% des emplois métropolitains (contre 10,1% il y a 10 ans). Essentiellement porté par la fonction pré-sentielle et l'offre de soins (83% des emplois), cette filière se structure autour d'un réseau hospitalier et d'une offre importante d'activités libérales médicales et paramédicales. Les acteurs du secteur disposent d'un haut niveau d'expertise dans des secteurs de pointe (immunologie, oncologie, maladies rares, neurosciences...). Autour d'eux s'organise un écosystème de la santé : tissu d'entreprises allant de la start-up aux leaders mondiaux dans la recherche et l'innovation, l'industrie (biotechnologies, industrie pharmaceutique, medtech : prothèses, imagerie médicale), la distribution (commerces de gros et spécialisés dans le matériel médical) et les services de santé (activités de transport sanitaire, analyse biologique...).

22

DANS QUELS RÉSEAUX S'INSCRIT-ON ? CONNEXIONS INTERNATIONALES, COMMERCE EXTÉRIEUR

ROUTE, TRAIN, BATEAU, AVION : LA MÉTROPOLE EST POSITIONNÉE DANS UN RÉSEAU D'ÉCHANGES À LONGUE DISTANCE

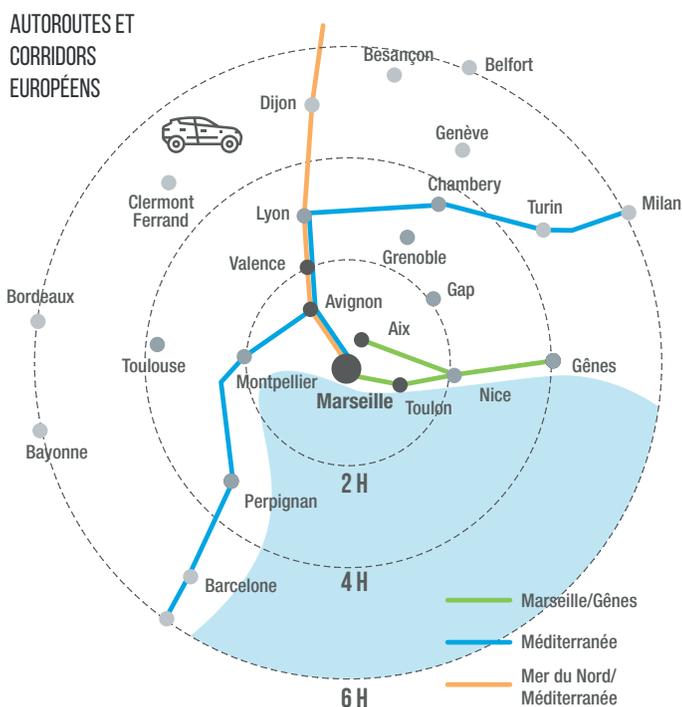
Au débouché de l'axe rhodanien, située sur l'arc latin (Espagne-Italie), la Métropole est traversée par trois corridors européens de transport de fret (Marseille-Rotterdam, Espagne-Italie-Hongrie, Marseille-Gênes), axes majeurs pour les circulations à l'échelle européenne.

Sa position en fait un nœud d'interconnexions :

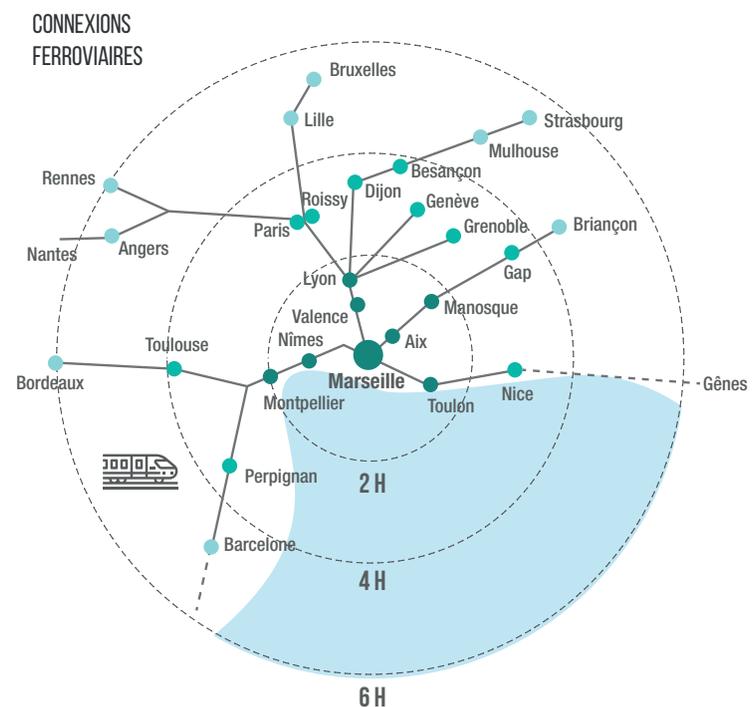
- **routières** : autoroute A8 vers la Côte d'Azur et l'Italie, autoroute A54/A9 vers l'Espagne, autoroute A7 vers Lyon et Paris, Genève et l'Allemagne, autoroute A51 vers les Alpes. Ces axes sont le support d'importants trafics de marchandises (12% des flux routiers), mais aussi de transports longue distance (réseau de cars) ;
- **ferroviaires** : 3 gares TGV mettant la Métropole à 1h30 de Lyon, 3h30 de Paris et Genève, 4h de Barcelone et 5h de Bruxelles ;
- **aériennes** : 6^e aéroport français, offrant plus de 120 destinations françaises, européennes et internationales (en particulier vers le Maghreb) ;
- **maritimes** : 18 liaisons maritimes passagers et 50 services maritimes réguliers pour les marchandises, à destination de 500 ports mondiaux ;
- **numériques** : point d'arrivée de câbles réseaux sous-marins d'internet.

L'aire d'influence de ces hubs dépasse la Métropole : l'aéroport Marseille-Provence est aussi celui des habitants du Vaucluse, du Var et des Alpes ; la gare TGV d'Aix est le point d'accès le plus rapide vers les Alpes du Sud.

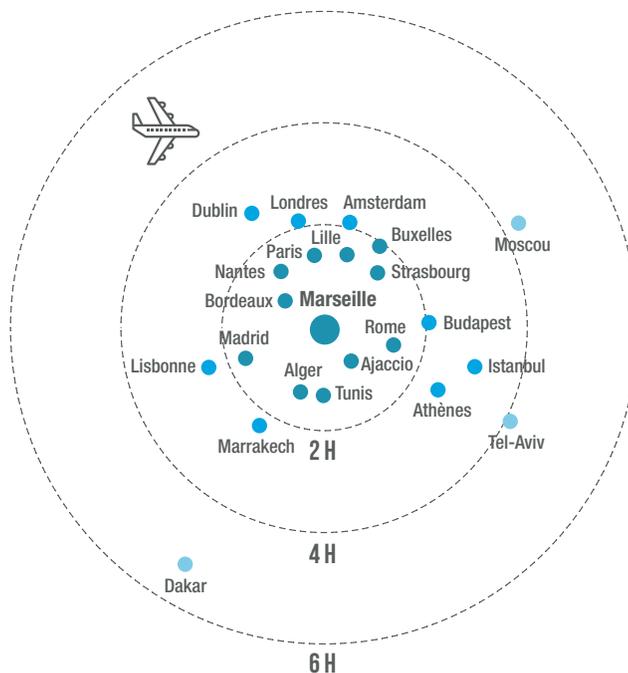
AUTOROUTES ET
CORRIDORS
EUROPÉENS



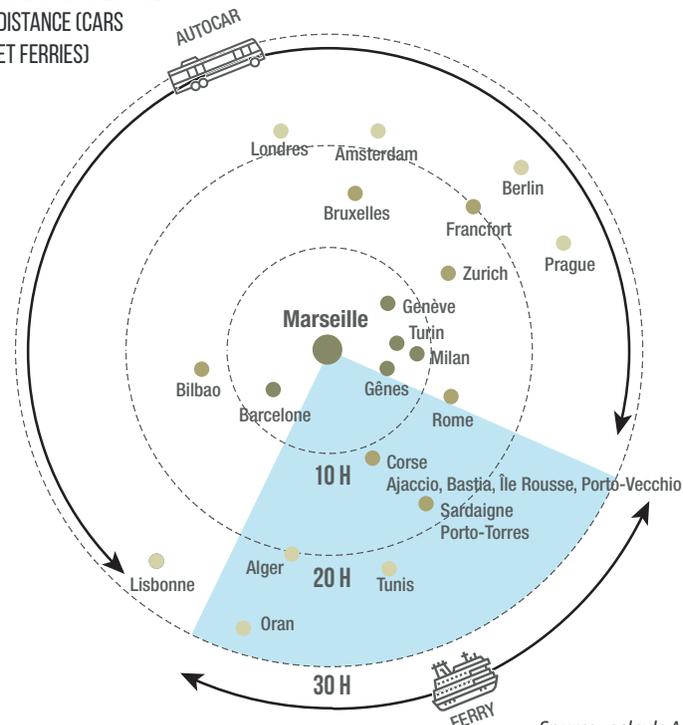
CONNEXIONS
FERROVIAIRES



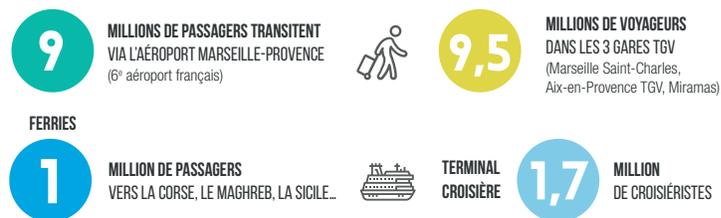
DESTINATIONS AÉRIENNES
AU DÉPART DE MARSEILLE



TRANSPORTS LONGUE
DISTANCE (CARS
ET FERRIES)



FRÉQUENTATION DES PRINCIPAUX HUBS



COMMERCE EXTÉRIEUR : UN TERRITOIRE QUI IMPORTE PLUS QU'IL N'EXPORTE, IMPORTE DEPUIS DES PAYS LOINTAINS ET EXPORTE ESSENTIELLEMENT EN EUROPE

Affichant une balance négative de -12 milliards d'euros, le département des Bouches-du-Rhône exporte moins qu'il n'importe, dans presque toutes les catégories de produits. Grâce au Port, le département joue un rôle déterminant dans le commerce extérieur de la région : les Bouches-du-Rhône représentent 63% des exportations et 71% des importations régionales.

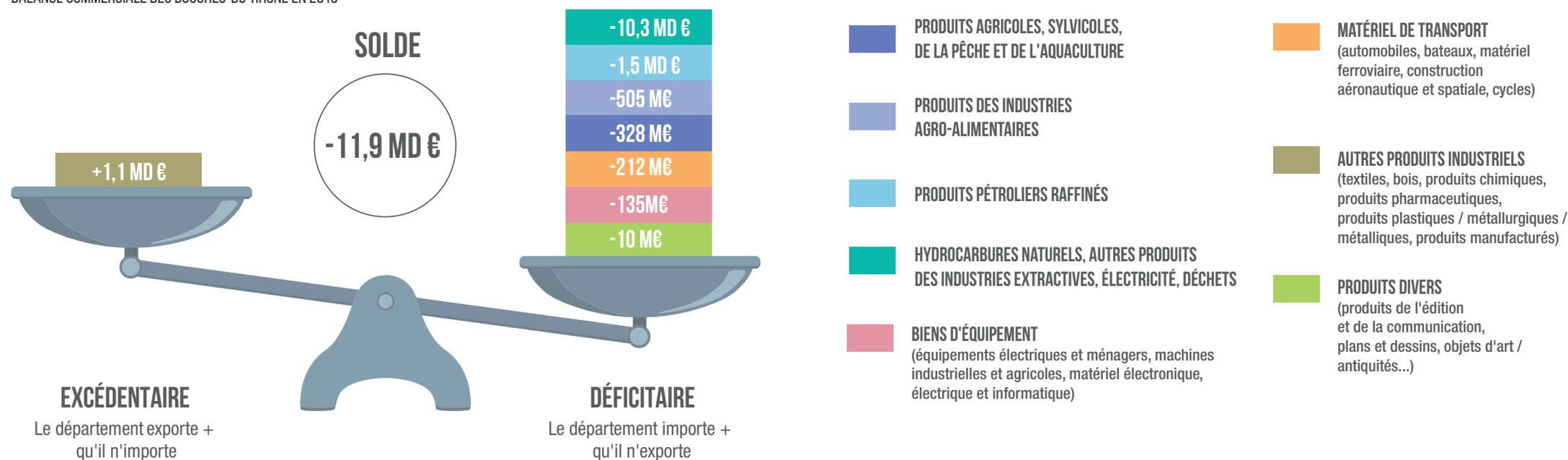
S'agissant des partenaires commerciaux, le département importe des produits agricoles essentiellement européens, du pétrole et des minerais depuis l'Afrique et le Moyen-Orient, des équipements électroniques / ménagers et des machines d'Asie. En volume global, le département importe principalement des marchandises d'Algérie (19% des importations), de Chine (8%), des États-Unis (8%) et du Nigeria (7%). À l'export, ses principaux partenaires commerciaux (en volume de marchandises échangées) sont l'Italie (13% des exports) et l'Espagne (10%), suivies de la Turquie (7%), des États-Unis et de l'Allemagne (6% chacun).

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS : VALEURS ÉCHANGÉES ET PRINCIPAUX CLIENTS EN 2019

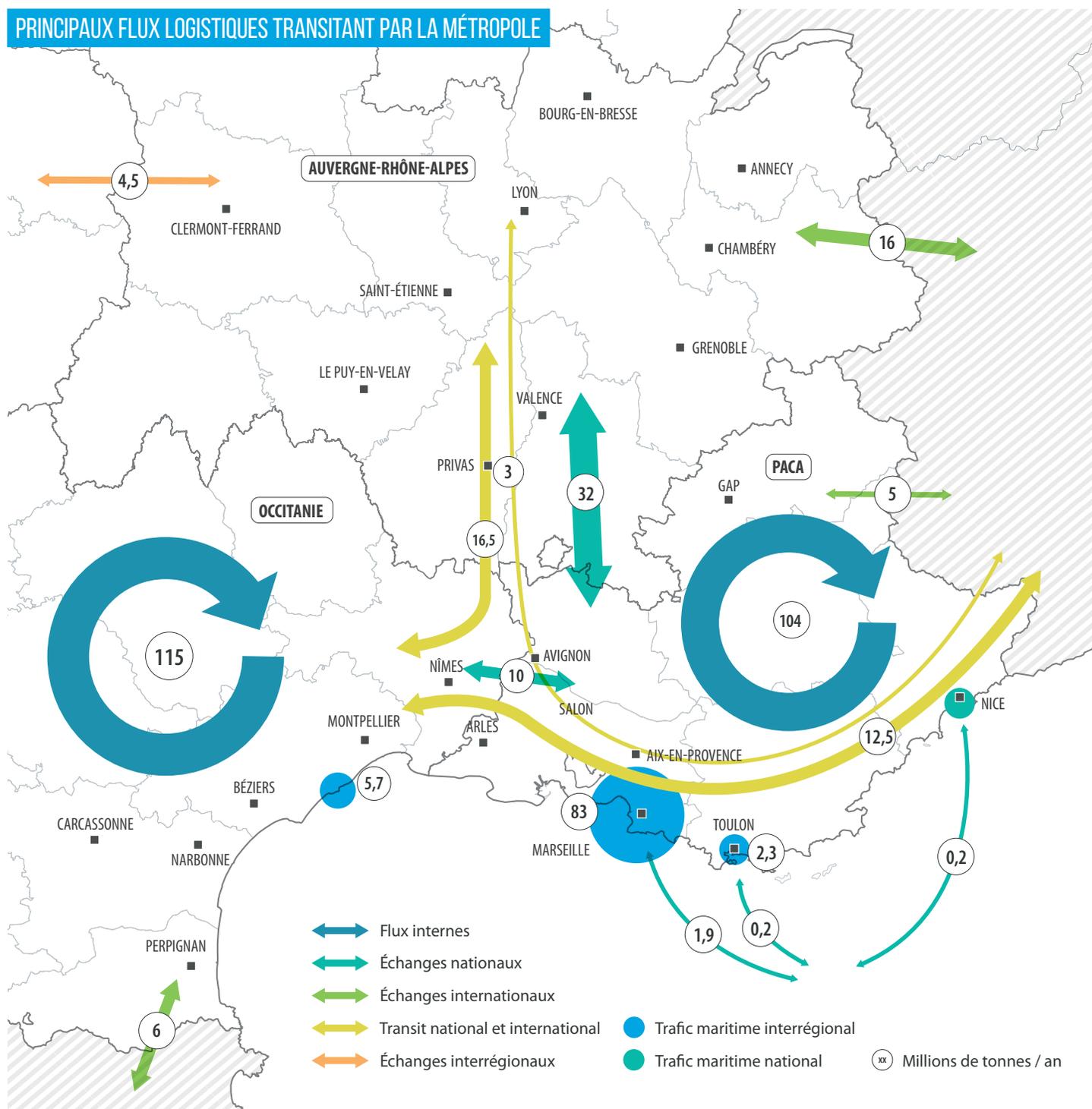
TYPE DE PRODUITS	VALEUR IMPORTÉE	ORIGINE PRINCIPALE	AUTRES ORIGINES
Produits agricoles	608 M€	UE 14 (36%)	Afrique (23%) Moyen-Orient (18%)
Produits des industries agro-alimentaires	1,4 Md€	UE 14 (53%)	Asie (15%) Amérique (10%)
Produits pétroliers raffinés	3,6 Md€	Moyen-Orient (21%)	Asie (20%) Afrique (17%)
Hydrocarbures, minerais, électricité, déchets	10,6 Md€	Afrique (53%)	Europe hors UE (25%) Amérique (14%)
Biens d'équipement	2,5 Md€	Asie (44%)	UE 14 (30%) Amérique (7%)
Matériel de transport	2 Md€	Europe hors UE (33%)	Asie (26%) Afrique (17%)
Autres produits industriels	6 Md€	UE 14 (40%)	Asie (37%) Europe hors UE (7%)
Produits divers	42 M€	UE 14 (40%)	Amérique (22%) Asie (15%)

TYPE DE PRODUITS	VALEUR EXPORTÉE	DESTINATION PRINCIPALE	AUTRES DESTINATIONS
Produits agricoles	280 M€	UE 14 (63%)	Afrique (14%)
Produits des industries agro-alimentaires	875 M€	Asie (35%)	Europe hors UE (10%)
Produits pétroliers raffinés	2,1 Md€	Afrique (29%)	UE 14 (23%)
Hydrocarbures, minerais, électricité, déchets	276 M€	UE 14 (50%)	Amérique (19%)
Biens d'équipement	2,4 Md€	Asie (27%)	UE 14 (23%)
Matériel de transport	1,8 Md€	Afrique (27%)	Divers (20%)
Autres produits industriels	7,1 Md€	Europe hors UE (23%)	Europe hors UE (17%)
Produits divers	32 M€	UE 14 (42%)	Amérique (17%) Europe hors UE (15%)

BALANCE COMMERCIALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE EN 2019



PRINCIPAUX FLUX LOGISTIQUES TRANSITANT PAR LA MÉTROPOLE



LOGISTIQUE : UN TERRITOIRE-CARREFOUR DE MARCHANDISES

Figurant parmi les principales portes d'entrée en Europe pour la logistique portuaire, la Métropole bénéficie d'une desserte multimodale (maritime, routière, fluviale, ferroviaire, aérienne, pipelines) et concentre tous les types de logistique (internationale, régionale, industrielle, métropolitaine et urbaine). Traversée par des flux internationaux, son fonctionnement interne génère également des besoins considérables en logistique de distribution endogène. Tous les secteurs de l'économie sont concernés, au-delà des activités portuaires : plus de la moitié des flux de poids lourds de la Métropole sont liés à l'artisanat et au petit commerce.

177 millions de tonnes de marchandises circulent dans le département des Bouches-du-Rhône : 20% sont en transit national et international (10 000 poids lourds traversent chaque jour le territoire sans s'y arrêter), les 80% restants (flux terrestres et maritimes) sont traités sur le territoire. 20% des flux sont liés au fonctionnement endogène de la Métropole, ce qui représente 41 000 mouvements de poids lourds. Le BTP est responsable de la moitié des flux, le commerce / grande distribution 25%, le quart restant dépendant des activités urbaines des hôpitaux, de la gestion des déchets... En 2016, plus de 85% des marchandises restent acheminées par la route (tous types de logistiques confondus), une proportion encore supérieure pour les flux internes, contribuant à la saturation des grands axes routiers.

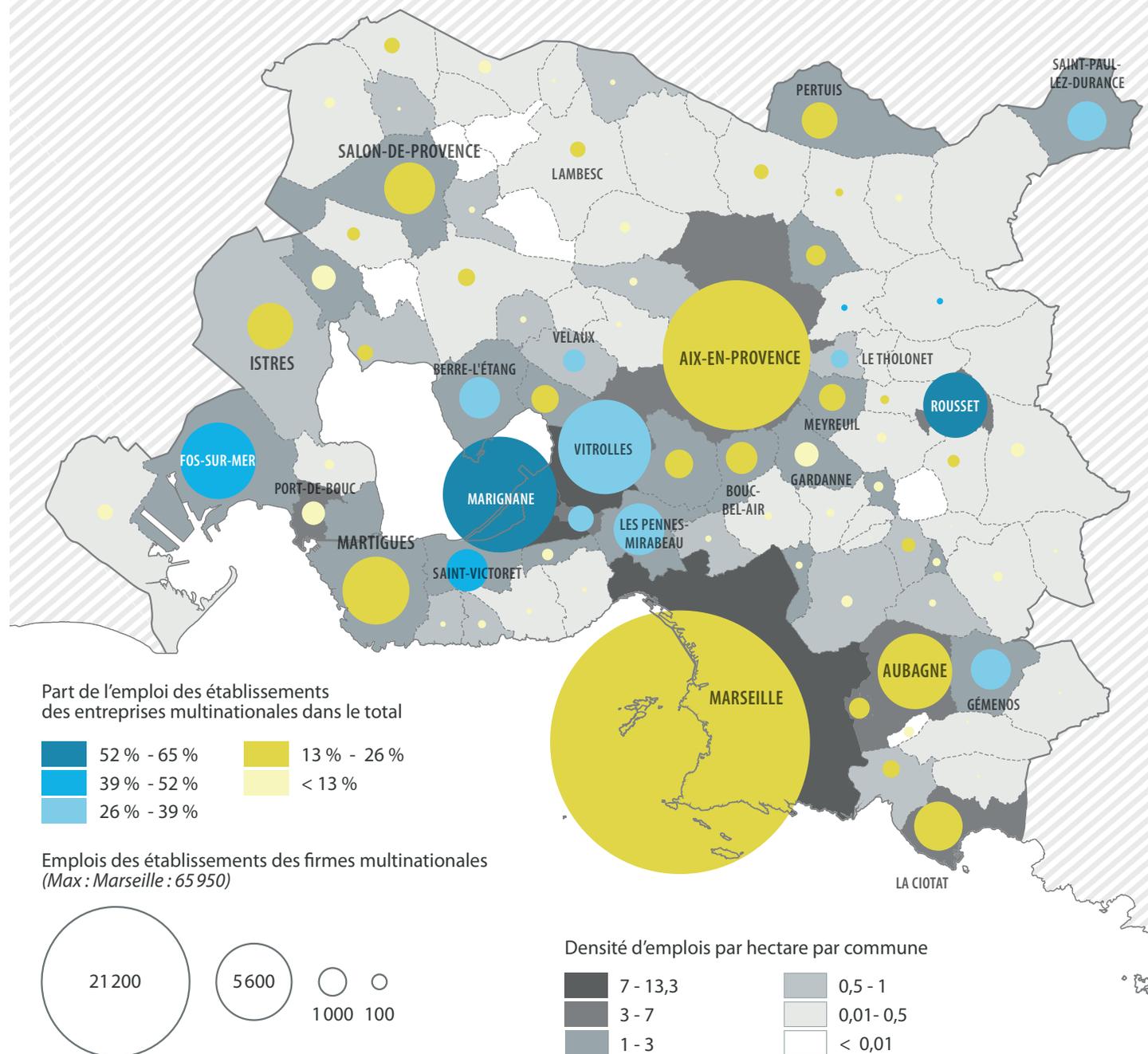
3% DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE EN 2019 (4% réalisés à Toulouse, 5% à Lyon, 26% dans le Grand Paris)

50% DES FLUX LOGISTIQUES INTERNES À LA MÉTROPOLE SONT LIÉS AUX ACTIVITÉS DU PORT (GPMMP)

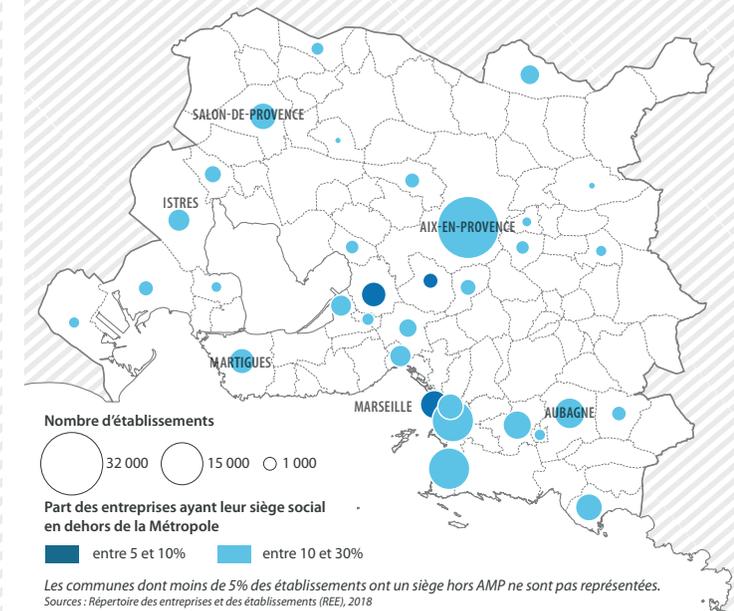
1/4 DES EMPLOIS SALARIÉS DE LA MÉTROPOLE SONT DANS DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Sources : Business France, CNER

DEGRÉ D'INTERNATIONALISATION DES EMPLOIS MÉTROPOLITAINS



SIÈGES DES ÉTABLISSEMENTS

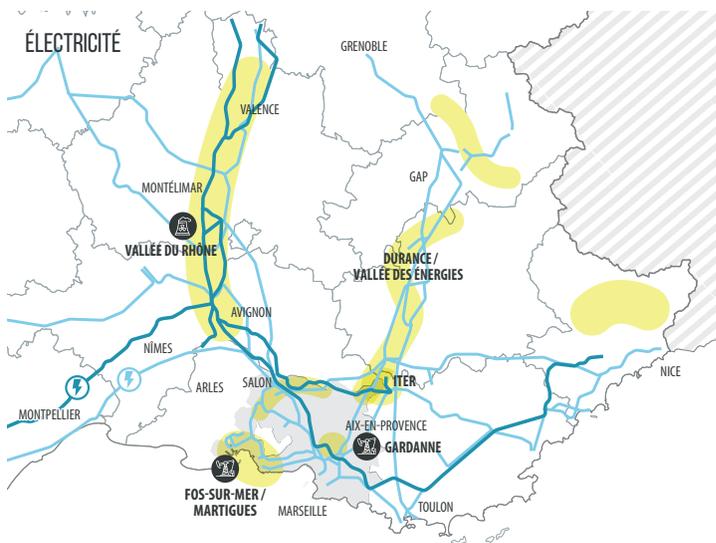


1/4 DES EMPLOIS SONT DANS DES MULTINATIONALES ET 5% DES ÉTABLISSEMENTS N'ONT PAS LEUR SIÈGE DANS LA MÉTROPOLE

Les multinationales dont il est question relèvent le plus souvent des secteurs de l'énergie, de l'industrie, de l'activité portuaire et logistique. Leurs emplois sont géographiquement concentrés dans quelques communes : Marignane a près de 64% de son emploi dans des établissements d'entreprises internationalisées (Airbus Helicopters), Rousset 58% (ST Microelectronics) et Fos-sur-Mer, près de 50% (Esso, Lyondell, GDF Suez...). La faible part de l'emploi international à Marseille (hors Euroméditerranée) s'explique par le fait que les entreprises internationalisées de la Métropole sont souvent liées à des infrastructures spécialisées comme le Port ou l'aéroport. Ailleurs, on note une dépendance assez faible à des centres de décision extérieurs au territoire : 95% des entreprises en moyenne ont leur siège dans la Métropole.

23

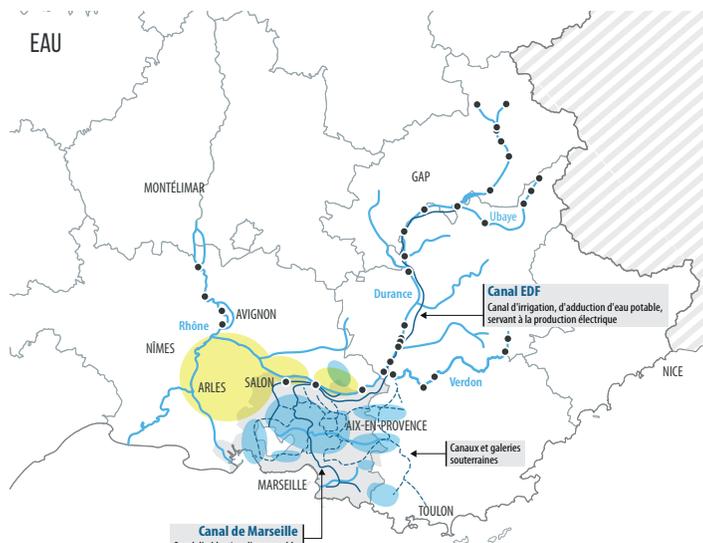
D'OÙ VIENT L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES DONT LA MÉTROPOLE A BESOIN ?



Principales lignes électriques (haute tension)
 ● Principales zones de production électrique (nucléaire, thermique, hydroélectrique...)

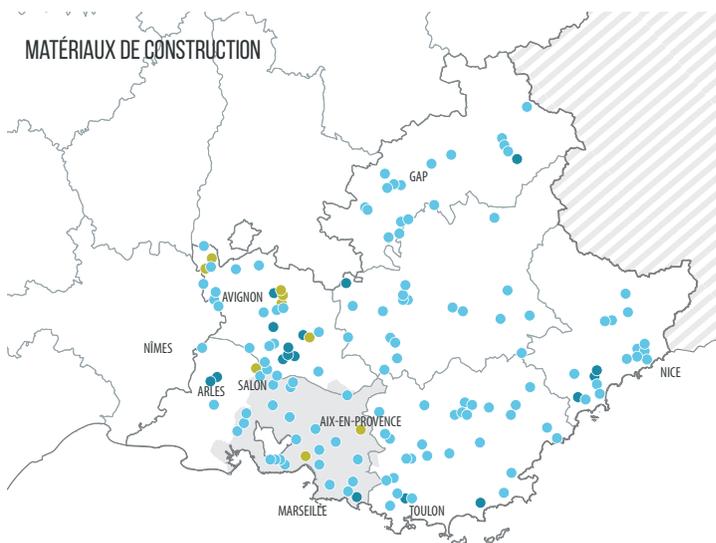
- 440 kV
- 225 kV

Sources : Dreal 2018, Livre Blanc Energie AMP



● Barrage hydroélectrique
 Secteur d'irrigation
 ● gravitaire ● sous-pression

Source : SCP, Dreal, AMP



Carrières en activité (2015)
 ● Matériaux de construction
 ● Minéraux pour l'industrie
 ● Roches ornementales et de construction

Sources : Dreal 2017, Cerema 2015 / Unicem 2011

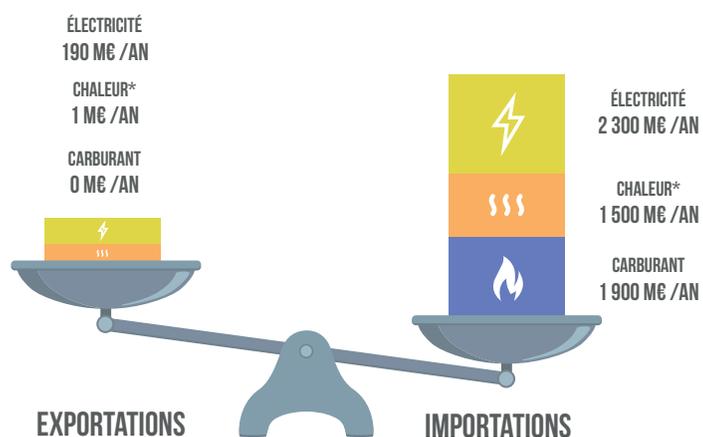
LA MÉTROPOLE IMPORTE 93% DE SON ÉNERGIE ET DÉPEND DES RESSOURCES NATURELLES DES AUTRES TERRITOIRES

La Métropole consomme la moitié de l'énergie à l'échelle régionale, alors qu'elle n'en produit que 44%. Mais elle est surtout dépendante du reste de la France (électricité) et du monde (pétrole, gaz) pour son approvisionnement énergétique. Cette demande d'énergie est essentiellement liée à l'industrie (sur les rives de l'Étang de Berre, elle représente jusqu'à 95% de la consommation énergétique), aux transports routiers et au résidentiel (40% pour le chauffage, 29% pour l'alimentation électrique spécifique, 15% pour l'eau chaude).

La Métropole dépend également des territoires voisins pour son approvisionnement en eau (80% provient de la dérivation depuis la Durance / le Verdon) et en matériaux de construction : si les 10 millions de tonnes de matériaux produits chaque année dans les carrières des Bouches-du-Rhône correspondent globalement aux besoins des chantiers de construction du territoire, celui-ci importe 430 000 tonnes chaque année, venant essentiellement du Var, du Vaucluse et du Gard.

À l'avenir, le partage de la ressource (notamment hydrique) avec les territoires alpins en amont sera plus difficile, notamment lors des années de forte sécheresse. Avec le changement climatique, la diminution du manteau neigeux et donc des eaux de fonte diminuera de 10 à 30% le débit annuel moyen des rivières, notamment au printemps. En face, l'accroissement des usages (agricoles pour l'irrigation, eau courante, besoins industriels pour le refroidissement) augmentera la pression et les besoins de transfert d'eau. (source : GREC-Sud).

BALANCE ÉNERGÉTIQUE : LA MÉTROPOLE IMPORTE MASSIVEMENT SON ÉNERGIE

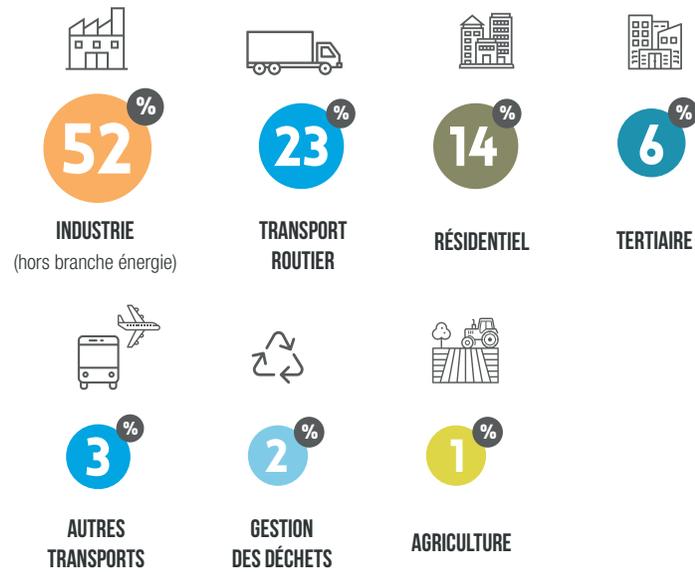


TOTAL - 5 510 M€ / AN

*Gaz, fioul et charbon industriel

Source : Livre Blanc Energie AMP

CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



UNE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION EN DEÇÀ DE SON POTENTIEL

La Métropole produit essentiellement de l'électricité (44% de l'énergie produite dans la région). Les 2/3 de l'électricité sont produits par trois centrales thermiques: Meyreuil, Martigues et Fos-sur-Mer. Le tiers restant provient de sources d'énergies renouvelables, en réalité assez peu diversifiées: l'hydroélectricité des cinq barrages du canal EDF est largement dominante, représentant la moitié des ENR produites. Le photovoltaïque ne représente que 9% de l'énergie produite, malgré un potentiel très important.

INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉNERGIES



Sources : Energ'air 2010, Oreca Paca, Dreal Paca, base projets énergie AMP 2017, Agam

24

QUI VIENT SÉJOURNER DANS LA MÉTROPOLE ET POUR FAIRE QUOI ? RÉSIDENTS OCCASIONNELS ET TOURISTES

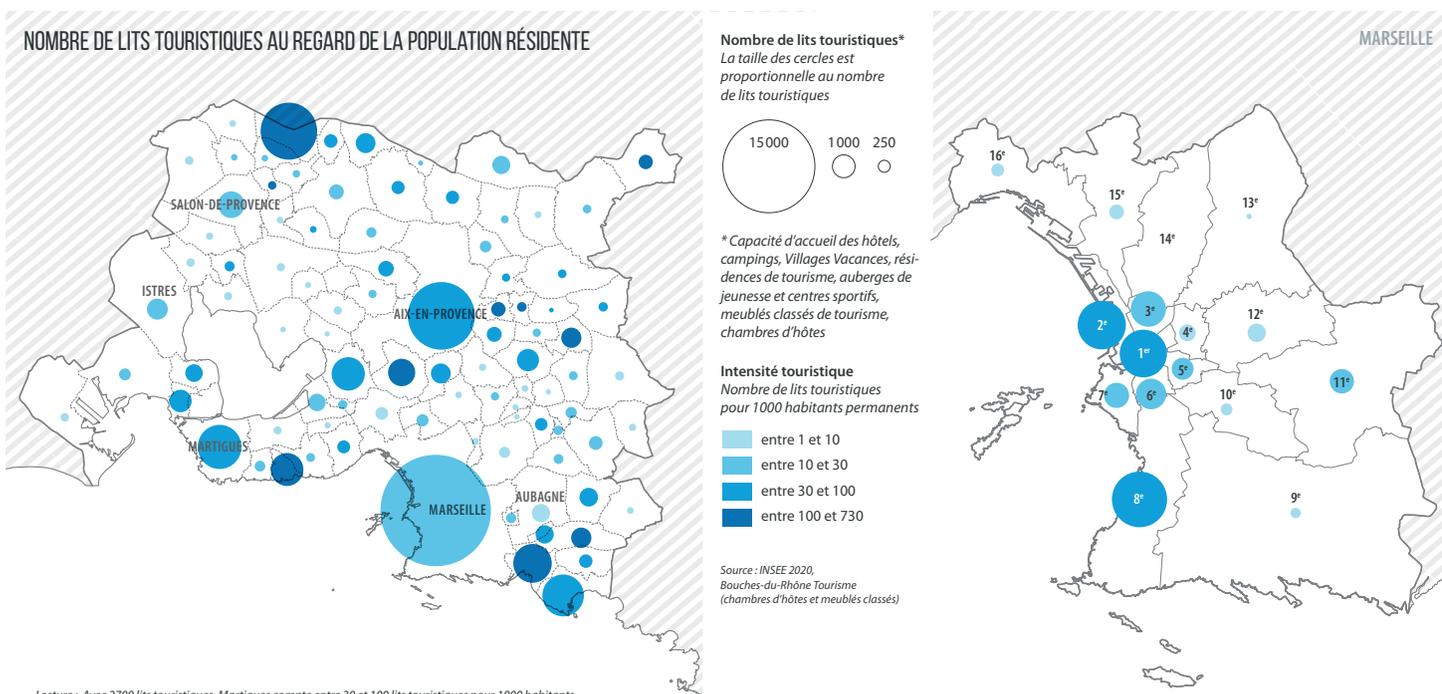
UNE DESTINATION TOURISTIQUE DE PREMIER PLAN, QUI SÉDUIT MAJORITAIREMENT LES FRANÇAIS ET LES EUROPÉENS

Chaque année, environ sept millions de touristes viennent visiter la Métropole. 70% d'entre eux sont français, certains ayant une résidence secondaire (celles-ci se concentrent plus particulièrement sur le littoral). Les touristes étrangers viennent essentiellement d'Europe (Allemagne, Belgique, Italie, Royaume-Uni) et des États-Unis. Marseille et le Pays d'Aix captent la moitié des nuitées, s'effectuant essentiellement de mai à octobre et en particulier l'été (1/3 des nuitées). La fréquentation de Marseille est moins saisonnière, les pics de visite survenant presque chaque week-end. Les sites les plus visités se situent au sein ou autour des deux villes principales. Les données d'Orange (Flux Vision) montrent que les touristes se déplacent essentiellement à proximité du lieu où ils séjournent (rares sont les touristes marseillais allant à Arles !).

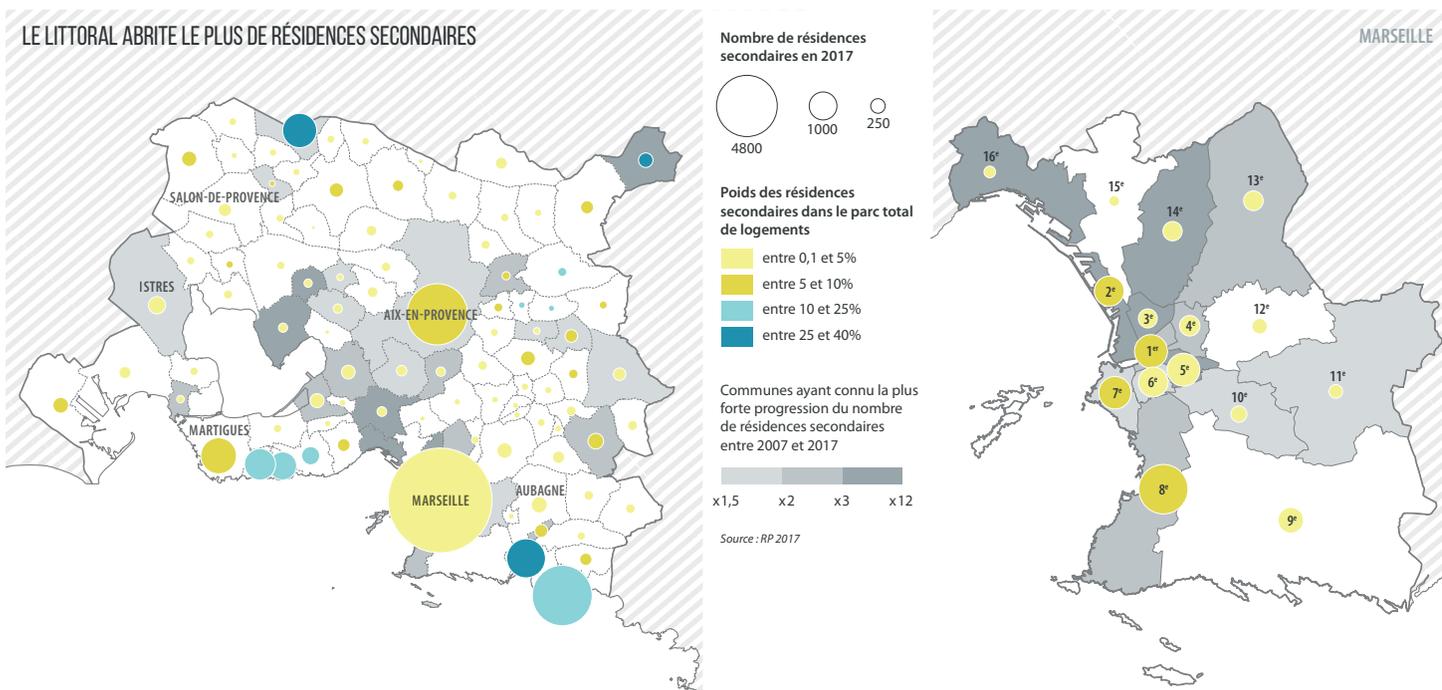
Pour les accueillir, Aix-Marseille-Provence dispose d'une offre d'hébergement complète: 16200 chambres d'hôtels, 6400 emplacements de camping, 17000 chambres dans des résidences de tourisme, 1800 chambres d'hôtes... soit plus de 51 000 lits touristiques. Néanmoins, elle ne fait pas partie des métropoles européennes les plus touristiques: son attractivité est dans la moyenne, au regard de sa taille. C'est aussi une destination pour le tourisme d'affaires (les principaux centres de congrès étant à Marseille et Aix, mais de plus petits centres existent dans les villes moyennes): les conférences sont en hausse ces dernières années, notamment liées à la recherche scientifique.

PRINCIPAUX FESTIVALS	NOMBRE DE VISITEURS*
Biennale des Arts du Cirque (Marseille)	112 000
Festival international d'Art Lyrique (Aix-en-Provence)	86 100
Festival de Martigues (dernière année)	81 300
Argilla (Aubagne)	80 000
Festival international de Piano (La Roque d'Anthéron)	75 500
Jazz des 5 Continents (Marseille)	65 000
Marsatoc (Marseille)	35 000
La Fiesta des Suds (Marseille)	35 000
Delta Festival (Marseille)	30 000
Rencontres du 9 ^e Art (Aix-en-Provence)	30 000
Festival de Pâques (Aix-en-Provence)	25 000
Festival International de Cinéma de Marseille	25 000
Festival de Marseille	22 400

*en 2018, à défaut 2017 pour les festivals ayant lieu tous les 2 ans. Source: BDR Tourisme



Lecture: Avec 2700 lits touristiques, Martigues compte entre 30 et 100 lits touristiques pour 1000 habitants.



À MOINS DE
2H DE MARSEILLE



TOP 5

DES SITES TOURISTIQUES
MONUMENTS HISTORIQUES

TOP 5

DES MUSÉES

1 NOTRE-DAME DE LA GARDE
2,1 MILLIONS DE VISITEURS

2 MUCEM (parties extérieures)
1,2 MILLION DE VISITEURS

3 PONT DU GARD
822 000 VISITEURS

4 PALAIS DES PAPES (Avignon)
598 000 VISITEURS

5 PONT D'AVIGNON
398 000 VISITEURS

1 CARRIÈRES DE LUMIÈRES
(Les Baux-de-Provence)
554 000 VISITEURS

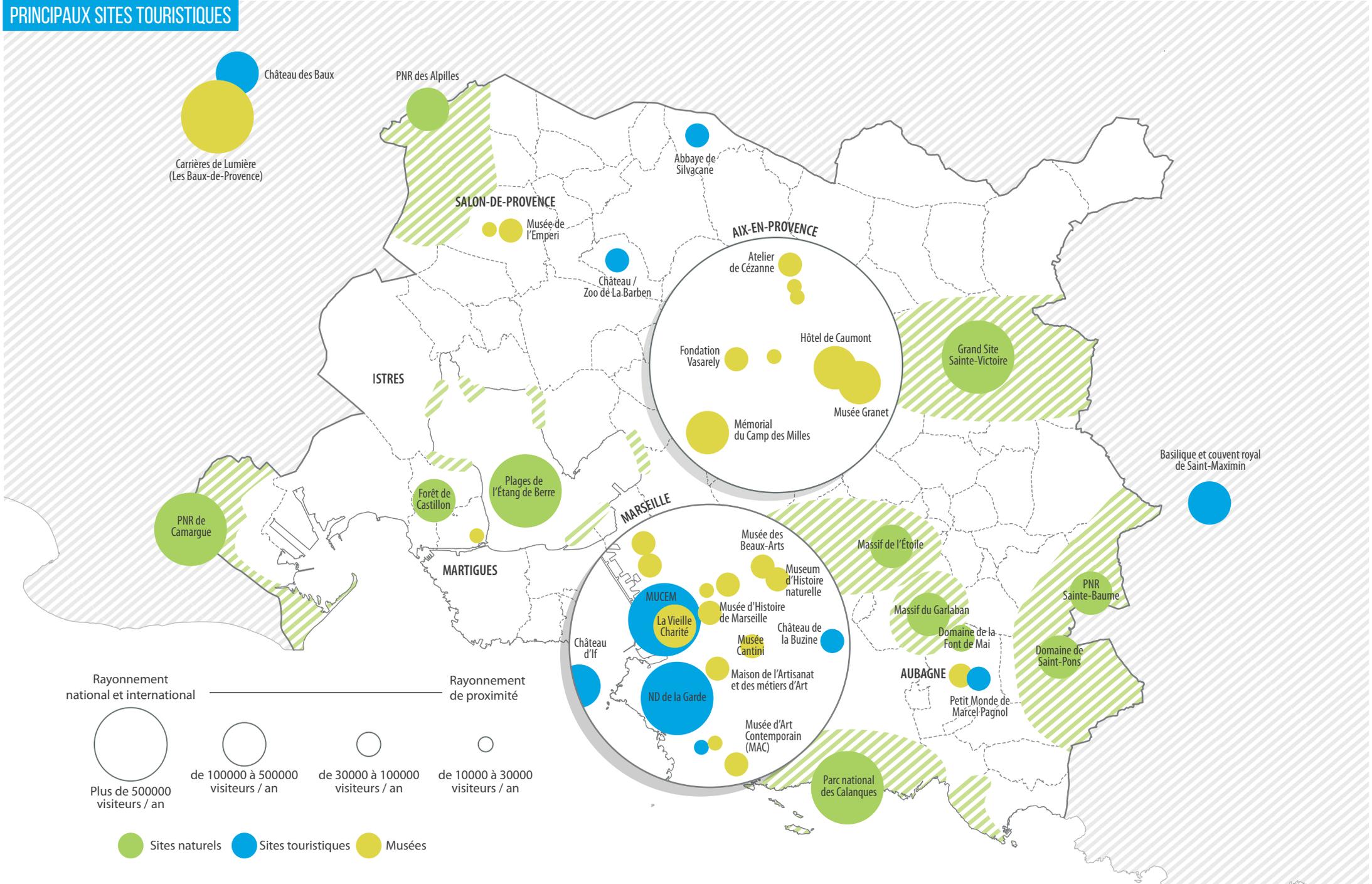
2 MUCEM (collections
permanentes et expositions)
500 000 VISITEURS

3 HÔTEL DE CAUMONT
(Aix-en-Provence)
310 000 VISITEURS

4 MUSÉE GRANET
(Aix-en-Provence)
181 000 VISITEURS

5 MUSÉE DE L'ARLES ANTIQUE
143 000 VISITEURS

PRINCIPAUX SITES TOURISTIQUES



QUESTION

▶ 25

L'INSTITUTION

25 COMMUNES, CONSEILS DE TERRITOIRE, MÉTROPOLÉ : QUI FAIT QUOI ?

25

COMMUNES, CONSEILS DE TERRITOIRE, MÉTROPOLÉ : QUI FAIT QUOI ? RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ET POLITIQUES ENGAGÉES

UNE MÉTROPOLÉ AU STATUT PARTICULIER

Le territoire métropolitain, décrit tout au long des pages précédentes, est également un territoire institutionnel: celui de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Créée au 1^{er} janvier 2016, Aix-Marseille-Provence est une « Métropole » au sens de la loi MAPTAM, ce qui lui donne des compétences supplémentaires par rapport aux autres intercommunalités. Elle dispose d'un statut particulier, comme Paris et Lyon. Sa spécificité tient à son organisation sur deux niveaux :

- la Métropole « centrale », dont le siège est à Marseille, qui exerce les compétences stratégiques prévues par la loi ;
- 6 Conseils de Territoire (les anciennes intercommunalités ayant fusionné pour devenir la Métropole d'Aix-Marseille-Provence), exerçant leurs compétences par délégation, siégeant à Marseille, Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, Aubagne, Istres et Martigues.

SPÉCIFICITÉS DE LA MÉTROPOLÉ AIX-MARSEILLE-PROVENCE



COMPÉTENCES
DES MÉTROPOLÉES
DITES DE DROIT COMMUN



DES COMPÉTENCES EXERCÉES
AUX NIVEAUX METROPOLITAIN
ET/OU CONSEILS DE TERRITOIRES

CONSEIL
DE LA MÉTROPOLÉ



COMPÉTENCES BUDGET
RESSOURCES HUMAINES

CONSEILS
DE TERRITOIRE



COMPÉTENCES
ET MOYENS DÉLÉGUÉS

LES MEMBRES DE LA MÉTROPOLÉ
SONT LES COMMUNES

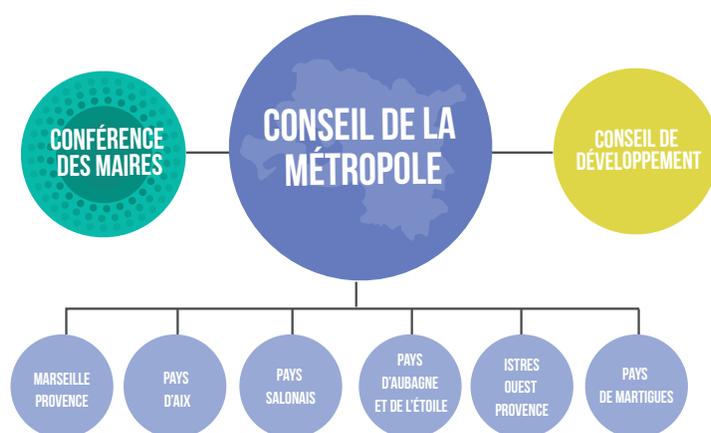


RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE MÉTROPOLÉ « CENTRALE » ET CONSEILS DE TERRITOIRE

COMPÉTENCES CONSERVÉES PAR LA MÉTROPOLÉ « CENTRALE »	COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES AUX CONSEILS DE TERRITOIRE (Certaines différences existent d'un conseil de territoire à un autre)
<ul style="list-style-type: none"> • Développement et aménagement économique, social, culturel • Schéma d'ensemble relatif à la politique de développement économique et organisation des espaces économiques • Schémas de cohérence territoriale (SCOT) et schémas de secteurs • Approbation des Plans locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) • Réalisation d'opérations d'aménagement • Organisation de la mobilité / schéma de la mobilité • Schéma d'ensemble de la voirie • Programme local de l'habitat, schéma d'ensemble de la politique de l'habitat, du logement et de la résorption de l'habitat insalubre • Schéma d'ensemble des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale • Schéma d'ensemble d'assainissement et d'eau pluviale • Marchés d'intérêt national • Schéma d'ensemble de la gestion des déchets • Plans métropolitains de l'environnement, de l'énergie et du climat • Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et aux programmes de recherche • Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz • Schéma d'ensemble des réseaux de chaleur et de froid • Élaboration du projet métropolitain 	<p>DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création / aménagement / gestion des zones d'activités économiques, industrielles d'intérêt métropolitain • Actions de développement économique, participations au capital de sociétés • Construction, aménagement, entretien d'équipements culturels, sociaux, sportifs d'intérêt métropolitain • Promotion du tourisme et création d'offices de tourisme • Soutien aux établissements de recherche <p>AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plans locaux d'Urbanisme Intercommunaux • Création, aménagement et entretien de voirie / espaces publics • Participation à l'aménagement des gares <p>HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique du logement d'intérêt métropolitain, aides au logement social • Amélioration du parc immobilier, résorption de l'habitat insalubre • Aménagement / entretien / gestion des aires d'accueil des gens du voyage <p>POLITIQUE DE LA VILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville • Coordination des dispositifs et programmes d'actions <p>GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assainissement et eau • Création / gestion des cimetières • Abattoirs, marchés • Services d'incendie et de secours <p>PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des déchets • Lutte contre la pollution de l'air, nuisances sonores • Contribution à la transition énergétique, soutien aux actions de maîtrise de la consommation d'énergie, construction de réseau de chaleur ou de froid, infrastructures de charges pour les véhicules électriques... <p>GESTION SPÉCIFIQUE D'ÉQUIPEMENTS « D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN »</p>

Sources : Loi MAPTAM, délibérations AMP - juillet 2020

GOUVERNANCE DE L'INSTITUTION



FONCTIONNEMENT

- **Le Conseil de la Métropole** de 240 élus, où chacune des 92 communes est représentée à minima par son maire. Les plus grandes communes disposent de plusieurs élus : Marseille en a 102, Aix-en-Provence 17.
- **6 Conseils de Territoire** : Marseille-Provence (CT1), Pays d'Aix (CT2), Pays Salonais (CT3), Pays d'Aubagne et de l'Étoile (CT4), Istres Ouest-Provence (CT5), Pays de Martigues (CT6). Ils peuvent être saisis pour avis sur certains projets de délibération qui les concernent. Ils sont liés à la Métropole « centrale » par un pacte de gouvernance financier et fiscal.
- **La Conférence métropolitaine des maires** : instance de dialogue et de travail, au rôle consultatif.
- **Le Conseil de Développement** : représente la société civile, rôle consultatif.

POLITIQUES MÉTROPOLITAINES ENGAGÉES DEPUIS 2016

PLANS, PROGRAMMES, SCHÉMAS MÉTROPOLITAINS APPROUVÉS DEPUIS LA CRÉATION DE LA MÉTROPOLE	PLANS, PROGRAMMES, SCHÉMAS EN COURS D'ÉLABORATION
<ul style="list-style-type: none"> • Agenda Mobilité (2016) • Agenda du Développement Économique (2017) • Projet métropolitain (2018) • Plan local d'urbanisme intercommunal du CT1 (2019) • Projet Partenarial d'Aménagement du centre-ville de Marseille (2019) • Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine, horizon 2030 (2019) • Dispositif de production de l'offre foncière et immobilière à vocation économique – DOFIE, horizon 2032 (2018) • Stratégie métropolitaine de l'immobilier de bureau (2019) • Agenda numérique (2019) • Plan Vélo 2024 (2019) • Stratégie de lutte contre l'habitat indigne et dégradé (2018) • Schéma métropolitain de gestion des déchets (2017) • Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés (2019) • Agenda environnemental (2018) • Livre Blanc de l'Énergie 2021 (2019) • Plan de développement de l'agriculture urbaine (2019) • Livre Bleu / Contrat de baie 2019-2021 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma de Cohérence Territoriale • Plans locaux d'urbanisme intercommunaux du CT2, CT3, CT4, CT6 • Schéma d'urbanisme commercial (SDUC) • Stratégie de l'innovation • Schéma directeur du tourisme • Schéma de l'enseignement supérieur et de la recherche • Schéma directeur de l'emploi, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire • Plan de Déplacements urbains • Plans locaux de mobilités • Schémas directeurs de la mobilité • Plan piéton • Programme local de l'habitat • Contrat-Cadre métropolitain de la politique de la ville • Schéma directeur de l'alimentation en eau / Schéma directeur de l'assainissement / Schéma directeur des eaux pluviales • Plan Climat Air Énergie Métropolitain • Schéma d'ensemble des réseaux de chaleur et de froid • Plan de prévention du bruit dans l'environnement • Plan de continuité des activités en cas d'évènement majeur • Schéma égalité femmes-hommes • Projet alimentaire territorial (PAT) • Atlas de la biodiversité • Plan Paysage Métropolitain



25

L'ATLAS MÉTROPOLITAIN 2020

25 QUESTIONS POUR COMPRENDRE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Une publication de l'Agam – Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise
49 La Canebière – 13001 Marseille

Directeur de la publication
Christian Brunner

Équipe éditoriale
Nathalie Bruant-Sérac – Simon De Bergh – Clémentine Yvorel

Conception graphique, cartographie & infographie
Alain Bonnans – Jacques Hérétiguan – Martine Lamballe

Production de données
Rémi Aymard – Sébastien Fibla – Simon Halouia – Jean Picon – Damien Rouquier –
Nicolas Sablier – Stéphanie Suquet

Ont également participé au projet
L'ensemble des pôles thématiques de l'Agence

Décembre 2020

www.agam.org

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



L'ATLAS MÉTROPOLITAIN

25

QUESTIONS
POUR COMPRENDRE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE